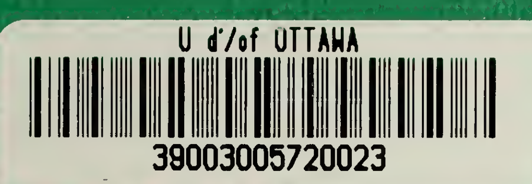

U d'/of OTTAWA
39003005720023



LES LETTRES

ET

LA LIBERTÉ


IMPRIMERIE J. CLAYE
RUE SAINT BENOIT 7
LABOR
PARIS

LES LETTRES

ET

LA LIBERTÉ

PAR

EUG. DESPOIS

PARIS

CHARPENTIER, LIBRAIRE-ÉDITEUR

QUAI DE L'ÉCOLE, 28

—

1865

LES LETTRES

ET

LA LIBERTÉ

PÉRICLÈS

ET LES POËTES A ATHÈNES.

« On dirait en vérité qu'il faut admettre cette opinion si répandue que la démocratie est une source féconde de grandes choses; qu'avec elle seule on voit fleurir et tomber la grande éloquence; que c'est elle qui nourrit dans les âmes les pensées élevées, qui entretient l'espérance et éveille une noble émulation... Pour nous, soumis à la servitude comme à une domination légitime, et ne trempant jamais nos lèvres à la source féconde de la liberté, nous ne pouvons devenir que de magnifiques flatteurs... Jamais esclave ne fut orateur. »

LONGIN, *Du Sublime.*

Il y a une opinion qu'on a souvent tâché de répandre, opinion toujours sûre d'ailleurs de rencontrer des partisans, parce qu'elle est commode, et qu'elle offre encore plus de facilités à la conscience qu'au talent; c'est moins une opinion qu'une

tentation. Elle consiste à interdire à l'artiste, non-seulement le domaine de l'action, mais même toute idée trop sérieuse sur les choses étrangères à l'art. L'art a de rudes exigences :

Un esprit partagé rarement s'y consomme,
Et les emplois de feu demandent tout un homme.

Molière l'a dit, et, sous prétexte que l'art est un dieu jaloux, les dévots de l'art s'interdisent pieusement toute distraction philosophique, politique, religieuse : ce serait une apostasie. Ce mysticisme a bien ses avantages; on se débarrasse ainsi d'un tas de devoirs gênants imposés au commun des mortels. Aussi pour quelques-uns l'*emploi de feu* devient-il une existence assez douce; s'ils ont tout sacrifié à leur dieu, ils en sont bien dédommagés d'ailleurs; en poursuivant l'idéal, ils ont eu la chance de rencontrer quelque chose de plus solide :

Ils vivent gros et gras; l'Art prodigue ses biens
A ceux qui font vœu d'être siens.

Ses biens, c'est-à-dire pensions, faveurs, etc. L'art a ses canonicats. Je n'examine pas ici si cette existence est bien légitime; s'il est permis de refuser ainsi un regard à des intérêts sociaux, pour lesquels on trouve tout simple, par exemple, qu'un pauvre diable de soldat soit obligé de se faire tuer; si, enfin, sous prétexte qu'on se croit un

esprit supérieur, on a le droit de n'être plus un homme et d'anéantir en soi toute virilité. Je me borne à demander si, en fait, cette mutilation est toujours possible : ceux qui recommandent au génie une indifférence absolue pour tout ce qui n'est pas sa vocation spéciale en parlent un peu trop à leur aise : l'énergique sensibilité qui fait le grand artiste en fait aussi l'homme à qui rien d'humain n'est étranger. Elle accroît en lui l'intérêt ému que prend la foule aux grandes idées qui partagent le monde. Et c'est dans ce sens assurément que l'entendait Molière quand il réclamait pour l'art *tout* l'homme : n'a-t-il pas aimé ou haï des choses qui ne le touchaient point personnellement? *Tartufe* est une invasion assez hardie, ce me semble, dans le domaine des plus vivantes réalités : pour son repos, mieux eût valu qu'il renfermât son génie dans le cercle des émotions individuelles ou de l'observation égoïste; il ne l'a pas voulu, il ne le pouvait pas. Le même génie qui fit sa gloire lui défendait cette lâcheté. Qui pouvait écrire *Tartufe* devait l'écrire.

Tout ceci, après tout, n'est peut-être qu'une querelle de mots. Qui n'a eu l'occasion d'observer que ces gens si exclusifs qui prétendent sacrifier à l'art toute autre idée, ne sont pas toujours aussi intolérants qu'ils en ont l'air? Tout en prêchant l'indifférence, au fond ils se permettent très-bien d'avoir des opinions, une opinion politique, par

exemple : seulement, sous tous les régimes, elle est invariablement la même, c'est d'être éternellement satisfaits. Et, non contents de se permettre ces convictions hardies, ils ne craignent point de les exprimer, et ils accordent à tout le monde la même liberté. Vous voyez donc bien qu'au bout du compte cette maxime empruntée à quelques placides bourgeois : *n'ayez pas d'opinion,* signifie le plus souvent : n'en ayez pas d'improductive. Il ne s'agit que de bien s'entendre.

Quant aux esprits désintéressés et sincèrement convaincus que c'est une nécessité pour l'art de se retrancher toute émotion étrangère, qu'ils nous permettent de leur citer un exemple embarrassant pour leur système : s'ils disent vrai, il y a eu dans le monde un lieu où l'art n'a jamais dû fleurir; c'est une ville où chacun s'intéressait prosaïquement au sort de tous; où la constitution même imposait à tout citoyen, non point seulement ces distractions généreuses dont nous parlions tout à l'heure, mais les humbles et vulgaires devoirs de la vie, la nécessité d'un métier. Ce lieu maudit pour l'idéal, ce n'était ni Liverpool, ni Boston; c'était Athènes, — l'Athènes de Phidias, de Sophocle et de Platon.

Là, l'on était citoyen et soldat en même temps qu'artiste; le même homme savait défendre à la tribune ou sur les champs de bataille cette civilisation que son intelligence honorait par ses œu-

vres. Si haut qu'on y plaçât la pensée, l'action semblait plus haute encore : le devoir civique y primait les plus fières expressions de l'art, ou plutôt l'héroïsme y semblait, comme la poésie elle-même, une traduction de cet idéal suprême que ce peuple exceptionnel portait en lui. Le poëte qui avait créé le *Prométhée* ou l'*Orestie* oubliait ces titres dans son épitaphe, et il faisait mettre sur sa tombe : « Ci-gît Eschyle qui combattit les barbares à Marathon. » Là, un amiral, Sophocle, au retour de quelque expédition maritime, faisait représenter ses œuvres immortelles et jouait au besoin un rôle, même un rôle de femme, dans ses pièces [1]; là, sur la place publique, le sculpteur Socrate [2], revenant du combat de Délium où il avait bravement fait son devoir, causait de Dieu et de l'homme avec les cordonniers du voisinage, avec le fils de la fruitière du coin, un peintre, d'abord athlète, puis poëte, Euripide. Ces entretiens étaient recueillis par quelques jeunes hommes, dont l'un devait être plus tard le chef et l'historien de la retraite des Dix mille, Xénophon : un autre, c'était un jeune sculpteur, en outre musicien, et même, dit-on, marchand

1. Dans sa pièce de *Nausicaa* (*Athénée,* liv. I[er], page 21).

2. A l'entrée de l'Acropole, au temps de Pausanias (vers l'an 174 de notre ère), se trouvait le groupe des trois Grâces, ouvrage de Socrate. (Voir *Pausanias,* liv. I[er], ch. XXII; — liv. IX, ch. XXXV.)

d'huile dans l'occasion : il se nommait Platon.

Évidemment ce peuple avait sur le rôle de l'artiste et du penseur, sur la fonction du génie, des idées singulières. On n'y réclamait point pour le génie une existence aristocratique, le droit de ne rien faire et de vivre noblement aux dépens d'autrui. On ne s'était pas encore avisé d'en faire un être à part, nullement assujetti aux devoirs humains, un séraphin perdu dans le bleu du ciel, détaché de la terre, et n'y daignant poser un pied mélancolique que pour se présenter à la caisse des pensions les jours d'émargement. En outre, à Athènes, le génie n'était pas plus une profession que la vertu. On lui devait son admiration et un impérissable souvenir; mais le génie ne dispensait personne des obligations communes, et de la première de toutes, le travail. Athènes honorait le travail. C'était, du reste, la tradition grecque, j'entends de la Grèce civilisée, et je ne parle point de Lacédémone, où toute la peine était laissée aux ilotes. Dès les temps anciens, Hésiode avait écrit : « L'oisif est semblable au frelon qui dévore, sans rien faire, le miel des abeilles. Il est haï des hommes et des dieux[1]. » Sur le même point, saint Paul lui-même n'est guère plus absolu. Solon consacra cette tradition antique, et en fit une loi : tout citoyen était tenu d'avoir un métier. L'oisi-

1. *Les Travaux*, vers 278.

veté était punie, comme le travail récompensé. Le plus habile ouvrier en chaque genre avait un repas gratuit au Prytanée, une place d'honneur aux assemblées publiques. Le poëte stoïcien Cléanthe, celui qui nous a laissé un hymne si magnifique à Dieu, la *Prière du Déiste* de l'antiquité, Cléanthe employait les belles nuits de l'Attique à gagner sa vie : il était porteur d'eau, au service d'un jardinier. Le jour était réservé par lui à la philosophie, ou plutôt c'était philosopher deux fois. On ne pensait pas d'ailleurs que le génie fût une de ces fonctions qu'on pût remplir à tout instant. On savait que l'inspiration a ses heures, qu'elle ne souffle que par intervalles, même dans les existences les mieux douées. Le reste de la vie semblait appartenir de droit aux devoirs ordinaires : l'esprit s'y reposait en variant ses applications ; et c'est ainsi qu'Athènes, mêlant l'action à la méditation, élevait l'action par la contemplation de l'idéal et moralisait la pensée par l'accomplissement du devoir social ou individuel[1].

1. Dans un mémoire fort curieux de M. Egger sur la question de savoir *si les Athéniens ont connu la profession d'avocat*, le savant critique établit que presque toujours le plaideur était obligé de parler lui-même; puis il ajoute : « Cela nous paraît étrange, et pourtant cela est conforme à l'esprit de la constitution démocratique d'Athènes. En organisant la démocratie dans sa patrie, Solon avait voulu que chaque citoyen pût et dût y remplir son devoir à l'armée, dans les assemblées, devant les tribunaux. » Pour les Athéniens, l'idéal du citoyen, c'est l'homme complet.

Ce n'est pas tout : dans cette ville étrange, où les lettres étaient soumises à des conditions toutes différentes de celles qui semblent indispensables aujourd'hui, ce n'était pas assez pour le génie d'être contraint à se *partager*, il lui manquait encore un des éléments essentiels du développement littéraire chez les modernes : un protecteur.

Expliquons-nous pourtant : quand un des orateurs influents se trouvait être un homme actif, ami des arts, Périclès, par exemple, sans autre autorité que celle qu'il tenait de sa parole, Périclès proposait au peuple assemblé de voter les fonds nécessaires à Phidias pour l'achèvement du Parthénon, ou pour construire un gigantesque théâtre, où les poëtes comiques usaient en toute liberté du droit de se moquer du bonhomme Peuple et de Périclès à *la grosse tête*, son favori.

L'influence de Périclès sur le siècle artistique qui porte son nom ne fut pas autre chose, et ne ressemble guère aux protectorats modernes auxquels on l'a comparée[1]. Il n'était le plus puissant dans Athènes que parce qu'il était le plus éloquent; il ne fut pas même archonte. Il y a dans Euripide un mot, étrange partout ailleurs et dans tous les temps, mais rigoureusement vrai pour ses

1. « La *Minerve* de Phidias lui fut donnée à titre d'entreprise. Aussi le voit-on comparaître devant l'assemblée du peuple et exposer ses idées comme devant un conseil d'administration. » (Beulé, *Revue des Deux Mondes*, 1er novembre 1860.)

concitoyens : c'est l'œil fixé sur sa patrie et oubliant le reste du monde qu'il écrivait : *la persuasion, l'unique souveraine des hommes*[1] ! Athènes fut, en effet, la cité de la persuasion, comme Rome fut le plus souvent la cité de la force. L'autorité de Périclès était celle de son caractère et de sa parole, et il s'en servait pour recommander les arts et les artistes[2].

Périclès eut pourtant une fois la fantaisie moderne de protéger directement, et d'avoir à son service, non pas un poëte, mais un philosophe, une sorte de conseiller intime qu'il consultait dans les cas graves. C'était Anaxagore. Le vieux philosophe se laissa persuader par son ami de quitter le petit champ dont il vivait : Périclès se chargeait de lui. Selon l'usage moderne aussi, la protection ne profita guère au protégé. Négligé bientôt par Périclès, attristé par la misère comme Corneille mourant, par l'indifférence de son protecteur comme Racine, peut-être aussi par le regret d'avoir sacrifié sa liberté, Anaxagore résolut de se laisser mourir de faim. Périclès l'apprend, accourt, le conjure avec larmes de renoncer à son dessein.

1. *Hécube*, vers 816.

2. Barthélemy, d'après Thucydide, évalue à dix-sept millions cent mille livres de notre monnaie la somme totale dépensée pour les monuments d'Athènes au temps de Périclès. (*Introduction au voyage d'Anacharsis*, note.) Les princes modernes ont toujours mieux fait les choses ; et leur générosité ne laisse rien à désirer, rien que *Phidias absent*, comme dit Victor Hugo.

Alors Anaxagore, soulevant un peu le manteau dont, selon l'usage antique, il s'était déjà voilé la tête au moment de mourir : « Périclès, lui dit-il, quand on a besoin d'une lampe, il ne faut pas oublier d'y mettre de l'huile[1]. »

Sauf cette exception malheureuse, on ne voit pas qu'aucun Athénien se soit jamais arrogé le droit de protéger la pensée. Pour ce peuple artiste, le génie, c'était surtout l'inspiration impersonnelle, accidentelle, fatale, la présence passagère d'un dieu dans l'homme : lisez l'*Ion* de Platon. Qui se mêlerait de protéger Dieu? C'est assez de l'adorer dans ses manifestations[2]. Aussi les poëtes ne pouvaient-ils s'y faire, comme à Rome et plus tard, les clients de quelques grands personnages; point de faveurs princières, point de sourires augustes, point de pensions sur la cas-

1. PLUTARQUE, *Périclès*, ch. XXVIII.

2. Si Athènes ne protégeait pas les poëtes, leur laissant simplement le droit et le devoir de se protéger eux-mêmes, et se bornant à les admirer, en revanche elle protégeait leurs œuvres et leur gloire. On ne doit pas oublier « la mémorable décision prise par la République sur la proposition de l'orateur Lycurgue : le décret ordonnait de dresser un texte officiel des chefs-d'œuvre des trois grands tragiques, et cet exemplaire unique, déposé au temple de Minerve dans les archives de l'État, devait servir seul aux représentations sur le théâtre de Bacchus, ou du moins c'est sur ce texte que devaient être collationnés tous ceux dont les acteurs se servaient. C'est l'exemplaire qui, plus tard, emprunté sur gage aux Athéniens par un des Ptolémée, ne leur fut jamais rendu. » (EGGER, *Mémoires de littérature ancienne*, p. 413.)

sette; ils s'en passaient, singulières gens! C'est qu'au fond ce qu'ils désiraient le plus, c'était ce qu'un homme seul, si puissant qu'on l'imagine, ne peut donner, ce que Napoléon lui-même n'a pu offrir à Luce de Lancival : c'était la gloire. Même au temps d'Horace et de la Grèce asservie, les Athéniens ne recherchent avidement qu'une chose, la louange : *Præter laudem, nullius avaris.* C'était l'inestimable trésor qui tentait leurs convoitises. On ne voit pas d'ailleurs que leurs écrivains aient vécu dans la misère : ils n'en parlent point, et l'on ne trouve guère de renseignements sur cette question des droits d'auteur si approfondie chez les modernes. Quand, au début de son histoire, Thucydide déclare fièrement qu'il a voulu offrir à la postérité une *éternelle propriété*, il n'entendait point parler de la propriété littéraire. De notre temps où cette propriété aspire parfois à être éternelle comme Dieu même, Thucydide ferait bien de s'expliquer plus clairement. On sait seulement que les poëtes dramatiques avaient leur subvention : le poëte chargé par l'État de monter lui-même ses pièces, poëte, directeur, acteur même assez souvent, prenait sa part de la subvention collective qui lui était allouée pour la mise en scène, ou du prix des places payé par les spectateurs; car, contrairement à l'usage romain, on payait son entrée au théâtre d'Athènes. Le tarif était fixé à trois sous environ (une obole); seule-

ment, depuis Périclès, on paya pour les indigents[1].

A Athènes, tout était lutte et libre concurrence, jusqu'au drame. A des époques déterminées de l'année, les poëtes présentaient leurs pièces au public. Après avoir prêté serment de juger sans partialité, un jury proclamait le vainqueur[2]. Dès les premiers temps on trouve jusque dans les campagnes l'usage établi de ces concours de chant qui, plus tard, dans les idylles d'une civilisation avancée, ne seront plus que des fictions poétiques ou des souvenirs d'un usage aboli. Aux temps anciens, par les bourgades de l'Attique, allaient des poëtes qui se défiaient les uns les autres devant un auditoire de rencontre : celui-ci jugeait. Leurs droits d'auteur, nous les connaissons avec la dernière précision. Les chevriers de la montagne donnaient une chèvre au vainqueur ; les vignerons du mont Icare, moins riches ou moins généreux, ne leur proposaient qu'une coupe de vin doux et une couronne de lierre[3].

Plus tard, à Athènes même, quand l'usage des

1. Antérieurement, quand le goût du spectacle était encore peu répandu, et le théâtre très-petit, on payait une drachme d'entrée (18 sous). (Voir *Voyage d'Anacharsis*, ch. LXX.)

2. « Le jury qui jugeait le concours des poëtes comiques était composé de cinq personnes prises au sort, indistinctement, parmi tous les spectateurs ; tandis que le jury du concours tragique était composé de dix personnes choisies par l'archonte parmi les citoyens qui avaient fait le service militaire. » (*Artaud*, note de la traduction d'Aristophane, p. 450.)

3. PAUW, *Recherches sur les Grecs*, t. Ier, p. 40.

concours dramatiques se fut régularisé et qu'il fut devenu une institution, le jury, qui semble avoir jugé séance tenante et sous l'influence des spectateurs, ne fut, pas plus que la foule, à l'abri de toute erreur. Mais les erreurs que l'on cite de lui sont rares et presque toujours plus explicables que beaucoup de bévues commises dans les temps modernes par nos tribunaux littéraires. En voici une pourtant qui semblerait le convaincre d'avoir une fois cédé à la partialité reprochée mainte fois à l'Académie française, et préféré la naissance et le pouvoir au mérite véritable. Denys, tyran de Syracuse, avait la fureur de composer des vers et le malheur de les faire mauvais : il présentait ses pièces au concours d'Athènes avec l'obstination d'un candidat perpétuel et malheureux ; ses échecs multipliés ne le décourageaient point. Une fois, enfin, il fut couronné : les juges se laissèrent-ils corrompre, ou bien sacrifièrent-ils en cette occasion la justice à un intérêt diplomatique ? On ne le sait. Toujours est-il que cette décision, après avoir été trouvée fort ridicule, fut bientôt approuvée quand on en apprit le résultat inattendu. Denys fêta si bien sa victoire qu'il en mourut, d'indigestion ! « Ah ! dirent alors les Athéniens, si nous avions pu prévoir cela, nous ne l'aurions pas fait languir, et Syracuse serait libre depuis vingt ans[1]. »

1. PAUW, *Recherches sur les Grecs*, t. Ier, p. 169. — DIODORE, XV, ch. LXXIX.

Athènes n'eut pas souvent l'occasion de commettre de pareils régicides. La plupart des concurrents étaient des citoyens d'Athènes, et, pour la tragédie au moins, on ne voit guère qu'elle ait été cultivée en dehors de l'Attique. Ce peuple si léger, dit-on, savait apprécier les œuvres sérieuses : là seulement se sont confondus deux êtres, distincts partout ailleurs, le peuple et le public. « Combien de sots faut-il pour constituer un public ? » disait Chamfort. Combien fallait-il de gens d'esprit pour composer le peuple athénien? Le public là, c'était le peuple : cela ne s'est vu qu'une fois dans le monde. Le théâtre de Bacchus contenait vingt mille places[1]. Tous prenaient intérêt à la poésie, à l'art, ou plutôt chacun était un artiste; leurs habitudes civiles même ont une poésie qu'on ne trouve que là. Sur un territoire de treize lieues de long sur quinze dans sa plus grande largeur vivait un peuple à qui la vie matérielle, toujours difficile, semble du reste avoir été assez indifférente : l'activité intellectuelle s'y mêlait à tout. Cette terre qui fournissait si peu au corps donnait beaucoup à la pensée. Quelques collines, de faibles ruisseaux ; en général, un terrain sec et nu, semé çà et là, comme les côtes de la Provence, de touffes de plantes aromatiques, âcres et parfumées, dont l'abeille seule pouvait se nourrir ; rien de

1. Egger, *Mémoires de littérature ancienne*, p. 436.

grand que la vue de la mer qui élargit la pensée et l'étend vers l'infini, cette mer de Salamine aux patriotiques souvenirs, et puis ce ciel incomparable, que, dans la poésie athénienne, la jeune fille comme le héros n'oublient jamais en mourant de saluer de leurs derniers adieux; cet air si limpide, au dire des voyageurs, et dont la pureté rend les voix plus sonores, dont l'éclatante lumière favorise l'architecte et le sculpteur, en accusant tous les contours. Là, tout était fait pour la vie publique. Jusqu'au temps de Périclès et même plus tard les maisons d'Athènes n'étaient en général que de pauvres masures; on ne s'y tenait guère. Il semble que l'Athénien répugnât à s'enfermer, comme dit Aristophane, dans des trous comme les taupes[1]; on vivait à l'air libre. Seuls, les monuments publics, propriété de tous, étaient splendides. Athènes, c'était le temple, c'était le théâtre, c'était la place publique, — c'est-à-dire, la religion, l'art, la liberté. Quant au reste de la ville, il existait à peine; les citoyens habitaient généralement les bourgades du voisinage, hameaux coupés çà et là d'arbres élevés à force de soins, comme des enfants chétifs, et qu'on n'en aimait que mieux. Pour nous, peuples du Nord, grâce au climat, tout se fait entre quatre murs, depuis les délibérations des parlements jusqu'aux médita-

1. Ils avaient un mot caractéristique pour exprimer les demeures des hommes : μέλαθρον, l'endroit noir.

tions solitaires du philosophe. Pour penser, Descartes s'enfermait dans un *poêle*. En Grèce, c'était en se promenant au cap Sunium, battu des vagues, que Socrate s'entretenait avec ses amis des vérités les plus hautes, ou bien encore en marchant dans le lit même de l'Ilissus, les pieds dans l'eau de ce ruisseau, ou sur ses rives, couché sous un beau platane où la voix du sage était accompagnée d'un *chœur de cigales*[1]. L'enseignement régulier même se faisait en plein air. « Les jardins des philosophes occupaient une demi-lieue carrée et s'étendaient depuis les rives de l'Ilissus jusqu'à celles du Céphise. Les épicuriens étaient établis au centre, les disciples de Platon vers le nord et ceux d'Aristote vers le sud. Jamais on ne vit des voisins moins turbulents, ni moins jaloux ; une allée d'oliviers ou un bosquet de myrtes y séparait les systèmes. » (Pauw.)

On connaît la passion des Athéniens pour les

1. Platon, *Phèdre*. — Les cigales avaient jadis été des poëtes, et voici comment, dans le même dialogue, Platon raconte leur origine : « On dit que les cigales étaient des hommes avant la naissance des Muses. Quand le chant naquit avec les Muses, plusieurs des hommes de ce temps furent si transportés de plaisir que la passion de chanter leur fit oublier le boire et le manger, et qu'ils moururent sans même s'en apercevoir. C'est d'eux que naquit ensuite la race des cigales, qui a reçu des Muses le privilége de n'avoir aucun besoin de nourriture. Du moment qu'elles viennent au monde, elles chantent sans boire ni manger jusqu'au terme de leur existence; puis elles vont trouver les Muses, et leur font connaître ceux par qui chacune des Muses est honorée ici-bas. »

fleurs, pour celles du moins que pouvait produire leur pauvre pays ; les violettes, par exemple, dont l'usage était habituel. Les pays où le sol est le plus riche ne sont pas ceux qui éveillent le mieux dans les âmes l'amour ardent des choses naturelles. L'un des plus laids pays du monde est le pays classique pour la culture des fleurs : c'est la Hollande. Chez ce peuple flegmatique, les tulipes ont allumé des passions insensées et des rivalités violentes. En Grèce, les fleurs avaient même leur utilité : les couronnes n'y étaient pas seulement un ornement, c'était une fraîche coiffure, un *chapeau de fleurs*, comme nous disons parfois par imitation des anciens, mais sans nous être jamais ainsi coiffés. Une couronne était la marque distinctive d'un magistrat : c'est une coiffure officielle qui en vaut bien une autre, et que chez nous la toque ou le tricorne ont remplacée. On se coiffait de fleurs dans les festins ; on s'en coiffait pour aller au temple : l'esclave même, tant qu'il portait cette couronne, était inviolable ; son maître alors n'eût osé le frapper [1]. « Athènes aux belles couronnes, » c'est ainsi que la désigne le Thébain Pindare. Cette différence d'usage va plus loin qu'on ne pense. Chez nous, dans la langue littéraire, il y a une foule d'images qui ne nous disent rien, parce qu'elles ne correspondent à rien dans la

1. Aristophane, au début de *Plutus*.

réalité. Les couronnes, les palmes, la lyre, etc., toutes choses qu'a retenues le jargon moderne, simples images pour nous, réalités poétiques pour les anciens. A Athènes, la vie sérieuse, la vie vulgaire même avait sa grâce.

Aussi le genre de poésie qui fleurit principalement à Athènes est-il celui où le poëte a le plus besoin d'un public qui soit à son niveau : c'est la poésie dramatique, et la floraison en fut spontanée. Et ce ne fut pas cette poésie d'une grandeur abstraite, forte, passionnée, mais surtout philosophique, de Corneille, de Molière, de Racine même. Dans le drame athénien circulent l'air et la lumière : c'est la vie même, une vie libre et poétique. Toutes les couleurs y resplendissent, tous les tons y sont admis. La poésie bouffonne, ordurière même chez Aristophane, a souvent des échappées vers l'idéal, et comme des bouffées d'air pur, comme des rayons d'une limpidité ravissante au milieu des plus étranges fantaisies. Les principales représentations dramatiques avaient lieu au mois de mars : il me semble qu'on s'en aperçoit en lisant les pièces grecques, et que, quel que soit le sujet, on y sent toujours une fraîche haleine de printemps. La poésie élevée de Racine en a bien reproduit quelque chose dans *Esther* et dans *Athalie*. Mais, en lisant Molière, si supérieur à Aristophane comme penseur, on peut se demander si jamais, dans ses excursions de jeunesse,

il a contemplé autre chose que l'âme humaine, et s'il s'est aperçu qu'il existait des arbres, des ruisseaux, des montagnes. Il les connaissait tout au plus par Versailles et par les décors de son théâtre. Chez le poëte grec, au contraire, la plus âcre satire, politique ou sociale, s'interrompt tout à coup pour laisser éclater une idylle vive, colorée, toujours familière et réelle[1] :

APRÈS LA GUERRE.

« Écoutez, peuples ! partez, laboureurs ; prenez vos outils, allez aux champs. Laissez la pique, laissez l'épée et les javelots. Voici la paix, l'antique paix. Allez à l'ouvrage, allez en chantant.

« Jour désiré des gens de bien, jour béni des cultivateurs ! Quelle joie d'aller causer avec sa vigne, de dire bonjour à ces figuiers, qu'on a plantés dans son enfance, qu'on n'a pas vus depuis longtemps !

« Citoyens, saluons la déesse, qui nous délivre enfin et des plumets et des Gorgones ! Puis retournons aux champs, après avoir acheté à la ville quelque bon poisson salé.

« Certes c'est une chose belle à voir, qu'une bêche bien emmanchée, qu'une fourche dont les trois dents brillent au soleil ! Avec cela, quelles belles

1. Chant des laboureurs, dans *la Paix*.

plates-bandes on peut faire! Je voudrais être déjà dans mon champ, mon petit champ, et le remuer enfin avec ma bêche. Camarades, vous rappelez-vous la vie d'autrefois, et tout ce qu'elle nous donnait cette bonne paix, figues nouvelles et figues sèches, et les myrtes, et le vin doux, et la violette auprès du puits, et ces olives qui nous font faute? Remerciez-la, cette bonne déesse!

« Salut, salut, déesse chérie! Te voilà donc enfin de retour... Tu étais toute notre richesse, ô bien-aimée! Seule tu nous aidais, pauvres laboureurs. Avec toi jadis, que de plaisirs et de douceurs, et tout cela sans rien payer!... Tiens, voici les vignes, les petits figuiers, voici les plantes, qui rient déjà en te voyant! »

(Aristophane, *la Paix.*)

Ainsi le même auditoire qui se délectait des plus grossières énormités comme de la plus fine satire voulait encore retrouver la poésie là où elle ne se rencontre guère. Et après avoir goûté la raillerie effrénée d'Aristophane, il savait aussi accepter les plus austères conceptions. Je n'en veux pour preuve que l'*Hippolyte* d'Euripide, ce jeune chasseur pur et vierge comme les prairies qu'il aime à parcourir, et qui veut toujours ignorer l'amour. C'est cette sévère donnée, bien accueillie de la *canaille* d'Athènes, mais impossible et ridicule chez nous, que Racine a bien été forcé

de rendre moins idéale et moins pure pour l'accommoder au goût du grand siècle et aux préjugés des *honnêtes gens*.

Et, pour ne parler ici que de la tragédie et des hardiesses inouïes qui nous étonnent parfois chez elle, ces audaces ont un charme à part, parce qu'elles sont naïves et qu'elles n'ont pas conscience d'elles-mêmes. Pour nous, modernes, les hardiesses de l'art sont le plus souvent l'effet d'un calcul, comme les témérités de Turenne qui, selon Napoléon, devenait plus hardi en vieillissant. Avec Eschyle, Sophocle, Euripide, la poésie dramatique vient d'apparaître : c'est tout un monde qui naît et s'épanouit, *la nouveauté fleurie du monde*, comme dit Lucrèce en parlant des premières matinées de l'univers. Cette jeunesse d'inspiration, unie à la plus extrême variété, fait de la tragédie grecque la création la plus originale et la plus vaste. Tout s'y trouve, et la passion ardente, et l'éclatante couleur, et la plus haute philosophie, et la familiarité naïve. L'extraordinaire ici, ce n'est pas la gravité de cet enseignement historique, politique, moral, religieux, distribué au peuple par le poëte qui là vraiment se sent magistrat; il est assez naturel que, devant un public pour qui le drame est une institution nationale, le poëte comprenne la majesté de son rôle et s'élève au niveau de ses devoirs. Le bouffon Aristophane fait dire à Eschyle dans *les Grenouil-*

les [1] : « Le poëte est à l'âge viril ce que l'instituteur est à l'enfance : nous ne devons rien dire que d'utile [2]. » Mais, chose assurément plus étrange chez ce peuple si préoccupé des intérêts généraux, le drame a eu cette chance unique de porter à cette hauteur l'expression des sentiments les plus simples, l'émotion du foyer domestique. Quoi de plus poétique à la fois et de plus naïf que la légende d'*Alceste?* Quoi de moins semblable aux solennités de la tragédie française, qu'on suppose bien à tort calquée sur la tragédie grecque? Où trouverait-on, par exemple, chez nos plus grands poëtes dramatiques l'équivalent des plaintes naïves du petit Eumélos, se jetant en pleurant sur les lèvres de sa mère Alceste qui vient d'expirer? Les doux sentiments de la famille paraissent souvent dans les pièces d'Euripide, et toujours la plus suave poésie s'y mêle; en veut-on un exemple?

1. C'est sans doute par reconnaissance pour les hauts et sévères enseignements de la poésie d'Eschyle qu'un décret avait ordonné qu'elles seraient jouées après sa mort. Ce décret portait en outre que « l'on fournirait un chœur à celui qui voudrait les faire représenter. » (*Artaud,* note de la trad. d'Aristophane, p. 441.) Toujours la même combinaison de l'intervention modérée de l'État et de l'initiative individuelle.

2. On trouvera qu'Aristophane a dit et représenté des choses plus qu'*inutiles*. Mais il faut remarquer que les femmes et les enfants n'assistaient qu'aux tragédies. Elles étaient exclues des représentations comiques : c'est un honneur pour elles que la tragédie soit si chaste et si sévère, et que la comédie le soit si peu. Comme chez nous, leur présence suffisait pour établir dans le langage une différence absolue.

Voici un fragment d'une de ses pièces perdues, de *Danaé :* ce sont quelques vers seulement, d'une grâce que je sens intraduisible; c'est peut-être pour cela que j'essaye de les traduire :

« Douce est la lumière du soleil; il est doux aussi de contempler la mer mollement remuée, et la terre quand elle fleurit au printemps, et le trésor des eaux profondes; bien d'autres choses encore sont belles et dignes de louange! Mais pour le père et la mère qui ont perdu leur enfant et que les regrets dévorent, rien n'égale l'éclat et la beauté de la lumière que répand dans la maison la venue d'un nouveau-né [1]. »

Je suis forcé de l'avouer : si les critiques qui ont magistralement établi que Victor Hugo avait eu tort de combiner dans ses drames « l'élément dramatique et l'élément lyrique, » deux choses incompatibles selon ces graves autorités; si, dis-je, ils avaient eu le temps de jeter un coup d'œil sur le drame grec, ils y auraient trouvé de bien plus nombreuses incompatibilités; l'épopée, l'i-

1. Lorsque l'enfant paraît, le cercle de famille
Applaudit à grands cris; son doux regard qui brille
Fait briller tous les yeux,
Et les plus tristes fronts, les plus souillés peut-être,
Se déridení soudain à voir l'enfant paraître
Innocent et joyeux.
. . . .
Enfants, vous êtes l'aube. . . . .

VICTOR HUGO.

dylle, l'ode, la satire même, la satire personnelle, fondues ensemble. Le peuple athénien ne savait pas plus séparer les *genres* en littérature que dans la vie sociale les *spécialités*[1].

Athènes, c'est autre chose; c'est l'épanouissement du génie, au grand air de la liberté. *Crescendi magnum immissis certamen habenis.* Ce peuple, c'est le créateur par excellence dans l'ordre des choses intellectuelles; de lui, mieux que de l'envahisseur macédonien, l'on peut dire qu'il a laissé peu de chose à faire. Le drame, l'éloquence politique, l'enseignement philosophique, les arts, il a tout créé : c'est l'école de l'humanité. Et maintenant encore il vit dans ses traditions et dans ses exemples, plus vivant dans la

1. Je ne sais vraiment pourquoi on s'obstine à comparer les Français d'autrefois aux Athéniens. Je n'examine pas si notre histoire, ancienne ou récente, montre chez nous cette passion jalouse de la liberté, qu'Athènes étendait à tout. Mais, même en littérature, il nous a fallu des maîtres, et l'autorité d'Aristote a été chez nous aussi absolue et aussi peu contestée que celle de Louis XIV. Nous aimons à spécialiser, à organiser, à enrégimenter. J'en veux citer un exemple qui me semble curieux. Les Muses, même chez les Romains, présidaient aux arts en général; point d'attribution spéciale pour chacune d'elles. Elles étaient sœurs, et les poëtes ne faisaient entre elles aucune distinction. Dans une ode, Horace invoque *Melpomène,* c'est à elle qu'il doit, dit-il, son génie lyrique. Dans ses églogues, Virgile s'adresse à *Thalie,* dans son épopée, à *Erato.* Nous avons régularisé tout cela. Melpomène préside à la tragédie, Thalie à la comédie, etc. Point de conflits de pouvoir, point d'empiètements à craindre. Les Muses sont devenues des fonctionnaires publics, et nos classiques ont organisé leur Parnasse comme une administration.

pensée des hommes que beaucoup de nations actuelles qui s'agitent ou qui dorment, détruisent ou ne créent point. C'est le père des idées fécondes. Rien n'a depuis été inventé que dans le détail : on change un peu, on hasarde quelques broderies nouvelles; mais le canevas est grec ou plutôt athénien. Car, ce qui naquit en dehors même d'Athènes, la séduisante république l'amenait à elle comme par une irrésistible attraction. C'est elle qui recueille les poëmes d'Homère; c'est là, sur le sol libre, que les philosophes nés loin d'elle viennent penser pour elle et pour le monde. C'est là qu'Aristote vient enseigner la science et la méthode, Épicure la doctrine de la volupté, Zénon celle du devoir. Ailleurs, on a pu trouver le métal précieux : c'est elle toujours qui le marque de son poinçon, le contrôle et le lance dans le monde, frappé d'une ineffaçable empreinte, monnayé pour l'avenir. On a tenté parfois de comparer à l'époque athénienne d'autres glorieuses époques littéraires; mais a-t-on songé aux revendications qu'Athènes pourrait légitimement exercer sur ces littératures rivales? Sait-on, au juste, ce que Rome et la France lui doivent d'inspiration immédiate ou de traditions indirectes? Et, parmi les œuvres modernes qui s'inspirèrent de la Grèce, celles de Racine, par exemple, ou d'André Chénier, ne sent-on pas toujours je ne sais quoi d'artificiel, quelque chose qui nous avertit que pour ces belles pro-

ductions l'air n'est plus le même, et que les soins ont dû suppléer à la floraison spontanée? Les fleurs rares qui croissent dans des serres, cultivées avec précaution sous des vitrages, avec une chaleur réglée par des thermomètres, ont aussi leur beauté : mais combien sont-elles plus ravissantes et plus fraîches, croissant à l'air libre et tirant du sol qui les fit naître les sucs que la nature elle-même leur a appropriés!

L'antiquité elle-même, l'antiquité contemporaine de cette végétation inimitable, a eu le secret de ce qui en faisait la force et la splendeur. Demandez-le à Hérodote : « Sous la tyrannie, dit-il, les Athéniens se comportaient avec négligence et mollesse, comme des hommes qui travaillent pour un maître; une fois devenu libre, chacun sentit qu'il travaillait pour lui-même et fit des efforts que le succès récompensa [1]. » Et plus tard Athènes perdit sa vie politique et son indépendance, et avec elle toute poésie comme toute éloquence. Mais sous les tyrannies macédoniennes comme sous les Romains, grâce à la tradition, grâce au respect qu'inspirait encore son passé, elle resta toujours la plus libre cité du monde et la capitale de l'intelligence, toujours fidèle à ses sympathies généreuses. Quand Brutus livra aux triumvirs la dernière bataille de la dignité humaine, Sparte,

1. *Terpsychore*, ch. LXXVIII.

l'odieuse moinerie militaire, resta fidèle à ses antécédents en se déclarant pour l'oppression triomphante : Athènes s'attacha au parti du désespoir. Cette Athènes, qu'on nous dépeint si oublieuse, n'oublia pas du moins à quelle cause elle avait dû jadis ses grandeurs. Son dernier acte dans l'histoire fut un hommage à la liberté.

Je ne me dissimule rien de ce qu'on est en droit de reprocher d'ailleurs aux Athéniens, ni les vices qui leur étaient communs avec les autres peuples de l'antiquité, ni leurs défauts particuliers. Je me contenterai de faire remarquer qu'on leur impute encore bien des torts que dément toute leur histoire[1]. On les dit violents et passionnés; et chez

1. On commence à rendre justice et au gouvernement et au caractère des Athéniens : longtemps on s'en était tenu au témoignage de leurs ennemis. En Angleterre, l'ouvrage de M. Grote, et chez nous les travaux de MM. Filon, Duruy, Louis Ménard, ont popularisé des idées plus saines sur ce sujet. Dans son excellent ouvrage intitulé *Histoire des théories morales de l'antiquité,* M. Denis a résumé parfaitement tout ce qu'il y eut d'étrange dans la civilisation athénienne comparée aux autres organisations sociales de l'antiquité. « C'est là, dit-il, que, dès sa première apparition, la liberté honore le travail, arrache aux créanciers le droit de s'emparer des débiteurs, met la vie des esclaves à l'abri de la brutalité du maître et leur personne à l'abri de la brutalité de tous, punit le père qui n'a point donné l'instruction et un état à son enfant, nourrit les indigents infirmes et fait élever aux frais du public les enfants de ceux qui sont morts pour la patrie. » — « A Athènes, dit M. Albert, l'État nourrissait les faibles et les infirmes le huitième jour de chaque mois. Dans une fête placée sous le patronage de Thésée et appelée les Théséennes, la ville distribuait aux pauvres des

eux les révolutions s'accomplissent sans effusion de sang. — On les dit d'une vanité irritable; et leurs plus influents orateurs, Démosthène, entre autres, loin de les flatter, ne cessent de leur reprocher durement leurs défauts. — On les dit mobiles et capricieux; et on les voit maintenir leur faveur aux citoyens qui les ont bien servis, Périclès par exemple, ou Démosthène, même après les malheurs publics dont il semblait la cause et qui partout ailleurs l'auraient perdu. — On les dit jaloux de toute supériorité; et nulle part, même dans la plus éclairée des monarchies modernes, le mérite des grands hommes n'a été l'objet d'une faveur plus générale et plus persistante.

Je sais les objections que l'on fera ici : la mort de Socrate, l'ostracisme. Oui, Socrate a été mis à mort par Athènes en un jour d'égarement; mais il y avait vécu tranquille jusqu'à soixante-dix ans; où donc Socrate, le hardi penseur, eût-il été si longtemps possible, je ne dis pas dans l'antiquité, mais dans la plupart des États modernes? Ajoutons que s'il s'est défendu comme on le rapporte, c'est qu'il voulait être condamné. Oui, Athènes a une fois commis le crime de tuer un penseur, mais a-t-elle jamais proscrit la pensée elle-même? Pour nous, chez qui et les idées et

aliments. Il y avait à Athènes un médecin des pauvres. » (Disc. d'ouverture du cours de littérature anc. à Poitiers, 1863, p. 28.)

les hommes ont été si longtemps étouffés avec un égal acharnement, rappelons-nous qu'une notable part de notre gloire littéraire, depuis Pascal jusqu'à madame de Staël, se compose de livres proscrits, brûlés, mis au pilon; demandons-nous surtout ce qui nous resterait de notre plus incontestable gloire, nos prosateurs[1], si l'autorité avait pu être à leur égard aussi coupable qu'elle voulait l'être; et soyons modestes.

Soyons-le également quand nous prononçons le mot d'ostracisme. Condamnons, je le veux bien, cette mesure de précaution qui éloignait temporairement un citoyen dangereux d'un territoire de quelques lieues, et qui fut appliquée dix fois seulement en un siècle. Mais n'oublions pas ce que M. Grote nous rappelle, c'est qu'aucun pays moderne n'a hésité non pas seulement à éloigner un citoyen compromis par son ambition personnelle, comme faisait Athènes, mais à bannir soit des classes entières, comme lors de la révocation de l'édit de Nantes, soit des familles, des personnes qui n'avaient d'autre tort que leur naissance; comptons seulement depuis un demi-siècle sur combien de personnes nous avons appliqué ce dernier genre d'ostracisme, et ne parlons pas trop de l'ostracisme athénien.

1. *Les Provinciales, Télémaque, les Lettres persanes, le Siècle de Louis XIV, Charles XII, l'Émile, le Contrat social,* etc., tous livres défendus, sans parler de nos *Mémoires*.

« Athènes, a dit M. Ernest Havet, a conçu et essayé la démocratie avant le temps; elle a aimé, du moins pour ses citoyens, l'égalité, le droit, la seule souveraineté de la loi et de l'opinion; elle a fait voir dans l'antiquité l'effort le plus indépendant et le plus hardi que la liberté humaine ait fait vers l'idéal politique; la république de l'avenir a donné là ses prémices, bien imparfaites et cependant bien grandes[1]. »

Tout en applaudissant à ce jugement élevé, je reconnais sans peine que la liberté politique, telle que l'espèrent et l'attendent tous les nobles cœurs, aura beaucoup à retrancher et à ajouter aux traditions athéniennes. Mais pour la république des lettres, puisque enfin elle est immortelle et que Napoléon lui-même en réclamait le maintien, contentons-nous de souhaiter à cette fille d'Athènes de se modeler un peu sur sa mère et de comprendre toujours aussi bien qu'elle les droits et les devoirs de la pensée.

1. Introduction au discours d'Isocrate *sur lui-même*.

(*Revue nationale*, 25 juin 1861.)

AUGUSTE

ET LES GENS DE LETTRES A ROME.

Parmi les artistes qui vont à Rome, on paraît croire qu'indépendamment des émouvants souvenirs que rappelle la ville aux sept collines et des chefs-d'œuvre qui y sont réunis, le ciel même de Rome est doué d'une vertu particulière, et suffirait seul pour communiquer l'inspiration ; c'est une opinion assez générale, surtout parmi ceux qui en sont revenus. Le ciel de Rome a peut-être acquis cette action bienfaisante ; mais ce qui est certain, c'est qu'il ne l'a pas toujours possédée. S'il est pour quelque chose dans le caractère qu'a pris le génie de Rome aux temps anciens, cette influence ne justifie guère sa poétique réputation : rien de plus positif, de plus rudement pratique que le génie romain. A côté de vertus plus ou moins con-

statées, vertus âpres et sèches dans leur énergie, deux faits dominent l'histoire de Rome : au dedans, l'implacable guerre du riche au pauvre, l'usure à outrance, le règne de la chicane, la dépossession sournoise du citoyen ; au dehors, la dépossession violente de l'étranger, la guerre de conquête. Ce dernier caractère est encore ce que Rome a de plus idéal ; c'est là l'unique rôle que lui assigne le plus grand, le plus humain de ses poëtes, Virgile. Quant à ce qui constitue vraiment la civilisation, il lui conseille de laisser cela à d'autres. Si le compliment est bizarre, il est au moins mérité. Rome ancienne n'a pas produit un seul artiste, et presque tous ses écrivains célèbres sont nés hors de son sein.

Un seul de ses grands poëtes est né à Rome, et précisément il est de tous celui qui, par l'inspiration, est le moins Romain : c'est Lucrèce. Toutes ses idées sont empruntées à l'une des écoles de la Grèce : Épicure est son dieu. Il méprise tout ce que Rome admire, la religion, une si forte partie de la nationalité romaine, et la guerre, et l'activité politique, et les honneurs. Le nom même de Rome n'est pas prononcé dans tout son poëme ; le nom de *Romain* s'y trouve une seule fois, au début, quand il souhaite à ses concitoyens et à lui-même la chose la plus antipathique à Rome, la paix.

Il ne faut pas sans doute attacher trop d'importance à ces hasards qui font naître un homme de

génie ici plutôt que là, et la géographie n'a pas grand'chose à voir dans l'histoire de la littérature. Cependant, dans une ville qui, de tout temps, resta l'unique foyer de la vie politique, *la cité*, et qui se chargea d'être l'âme pensant et voulant pour les provinces conquises, il est assez étrange que cette âme n'ait pu tirer d'elle-même un seul accent poétique. Ce fait prend quelque valeur, quand on le compare à ce qui s'est passé chez nous. Comptez combien de poètes sont nés à Paris : Villon, Molière, Boileau, Voltaire, Béranger, Musset, ou, dans un rayon d'une trentaine de lieues, Régnier, Corneille, Rotrou, La Fontaine, Racine. Combien y en a-t-il qui manquent à cette liste ? Trois peut-être : André Chénier, Lamartine et Hugo. Or, tracez autour de Rome un cercle d'une dimension égale ; outre Lucrèce, vous y trouverez le créateur de la satire romaine, Lucilius, puis des hommes comme Cicéron, Salluste et César, qu'on ne saurait considérer uniquement comme des gens de lettres [1]. Et pourtant jamais la centralisation politique ne fut en France aussi absolue qu'à Rome, même sous la république : quand les Italiens eurent arraché à Rome le droit de suffrage, ce fut à Rome seulement que ce droit put s'exercer, ce qui le rendait le plus souvent illu-

1. Cicéron même constate cette indifférence du Romain pour la littérature : « Nostri minus student litteris quam Latini. » — *Nostri*, c'est-à-dire les gens de Rome. (*De Oratore*, III, ch. xi.)

soire. L'Italie non latine renferme déjà un peu plus de noms célèbres dans les lettres; mais c'est surtout dans les provinces que se recrute la poésie et ce qu'on peut appeler proprement la littérature. Catulle, Virgile, Tite-Live, les deux Pline, sont de la Gaule cisalpine; les deux Sénèque, Lucain, Martial, Quintilien, sont Espagnols. Poursuivez cet inventaire, et vous verrez ce qui reste au sol latin des hommes qui ont fait la gloire de la littérature latine. Décidément l'air de Rome n'était pas favorable aux nativités poétiques.

Ce fait si remarquable ne nous frapperait pas autant, s'il ne s'était produit qu'après l'extension démesurée de la république et de l'empire, au temps où Rome embrassait le monde connu. Quelles que pussent être alors sur chacun de ces écrivains les influences locales, origine, traditions, souvenirs d'enfance, influences si puissantes pourtant sur des âmes de poëte, on conçoit qu'elles aient pu, au temps des césars, être combattues par l'éducation toute latine des écoles semées dans les provinces et par le prestige plus étendu de la grandeur romaine. Mais ce fait apparaît au début même de la littérature latine; ses premiers écrivains sont presque tous des étrangers, moins que des étrangers même : quelques-uns sont des esclaves.

Des trois grands poëtes comiques, la gloire la moins contestable de cette première époque, deux

sont esclaves, Térence et Cécilius; le troisième, Plaute, fut réduit à peu près au même sort par la misère : pendant trois ans, il fut contraint pour vivre de tourner la meule d'un moulin à farine. Chez un peuple déjà peu disposé à apprécier les œuvres de l'esprit, on comprend combien la misérable condition des plus anciens poëtes dut fortifier le préjugé hostile aux lettres, et diminuer tout à la fois et leur considération personnelle et l'estime qu'on pouvait faire de leur art. A Athènes, les poëtes dramatiques, citoyens parmi leurs égaux et revêtus souvent de fonctions publiques, venaient, dans des cérémonies patriotiques et religieuses, concourir aux splendeurs de la patrie devant un peuple dont le théâtre était une des institutions. Ce peuple, fort irrévérencieux à l'égard de bien des choses, conserva toujours le respect de l'art, le culte du beau. Aussi le génie du poëte se ressentait de sa dignité personnelle : le plus effréné railleur, fût-ce même Aristophane, retrouvait par intervalles l'accent grave et fier de l'homme libre, et l'idéal apparaissait au milieu de ses bouffonneries les plus effrontées. A Rome, où la comédie seule pouvait toucher la fibre populaire, rien ne relevait aux yeux du peuple les poëtes qui se consacraient à ses plaisirs : doublement en dehors de la cité, ils étaient d'abord suspects comme étrangers. Chez les Romains, le même mot servait primitivement à exprimer deux idées, chez nous dif-

férentes, au moins pour les hommes éclairés, l'ennemi et l'étranger, *hostis*. En outre, par leur qualité d'esclaves ou d'affranchis, ils étaient au-dessous du dernier plébéien, et l'on sait ce que le plébéien était à Rome, et de quelle liberté il y jouissait. Pour obtenir quelque sécurité pour sa personne et pour le peu qu'il pouvait posséder, il n'avait qu'une ressource, s'attacher à un grand, devenir son client, vivre dans une sorte de domesticité : ainsi firent les poëtes, même ceux qui étaient nés libres comme Ennius. Ce sont ces traditions de patronage que notre littérature a pieusement recueillies; quand on se vantait d'appartenir à M. le cardinal ou à M. le surintendant, c'était encore de l'imitation littéraire, souvenir des grands modèles, respect de la tradition. Nous nous sommes en bien des choses beaucoup trop souvenus des Romains. Boileau lui-même, qui avait en lui toute l'étoffe d'un caractère indépendant, ne se fût peut-être pas permis certaines flatteries un peu fortes sans l'exemple et l'autorité d'Horace; mais le pauvre Horace, enchaîné à ses patrons par la nécessité et par la reconnaissance, avait enseigné l'art de *flatter délicatement*, et, sans y être aussi obligé qu'Horace, Boileau flattait à son tour par respect pour les saines doctrines et déférence pour les anciens. Heureusement Louis XIV valait mieux qu'Auguste, et, grâce à lui, les flatteries que traduisait Boileau d'après Horace, exorbitantes

dans le texte, devenaient plus supportables dans la traduction.

L'origine étrangère ou servile des vieux poëtes romains, funeste à leur dignité, n'a pas dû être sans influence sur leur talent. S'il est vrai, comme l'a dit Homère il y a trois mille ans, et comme l'histoire l'a prouvé depuis, que le jour qui enlève à l'homme sa liberté lui ôte en même temps la moitié de sa vertu, peut-on croire que cette influence fatale ne s'étende point sur l'intelligence? Combien de sentiments féconds deviennent nécessairement étrangers à l'esclave! combien de grandes choses auxquelles il ne peut s'intéresser! La patrie d'abord, il n'en a plus : celle qui l'adopta n'est que sa marâtre; son patriotisme doit être de la maudire, car elle l'a arraché à sa mère, au sol natal, à la liberté; elle lui a enlevé tout ce qui donne du prix à la vie. — La famille? L'esclave n'en a point à Rome. Même affranchi, il doit après sa mort laisser à son maître une partie de ce qu'il a pu gagner; il ne peut léguer entièrement aux siens le fruit de son travail; la tache originelle lui survit. — La gloire? Soyez Térence, écrivez des chefs-d'œuvre, et vos riches patrons laisseront croire que vous n'avez été que leur prête-nom; votre gloire ne vous restera pas entière après votre mort; cette propriété-là aussi, il faudra la partager avec Scipion et Lélius. Montaigne ne voudra pas admettre qu'un *serf africain* ait pu s'élever à

de telles œuvres, car « cela sent son gentilhomme[1] ! » Quant à Plaute, croyez-vous qu'en tournant sa meule il s'intéresse beaucoup aux grandeurs de Rome, à la dignité, à la moralité de ses contemporains? Aussi, chez Plaute et Térence, si vous trouvez çà et là quelque allusion patriotique, n'y attachez pas trop d'importance : l'accent y manque; c'est tout au plus le couplet national de nos vaudevilles, un moyen de succès, et qui n'engage à rien.

Cette absence d'enthousiasme n'offre pas grand inconvénient dans la comédie, et c'est dans la comédie et dans la satire que les poëtes de la première époque se sont surtout distingués, — c'est-à-dire dans les deux genres qui demandent le moins de poésie. Le sentiment vigoureux de la réalité fait le principal mérite de la comédie; ce sentiment, étranger à l'idéal, et qui dans une certaine mesure en est même la négation, était inné chez le Romain, peuple pratique par excellence. Sans doute la fantaisie, la passion, la grâce y trouvent leur place; mais le principal mérite de la comédie

1. La protection de Scipion n'eut pas d'autre résultat pour le poëte que de laisser planer des doutes sur la propriété de sa gloire : on le laissa finalement mourir de faim.

> Dum Africani voci divinæ inhiat avidis auribus,
> Dum ad Furium se cœnitare et Lælium pulchrum putat,
> Dum se amari ab hisce credit. . . . .
> .....Ipsus sublatis rebus ad summam inopiam redactus est.
>
> (*Fragment de Porcius Licinius.*)

est la vérité de l'observation, la ressemblance du portrait. On peut y être Molière ou Van Dyck, mais cela n'est pas nécessaire, et il y a de belles places au-dessous. Des étrangers sans nationalité ont donc pu écrire la comédie romaine : il semblerait même que des ridicules inaperçus pour le Romain ont dû frapper davantage des étrangers; mais l'épopée, l'épopée nationale surtout, ne semble-t-il pas qu'elle doive sortir de l'âme même du peuple qu'elle célèbre, et se la figure-t-on écrite par un étranger ? Ce fut précisément ce qui arriva. Ennius, né dans la Grande-Grèce, avait trente-cinq ans, quand en Sardaigne il fit la connaissance de Caton l'Ancien, qui l'amena à Rome. Protégé par Scipion, qui, après la mort du poëte, lui donna place dans la sépulture de ses ancêtres, Ennius fit un poëme sur la seconde guerre punique, c'est-à-dire sur Scipion lui-même. « Le meilleur morceau qui nous en reste, dit M. Michelet, est le portrait du bon et sage client; c'est sans doute celui d'Ennius lui-même [1]. » C'est ainsi qu'aux lieux où règne encore l'esclavage, on fait de temps en temps le portrait du bon nègre, résigné, platement soumis : c'est un éloge que les maîtres encouragent très-volontiers; au moins le bon nègre ne le fait-il pas lui-même. Dans le portrait d'En-

1. C'est l'opinion d'Aulu-Gelle, qui nous a conservé ce fragment, livre XII, ch. IV, ou plutôt celle d'Élius Stilon, que cite Aulu-Gelle, et qui était à peu près contemporain d'Ennius.

nius peint par Ennius, le bon client, « que son patron reçoit souvent avec plaisir à sa table, » est le confident obligé de ce dernier, un vrai confident de tragédie française, « doux, fidèle, parlant peu et quand il faut; » du reste, il est instruit, lettré, comme ne l'étaient guère les clients de race romaine. On se figure que, quand le bon client écrit l'histoire de la seconde guerre punique, son patron y trouvera son compte. Qu'il y eût dans ce poëme, en grande partie perdu, un accent de reconnaissance sincère pour Scipion, cela est possible; mais pour écrire un poëme patriotique sur une époque où Rome tout entière, il faut le dire, fut admirable d'élan, de ténacité, même de générosité et de justice, où pour la première et dernière fois patriciens et plébéiens se serrèrent les uns contre les autres et parurent s'aimer, pour chanter cette gloire collective, peut-être fallait-il autre chose que des sentiments d'affection personnelle. Je ne puis croire qu'à égalité de talent un Romain n'eût trouvé dans ses souvenirs, dans ses traditions de race, dans ses passions et ses préjugés même, une tout autre inspiration. Les nombreux fragments qui nous restent du poëme d'Ennius peuvent nous donner une idée assez haute de son génie poétique : on y trouve de beaux vers, d'autres qu'on tâche de trouver beaux; mais les beaux vers ne suffisent pas pour constituer une épopée nationale : il y en a dans *la Henriade*, il y en a même dans Chape-

lain. Ennius, qui savait trois langues, se vantait d'avoir ainsi trois âmes : c'était le symbole de sa nationalité indécise et partagée. Les poëtes grecs n'avaient qu'une âme, et elle était à leur patrie.

En outre, le pythagoricien Ennius, qui se flattait d'avoir été Homère dans une existence antérieure et s'imaginait le rendre aux Latins, n'avait pu garder la naïveté du poëte grec. Quoiqu'il fût un des premiers en date des poëtes de Rome, ce n'était déjà plus un poëte primitif: c'était un littérateur, un homme instruit, traduisant, imitant. Ce fut là en effet un autre malheur de la poésie romaine, dû à son origine : elle débuta par des traductions, et se vit condamnée à ce qu'on a appelé l'imitation *originale*. Il était assez naturel en effet que des écrivains venus de l'étranger apportassent avec eux les chefs-d'œuvre qu'ils connaissaient déjà. Et ce qu'il y eut de plus grave, c'est qu'au moment où la poésie latine s'habituait à se passer d'invention en s'essayant aux imitations de la Grèce, la Grèce asservie en était à sa période de décadence poétique, substituant le travail ingénieux de la forme à l'inspiration qui lui manquait, ou traitant de ces sujets insignifiants qui ne sauraient effaroucher le pouvoir, mais qui n'en sont pas moins une dépravation des mœurs ou une corruption du goût. Dès le commencement de la littérature latine, nous voyons apparaître des imi-

tations de ces tristes ouvrages. L'Homère des Latins traduit d'un Alexandrin un de ces poëmes qui dénoncent presque toujours une époque stérile pour la poésie, un poëme sur *la gastronomie.* Voilà une des fleurs de la poésie latine à son printemps! Quand la pensée de la Grèce se reportait aux temps héroïques de la poésie nationale, elle y retrouvait un Orphée, plus prêtre encore que poëte, beau comme un fils des dieux, doué d'une influence mystérieuse et qui lui survécut, car c'était une chose avérée que les rossignols habitants du bois qui entourait sa sépulture chantaient infiniment mieux que les rossignols des autres cantons. — A son début poétique, ce n'est pas un Orphée que rencontre Rome, c'est un Berchoux!

Au reste, Ennius était si loin de reproduire cet idéal sacré des Linus et des Orphée, qu'il traduisit également un ouvrage d'Évhémère, œuvre de négation audacieuse qui ruinait la religion païenne et détrônait les dieux. Il anticipait ainsi sur Lucrèce. C'était tarir d'avance, autant qu'il était en lui, une des sources possibles de poésie. On ne peut nier que la religion romaine, surtout la religion vraiment indigène et primitive, si elle n'avait ni l'élévation ni la grâce de la religion grecque, n'eût au moins un caractère rude et fort qui aurait pu inspirer les poëtes; ceci resta stérile. Rome ne nous a pas laissé une seule œuvre d'inspiration

vraiment religieuse : dès le début, le scepticisme apparaît; on trouve même dans les fragments des tragiques et des comiques des plaisanteries sur les aruspices, plaisanteries assez étonnantes, quand on songe que, la religion étant à Rome fort intimement liée au pouvoir civil, c'était précisément les augures qu'il s'agissait de faire respecter autant pour le moins que Jupiter lui-même. Ce dieu joue d'ailleurs un rôle un peu risqué dans l'*Amphitryon* de Plaute. Et qu'on ne dise pas qu'on trouve dans Aristophane l'équivalent de ces impiétés : Aristophane arrivait à la fin de la poésie grecque, Plaute au début de celle de Rome. Athènes avait la philosophie de Socrate et de Platon à substituer au paganisme défaillant; Rome chassait alors les philosophes. Tolérante pour l'incrédulité brutale, elle ne s'effrayait que de la raison. Après Lucrèce, tout fut perdu. Alors, selon l'usage, quand la religion ne fut plus dans les âmes, la religiosité s'étala dans les œuvres poétiques. Ce ne fut plus que de la mythologie telle que la traitèrent nos poëtes français, ornement littéraire, machine épique, décors de théâtre qui ne faisaient illusion à personne. Quand Virgile, le plus religieux des poëtes romains, décrivait l'enfer païen, il oubliait qu'il avait fait ailleurs un devoir au sage de mettre sous ses pieds les vaines terreurs de l'autre monde.

Ce que l'on conçoit plus difficilement que cette

absence de toute inspiration religieuse, c'est que cette Rome, qui avait au moins un patriotisme ardent et farouche, n'ait laissé aucun hymne national, nulle poésie tout à la fois élevée et populaire. Nous avons plusieurs des *marseillaises* de la Grèce; *les Perses* d'Eschyle, qu'est-ce autre chose qu'une *marseillaise* dramatique? Nul de ces Romains qui se dévouaient pour repousser Annibal n'a-t-il pu retrouver dans son cœur quelque chose de cet enthousiasme d'Eschyle chantant à sa patrie les victoires auxquelles il s'était associé, et recueillant dans son triomphe au théâtre une double part de gloire, comme citoyen et comme poëte? A défaut d'une telle œuvre, Rome militaire a-t-elle laissé quelque hymne comme ceux de Tyrtée et de Callinus? moins que cela encore, quelque chant de soldat, grossier, vulgaire de style, mais héroïque d'accent? Non, le légionnaire romain, ferme et discipliné, frappait et tombait en silence. La seule occasion où il s'avise de chanter, c'est dans les triomphes, en escortant au Capitole le consul vainqueur, et ces chansons, dont nous avons quelques débris, ce n'est point le cri de l'enthousiasme, ce sont les railleries du soldat contre son général, railleries qu'on tolère en ce jour de fête, liberté d'un jour, liberté d'esclave qui, pendant les trois jours des saturnales, s'émancipe par permission. Autant eût valu rester muet.

Ce petit détail me semble toute une révélation. La seule chose qui soit nationale à Rome, c'est la satire, Quintilien en convient; c'est la raillerie amère et insultante, dédommagement de celui qui ne se sent pas libre. L'ode, le drame, l'épopée, l'idéal, la poésie en un mot, ne seront jamais populaires à Rome; la satire ou la comédie, qui n'est que la satire dialoguée, voilà son vrai génie, son inspiration propre. Et l'autorité le savait si bien, que dès le début elle prend ses précautions contre ces licences de la parole. On a un document vraiment curieux à ce sujet : la loi des douze tables porte peine de mort contre tout auteur de vers diffamants [1]. Cette disposition semble avoir été prise contre les auteurs de chants fescennins, sorte de chanson satirique et grossière qui existait à Rome bien avant qu'elle eût des poëtes. Pasquin est contemporain de la ville éternelle, et, quoique réprimée toujours, c'est la seule institution romaine contre laquelle le temps n'ait pas prévalu. La satire et la répression légale de la satire sont antérieures de deux cents ans au premier poëte digne de ce nom, à Livius Andronicus. Et cette loi atroce ne resta point lettre morte : un comique, le Campanien Nævius, s'étant avisé de

1. « Nostræ contra XII tabulæ cum perpaucas res capite sanxissent, in his hanc quoque sanciendam putaverunt : « Si quis « occentavisset, sive carmen condidisset, quod infamiam faceret « flagitiumve alteri. » (Cicéron, *De Republica*, livre IV.)

faire une allusion à une fredaine de jeunesse de Scipion l'Africain, cette puissante famille requit l'application de la loi. Grâce à l'intervention des tribuns, Nævius en fut quitte pour l'exil, et mourut en Afrique[1]. Dès lors on se le tint pour dit.

Un seul Romain osa sous la république braver cette loi cruelle; il est vrai qu'il risquait peu, étant noble, riche et soutenu par des amis puissants, car dans cette belle république, vantée jadis avec tant de raison par les classiques en démocratie, les lois atroces étaient corrigées par un remède pire que le mal, par l'arbitraire, qui permettait aux uns ce qu'il punissait si sévèrement chez les autres. Lucilius paraît avoir usé et abusé de cette liberté d'exception. Du reste, il ne faut pas regretter pour la littérature romaine que cette espèce de franchise ait été si restreinte; les personnalités outrageuses n'ont guère cours qu'aux temps où la discussion des intérêts généraux est interdite : misérable dédommagement, d'autant plus triste qu'il ne s'exerce alors que d'un côté, sans crainte de représailles. Martial, le modèle du genre, florissait sous Domitien, qu'il encensait entre deux méchancetés. Cette liberté-là n'a rien

1. Voici le passage qui motiva cet exil; il nous paraît qu'en effet la mort eût été un châtiment bien dur pour une simple allusion tempérée par des éloges : « Un homme dont le bras a accompli tant d'actions glorieuses, dont les œuvres sont encore vivantes parmi nous, eh bien! son père l'emmena un jour de chez sa bonne amie avec un manteau pour tout vêtement. »

que de très-compatible avec la servitude : c'est la liberté des limiers au moment où on les découple et où on les lâche sur le gibier. Mais tout en regrettant qu'on n'ait pas laissé aux poëtes latins la faculté de nous peindre les mœurs romaines avec une entière franchise, on peut trouver que ces défiances ombrageuses du pouvoir à l'égard de la poésie, funestes par exemple pour la tragédie nationale, qui vit partout de l'intérêt attaché aux grands événements de l'histoire, pouvaient à l'égard de la comédie ne plus présenter d'aussi graves inconvénients. Forcés de s'abstenir d'une peinture trop précise des choses contemporaines, les poëtes comiques de Rome, comme ceux d'Athènes asservie, se réfugiaient dans l'étude générale de la nature humaine. Ils étaient moins de leur temps que ne l'avait été Aristophane, et c'est pour cela qu'ils sont un peu plus du nôtre ; leurs comédies ont pu avec quelques changements passer sur notre théâtre, et l'homme de tous les siècles peut s'y reconnaître. Peut-être le genre littéraire qui, par les nécessités et les périls de la représentation, semble le plus dépendre des gouvernements, est-il celui qui souffre le moins de cette dépendance. A Rome et en France sous Louis XIV, la tragédie a dû s'interdire presque toujours les sujets nationaux, et nul doute qu'elle n'y ait perdu un puissant intérêt et des leçons instructives pour les spectateurs ; la comédie, au

contraire, grâce à la surveillance inquiète du pouvoir, est sauvée de la tentation des personnalités, et s'élève à la hauteur d'une étude philosophique. Ajoutons aussi qu'aux époques les moins libres, quand le théâtre attire l'attention passionnée du public, il est bien difficile de ne pas lui laisser une sorte de liberté relative. Un auditoire, surtout quand il est très-nombreux, comme dans les théâtres anciens, a toujours une volonté à lui, pour laquelle il faut avoir plus ou moins d'égards. Les césars eux-mêmes, fort insolents partout ailleurs, se montraient bons princes au théâtre et souvent assez complaisants pour les fantaisies des spectateurs : si avilis que fussent alors les Romains, au cirque leur masse les faisait un peu respecter. Là où l'on malmène le peuple, on ménage parfois le public. Aussi est-ce une chose étonnante que la liberté relative laissée au théâtre même sous les régimes les plus ombrageux. Ces franchises peuvent tenir à d'autres causes que celles que nous signalons ici. Il y a pourtant un double fait qui nous paraît incontestable : c'est que, sous Louis XIV par exemple, on avait pour le public une déférence à laquelle depuis on ne s'est plus cru obligé, et qu'en outre sous ce régime on a laissé représenter des comédies qui, sous des régimes beaucoup plus libéraux, ou auraient été absolument interdites, ou n'auraient point passé sans suppressions.

Grâce à ce caractère général, humain plutôt que national, qu'affecta la comédie latine, elle a pu s'élever très-haut sans trop souffrir des gênes imposées d'ailleurs à la pensée. En outre, bien que sortie d'Athènes, elle trouvait à Rome même des germes à féconder, une vocation qu'elle décidait. Sans cela, elle n'eût pas réussi, car, s'il est vrai qu'un discours est fait à deux, par l'orateur et par l'auditoire qui l'écoute, cette collaboration du public est encore bien plus nécessaire aux œuvres dramatiques. Un poëte lyrique peut chanter ses propres émotions sans trop se demander si elles trouveront de l'écho. Milton peut écrire un chef-d'œuvre que son temps méconnaîtra, et qu'il lègue à la postérité; l'isolement lui est possible. Un poëte dramatique, s'il est méconnu, cessera d'écrire pour le théâtre. Racine lui-même y renonça pour avoir été une fois contesté. Il s'ensuit qu'une comédie qui réussit peut donner la mesure du public qui sait la goûter. A cet égard, la comédie latine est une recommandation sérieuse pour les contemporains des Scipions, et l'impossibilité où elle fut de se soutenir plus tard devint la condamnation sans appel du public romain sous les césars. Il ne faut avoir une bien vive admiration pour les Romains d'aucune époque et à aucun point de vue; mais il est certain que, pour reprendre quelque bonne opinion du peuple romain sous la république, il suffit de le comparer à ce

qu'il devint sous l'empire. On conçoit qu'alors il y avait pour ce peuple grossier une école qui plus tard lui fut fermée : c'était le Forum. La tribune où retentissaient les accents généreux des Gracques et la mordante parole du vieux Caton était pour la foule un enseignement littéraire comme un enseignement politique.

On convient, je crois, assez généralement que le public sous les césars était un fort triste public, très-propre à corrompre ceux qui voulaient lui plaire ; mais on paraît croire que, sous Auguste, il y eut un moment exceptionnel où deux ou trois poëtes éminents trouvaient toujours un auditoire zélé pour les applaudir et capable de les apprécier. Peut-être y aurait-il quelque chose à réformer à ce jugement. Le fait est qu'Horace, tout sévère qu'il est pour l'époque antérieure, et sévère jusqu'à l'injustice, traite fort mal le public de son temps, et se vante d'écrire non pour lui, mais pour quelques lecteurs de choix ; il pouvait bien avoir raison. Au moins est-il certain que la comédie et la tragédie même, fort cultivées au temps des Scipions, devinrent absolument impossibles sous l'empire, et ne purent soutenir la concurrence avec les jeux du cirque, surtout avec les combats de gladiateurs, auxquels Jules-César le premier avait donné de si grands développements. Les deux ou trois milliers de spectateurs que l'on trouvait à Rome pour applaudir Plaute et Térence

sous les Scipions, au temps où la ville était encore peu de chose, on ne les trouvait plus dans l'immense Rome des césars. Le goût public avait baissé.

Du théâtre romain à l'époque républicaine, il ne nous reste que deux poëtes : Plaute et Térence ; mais ce sont de tous les poëtes latins ceux qui nous donnent le mieux la mesure du goût contemporain. Quand on parle de l'antiquité, on oublie trop les conditions de la publicité littéraire avant l'invention de l'imprimerie : elle était presque tout entière réduite à la parole parlée. On lisait peu, parce qu'il y avait peu de livres ; le livre le plus répandu n'avait toujours qu'un nombre très-restreint d'exemplaires, et chacun d'eux coûtait fort cher. Une chose qui a pu frapper tous ceux qui s'occupent de l'antiquité, c'est l'inexactitude des citations, même chez les écrivains les plus lettrés. On voit que la plupart du temps ils citent de mémoire, n'ayant pas sous la main les livres souvent très-connus auxquels ils empruntent leurs citations. A Athènes, où l'on prenait pourtant des précautions pour multiplier les exemplaires des grands poëtes[1] en les faisant transcrire aux frais de l'État, la grande publicité était encore celle du théâtre. Ailleurs même, en Grèce, ce qu'on lit aujourd'hui était chanté ou récité, les odes par

1. Plutarque, *Vie de l'orateur Lycurgue.*

exemple, l'épopée et jusqu'à l'histoire écrite en prose. A Rome, où le goût des lettres était infiniment moins répandu, l'unique moyen de diffusion rapide et étendue pour les œuvres littéraires, c'était le théâtre. Plus tard, à partir d'Auguste, on eut les lectures publiques. Dans une salle louée d'avance, un poëte convoquait quelques amis, et surtout des prôneurs ; était-ce là un public? Et cela ressemblait-il à ces assemblées générales de la Grèce où un poëte survenant récitait ou faisait chanter ses vers, les soumettant vraiment au jugement de tous, non à celui d'une coterie?

Au temps des Scipions, l'état florissant du théâtre marque donc une assez grande époque littéraire que l'on reconnaît au double caractère de toute grande époque, le mérite des poëtes et l'adhésion du public. C'est un fait qu'on a l'habitude de méconnaître, afin de placer sous Auguste l'époque unique, exceptionnelle, où la poésie arriva à la perfection, où régna la qualité principalement appréciée des délicats, le goût. Même à ce point de vue, ceci est inexact. Horace a moins de *goût* que Térence. Si jamais la muse latine a eu la grâce, l'exquise simplicité de l'atticisme, ce naturel choisi dont Racine seul peut chez nous donner une idée, c'est chez Térence. Il est très-probable sans doute que ce dialogue si fin était moins goûté que la vigoureuse gaieté de Plaute. Même malheur lui serait arrivé, je crois, dans tous

les temps. Cependant ces comédies étaient applaudies; elles réussirent toutes, une seule exceptée (Térence s'en plaint amèrement dans un de ses prologues). Ainsi donc à Rome, même avant la bienfaisante influence du despotisme, si indispensable, comme on sait, à la pureté du goût, il y eut un temps où, sans faire aucun sacrifice au mauvais goût de la majorité, un poëte put plaire à un nombreux auditoire : ceci mérite quelque attention. Je veux bien qu'on ne tienne aucun compte de l'opinion de Cicéron, qui, bien que fort admirateur des Grecs, admirait très-vivement aussi le théâtre latin, et regardait le siècle des Scipions comme une époque à part pour la pureté du langage comme pour les vertus civiques[1]. Admettons, si l'on veut, que Cicéron ait cédé ici à la manie de tous les temps, qui est de placer toujours la *bonne époque* dans le passé, jamais dans le présent. Une autorité plus grave que l'opinion de Cicéron lui-même, ce sont les comédies de Térence. Le temps où le succès de Térence

1. « Ætatis illius ista fuit laus, tanquam innocentiæ, sic latine loquendi. » C'est Atticus, le modèle des délicats, que Cicéron fait parler ainsi. (*Brutus,* ch. LXXIV.) — Déjà, dans le prologue de *la Casina* de Plaute, prologue qui fut récité trente ou quarante ans après la première représentation, on s'efforce de montrer l'époque antérieure comme très-florissante; c'était celle d'Ennius, de Nævius, de Plaute :

Ea tempestate flos poetarum fuit,
Qui nunc abierunt hinc in communem locum.

était possible n'est pas une époque ordinaire. Il pourra se retrouver plus tard à Rome de plus grands poëtes; mais, si l'on ne considère ici que le goût général, il est certain que cette époque est unique dans l'histoire de la poésie latine : plus tard, ce public ne se retrouvera plus.

Quant aux gens de lettres eux-mêmes, quelle que fût d'ailleurs leur misérable condition, le théâtre seul aurait pu leur assurer une sorte de dignité personnelle et, ce qui en est la première condition, une véritable indépendance. Pour nous autres modernes, les conditions de publicité sont toutes différentes. L'imprimerie fait à un écrivain moderne assez médiocre un auditoire tel que n'en eurent jamais ni Plaute à Rome, ni même Aristophane à Athènes; s'il a du talent, de chacun de ses lecteurs elle lui fait un Mécène qui réunit vraiment les conditions les meilleures, la protection avec l'indépendance, la louange flatteuse parce qu'elle est sincère, et enfin la subvention qui n'humilie point, parce qu'on doit y voir le salaire du travail, non les gages payés à la servilité. Seul à Rome, de tous les gens de lettres, le poëte dramatique possédait une partie de ces avantages préparés aux modernes par Gutenberg. Seul il avait un auditoire considérable par le nombre, respéctable par sa sincérité. D'abord le poëte dramatique jouissait des priviléges que la voix vivante avait seule dans l'antiquité. Il participait ainsi aux

avantages du Forum. Moins vaste, moins retentissant, moins libre que le théâtre d'Athènes, le théâtre latin conférait pourtant à celui qui y triomphait une sorte de dignité : l'auteur qui y réussissait était l'élu du peuple, non le favori d'un homme. Horace dira plus tard à Mécène : « Mets-moi au nombre des poëtes lyriques, et mon front superbe ira toucher les cieux ! » Térence dit avec un orgueil plus modeste en apparence, plus sérieux et plus solide au fond : « Le poëte ne se propose qu'un but, c'est de plaire au peuple romain. » Où est l'indépendance? où est la dignité ?

Mais cette approbation de tous, la seule flatteuse, la protection impersonnelle et désintéressée du public, n'était pas le seul avantage que le théâtre offrît aux poëtes. A Rome, le théâtre était l'unique moyen littéraire de gagner sa vie sans recourir aux protecteurs et aux Mécènes. Nulle part l'on ne trouve que les libraires aient acheté leurs ouvrages aux écrivains; les droits d'auteur n'existaient qu'au théâtre, et ils dépendaient du caprice des comédiens ou des personnes qui se chargeaient de donner des jeux. Ces prix n'étaient pas de nature à faire la fortune d'un poëte, mais ils étaient peut-être supérieurs en moyenne, et toute proportion gardée, à ce que reçurent Corneille et Racine pour leurs chefs-d'œuvre. Nous avons le prix touché par Térence pour une de ses

pièces, *l'Eunuque*. Selon Suétone, elle eut tant de succès qu'elle fut jouée deux fois le même jour, et payée à Térence une somme assez forte pour le temps, 8,000 sesterces (1,638 francs); selon Donat, elle fut reprise et payée de nouveau à l'auteur. Certes ce chiffre est bien au-dessous de celui où sont montés les droits d'auteur, soit avec les théâtres, soit avec les libraires, depuis que les écrivains ont bien voulu renoncer en Angleterre et en France à la protection des grands seigneurs et des financiers, et ne plus rechercher que celle du public : sacrifice qui a servi, non-seulement leur dignité, mais aussi leurs intérêts. Au temps même de Louis XIV, après les chefs-d'œuvre de Corneille et presque tous ceux de Racine, en 1674, les comédiens ne payaient un prix équivalent à celui que reçut Térence pour *l'Eunuque* « qu'aux auteurs de haute réputation, et dont tous les ouvrages avaient réussi[1]. » Or *l'Eunuque* était la seconde pièce de Térence, et nous savons le prix que reçut Racine pour sa troisième tragédie, un de ses chefs-d'œuvre, *Andromaque*, — deux cents livres! Je ne cite pas l'exemple de Plaute, qui paraît avoir fait au théâtre une véritable fortune, qu'il perdit plus tard dans des opérations commerciales : la position de Plaute est à part et ne

1. Chappuzeau, *Théâtre-Français*, 1674, liv. II, ch. XIII, cité avec beaucoup de curieux détails sur cette matière dans un spirituel petit livre de M. Victor Fournel, *Curiosités théâtrales*.

saurait servir de terme de comparaison, — il était à la fois chef de troupe, acteur et auteur, comme Molière, qui fit aussi en son temps une fortune exceptionnelle; mais Horace nous parle d'un poëte aujourd'hui perdu, Dossénus, qui visait aux succès d'argent et qui y arrivait. Il est donc avéré qu'à Rome le théâtre pouvait faire vivre ceux qui s'y consacraient[1]. Plus tard, sous l'empire, cette ressource manqua aux gens de lettres ; le théâtre fut remplacé par les jeux du cirque, et il n'y eut plus pour le poëte pauvre qu'un moyen d'existence, les générosités des Mécènes[2]. Plaute n'y avait pas songé : devenu pauvre, il avait travaillé de ses mains. Dans les fragments de ses comédies perdues, il y a une fière parole prononcée par un père : « J'aime mieux, dit-il en parlant de ses enfants, j'aime mieux les voir mourir que de les voir mendier[3] ! » La muse latine n'en a pu dire autant.

Ainsi, sous la république, le théâtre florissant

1. Térence lui-même nous atteste que ses pièces le font vivre. Il se plaint d'un vieux poëte jaloux qui, en le dénigrant, s'efforce de le faire mourir de faim :

Ille ad famem hunc ab studio studuit rejicere.

(Prologue du *Phormion*.)

2. Juvénal parle bien d'une tragédie d'*Agavé*, composée par Stace, pour être vendue à un directeur de troupe; mais, dans l'abandon bien constaté du théâtre, ce ne pouvait plus être qu'un fait exceptionnel.

3. « Malo moriri meos quam mendicarier. » (*Vidularia.*)

a fait au poëte des conditions de dignité et d'existence exceptionnelles, inespérées, au milieu d'un peuple toujours plus ou moins étranger aux jouissances de l'esprit. Sous l'empire, le théâtre est muet comme le Forum. A la parole vivante succède le livre, à la protection du public celle des Mécènes : voyons en quoi consista cette protection à sa plus belle époque, sous Auguste, et quelle influence elle put exercer sur les deux génies de ce siècle, sur Virgile et sur Horace.

M. Sainte-Beuve a publié sur Horace et sur Virgile un travail rempli, comme toujours, d'observations fines et délicates, mais dominé, je le crains, par une idée trop absolue, par la préoccupation exagérée du rôle officiel qu'auraient joué les deux poëtes auprès d'Auguste. Cela l'entraîne à exagérer également les bienfaits qu'ils auraient reçus du prince, leur assiduité auprès de lui, et enfin l'influence d'Auguste sur le développement de leur génie. L'ingénieux critique va jusqu'à se servir d'une expression assez peu séante : Auguste, selon lui, aurait *commandé l'Énéide* à Virgile; c'est ce rôle de fournisseur breveté qu'on nous permettra de discuter un peu.

Je commence par déclarer qu'à mes yeux Horace et Virgile avaient parfaitement le droit de se détacher du passé de Rome et de le regretter peu, d'abord parce qu'il était peu regrettable. Cette république, qui ne connut jamais l'égalité, même

entre les citoyens, et la liberté que très-peu, cette féodalité guerrière et conquérante devait aboutir où elle arriva en effet : depuis surtout qu'elle avait été sauvée par Sylla de la façon que chacun sait, elle était perdue, et son agonie ne la relève guère aux yeux de l'histoire. Rome conquérante devait tôt ou tard être conquise par ses propres soldats : ce fut son juste châtiment ; mais de la part du citoyen romain se résigner trop vite à ce châtiment, si mérité qu'il fût, eût été trahison. Honneur à ceux qui, après Sylla, refusèrent de souscrire à l'avilissement définitif de leur patrie ! Leurs illusions étaient un devoir : le fils qui voit sa mère atteinte d'une maladie incurable et qui n'espère pas contre l'espérance même, est un mauvais fils. Aussi l'histoire doit-elle plaindre et honorer les derniers défenseurs de cette cause perdue ; c'est ce qu'ont fait Virgile et Horace. A l'égard du passé, leur devoir n'allait pas plus loin.

Je ne vois pas qu'on ait jamais songé à se demander d'où sortaient les deux poëtes, et pourquoi ils se seraient intéressés à la république romaine. Envers elle, leurs traditions de famille ne pouvaient leur léguer que des haines. Horace était fils d'un esclave, d'origine grecque, à ce qu'on croit, et on le supposerait volontiers à voir la tendresse avec laquelle il parle toujours des Grecs, et la façon désobligeante et dédaigneuse dont il s'exprime sur le compte du peuple romain ail-

leurs que dans ses pièces officielles. Virgile était né également hors de la tradition romaine, hors de la cité. Quand il vint au monde, la Gaule cisalpine était encore sujette, et elle ne reçut le droit de cité que vingt et un ans après la naissance du poëte[1]. Si l'on peut saisir dans ses poëmes un accent sincère de patriotisme, c'est pour le sol natal, et quand il dépeint l'Élysée, ce n'est pas le Tibre qu'il y fait couler pour en arroser les verdoyantes prairies : c'est le Pô, auprès duquel s'était passée son enfance. Sa patrie, c'est Mantoue; c'est elle que, dans des vers d'une grâce pénétrante, il promet d'immortaliser. Quant à cette Rome impérieuse, qu'il admirait sans doute, pouvait-il l'aimer, dans son passé du moins, lorsqu'il se rappelait quel joug impitoyable elle avait fait peser sur son pays natal? Il fut généreux à Horace et à Virgile de ne pas s'associer tout d'abord à l'avilissement de Rome sous l'empire, à cette première revanche de l'univers vaincu. Horace, âgé de vingt-trois ans, étudiant à Athènes, s'enrôle dans l'armée de Brutus, qui donna au fils de l'esclave Horatius le titre et les fonctions de tribun des soldats. Quant à Virgile, il semble au moins n'avoir pas fait des vœux bien vifs pour le triomphe d'Octave, puisque la victoire du triumvir est immédiatement suivie de la ruine du poëte. « Rentré

1. Virgile était né en 70 avant Jésus-Christ. — La Gaule cisalpine fut libre en 49.

à Rome, dit M. Sainte-Beuve, Octave livre pour ainsi dire l'Italie entière en partage et en proie à ses vétérans. Dans cette dépossession soudaine et violente, et qui atteignit aussi les poëtes Tibulle et Properce dans leur patrimoine, Virgile perdit le champ paternel. » Le père de Properce fut même mis à mort; mais Properce n'en garda pas la moindre rancune à Octave. Ainsi c'est par là que s'annoncent les bontés d'Auguste à l'égard des gens de lettres; il n'y a pas un seul écrivain connu de cette époque à qui son avénement n'ait été fatal.

Cicéron et Cassius de Parme sont égorgés; Varron, proscrit et forcé de fuir, perd sa bibliothèque et ses manuscrits; Tibulle, Properce, Virgile, sont dépouillés. Quant au pauvre Horace, il n'avait guère à perdre que la vie, et peut-être s'était-il un peu trop hâté de la mettre en sûreté [1]. A l'égard de quelques-uns, ces violences furent réparées sans doute. Pollion ou Mécène fit rendre à Virgile le champ qu'on lui avait pris. Il n'en fallut pas davantage pour que le poëte proclamât Octave un *dieu*; l'unique bienfait du Dieu était pourtant de

1. M. Patin a justifié Horace au sujet du mot qui lui a été si souvent reproché : *relicta non bene parmula.* Alfieri au contraire avait rudement traité « ce tribun de légion romaine qui, au sujet de son bouclier abandonné dans la bataille, fait le plaisant. C'est comme si, dans nos mœurs, un colonel composait des vers badins, des vers charmants, pour apprendre à la postérité qu'il a reçu un soufflet. » (*Del principe e delle lettere,* lib. II, cap. II.)

ne l'avoir volé que provisoirement [1]. De retour dans son domaine, Virgile faillit être tué par le nouveau propriétaire, qui ne voulait point s'en dessaisir, et il fallut que le *dieu* mal obéi intervînt une seconde fois pour maintenir cette restitution. Plus tard, nous voyons Virgile passer presque tout son temps loin de Rome, près de Naples. Une tradition affirme pourtant que, dans les dernières années de sa vie, il lut devant Auguste trois chants de son *Énéide*, et qu'Octavie, en entendant les vers où est déplorée la mort de son fils Marcellus, s'évanouit. On a bien soin d'ajouter qu'elle fit compter au poëte 10,000 sesterces pour chacun des vers de ce passage. Dix mille sesterces! Entendez-vous, Sire? L'anecdote a été répétée à outrance, et devait l'être ; mais je me méfie un peu des traditions de ce genre, vigoureusement accréditées par les poëtes mendiants, tels que Martial [2]. Encore Martial ne mentionne-t-il que les bienfaits de Mécène, recette infaillible, selon lui, pour faire surgir un grand poëte [3].

1. On raconte qu'Arioste tomba au milieu de brigands qui le dépouillèrent, puis, apprenant à qui ils avaient affaire, ils lui rendirent tout. Le poëte dut être très-satisfait de l'exception qu'en sa faveur ils firent à leurs habitudes; mais on ne voit pas qu'il se soit cru obligé pour cela de solliciter leur canonisation.

2. M. Egger a d'ailleurs prouvé par un passage de Sénèque l'invraisemblance de cette anecdote. (*Examen des historiens d'Auguste*, p. 168.)

3. Accipe divitias, et vatum maximus esto.

Si nous en croyons la biographie attribuée à Donat, la fortune de

Quoi qu'il en soit, le seul bienfait d'Auguste bien constaté consiste à avoir rendu à Virgile ce qu'il lui avait pris. Sauf un vers assez vague d'Horace sur les bienfaits que Virgile et Varius auraient reçus du prince, les anciens ne fournissent pas d'autres détails à cet égard, ce qui n'empêche pas M. Sainte-Beuve de déclarer que Virgile « vécut comblé des faveurs d'Auguste. » A moins que le savant critique ne se soit procuré des documents inédits, nous nous obstinons à croire qu'il n'en sait guère plus long que nous sur ce point.

Nous possédons en effet très-peu de détails biographiques sur Virgile. Nous en avons davantage sur Horace, et ils nous sont fournis par ses poésies, qui, par leur nature presque toujours personnelle, nous instruisent de ses goûts, de ses amitiés, de ses habitudes. Nous le voyons dans une sorte d'intimité avec Mécène, moindre cependant qu'on ne se la figure d'après nos habitudes modernes, et dont on a dénaturé le caractère. Horace, comme presque tous les Romains de condition inférieure, avait dû se choisir un patron : c'était Mécène qu'il avait préféré. La coutume avait établi des rapports très-rigoureux et un échange déterminé de ser-

Virgile ne se serait montée qu'à 100,000 sesterces, ce qui prouverait qu'il ne fut pas aussi comblé que le prétend M. Sainte-Beuve. Quant à Horace, la notice attribuée à Suétone dit qu'Auguste lui accorda deux fois des libéralités : *unaque et altera liberalitate locupletavit.* Mais je ne vois pas qu'Horace en parle.

vices entre le client et le patron [1], et Horace, tout en se montrant fort reconnaissant des bienfaits de Mécène, ne semble pas avoir exagéré à son égard les devoirs que l'usage lui imposait. Une des épîtres qu'il adresse à Mécène nous prouve que sur ce point il ne se gênait guère, et que, si les éloges adressés à son patron ne lui coûtaient point, il ne lui sacrifiait en rien son indépendance. On sait le sujet de cette épître : Horace est à sa campagne, à quelques lieues de Rome; Mécène se plaint de son absence, qui dure depuis un mois. Horace, au lieu de revenir, répond tranquillement qu'il compte rester encore six mois environ à la campagne (pendant l'hiver), et, *de ce non content*, il ajoute que, si Mécène a cru l'assujettir à résidence et lui faire payer ainsi ses bienfaits, il est tout prêt à lui rendre ce qu'il a reçu. Quoique la vivacité de la réponse soit adoucie par des formes affectueuses, ce n'est pas moins mettre à Mécène *le marché à la main*. Qu'on se figure un moment Colbert manifestant à Boileau le désir de le voir; Boileau aurait quitté bien vite Auteuil [2] pour courir à Versailles, et pourtant il n'avait rien

1. Virgile, dans sa description des enfers, met au nombre des plus grands crimes celui d'avoir trompé son client, *aut fraus innexa clienti.*

2. Un savant professeur, M. Collet, me fait remarquer obligeamment ici une erreur; je la laisse subsister, pour avoir le plaisir de dire à qui je dois cette rectification. Colbert est mort en 1683, et Boileau n'a acheté sa maison d'Auteuil que le 10 août 1685.

reçu de Colbert. En tout cas, il ne lui eût pas répondu : « Vous vous plaignez de ne pas me voir depuis un mois; eh bien! je resterai encore six mois absent. Et notez que je ne suis pas malade. » Horace en effet, dans son épître, prend la précaution assez désobligeante de bien constater ce point. Il craint seulement les fièvres ordinaires à Rome au mois d'août. Quant aux six mois de séjour qu'il compte faire encore à la campagne, il n'en donne d'autre raison que son bon plaisir : il veut se dorloter, lire tranquille et blotti dans son coin. Tout cela est assez dégagé, et ne ressemble guère aux façons du grand Corneille se vantant d'*appartenir à M. le cardinal.*

Quant aux rapports d'Horace avec Auguste, ils sont d'une tout autre nature, et c'est avec raison que M. Ampère a noté l'espèce de répulsion que la personne d'Auguste inspirait au poëte. Auguste même a pris soin de la constater dans des fragments de lettres que nous a conservés Suétone. Le prince en est aux coquetteries les plus agaçantes avec le poëte, usant avec lui de petits termes d'amitié, parmi lesquels il s'en trouve d'un caractère bien étrange pour un réformateur des mœurs. Rien n'y fait. Auguste veut s'attacher Horace en qualité de secrétaire; le poëte refuse, et le prince se contente de lui répondre : « Tu as beau faire, je ne te rendrai pas dédain pour dédain. » Plus tard, quand Horace publie ses *épîtres*, adressées à

Mécène ou à d'autres amis, dont quelques-uns sont fort obscurs, Auguste se plaint qu'il n'y ait rien pour lui dans ce recueil, et il écrit au poëte ces paroles d'une amertume significative : « Crains-tu donc de te déshonorer auprès de la postérité en paraissant être mon ami [1] ? » Horace s'exécute alors, et lui adresse une épître toute littéraire, où il est à peine question d'Auguste, au commencement et à la fin. Ceci soit dit sans vouloir aucunement méconnaître la bienveillance extrême d'Auguste à l'égard des écrivains de son temps. Auguste y mettait de la coquetterie, et n'épargnait rien pour les gagner, jusqu'à écouter avec une patience admirable la lecture de leurs vers, quels qu'ils fussent. Tout ce que nous voulons prouver, c'est que Horace et Virgile vécurent loin de cette quasi-familiarité qu'on suppose entre eux et Auguste. On se les figure volontiers ayant auprès de lui une position officielle, comme Racine auprès de Louis XIV remplissait les fonctions d'historiographe et de lecteur, de gentilhomme de la chambre. Rien n'est plus faux que ce préjugé. Ni Virgile, ni Horace ne furent des chambellans.

Auguste n'en réussit pas moins à obtenir d'eux ce qu'il voulait, c'est-à-dire des éloges. Encore ici faut-il s'entendre. Leurs vagues louanges ne portent guère le signe auquel on reconnaît la sincé-

1. « An vereris ne apud posteros tibi infame sit, quod videaris familiaris nobis esse? » (Suétone.)

rité des éloges, — la précision. Une fois en frais d'adulation, ils pouvaient faire d'Auguste un honnête homme; ils ne vont pas jusque-là : ils se contentent d'en faire un dieu : pure distinction honorifique, fort commune dans l'antiquité, et qui n'engageait pas à grand'chose. Déjà, dans les derniers temps de la république, plusieurs provinces avaient déifié leurs proconsuls, espérant sans doute acheter par cette apothéose un adoucissement à leurs maux. Bientôt la divinité fut de règle pour tous les césars. Les moins indépendants de leurs sujets leur refusèrent longtemps le titre de *maître* (*dominus*), dont l'équivalent est si commun dans les temps modernes. Auguste même le repoussait avec humilité; quant au titre de dieu, il faisait moins de façons. Les jours de fête, il se déguisait en Apollon. L'apothéose était sans conséquence. *Sit divus, dum non sit vivus*, disait un empereur de son frère, qu'il faisait tuer. Ceux dont on ne voulait pas sur la terre, on les plaçait volontiers au ciel. L'antique olympe était si peuplé, et on y était d'ailleurs en si mauvaise compagnie, qu'un dieu de plus ou de moins ne comptait pas. Aussi les gens d'esprit comme Tibère ou Vespasien étaient les premiers à plaisanter sur leur propre divinité; au milieu de tous leurs titres, ils dédaignaient de se parer de celui-là, comme de nos jours les plus ornés de décorations négligent de porter à leur brochette certaines

croix trop prodiguées. Il faut sans doute blâmer Virgile et Horace d'avoir des premiers donné l'exemple de ces tristes apothéoses ; mais il faut observer aussi que déjà on n'y faisait guère attention.

Quelle que soit d'ailleurs la valeur de cette idolâtrie de commande, où pour ma part je ne puis voir qu'une formule de politesse, il est certain qu'en attendant l'installation d'Auguste au ciel, Horace et Virgile dès ce monde se tenaient loin du dieu, et à une distance très-respectueuse. Virgile n'avait point les habitudes d'un homme de cour ; on le reconnaissait dans les vers où Horace peint un de ses amis, ridicule pour les gens du bel air, mal drapé dans sa toge, mal chaussé, mais un cœur d'or, une âme candide : tous défauts et qualités qui ne s'allient guère avec la vie d'un courtisan. Tous deux restent le plus souvent à la campagne, amants de la solitude, et point du tout amants platoniques à la façon des poëtes de salon du XVIII[e] siècle ; leur vie s'écoule au sein de la nature libre et souriante, loin de la servitude universelle, dont ils préservent au moins leur personne, sinon leur pensée. C'est de cette retraite qu'ils font passer à Auguste cette redevance d'éloges dont ils achètent l'indépendance de leurs goûts et de leur vie. On peut voir là un égoïsme blâmable et condamner cette indifférence pour l'assujettissement général dont ils se consolent en

y échappant personnellement ; mais il faut bien préciser la nature de leurs torts, et surtout ne point les exagérer. Dans leur conduite, je ne vois rien de cette idolâtrie convaincue et naïve que Mme de Sévigné nous peint si vivement chez le janséniste Arnauld d'Andilly, quand, ravi d'avoir été bien reçu par le roi, il s'écriait tout larmoyant : « Il faut s'humilier, il faut s'humilier ! » Cet honneur dont M. d'Andilly se montrait si touché, Virgile et Horace s'y dérobaient de leur mieux, et ce n'était pas par humilité.

Tout en avouant la vie retirée des deux poëtes, M. Sainte-Beuve n'épargne rien pour exagérer leur rôle officiel et l'influence d'Auguste sur leur génie. Il semble pourtant que chez Horace ce n'est point sur les pièces politiques, sur les odes de circonstance, qu'est fondée sa réputation. Elles sont froides, sans inspiration vraie ; le poëte y a recours aux recettes ordinaires, le *beau désordre* et le bagage mythologique. J'ai ici pour moi l'autorité de M. Sainte-Beuve lui-même, qui, citant plusieurs odes qu'il faut toujours *se relire à soi-même*, n'en cite aucune qui soit politique. Quels sont en effet chez Horace les vrais titres de sa renommée ? Des odes ravissantes de grâce épicurienne, des *épîtres* et des *satires* animées d'une vivacité spirituelle, recommandées par cette morale facile qui se confond un peu trop avec la prudence, par cet égoïsme doux et charmant que

nous retrouvons chez La Fontaine, mais que relèvent souvent chez Horace des accents plus fiers et plus fermes, échos lointains et sonores des convictions de sa jeunesse [1]. Je ne vois guère dans tout cela l'influence personnelle d'Auguste. Ce prince d'ailleurs n'était pas de ces personnages prestigieux qui, par l'éclat de leurs qualités ou de leurs vices, s'emparent fortement des imaginations poétiques. Il n'avait point de cour ; en fait d'autorité, il visait au solide et affichait la simplicité. Sa maison était très-modeste d'apparence, et c'était sa femme qui lui faisait ses habits. Ses amours, soigneusement dissimulées, n'avaient rien de ces poétiques passions de Louis XIV dont on a pu retrouver quelques traits dans les tragédies de Racine. Nul faste, point de ces fêtes splendides qui éblouissaient les contemporains du grand roi. Les plaisirs d'Auguste étaient vulgaires : celui qu'il goûtait le plus volontiers, au rapport de Suétone, était des plus prosaïques, et lui aurait valu dans les temps modernes une réputation peu méritée d'innocence : il pêchait à la ligne.

Et c'est ce fin et cauteleux personnage, ce diplomate achevé, dont M. Sainte-Beuve veut presque

1. « Un rossignol né libre, qui seul est le vrai rossignol, a bien une autre valeur que celui qui naît en cage : il chante bien autrement, ayant connu la liberté, la nature, et les regrettant. » (MICHELET, *l'Oiseau.*)

faire un personnage épique ! Il prétend même reconnaître quelques traits d'Auguste dans le héros de Virgile. « Certes, dit-il, il y a dans le caractère d'Énée des intentions, des réverbérations marquées et sensibles du caractère et de la politique d'Auguste, des teintes d'Auguste sur le front d'Énée, mais rien que des réverbérations et des teintes[1]. » Il est vrai que M. Sainte-Beuve trouve aussi à Énée une étonnante ressemblance avec saint Louis. Pour qui a lu l'histoire d'Auguste, ou seulement observé ses bustes, ces lèvres minces, ce geste doux, bénin, cafard, ces allures de chat, que nous rendent toutes ses statues, il paraîtra bien étrange qu'Octave, le fourbe idéal, et saint Louis, la plus pure, la plus loyale figure de l'histoire des rois, puissent se combiner dans le même personnage, quoique après tout la chose soit possible. Je ne me charge pas de déterminer à quelles doses s'opère cette combinaison : ces appréciations subtiles sentent un peu trop la chimie, et une création poétique ne peut s'analyser avec la même précision que le protoxyde de manganèse. Le fait est qu'il y a dans le personnage d'Énée des choses contradictoires : autant vaudrait avouer que c'est un personnage mal venu, ce serait plus simple.

Mais ce n'est pas seulement en nous montrant « des teintes et des réverbérations d'Auguste sur

1. Page 73.

le front d'Énée » que M. Sainte-Beuve prétend faire de Virgile un homme uniquement pénétré de la gloire de son maître. Il y a, selon lui, dans l'*Énéide* un passage « qui caractérise l'époque et l'esprit du poëme, » et il le traduit ainsi : « Dans un grand peuple, lorsque s'est élevée, comme trop souvent, une sédition, et que l'ignoble populace[1] s'abandonne à sa fureur, déjà volent les brandons et les pierres ; la colère se fait de tout des armes. Alors, si tout à coup un homme considéré pour ses mœurs et ses services se montre à eux, ils font silence, ils écoutent, l'oreille attentive, et lui, de ses paroles, il domine les esprits et adoucit les cœurs... »

M. Sainte-Beuve se hâte de nous apprendre que Virgile, *qui n'est à aucun degré un partisan des Gracques*, se montre par ce passage fort hostile au genre de gouvernement que Cicéron regrettait, — l'époque *oratoire*, — et fort dévoué au gouverne-

1. Je n'ai pas besoin de faire remarquer que les mots *ignobile vulgus* ne présentent pas cette signification malveillante, et qu'ils désignent simplement la foule inconnue, anonyme, par opposition à la notoriété du personnage vénéré dont la présence seule va commander le silence. Ailleurs l'ingénieux critique, qui est en même temps un excellent humaniste, fausse un peu le sens latin du mot *oratores*, uniquement pour persifler les orateurs et amener la plaisanterie suivante contre le régime parlementaire : « Enée, dit-il, envoie au roi Latinus une députation de cent *orateurs;* c'est beaucoup » (p. 193). Oui; mais si le mot *oratores* signifie *députés*, que devient la plaisanterie? Il y a des députés qui ne parlent pas.

ment absolu. Cela est possible ; mais, pour le prouver, il aurait pu mieux choisir sa citation. Celle-ci va directement contre le but qu'il se propose. Qu'y voyons-nous en effet? Une foule agitée, un orateur qui l'apaise par le seul ascendant de sa parole et de sa renommée. Ce sera Cicéron, si vous voulez, et les commentateurs anciens croyaient reconnaître là une allusion à une circonstance célèbre de sa vie oratoire ; mais ce ne sera certainement pas Auguste, le chef militaire (*imperator*), appuyé sur ses légions. Loin donc d'apercevoir ici tout ce qu'on veut nous y montrer, il faudrait plutôt y reconnaître un glorieux hommage rendu à la puissance de la parole, à sa bienfaisante et pacifique influence. Quant aux Gracques, « dont Virgile n'est à aucun degré le partisan, » M. Sainte-Beuve a encore oublié ici que le poëte les célèbre dans son énumération magnifique des renommées républicaines : « Qui vous passerait sous silence, ô grand Caton ! et vous, famille des Gracques ? » Le fait est que Virgile et Horace, tout en accordant aux avances d'Auguste les flagorneries mythologiques qu'il leur demandait, se montrent tous deux enthousiastes du passé de Rome, depuis le premier Brutus chassant les Tarquins et entraînant le peuple à la conquête de la *belle liberté* jusqu'aux noms les plus récents, les plus compromis dans la lutte contre la famille des Césars. Je ne veux pas accumuler ici les cita-

tions : il suffit de prendre un index de Virgile et d'Horace et de chercher tous les passages où il est question des Brutus et de Caton [1].

Des flatteries pour le vainqueur et de si sympathiques admirations pour les vaincus, c'est là assurément une contradiction assez singulière : on peut supposer que, si l'intérêt leur imposait les premières, les secondes étaient un dédommagement que se réservait leur conscience. Dans tous les cas, cette contradiction existe ; elle a frappé tout le monde, et, de quelque façon qu'on l'explique, cela vaut mieux que de la nier. M. Sainte-Beuve, qui semble déterminé à ne pas l'admettre, continue ainsi : « Qu'on rapproche de cette comparaison, où Virgile vient de qualifier l'*ignobile vulgus*, le savant et habile portrait de l'orateur tribun Drancès, de ce Drancès consommé dans l'art de la parole, lâche de cœur, tortueux, jaloux... En peignant sous des couleurs si odieuses un personnage qui d'ailleurs favorisait son héros et se

1. Horace va jusqu'à désigner la journée qui donna l'empire à Octave par ces mots : *Quum fracta virtus.* — Quant à l'éloge de Caton, il faut dire que tout le monde se le permettait : on s'y croyait obligé, Auguste lui-même ; et le fin hypocrite trouvait moyen de le tourner à son profit. Macrobe raconte qu'un jour l'empereur entra dans la maison qu'avait habitée Caton. Un sot courtisan crut bien faire en blâmant l'entêtement politique de Caton. « Vous avez tort, lui dit sévèrement Auguste ; s'opposer à tout changement dans l'État est toujours le fait d'un honnête homme et d'un bon citoyen. » Ce mot peint Auguste. (MACROBE, liv. II, ch. IV.)

faisait l'orateur officieux d'Énée parmi les Latins, Virgile a montré son peu de goût pour l'époque sénatoriale et oratoire si chère à Cicéron. » Et M. Sainte-Beuve a soin d'ajouter que « tel orateur de la chambre des représentants aurait volontiers parlé du Turnus de Waterloo comme Drancès. » Il n'était pas tout à fait nécessaire pour cela d'être *orateur* de profession, et ce n'est pas à des avocats que s'adressait le cri célèbre de Labédoyère indigné [1]. En outre, si le poëte montre ici un orateur au cœur lâche, ailleurs, notamment dans le passage précédemment cité, il en montre un autre au cœur intrépide, affrontant les colères du peuple soulevé. Rien ne prouve chez lui un esprit ennemi de la discussion. Les discours abondent dans *l'Énéide*, et jusque dans l'olympe virgilien, où l'on discute beaucoup, nous pourrions trouver l'image du gouvernement parlementaire : le Jupiter même de Virgile est un roi constitutionnel ; il règne et gouverne peu. Du reste, que Virgile ait été en son temps favorable ou non à telle ou telle forme de gouvernement, cela n'importe guère. L'extrême différence de la société romaine et des sociétés modernes rend toute comparaison puérile, et on est toujours tenté de répéter le mot de Molière à ceux qui essayent à cet égard d'impos-

1. « Est-il donc vrai que, dans cette enceinte (le Luxembourg), on n'entendra jamais que des voix basses! » — « Jeune homme, vous vous oubliez, » lui répliqua un autre pair de France.

sibles rapprochements : « Les anciens, monsieur, étaient les anciens, et nous sommes les gens d'aujourd'hui ! » A quoi bon d'ailleurs ces épigrammes acharnées contre la parole? Qu'un homme de guerre, un conquérant habitué à tout trancher par l'épée goûte peu la discussion, rien de plus naturel; mais ce qui l'est beaucoup moins, c'est qu'un écrivain célèbre ressente de pareilles préventions. Ce qu'il vaut, c'est par la parole qu'il le vaut : parole écrite ou parlée, peu importe. Si la tribune offre tant de dangers, la presse les multiplie, car elle s'adresse à un auditoire bien autrement vaste. Cette inconséquence n'est que trop commune : on se sert de la parole pour démontrer les avantages du silence; mais au fond, quelque mal qu'on puisse dire de l'éloquence, on n'en pense pas tout à fait autant que l'on en dit. Ce qu'il y a de certain du moins, c'est que parmi les usages possibles de la parole il en est un que chacun admet et pratique : c'est le monologue; le dialogue seul semble présenter des inconvénients.

Je suis bien loin assurément de prêter à Virgile le désir de voir revivre ce passé qu'il admirait; mais je crois aussi qu'indifférent à ce qui avait succombé sous Octave, il ne l'était guère moins à ce qui s'élevait alors. Sans doute, pour intéresser ses contemporains, le poëte doit paraître s'intéresser lui-même à ce qui les touche : M. Sainte-Beuve observe qu'il « faut avoir un coin actuel et pré-

sent, ce que j'appelle, dit-il, la pointe d'or de la flèche trempée dans le breuvage récent [1]. » Virgile, par quelques côtés, est donc de son temps ; mais il me semble qu'il en est beaucoup moins que tous les poëtes épiques dont la personnalité nous est connue : qu'on le compare à cet égard à Dante et à Milton. Le sentiment humain, tendre pour toutes les choses mortelles, une mélancolie inconnue à l'antiquité et comme un vague pressentiment des misères et des résurrections de l'avenir, voilà ce qui frappe en lui. Le moyen âge ne s'y est pas trompé et a reconnu dans Virgile un précurseur : c'est lui qu'alors on nomme *le poëte*, c'est lui que Dante prend pour guide, et les moines auteurs de la tragédie de saint Martial de Limoges le placent avec les prophètes au berceau du Christ, où l'auteur de *l'Énéide* entonne même un *benedicamus* rimé. Cependant, s'il fallait trouver chez Virgile la trace des sentiments contemporains, je ne la chercherais pas dans les compliments plus ou moins sincères qu'il adresse à Auguste : je la trouverais plutôt dans ce détachement qu'il éprouve à l'égard des choses de son temps, cette insouciance à l'égard de la politique qui lui est commune avec Horace. L'un des plus grands bonheurs du laboureur lui paraît être son indifférence à l'égard des *choses romaines*. En cela, il

1. Page 91.

servait assurément le despotisme, lequel chérit sans doute ceux qui à son sujet pensent bien, mais leur préfère peut-être ceux qui ne pensent rien du tout. Je trouverais encore cette influence dans un passage trop peu remarqué de son *Énéide*, où l'on voit l'âme élevée et tendre de Virgile se laisser dominer, elle aussi, par l'implacable loi du succès. On se rappelle le magnifique passage de Platon, où, pour placer le juste aussi haut qu'il puisse monter dans l'admiration humaine, il le montre méconnu, torturé, crucifié. Virgile, qui pourtant se souvenait de Platon, l'a oublié, hélas! quand, dans un endroit fort sombre de l'autre monde, il place non-seulement les petits enfants innocents et les âmes qui ont souffert de ce mal élevé et permis à peu d'âmes, le mal d'amour [1], mais aussi ceux qui ont été condamnés injustement :

Hos juxta falso damnati crimine mortis.

Eh quoi! même dans l'autre monde, respect du succès, confirmation des décisions déclarées iniques! La ciguë, le gibet, le bûcher, ont achevé de consacrer pour l'humanité plus d'une sainte

1. Ce sont en général des femmes. En revanche il n'en met pas une seule dans l'Élysée. Platon au contraire nous montre Socrate se flattant, au moment de mourir, de retrouver dans l'autre monde des femmes célèbres, avec lesquelles il aura plaisir à converser. (*Apologie*, XXXIII.)

figure, et pour toute conscience la plus forte preuve de l'autre vie, c'est la souffrance du juste en ce monde. Virgile pense autrement, il condamne la justice divine à respecter la lettre morte, le droit écrit, l'arrêt injuste de la puissance humaine! Virgile, tout Virgile qu'il est, n'est pas devenu Romain impunément.

Mais quels que soient les points de contact que Virgile présente avec les préjugés contemporains, nous croyons que le tort à peu près universel de ceux qui se sont occupés de lui est d'avoir exagéré son rôle politique et celui d'Horace. En 1824, M. Eusèbe Salverte avait soutenu la même thèse que M. Sainte-Beuve, et les avait montrés, Horace surtout, constituant à eux seuls une espèce de bureau de l'esprit public, écrivant par ordre tantôt ceci, tantôt cela, et toujours obéissant à la pensée du maître. Il est vrai que M. Salverte était loin de prétendre leur en faire un mérite; mais peu importe l'intention, si cette intention altère les faits et la vérité historique. Je pense qu'Auguste s'occupait d'Horace et de Virgile infiniment moins qu'on ne se l'imagine, et qu'il comptait beaucoup plus sur la collaboration d'Agrippa et de Mécène pour maintenir et justifier son pouvoir, au moins dans le présent. S'il voulut se servir des deux poëtes et en faire, comme le supposait M. Salverte, non-seulement des « instruments d'autorité, » mais aussi des apologistes destinés à le réhabiliter

et à faire oublier les proscriptions, il est probable que dans sa pensée ce rôle ne devait avoir toute sa valeur qu'auprès de la postérité, et à cet égard il ne s'est pas tout à fait trompé : Horace et Virgile ont en effet contribué plus que personne à faire illusion à l'histoire et à lui faire oublier le sanglant Octave. Pour les contemporains, le temps seul et les services plus ou moins réels rendus par Auguste, voilà quelle fut sa seule justification, très-insuffisante pour la morale, mais fort acceptable pour les Romains de ce siècle-là.

Je crois d'ailleurs que c'est une tendance beaucoup trop commune aux gens de lettres d'exagérer l'influence de leurs devanciers à toutes les époques de l'histoire. On juge le passé d'après les temps modernes, et surtout d'après les temps les plus récents. C'est une illusion qui, pour être naturelle, n'en est pas moins chimérique. La grande influence de la pensée écrite date seulement de l'invention de l'imprimerie, et elle n'a pris toute son étendue que depuis Voltaire et le XVIIIe siècle. Les journaux et l'instruction plus répandue en ont encore multiplié la puissance. A Rome en outre, les écrivains étaient loin de former un corps, et l'on ne trouve guère entre eux ces liens de toute espèce qui les rattachent aujourd'hui. Les plus illustres semblent parfois absolument étrangers les uns aux autres. Cicéron, si curieux de toute chose littéraire, nomme une fois Lucrèce, et dans

des termes tels qu'on s'est demandé si ses paroles s'appliquaient au poëte de ce nom. Même entre ceux qui de loin semblent avoir été amis, l'intimité était peut-être beaucoup moins réelle qu'on ne la suppose. Horace adresse une ode assez longue à Virgile, et il n'y est pas fait la moindre allusion à l'*Énéide*, commencée depuis bien des années. Ce même Horace est entièrement oublié par un homme d'esprit qui écrit, quelques années après, l'histoire de Rome : Velleius Paterculus cite comme les trois plus grands poëtes du temps Virgile, Tibulle, Ovide ; pas un mot d'Horace[1]. Les relations suivies des écrivains, ou du moins la notoriété qui les empêche de s'ignorer entre eux, ce sont là des choses essentiellement modernes : la république des lettres est une institution d'hier.

En outre, le caractère que prenait la poésie sous Auguste contribuait encore à diminuer son influence en la rendant peu accessible à la foule. Ce n'était pas seulement parce que les comédies de Plaute étaient récitées au théâtre que tous pouvaient s'y intéresser ; c'était aussi parce que chacun pouvait les comprendre. La poésie de Virgile et d'Horace, déjà bien délicate pour le plus

1. M. Feuillet (*Causeries d'un curieux*, t. I[er], p. 200), parlant des inscriptions qui se trouvent sur les murs de Pompéi, écrit : « Ici un passant barbouille en courant, il y a dix-huit siècles, des citations de Virgile, d'Ovide et surtout de Properce, favori de la grande Grèce pour ses imitations des chants helléniques. *Chose curieuse, nulle part aucune citation d'Horace.* »

grand nombre, était encore une poésie savante : *l'Énéide* préoccupait les archéologues autant que les poëtes. Et quant à Horace, M. Sainte-Beuve remarque avec raison qu'il semble avoir été beaucoup moins lu à Rome que dans les temps modernes. Toute cette poésie est aristocratique et faite pour peu de gens.

C'est pour cela que les écrivains sous Auguste ont joui d'une véritable liberté au milieu de l'asservissement universel. On se taisait au Forum, on parlait dans les livres, et on y faisait impunément l'éloge des meurtriers de César. Pourquoi cette licence qui parfois nous étonne? C'est qu'elle était sans danger, parce que les livres étaient sans retentissement. L'indignation de Tacite racontant les poursuites exercées sous Tibère contre un historien qui exaltait Brutus et Cassius et les appelait les derniers des Romains, son étonnement même à ce sujet nous paraît étrange, et nous sommes tenté de trouver que Tibère n'avait pas absolument tort de ne pas souffrir l'apologie d'un fait encore récent et qui pouvait se renouveler contre lui-même; mais la surprise même de Tacite nous prouve qu'on n'attribuait à aucun degré dans l'antiquité aux livres l'influence qu'on leur reconnaît dans les temps modernes. Ces suppressions de livres qui le révoltent étaient en effet un véritable luxe de tyrannie; ce luxe, Auguste se l'était interdit sans compromettre le moins du monde sa

sécurité[1]. Cette indifférence intelligente servit la littérature sous son règne. Quand on s'efforce de représenter la gloire de la poésie sous Auguste comme un fruit du despotisme, on oublie que la poésie et les poëtes jouirent en général sous son règne d'une sorte de liberté relative : tout allait changer sous ses successeurs. Au despotisme intelligent et astucieux allait succéder le despotisme violent et brutal, *bien cru et bien vert*, tel que le rêvait l'abbé Galiani pour le plus grand bien des lettres. Cette fois les lettres n'y ont pas gagné.

C'est en effet un phénomène assez remarquable que la stérilité presque absolue qui frappa la pensée littéraire dès la seconde moitié du règne d'Auguste, et qui continua sous les règnes suivants. D'Ennius à Virgile, du vieux Caton à Tite-Live, la littérature romaine présente une suite ininterrompue d'écrivains remarquables dans des genres très-divers; les dernières années d'Auguste marquent déjà par le seul nom qu'elles présentent, celui d'Ovide, une littérature énervée; sous Tibère et sous Caligula, le silence s'établit. L'historien Velleius et le fabuliste Phèdre, dont aucun ancien n'a fait mention, voilà toute la littérature de cette époque.

La pensée reprend quelque vie à deux époques

1. Il ne faudrait pas exagérer cependant la mansuétude d'Auguste sur ce point. (Voyez un intéressant passage de l'ouvrage de M. Egger, *Examen des historiens d'Auguste*, ch. II.)

seulement sous les césars : d'abord sous le règne relativement plus doux de Claude et pendant les premières années de Néron, ses années libérales, — puis sous le régime exceptionnel de Trajan. Ces deux résurrections sont marquées d'un caractère bien singulier : le despotisme, un instant suspendu, pèse encore sur l'intelligence, et lui imprime toujours la même et invariable direction.

Il ne faut pas médire de ce qu'on a appelé les écrivains de la décadence latine. On se donne trop beau jeu en s'acharnant sur un versificateur comme Stace, poëte vraiment né pour faire les beaux jours littéraires d'un Domitien, écrivain creux et sonore, sans idées et sans passion, au point de vue politique l'innocence même. Il n'en faut pas moins souhaiter à toute époque des génies aussi richement doués que Tacite et Juvénal. Voilà la vraie, la pure littérature latine, sans mélange d'imitation grecque, vraiment nationale, âpre, énergique, romaine en un mot, abordant enfin la réalité contemporaine et la serrant d'une vigoureuse étreinte; mais s'ils s'y intéressent, eux et les autres écrivains remarquables de ce temps, c'est de la même façon, par la haine. Dans un court intervalle de liberté, si le génie romain peut un moment respirer, si la parole lui est rendue, il se hâte d'en profiter pour maudire, pour se soulager entre deux oppressions, celle qui vient de finir, celle qui va suivre, et qu'il pressent avec la

clairvoyance du désespoir. Sous l'empire, la littérature élevée est toute d'opposition : c'est une malédiction perpétuelle ; c'est la satire sous toutes ses formes. Cette fois enfin la littérature romaine est dans sa voie. C'est la satire historique chez Tacite et chez Suétone ; c'est la satire morale chez Perse et Juvénal, âcre et concentrée chez l'un, violente et débordée chez l'autre ; c'est la satire philosophique chez Sénèque, la satire épique chez Lucain. L'histoire naturelle devient elle-même véhémente contre l'homme et la nature chez Pline l'Ancien. Partout la haine d'autant plus amère et désespérée, qu'on sent bien qu'autre chose que le présent est impossible. Quelques-uns sont parfois d'une perspicacité étrange ; la sombre imagination de Tacite, tout en maudissant ce qu'il voit, s'effraye encore plus de ce qui n'est pas encore : il prévoit les invasions des Barbares, ce second châtiment de Rome conquérante. Partout l'accent du désespoir, le dégoût du présent, la terreur de l'avenir.

Tous ont ce caractère commun aux époques d'oppression, d'avoir mauvaise idée de la nature humaine, de croire au mal, de se complaire amèrement à l'étalage de toutes les noirceurs et de toutes les bassesses dont notre nature dégradée est capable : le temps y prêtait sans doute, mais il est évident que Tacite par exemple ajoute encore à l'horreur réelle des actes l'horreur toujours plus

noire des intentions supposées. Cette malveillance s'explique. Tous ces hommes, Lucain, Sénèque, Tacite, Juvénal, valaient mieux que leur siècle; il serait facile de le prouver, même pour les plus compromis d'entre eux. Tous aussi, nés avec une âme élevée et droite, ils avaient subi plus ou moins l'atteinte de la corruption contemporaine. Dans cette colère contre la dégradation de la société, il y avait donc, outre la révolte de la conscience, l'honorable rancune de gens qui avaient souffert de cette corruption de la façon la plus sensible à des gens de cœur, en y prenant part comme tout le monde. Rien ne rend moins indulgent et plus amer que le sentiment d'une faute personnelle; rien ne porte plus à croire à l'universel abaissement que de s'être soi-même abaissé. On ne nous cite, dans l'histoire des césars, qu'un homme chez qui l'indulgence s'alliât à la vertu la plus rigide; c'est aussi le seul que l'on cite comme n'ayant jamais failli, — le stoïcien Pœtus Thraséa.

A toutes ces causes morales, qui font de la littérature impériale une longue et souvent monotone invective, ajoutez encore ceci, que l'habitude oratoire, étouffée au Forum et au sénat, mais entretenue par les écoles, reparaît là où elle est le plus souvent inutile, dans la poésie, et qu'elle y donne parfois à une haine vraiment sincère l'accent déclamatoire qu'on a reproché à Juvénal et à Lucain. La forme venait encore ajouter à la mo-

notonie du fond. Et pourtant cette littérature avait sa grandeur. Quoi qu'en dise la mythologie orientale, la définition du mauvais esprit n'est pas toujours celle-ci : celui qui dit *non*. Il y a des temps où le beau rôle est de dire non; mais combien incomplète est une poésie qui n'est qu'une protestation! combien insuffisante cette inspiration toute négative! La poésie vit d'amour et d'idéal, et la haine la plus généreuse est impuissante pour les grandes créations.

A côté de cette poésie énergique et monotone, que les césars ne soutinrent que par l'horreur qu'ils inspiraient, il y avait sans doute aussi la littérature officielle, innocente, encouragée : il y avait sous Domitien un rhéteur qui enseignait avec zèle l'art oratoire au temps où il n'y avait plus de tribune; il y avait des poëtes épiques et lyriques comme Stace, des rédacteurs de commérages venimeux comme le spirituel et ordurier Martial, tous protégés par le pouvoir, et qui le flagornaient sans pudeur. La littérature protégée languissait, et pourtant jamais elle n'avait été plus choyée. Sous Néron comme sous Domitien, la renommée littéraire était devenue à Rome ce qu'elle n'avait jamais été sous la république, un titre pour arriver aux fonctions publiques. Un rhéteur parvenait aux magistratures à une époque, il est vrai, où la valeur en était un peu dépréciée. Silius Italicus et Quintilien furent consuls; mais le cheval de Caligula avait,

dit-on, failli l'être. Pourtant, si ces honneurs étaient peu de chose, c'était un encouragement, une décoration, une satisfaction pour la vanité. Et puis Domitien y joignait des encouragements plus solides [1]. Aussi les écrivains fourmillaient; ils lisaient leurs poëmes devant des auditoires choisis. « La poésie a donné cette année, » écrivait naïvement un bel esprit, Pline le Jeune, comme s'il eût parlé de la récolte des figues et des raisins. Ainsi beaucoup d'écrivains et des encouragements de toute sorte, voilà ce que la littérature trouvait enfin sous l'empire, ce que la république ne lui avait guère donné. D'où vient donc pourtant que cette littérature protégée se mourait si tristement?

Quand Asinius Pollion, au début de l'empire, voulut établir à Rome la première bibliothèque publique et en faire un véritable musée où les statues des grands écrivains figuraient à côté de leurs chefs-d'œuvre, il s'avisa d'un singulier anachronisme qui témoigne pourtant d'un cœur élevé. Il voulut placer la pensée dans un temple, sous la garde d'une divinité; il ne choisit pour elle ni le temple de Jupiter, ni celui de la Fortune : il l'installa dans l'atrium de la Liberté.

(*Revue des Deux Mondes*, 15 août 1859.)

1. Quintilien fut nommé par lui professeur d'éloquence. C'est le premier exemple, je crois, d'un professeur payé par l'État. Ses appointements se montaient à 22,500 francs (100,000 sesterces).

LES

ÉCRIVAINS CALVINISTES

DU SEIZIÈME SIÈCLE.

Parmi nos écrivains du seizième siècle, Rabelais, Marot, Amyot et Montaigne sont à peu près les seuls dont on n'ait jamais laissé prescrire la renommée. Les autres étaient oubliés. Notre siècle a été plus juste que le dix-septième et le dix-huitième envers ses ancêtres : plusieurs de nos vieux écrivains ont été remis en honneur ; mais les premiers qui aient obtenu cette réhabilitation tardive sont peut-être ceux qui présentent tout à la fois le moins d'intérêt et le plus de défauts. On a bien fait, sans doute, de rendre à Ronsard et à son école la place qui leur est due dans l'histoire de notre poésie. Cependant le mérite de leurs efforts, plus incontestable que celui de leurs œuvres, ne saurait être mis en balance avec la gloire solide

et sérieuse des prosateurs du même temps. Personne du reste ne l'ignore, cette curieuse réhabilitation de la poésie française au seizième siècle a été surtout inspirée par les passions littéraires de la restauration ; c'est plus tard seulement qu'avec un zèle plus calme et plus désintéressé on a tenté de rajeunir la gloire des prosateurs oubliés du seizième siècle, et, par d'intelligentes réimpressions, remis en lumière La Boétie, Henri Estienne, Pasquier et quelques autres, tant il est vrai que, même en littérature, la justice est faite pour attendre, quand elle n'est point stimulée par quelque intérêt contemporain.

Néanmoins la réhabilitation n'est pas encore complète, et il est difficile qu'elle le soit. Les prosateurs de cette époque turbulente en ont partagé les passions, et il est presque impossible que ces passions, qui sont encore les nôtres, ne se mêlent pas de les juger. Rien de plus aisé que d'être juste envers Rabelais et Montaigne ; leur gloire est trop solidement assise pour qu'on tente de l'ébranler, et je ne sais qu'un écrivain de nos jours qui soit capable de le faire : c'est celui qui chicanait le mérite littéraire du *Tartufe*, en haine du sujet ; mais peu de gens ont cette intrépidité. En outre, les bouffonneries de Rabelais peuvent faire oublier la gravité de ses attaques, et tout le monde ne prend point la peine de briser cet *os médullaire pour en sucer la substantifique moelle*. Quant à

Montaigne, cette curiosité égoïste qui laisse aller le monde comme il va, ce scepticisme railleur qui se contente de noter ses ridicules et de rire de ses erreurs, n'a rien de bien effrayant. Un homme qui dit : *Que sais-je?* qui ne nie rien, n'affirme rien, ne saurait soulever de bien violentes tempêtes. Si Voltaire était sceptique, comme quelques-uns se plaisent à le dire, ils en parleraient avec plus de calme. Mais c'est parce qu'il ne l'est point, qu'il nie et qu'il affirme très-nettement bien des choses, c'est pour cela que son nom seul provoque encore aujourd'hui de si violentes convulsions, et c'est précisément à cause de ses qualités vraiment sérieuses que tant de gens s'efforcent de le faire prendre pour un esprit léger, un historien superficiel, un penseur sans consistance, un bouffon qui ne sait que railler. Or, pour un écrivain comme Voltaire, dont la vie n'a été qu'une longue polémique passionnée, infatigable, portant sur les matières les plus graves, la justice littéraire est le plus souvent chose illusoire, et ce sont encore ses opinions que l'on juge quand on n'a l'air de juger que son talent.

Cette situation est celle des écrivains calvinistes du seizième siècle, et surtout du premier d'entre eux, Calvin : sa vie, ses opinions, son génie, tout cela est inséparable; sa vie seule suffirait déjà pour susciter des préventions contre lui, même parmi ceux qui ne sont pas ses adversaires natu-

rels, et les philosophes ne lui pardonneront pas le bûcher de Michel Servet : sur ce point Bossuet serait volontiers plus indulgent [1]. En outre les écrits de Calvin ont une admirable unité qui doit lui nuire auprès de bien des lecteurs. Pas une page qui ne soit consacrée au triomphe de sa cause, à l'humiliation des ennemis de sa foi ; pas une place où l'on puisse asseoir un jugement purement littéraire. Il y a plus, Calvin est du petit nombre de ces écrivains supérieurs chez qui la distinction du fond et de la forme, de la pensée et du style est

1. Basnage, dans sa controverse contre l'*Histoire des variations,* ayant approuvé ce mot de Jurieu : « La persécution contre Servet *était un reste de papisme :* » — « C'est donc, s'écrie Bossuet, un des fruits de la réforme de laisser l'impiété et le blasphème impunis, de désarmer le magistrat contre les blasphémateurs et les impies ; on peut blasphémer sans crainte à l'exemple de Servet, nier la divinité de Jésus-Christ avec la simplicité et la pureté infinie de l'Être divin, et préférer la doctrine des mahométans à celle des chrétiens... Il ne reste plus qu'à s'écrier : Heureuse la contrée où l'hérétique est en repos aussi bien que l'orthodoxe, où l'on conserve les vipères comme les colombes et les animaux innocents, où ceux qui composent les poisons jouissent de la même tranquillité que ceux qui préparent les remèdes ! Qui n'admirerait la clémence de ces États réformés? On disait dans l'ancienne loi : *Chasse le blasphémateur du camp, et que tout Israël l'accable à coups de pierre.* Nabuchodonosor est loué pour avoir prononcé dans un édit solennel : *Que toute langue qui blasphèmera périsse, et que la maison du blasphémateur soit renversée!* Mais c'étaient là des ordonnances de l'ancienne loi, et l'Église romaine les a trop grossièrement transportées à la nouvelle : où la réforme domine, l'hérétique n'a rien à craindre, fût-il aussi impie que Servet et aussi grand blasphémateur. » (*Défense de l'Histoire des variations,* premier discours, §§ 3 et 4.)

absolument impossible ; ce style si net, si limpide, est inséparable de l'idée, ou plutôt c'est l'idée elle-même. Il faut prévenir les amis de ce qu'on appelle le beau style, le style élégant, qu'ils ne trouveront guère chez Calvin de quoi se satisfaire : la lecture de ses écrits est désespérante à cet égard, comme celle de Démosthène et des *Provinciales* ; on n'y trouverait peut-être pas une belle expression à souligner. Montaigne disait de quelques écrivains de l'antiquité : « Quand je rumine les détails de leur langage, j'ai dédain de ces menues pointes et allusions verbales qui naquirent depuis. A ces bonnes gens il ne falloit d'aigue ni de subtile rencontre : leur langage est gros d'une vigueur naturelle et constante... Quand je vois ces braves formes de s'expliquer, si vives, si profondes, je ne dis pas que c'est bien dire, je dis que c'est bien penser. » Ces paroles peuvent s'appliquer à Calvin. En le lisant on est convaincu ou on ne l'est pas, on est séduit ou scandalisé, mais on n'admire guère, et si l'on vient à se dire que *c'est bien pensé*, c'est par effort qu'on arrive à ajouter que c'est bien écrit.

Voilà, sans doute, un mérite éminent et rare. Qu'arrive-t-il pourtant ? C'est que si Calvin est de ceux dont Pascal disait : « Vous cherchez un écrivain, et vous trouvez un homme, » il s'ensuit que ceux à qui déplaisent l'homme et ses opinions, n'ont guère l'esprit assez libre pour s'accommoder

de l'écrivain. Cet homme, en s'occupant moins des mots que des choses, nous force de l'imiter en ce point, quand nous le lisons.

Il en est à peu près de même des autres écrivains calvinistes du seizième siècle. Tous ont été mêlés aux événements, et les sentiments qui ont agité leur vie se marquent dans leurs écrits : presque tous leurs ouvrages sont des écrits de polémique. Aussi est-il impossible de séparer leur vie de l'examen de leurs ouvrages, dont elle est le commentaire et l'explication ; aussi les intéressantes études que M. Sayous a récemment publiées ne sont-elles pas purement *littéraires* comme le porte le titre de son recueil [1]. Loin de lui en faire un reproche, nous devons l'en féliciter. L'histoire et la morale y tiennent nécessairement autant de place que la critique, ce qui n'empêche pas M. Sayous de se préoccuper avec raison du rôle qu'ont joué ces écrivains au milieu de notre littérature et des services qu'ils lui ont rendus, tout en se proposant un autre but.

Réunis par leurs communes croyances, les calvinistes du seizième siècle ne forment point cependant une véritable école littéraire. Dans ce siècle fécond en originalités diverses, ils gardent tous leur physionomie particulière, et ce n'est point avec les mêmes armes qu'ils défendent la même

1. *Études littéraires sur les écrivains français de la réformation,* par M. A. Sayous, 2 vol. in-18. Paris, Cherbuliez, 1854.

cause. Pour n'en citer que quelques-uns, quoi de plus différent que la nerveuse dialectique de Calvin, le bon sens érudit et ingénieux d'Henri Estienne, et ce merveilleux langage d'Agrippa d'Aubigné, tour à tour pathétique ou spirituel, énergique ou bouffon? Voyez, au contraire, l'école de Port-Royal : il semble qu'il y ait là comme un fonds commun où puisent les écrivains de cette école, et qu'il n'y ait entre eux que des différences de degré. Nicole n'est que du Pascal affaibli. Mais les tragiques événements où les écrivains calvinistes ont joué un rôle si actif, leurs fortunes si variées, ont conservé et développé ces originalités naturelles, tout en leur imposant quelques caractères généraux que nous essayerons de signaler.

En constatant les qualités littéraires qui distinguent les écrivains calvinistes au seizième siècle, il est aisé de s'apercevoir qu'ils les doivent en partie à l'esprit de foi raisonnée et d'indépendance que leur soufflait la réforme, aux circonstances au milieu desquelles ils ont vécu, aux persécutions même qu'ils ont subies.

C'est surtout parmi les savants que la réforme recruta ses premiers champions. Ils ont pour l'antiquité tout l'enthousiasme de la renaissance; mais ils n'iront pas se perdre dans ces inutilités savantes où s'ensevelissait souvent l'érudition contemporaine, user leur vie à déterminer la mesure des vers de Plaute, ou s'absorber dans la

contemplation béate de la période cicéronienne. Ils vivent au siècle où le cardinal Bembo, secrétaire de Léon X, poussait le respect de la bonne latinité jusqu'à forcer le pape à jurer par les *dieux immortels* [1], où le jésuite Muret empruntait à Cicéron les mouvements de son éloquence et toutes les splendeurs de son style pour célébrer devant Grégoire XIII le massacre de la Saint-Barthélemy [2]. Moins païens dans leur style, les calvinistes font de leur érudition un meilleur usage. Ce qu'ils vont chercher dans l'antiquité, ce sont des idées depuis longtemps disparues, ce sont des enseignements, des traditions et des exemples. Dès le début, ils entrevoient dans la renaissance l'avénement de ce fait nouveau qui attendra deux siècles encore pour trouver dans la langue française un mot qui le nomme et le consacre, la *civilisation*. « O siècles! ô lettres! s'écrie Ulrich de Hutten, qu'il est doux de vivre maintenant, quoiqu'il ne soit pas encore temps de se reposer! Ton heure a sonné, barbarie; ceins tes flancs et pars pour un éternel exil! » Aussi, partout où ils s'installent, à côté du temple ils bâtissent l'école. La science leur paraît une préparation nécessaire à la connaissance de la vérité religieuse : c'est une con-

1. Dans un bref du 9 mai 1517, Léon X adjure François Ier, *per Deos atque homines*, de prendre les armes contre les infidèles. (Voyez M. Leclerc, *Discours préliminaire aux OEuvres de Cicéron*.)
2. *Mureti Opera* (édit. Tauchnitz), t. Ier, p. 229.

viction qui devient un lieu commun dans leurs écrits. Ce respect pour la science, pour les idées, pour la puissance de la parole, ne se trouve pas seulement chez les docteurs ; vous voyez un homme d'épée, un hardi compagnon, Agrippa d'Aubigné, s'écrier comme le pourrait faire un philosophe :

Non, le vice n'a point pour mère la science,
Et la vertu n'est pas fille de l'ignorance.

Et Théodore de Bèze, réfugié à Genève, va jusqu'à placer dans sa galerie des grands hommes l'ardent persécuteur des réformés, le roi qui défendit *à tout imprimeur d'imprimer aucune chose, sous peine de la hart*, François Ier,—parce que ce prince a fondé le Collége de France. « Lecteur chrétien, dit-il, ne te fâche point de voir cet adversaire de la pure doctrine. Certainement il m'a semblé que je ne devais laisser en arrière ce prince-ci, qui a remis en honneur les langues hébraïque, grecque, latine, et les bonnes sciences, pour être les portières du temple de la vraie religion, et qui a chassé l'ignorance, laquelle empêchait la vérité de venir en avant [1]. » L'aversion que les langues savantes, suspectes d'hérésie, inspiraient à une partie des adversaires de la réforme, aurait suffi pour avertir les réformés des

1. M. Sayous, t. Ier, p. 72.

avantages que ces études assuraient à leur cause. D'ailleurs, à l'étude de l'antiquité païenne, ils joignirent tous celle des livres saints, qui, en variant leur érudition, donna à leur goût plus de hardiesse et d'étendue. Cette double érudition resta longtemps leur privilége, et, au commencement du dix-septième siècle, saint François de Sales le constatait avec douleur : « Mes très-chers frères, disait-il aux prêtres catholiques, je vous conjure de vaquer très-sérieusement à l'étude, car la science a un prêtre, c'est le huitième sacrement de la hiérarchie de l'Église, et son plus grand malheur est arrivé de ce que l'arche s'est trouvée en d'autres mains que celles des lévites. *C'est par là que notre misérable Genève nous a surpris.* » Cet appel fut entendu. A cet égard l'Église catholique, au dix-septième siècle, n'eut plus rien à envier à ses adversaires; mais ceux-ci lui avaient donné l'exemple.

Cette ardeur de savoir, cette liberté d'examen que les réformés portaient dans l'étude des antiquités païennes et bibliques, l'un d'eux, Hottman, a eu le mérite de l'appliquer le premier aux origines de notre nation, et le meilleur des juges en cette matière, M. Augustin Thierry, lui a rendu une éclatante justice dans ses *Considérations sur l'histoire de France.* Exaspéré par les tyrannies contemporaines, Hottman prétend prouver ce paradoxe, renouvelé depuis à une autre époque, que

c'est la tyrannie qui est chose nouvelle en France, et non la liberté [1] : conclusion fausse, démentie par les faits, mais qui témoigne du moins d'une rare indépendance. Ce sont là de ces témérités utiles, qui fondent la science en substituant la critique, qui éprouve et discute les traditions reçues, à la crédulité aveugle qui les admet sans contestation.

Cette liberté, qu'Hottman porte dans l'histoire et Ramus [2] dans la philosophie, pénètre dans la

1. C'est du reste une illusion assez générale chez les réformés et naturelle à des gens si malheureux. D'Aubigné dit :

> Nos pères étaient francs ; nous qui sommes si braves,
> Nous lairrons des enfants qui seront nés esclaves.

Or, pour ne parler que de celle de toutes les libertés qui leur tenait le plus au cœur, la liberté de conscience, il est clair qu'à cet égard le bon, l'admirable saint Louis était moins tolérant que l'odieux Charles IX.

2. Je ne résiste pas au plaisir de transcrire ici quelques lignes écrites par M. Waddington dans son beau travail sur Ramus : « La vie de Ramus n'est pas seulement remarquable par la bizarrerie de ses aventures, par de nombreuses et émouvantes péripéties, qui aboutissent à un dénouement tragique. A part cet intérêt tout romanesque, elle nous donne le spectacle plus rare de grandes épreuves héroïquement subies : la pauvreté, la misère et le deuil, toutes les disgrâces de la fortune et du pouvoir, la perte de sa charge, les insultes et les attaques à main armée de ses adversaires, la guerre, l'exil, la mort même, Ramus a tout accepté, non-seulement avec résignation, mais avec bonheur. C'est lui-même qui nous le dit en plusieurs endroits de ses écrits : *Je supporte sans peine et même avec joie ces orages, parce que je contemple, dans un paisible avenir, sous l'influence d'une philosophie plus*

philologie avec Henri Estienne, le plus savant de tous ces hommes. Trouvez donc un érudit qui, après avoir accompli sur les langues savantes un de ces travaux herculéens qui nous confondent encore aujourd'hui, pousse, comme Henri Estienne, la candeur et l'abnégation jusqu'à déclarer que la langue française, tout imparfaite qu'elle est encore, est supérieure aux autres langues connues, et égale cette langue grecque si vénérée, et qui lui a coûté de si rudes labeurs. Ne l'oublions pas d'ailleurs, c'est devant les persécuteurs *toujours béant de grand appétit après le sang des réformés*, selon l'expression de Robert Estienne, c'est au milieu des plus dures épreuves, en exil, dans la misère, que les deux Estienne, le père et le fils, poursuivent plusieurs de ces travaux immenses qui effrayeraient les érudits modernes au milieu des aïses de la vie la plus calme et de tous les secours que la science trouve aujourd'hui si facilement. C'est que pour ces savants du XVI[e] siècle, comme plus tard pour les Bénédictins, il y avait quelque chose qui soutenait leur courage,

humaine, les hommes devenus meilleurs, plus polis et plus éclairés. Dans un temps comme e nôtre, où l'on se plaint de voir les caractères s'effacer, il est peut-être utile de peindre un homme d'un esprit indépendant, d'une volonté ferme et intrépide, offrant l'exemple de presque toutes les vertus, mais surtout attaché à ses croyances et mettant noblement à leur service ses facultés, sa fortune et sa vie. » (RAMUS, *sa vie, ses écrits et ses opinions*, p. 14.)

l'espoir d'être utiles à la cause à laquelle ils avaient voué leur vie. Nos pères ont vu encore quelques traces de cette ardeur de science, mise au service des convictions sérieuses, et encouragée dans ses efforts par son abnégation. Le mouvement intellectuel de la restauration nous a laissé à cet égard des exemples qui nous étonnent, nous, génération énervée, et nous trouveraient peut-être incrédules, si d'impérissables monuments n'étaient là pour les constater. Si nous ne pouvons suivre de tels exemples, sachons du moins les admirer et les comprendre ; qu'ils nous apprennent que l'étude opiniâtre a besoin d'être intéressée par quelque passion généreuse. Quand on n'a d'autre but dans ses travaux que des avantages individuels, on n'est pas assez fort : l'âpreté de l'intérêt personnel ne produit point ces miracles de ténacité consciencieuse qui font les œuvres durables. Qui ne s'appuie que sur soi est toujours faible ; il faut demander notre force à quelque chose qui ne soit pas nous et qui relève à nos propres yeux la valeur de nos efforts et le mérite de notre opiniâtreté. Et puis, l'étude poursuivie à ces conditions n'éclaire pas seulement l'intelligence, elle épure le cœur et fortifie la volonté. Elle fait plus encore, elle recommande aux yeux de la foule les idées dont on a embrassé la défense ; déjà justifiées par les lumières dont on les entoure, elles sont encore honorées par cette labo-

9.

rieuse persévérance, que seules elles peuvent inspirer.

Préservés des superstitions de l'érudition contemporaine par la gravité de leurs doctrines et par l'indépendance de leur esprit, les écrivains calvinistes ont dû à la nécessité de propager leur religion par la parole, l'avantage de sortir du cercle restreint où s'étaient jusque-là renfermés les penseurs, et en ne songeant qu'à répandre leurs opinions religieuses, d'exercer sur les destinées de notre langue une influence incontestable. Substituant à l'autorité le droit d'examen individuel, ils sont obligés de s'adresser à tous et de parler le langage commun : ils laissent de côté le latin, la langue où s'était écrit jusqu'alors presque tout ce qu'on avait pensé de sérieux, et, pour la première fois, la langue française, qui jusque-là n'avait guère su que raconter les faits d'armes et les légendes d'amour, apprend à exprimer, dans un langage clair et précis, les vérités les plus hautes où puisse atteindre la pensée humaine.

La publication de l'*Institution chrétienne*, le livre le plus remarquable de Calvin [1], est peut-être la date la plus importante dans l'histoire de notre langue, plus importante, ce semble, que l'apparition du *Discours de la méthode*, qui est postérieur de cent ans. Outre le mérite incontestable

1. La première édition française est, à ce que l'on croit, de 1540.

d'avoir le premier exprimé les pensées les plus graves dans un langage nerveux et sévère, il est aisé de concevoir combien les écrits de Calvin ont dû avoir une influence plus immédiate et surtout plus étendue. Depuis 1540 jusqu'à sa mort, sortent de sa plume infatigable des milliers d'homélies, de discours, de pamphlets. M. Sayous ne compte pas moins de deux mille sermons de Calvin. « Si l'on pouvait, dit-il, ajouter et les homélies populaires qu'il répandit en France avant de s'exiler, et ses discours de 1549 à 1560, peut-être faudrait-il porter à trois mille le chiffre déjà énorme des sermons qui nous sont restés. » Qu'on se figure donc l'effet que dut produire sur les esprits, même de ses adversaires, cette infatigable propagande, cette nouveauté inouïe, aidées de tout l'intérêt qu'y ajoutaient et les passions de l'époque et les circonstances du moment ! Substitués aux lourds volumes écrits en latin, hérissés de formules scolastiques, ces écrits clairs, courts, substantiels, ardemment propagés et reproduits, de Genève s'éparpillaient sur toute la France, allaient consoler, raffermir les âmes dans les retraites cachées, dans l'exil, dans les prisons, au pied même des échafauds. Ils devenaient la nourriture intellectuelle de toute une portion du peuple, sa méditation quotidienne : on les recueillait avec vénération, on les lisait dévotement, et les formes de ce style, déjà si parfait, s'insinuaient

peu à peu dans les esprits, à l'aide du respect qu'inspiraient tout à la fois la sainteté du sujet et l'autorité de l'écrivain.

Les qualités dominantes du style de Calvin sont précisément celles qui manquent aux plus illustres de ses contemporains : la simplicité, la netteté, la suite, la méthode ; ses écrits s'adressent à la foule, et son premier soin, c'est d'être intelligible pour tout le monde. Qui ne voit au contraire que, malgré les bouffonneries si amusantes de Rabelais et le bon sens si vif et si pratique de Montaigne, leurs livres sont œuvres de lettrés, et que c'est pour les lettrés seuls qu'ils écrivent ? Il y a plus : prenez au hasard une page de Calvin et une page de Montaigne ; le style de Montaigne, dont les *Essais* sont postérieurs de près d'un demi-siècle à l'*Institution chrétienne*, semblera moins moderne que celui de Calvin. Chez celui-ci, on trouve quelques mots surannés ; mais le tour, le mouvement, la coupe de la phrase, ce qui surtout caractérise une langue, tout cela est moderne chez lui ; il a rencontré du premier coup le vrai génie de notre prose. On a reproché, il est vrai, à Calvin la *tristesse* de son style ; le reproche me semble injuste. Calvin possède ce qui fait le premier mérite de tout écrivain, le style du sujet. Il reste grave, sans manquer ni de véhémence ni d'imagination : son ton est celui d'un homme pénétré des vérités qu'il expose, et cela me paraît infiniment

plus convenable que les ornements égayés dont les jésuites ont trop souvent depuis embelli les plus lugubres sujets. Il est difficile de croire que des écrivains qui marivaudent sur le péché originel soient des pécheurs bien effrayés. Mais quand Calvin quitte l'enseignement du dogme pour aborder la polémique, il a, comme le remarque M. Sayous, une certaine force comique. Dans son pamphlet sur les reliques, il est beaucoup plus amusant que ne l'auraient voulu sans doute ses adversaires, et c'est avec la gaieté amère de Pascal qu'il s'élève contre ceux qui font métier de montrer les reliques des saints, d'en inventer au besoin, contre *ces porteurs de rogatons qui exercent foire vilaine et déshonnête*; c'est avec une causticité digne de Voltaire qu'il démontre la nécessité d'un inventaire complet des reliques qui sont en la chrétienté, pour qu'on sache enfin à quoi s'en tenir sur le nombre de bras, de têtes, de corps que possède chaque saint, saint Sébastien, par exemple, lequel a dû, à la propriété lucrative de guérir la peste, d'*être multiplié en quatre corps, plus deux têtes, dont l'une est à Saint-Pierre de Rome, l'autre aux Jacobins de Toulouse, sans compter quelques menus lopins qui sont en plusieurs églises*, etc. Il y a même dans ce singulier pamphlet quelques plaisanteries plus hardies, qui ne permettent point la citation.

Loin d'interdire l'emploi de la raillerie, Calvin

en a recommandé l'usage « contre ces superstitions et folies dont le monde a été embrouillé ci-devant, car il ne se peut faire qu'en parlant de matières si ridicules on ne s'en rie à pleine bouche. » Il n'a guère abusé cependant de cette licence qu'il accordait aux autres : c'est avant tout un génie sévère, et surtout pratique. On peut croire que les arts le touchaient peu ; dans un remarquable passage de son *Institution chrétienne*, où il rend une justice éclatante à l'antiquité, ce dont il sait gré surtout aux anciens, c'est d'avoir porté si loin la jurisprudence, la philosophie, la dialectique, la médecine, les sciences utiles; quant à la poésie, où le génie de l'antiquité a triomphé, s'il en parle, c'est sans la déprécier, il est vrai, mais en passant et par allusion. Il paraît réduire l'éloquence à la dialectique. M. Sayous nous apprend que Calvin lisait beaucoup Cicéron, et il croit trouver dans le style du réformateur de Genève des traces de cette fréquente lecture; il me semble que Calvin offre avec Démosthène des rapports plus évidents. C'est le même enchaînement logique, la même véhémence, le même dédain pour tout ce qui ne s'adresse qu'à l'imagination. Partout, dans Cicéron, on sent l'artiste plus passionné encore pour le beau que pour le vrai ; et c'est ce qui n'apparaît jamais dans Calvin. Raphaël et Michel-Ange n'eussent pas toujours trouvé grâce devant lui : il interdit à la sculpture et à la pein-

ture les représentations de la Divinité comme de véritables profanations. Son opinion sur la musique mérite d'être rapportée : il approuve le chant simple dans les églises ; il le trouve « façon très-sainte et utile ; comme au contraire les chants et mélodies qui sont composés au plaisir des oreilles seulement, comme sont tous les fringots et fredons de la papisterie, et tout ce qu'ils appellent musique rompue et chose faite et chants à quatre parties, ne conviennent nullement à la majesté de Dieu, et ne se peut faire qu'ils ne déplaisent grandement à Dieu [1]. » De notre temps, des archéologues distingués ont repris, au point de vue catholique, la thèse soutenue ici par Calvin, et tenté de substituer aux *fredons et fringots* qui retentissent encore dans les églises, une musique plus sévère et plus simple. Quant à l'indifférence de Calvin pour la poésie, elle se trouve chez plusieurs catholiques des plus éminents. On connaît les sévérités de l'école de Port-Royal et les dédaigneux anathèmes de Pascal contre les poëtes et la poésie.

Quelle qu'ait été l'austérité du génie de Calvin au seizième siècle, elle lui est particulière. Une doctrine si sévère ne marque pas immédiatement à son empreinte tous les esprits qui s'y soumettent. L'on ne doit pas oublier que deux des plus

1. *Institution chrétienne*, ch. IX, § 26.

grands artistes d'alors, Jean Goujon et Bernard de Palissy, étaient calvinistes. Quant aux écrivains réformés, contemporains de Calvin, ce serait une injustice que de leur supposer ce caractère morose qu'on attribue à la réformation et à son fondateur. Leurs nombreux pamphlets se distinguent, au contraire, par un entrain remarquable, par une verve singulière. Véhéments et indignés quand le sujet l'exige, ils ont aussi cette raillerie pleine de sens qui a fait le succès de la satire *Ménippée.* Il suffit de nommer Henri Estienne et son *Apologie pour Hérodote*, d'Aubigné et sa *Confession de Sancy.* Il y a parmi eux un écrivain trop peu connu, et que je regrette de voir oublié par M. Sayous : c'est Régnier de La Planche. Son *Livre des marchands* est un véhément pamphlet contre les Guise et surtout contre le cardinal de Lorraine, le plus implacable ennemi des réformés. A cette époque (1565), les calvinistes n'ont pas encore perdu l'espoir d'entraîner dans leur parti le peuple de Paris, et de donner à leur cause cette couleur démocratique dont plus tard sut se revêtir la sainte Ligue. Aussi le *Livre des marchands* est-il une flatterie à l'adresse de cette partie de la population; c'est une suite de discours attribués aux gens de travail, *les sages devis*, *les sentences et conseils admirables, qui furent tenus par aucuns marchands et artisans de cette ville, Paris, vraiment sans pareille.* « Quels trésors d'esprit et de

bon vouloir, dit l'auteur, sont mêlés parmi les draps, les laines, les cuirs, le fer, les drogues et merceries! Quelles richesses d'âmes sont enfouies et cachées ès corps méprisés de tant de louables bourgeois! » L'auteur, tout en recommandant la modération et la charité à l'égard des calvinistes, s'y déguise et se donne pour catholique, il va jusqu'à flatter ceux des ordres religieux qui sont plus souvent en contact avec le peuple, et à prêter ses propres sentiments à *certains religieux de plusieurs ordres*, « non pas de ces bedons ventrés depuis le menton jusqu'aux genoux, ni de cette nouvelle ordure des jésuites, mais de ces bons et vénérables mendiants; car, à telles personnes qui ne mangent pas toujours leur soûl, l'esprit est prompt et souvent se communique. » Tous ces personnages sont d'ailleurs dévoués au roi, *ayant au cœur les fleurs de lys, toutes pures et nettes et vivement emprcintes, non les armoiries de Lorraine ni les écussons de Jérusalem et de Sicile, ennemis des étrangers* (les guisards), *vrais et anciens patriotes... — Patriotes!* c'est le mot dont ils se servent; je ne me souviens point d'avoir vu ailleurs, au seizième siècle, ce terme tout nouveau dans notre langue, employé plus tard par Saint-Simon pour désigner Vauban, et qui ne prend place dans le dictionnaire de l'Académie qu'en 1762. — C'est là une curiosité philologique que je recommande aux amateurs.

Remarquons en passant que ces avances restèrent sans effet sur le peuple de Paris, et qu'il demeura l'ardent ennemi de la réforme, comme il n'y parut que trop à la Saint-Barthélemy et pendant la Ligue. La réforme eut ailleurs, il est vrai, un autre caractère, notamment en Bourgogne et dans quelques provinces du Midi, ce que nos historiens ne semblent pas en général avoir assez nettement distingué [1].

Mais ce qu'il faut remarquer ici dans cette

1. Voir sur ce point les *Mémoires de Condé,* et particulièrement, dans ce dernier recueil, les remontrances des États de Bourgogne à Charles IX : « L'an passé, un séditieux conventicule fut tenu à Châlons par les ministres de la religion prétendue réformée, auquel on a su certainement avoir été parlé de jeter hors la république *les trois vermines,* que l'on disait être les moines, la noblesse et les gens de la longue robe servant à votre justice. » (*Mémoires de Condé,* édit. de 1743, t. IV, p. 392.) Dans le Midi, c'était bien pis encore, au dire de Montluc. Quand on remontrait aux huguenots qu'ils avaient tort de s'assembler malgré les édits du roi : « Le roi! répondaient-ils, quel roi? *C'est nous qui sommes les rois*. Celui-là que vous dites est un petit royaut de m....; nous lui donnerons des verges et lui baillerons un métier pour lui apprendre à gagner sa vie comme les autres. » Les ministres prêchaient publiquement que si les paysans se mettaient de leur religion, ils ne payeraient aucun devoir aux gentilshommes, ni au roi aucune taille, que ce qui lui serait ordonné par eux. Autres prêchaient que les rois ne pouvaient avoir aucune puissance que celle qui plairait au peuple. Autres prêchaient que la noblesse n'était rien plus qu'eux. Et de fait, quand les procureurs des gentilshommes demandaient des rentes à leurs tenanciers, ils leur répondaient qu'ils leur montrassent dans la Bible s'ils les devaient payer ou non, et que si leurs prédécesseurs avaient été sots et bêtes, ils ne le voulaient point être. » (*Mém. de Montluc,* l. v.)

œuvre originale, c'est que trente ans avant la *Ménippée,* Regnier de La Planche a déjà donné le cadre de cet immortel pamphlet. Sans doute il ne faut pas mettre le *Livre des marchands* sur la même ligne que la *Ménippée,* admirable comédie où chacun des ligueurs se peint avec des nuances diverses dans ses bouffonnes confessions, et où, après ce débordement de turpitudes, s'élève la voix éloquente et patriotique de d'Aubray, pour flétrir ces hypocrisies sanguinaires et ces frénésies soldées par l'or des Espagnols. Regnier de La Planche n'a pas la même variété : tous ses personnages jouent le même rôle, tous sont également hostiles à MM. de Lorraine, ce qui donne à ce pamphlet une allure assez monotone. Tous tiennent à peu près le même langage, et l'on ne trouve pas moins de bon sens et d'atticisme dans le discours de l'*Espicier* que dans celui du *Drapier*. Ce sont tous des sages, des Aristes, et l'Ariste n'est pas le personnage le plus propre à animer une comédie. Néanmoins, le ton est donné, le cadre est tracé d'avance; et ce qui nous frappe surtout, c'est qu'au début de cette longue lutte, les opinions exprimées dans le pamphlet calviniste sont les mêmes que celles qui triomphent à la fin, avec Henri IV et les politiques, dans la satire *Ménippée.*

Ce même Regnier de La Planche passe pour être l'auteur d'un pamphlet d'un autre ton, inséré

par lui dans son livre de l'*Estat de France sous François II.* C'est un mémoire adressé par les calvinistes au roi de Navarre, Antoine de Bourbon, et aux autres princes réformés, pour les sommer de prendre en main la cause des opprimés. Il se termine par une imprécation d'une entraînante vigueur contre le cardinal de Lorraine, et qui doit compter parmi les pages les plus éloquentes qu'on ait écrites en notre langue. Que l'on compare cette page au pamphlet de La Boëtie, *De la Servitude volontaire* [1], et l'on reconnaîtra combien, chez Regnier de La Planche, la réalité qui le presse et qui l'écrase ajoute de force à la pensée et de précision à la parole. Ce sont les tyrans en général que La Boétie flétrit dans sa véhémente

1. En voici les premières lignes, qui suffiront pour indiquer le mouvement : « Ainsi donc, pour venir à conclure, c'est à toi, cardinal, plus rouge de notre sang que d'autre teinture; c'est, dis-je, à tes parjures et déloyautés, à ton ambition et avarice, à la furie de tes frères, exécuteurs de tes maudites et sanglantes entreprises, que la France redemande la vie de tant de gentilshommes que tu as envoyés à la boucherie, en Italie, en Allemagne, en Écosse; c'est à toi qu'elle redemande ses frontières de Champagne, de Bourgogne, du Lyonnais, du Dauphiné et de Provence, puisque tu l'as amenée en cette nécessité de s'en dévêtir... C'est à toi que tant de femmes veuves demandent leurs maris, tant de maris la chasteté de leurs femmes, tant de pères leurs enfants, tant d'orphelins leurs père et mère, criant à Dieu vengeance contre toi et les tiens! C'est toi, cardinal, qui nous as donné ton frère pour second roi, sous ombre de lieutenant général, laquelle ignominie et servitude il faut que tu saches que jamais la France ne l'oubliera, etc. »

harangue : c'est à une abstraction qu'il s'attaque ; de là parfois quelque chose de vague et des généralités sans application directe. Sans doute sa haine, allumée par les atrocités du connétable de Montmorency, est éloquente, parce qu'elle est sincère ; mais elle paraît parfois déclamatoire, parce qu'elle n'a pas un but déterminé. On sent d'ailleurs l'homme qui écrit après les événements, dans son cabinet, qui calcule sa colère, fortifie ses phrases, envenime ses expressions. Pour Regnier de La Planche, c'est un homme, un tyran en chair et en os, qu'il s'agit d'abattre ; aussi tous les coups portent ; ce n'est point une vaine escrime, rien n'est ici pour l'élégance du jeu : c'est pour agir qu'il écrit, et parce qu'il n'a pas en son pouvoir d'autre moyen d'action. On sent bien, en le lisant, qu'il s'abstiendrait d'écrire, si ses amis avaient à leur disposition quelques milliers de reîtres et de lansquenets. Aussi, face à face avec la réalité, il ne s'égare point, il va droit au but, et ne frappe de la parole que parce que l'épée lui fait défaut.

Ce serait ici le lieu de parler d'un rare écrivain, d'un caractère plus rare encore, Agrippa d'Aubigné ; mais un tel écrivain et un tel homme exigent une étude spéciale. En quelques pages de sa jeunesse, M. Sainte-Beuve avait jadis parfaitement apprécié cette généreuse nature : « Chevalier loyal comme Crillon, calviniste fervent comme Duplessis-

Mornay, républicain éclairé comme Hubert Languet ou La Boëtie, il n'épargne pas au roi de Navarre les vérités, les remontrances, les refus, et par ses scrupules d'honnête homme et de chrétien, il mérite constamment la haîne des maîtresses et quelquefois la colère du maître [1]. » Pourquoi faut-il qu'après avoir écrit ces lignes dictées par une si vive admiration, M. Sainte-Beuve ait cru devoir, dans une édition plus récente, apporter une restriction singulière, se reprocher d'avoir peint d'Aubigné trop en beau? « Je n'ai pas assez tenu compte de la mauvaise humeur et des haines, dont la part pourtant est grande chez ce rude et brillant aïeul de Mme de Maintenon. » Eh! mon Dieu! oui, d'Aubigné eut des haines, de ces haines vigoureuses dont parle Molière. Il n'a pardonné ni les gibets, ni les bûchers, ni la Saint-Barthélemy qui avait dévoré tant de ses frères; mais qui peut le blâmer si, pour tout châtiment et pour toute vengeance, il ranime le souvenir de toutes ces atrocités; si, en parlant des complices de Charles IX et des joyeuses débauches au milieu desquelles ils cherchent à oublier leurs crimes, il s'écrie :

Quand le peuple gémit sous le faix tyrannique,
Quand ce siècle n'est rien qu'une histoire tragique,
Ce sont farces et jeux, toutes leurs actions :
Un ris sardonien peint leurs affections.
Bizarr' habits et cœurs, les plaisans se déguisent,

1. *Tableau de la poésie française au* XVIe *siècle.*

Enfarinés, noircis; et ces bateleurs disent :
« Déchaussons le cothurne, et rions! car il faut
Jeter ce sang tout frais hors de notre échafaud,
En prodiguant dessus mille fleurs épanchées,
Pour cacher notre meurtre à l'abri des jonchées! »

« *Non!* leur répond d'Aubigné, *vos fleurs sécheront,* » le sang reparaîtra! et il écrit ses *Tragiques* et sa grande *Histoire*. Que lui reproche-t-on? Cette cour immonde et sanguinaire des Valois, l'a-t-il calomniée? Mais ces horreurs qui révoltent d'Aubigné, Montluc les raconte; il y a pris part et s'en vante; mais ces débauches, Brantôme les atteste, et rien ne lui paraît plus innocent : « J'ai connu une fort belle et honnête dame, sujette fort à l'amour et à la lubricité... » Et il s'étend avec complaisance sur toutes ces scandaleuses légendes, sans autrement s'en indigner. Quant à la *Confession de Sancy*, cette spirituelle satire des conversions rapides qui suivirent de si près celle d'Henri IV, je ne vois pas trop ce qu'on peut y trouver à redire. L'austère huguenot, resté fidèle à ses croyances, avait bien le droit de verser le mépris sur ces étranges métamorphoses; et pour des apostasies si lucratives, c'était un châtiment bien doux que la raillerie. Encore une fois, nous ne voulons pas nier les haines de d'Aubigné; mais il suffit qu'elles soient légitimes, et surtout désintéressées.

Il ne faut pas croire d'ailleurs que, même dans

ses *Tragiques*, la verve de d'Aubigné soit toujours énergique et sombre, et que l'indignation soit sa seule muse; il sait aussi trouver des accents touchants et gracieux. Ainsi, après avoir peint l'agonie d'une petite fille calviniste qui, au milieu des tortures, mourut en invoquant le Seigneur et levant la main vers le ciel, il termine par ce vers si simple :

Dieu ne refusa pas la main de cet enfant.

Ne croiriez-vous pas entendre le *Polyeucte* de Corneille, quand le poëte nous montre Anne Dubourg adressant à Dieu cette prière au pied du bûcher :

Mon Dieu, vrai juge et père! au milieu du trépas
Je ne t'ai point laissé; ne m'abandonne pas.
Tout-Puissant, de ta force assiste ma faiblesse :
Ne me laisse, Seigneur, de peur que je te laisse.

Ailleurs, après avoir parlé des premières épreuves de l'Église, de ces temps héroïques du christianisme où la foi était si jeune et si ardente, il en vient à ceux qui ont de son temps souffert pour la vérité et rappelé la vertu des anciens jours :

Le printemps de l'Église et l'été sont passés ;
Encore éclorez-vous, fleurs si franches, si vives,
Bien que vous paraissiez dernières et tardives.
On ne vous lairra pas, simples de si haut prix,
Sans vous voir et flairer aux célestes pourpris;
Une rose d'automne est plus qu'une autre exquise:
Vous avez éjoui l'automne de l'Église!

Ces vers, et plusieurs autres que l'on pourrait citer, prouveraient que la mâle poésie de ce rude huguenot savait au besoin s'attendrir. Il est vrai, cependant, que les idées terribles sont mieux dans les habitudes de son génie. Il flétrit le machiavélisme et les coups d'État, mis à la mode par la cour italienne des Valois :

Ce n'est qu'un coup d'État que d'être bien parjure !

N'est-ce pas avec une énergie digne du Dante que, nous faisant assister avec lui au jugement dernier, il nous montre les tyrans de son temps au pied du terrible tribunal, et tous les éléments prenant la parole pour les accuser :

« Pourquoi, dira le Feu, avez-vous de mes feux,
Qui n'étaient ordonnés qu'à l'usage de vie,
Fait des bourreaux, valets de votre tyrannie ? »
L'Air encore une fois contre eux se troublera,
Justice au juge saint contre eux demandera,
Disant : « Pourquoi, tyrans et furieuses *bestes,*
M'empoisonnâtes-vous de charognes, de pestes,
Des corps de vos meurtris ? » — « Pourquoi, diront les Eaux,
Changeâtes-vous en sang l'argent de nos ruisseaux ? »
Les Monts, qui ont ridé le front à leurs supplices :
« Pourquoi nous avez-vous rendus vos précipices ? »
— « Pourquoi nous avez-vous, diront les Arbres, faits
D'arbres délicieux exécrables gibets ? »

D'Aubigné était l'élève de Ronsard ; il le déclare dans l'épître qui précède ses *Tragiques*. Il a bien des défauts de l'école ; mais là où il est beau,

il me semble que l'élève a surpassé le maître. Pourquoi? C'est que la poésie de Ronsard manque d'âme : son but unique était la gloire littéraire; il connaissait à fond la langue de son temps, et l'avait enrichie jusqu'à la surcharger. Il avait deviné et pressenti tous les rhythmes que comporte notre poésie, au point de ne laisser presque rien à trouver en ce genre à ses successeurs; mais cette poésie si brillante était tout artificielle: même dans quelques pièces charmantes où il exprime un sentiment vrai, on sent toujours la préoccupation littéraire, souvent l'imitation savante de l'antiquité. Ce souffle, qui manquait à Ronsard, vous le sentez circuler dans la puissante poésie de d'Aubigné; et à quoi le devait-il? A ces passions mêmes dont on lui fait un reproche, à ces croyances ardentes qui agitaient son existence [1].

Néanmoins, une remarque que l'on peut faire en comparant d'Aubigné aux autres calvinistes, c'est que de tous les propagateurs de la réforme, cet homme d'épée, cet intraitable sectaire est le seul, peut-être, qui ait des allures d'homme de lettres et sente parfois l'auteur de profession. Dans

1. « Au moment où nous sommes, il ne s'agit plus de se contenter de la critique de détail ni d'agiter les vaines théories de l'esthétique. Je demande que tout poëte ait un idéal, mais un idéal élevé, vivant, qu'on l'appelle vertu, morale, religion, qu'importe! Moi, je l'appelle devoir; le mot peut paraître sec, mais il renferme tout. »

(LAURENT-PICHAT, *les Poëtes de combat.*)

son *Histoire*, il vise parfois au grand style et tombe dans l'emphase; dans ses *Tragiques*, on trouve des vers aussi affectés que ceux de Dubartas. Il affectionne certains mots érudits qui n'appartiennent pas à la langue vulgaire : enfin on le voit, comme Baïf, s'amuser à faire des vers mesurés, sur des sujets sacrés, il est vrai. Où il est presque constamment naturel et simple, c'est dans les mémoires qu'il ne destinait qu'à ses enfants, qui ne parurent qu'un siècle plus tard, et dans son excellente bouffonnerie du *Baron Fœneste*. Ailleurs, il est aisé de voir qu'il a des prétentions d'écrivain : il s'inquiète même de la critique, et (grand signe de préoccupation littéraire) il fait des préfaces.

Les autres calvinistes, au contraire, ont un caractère qui leur est commun avec les jansénistes du dix-septième siècle, c'est l'absence de toute ambition d'auteur. Ils écrivent pour propager leur doctrine, et la prudence, autant que l'humilité chrétienne, leur fait souvent une loi de ne point signer leurs écrits et de rester inconnus. Plusieurs de leurs plus remarquables pamphlets sont demeurés anonymes [1], et pour en deviner les au-

1. Par exemple, le *Discours aux princes*, inséré par Régnier de La Planche dans son livre de l'*Estat de France*, et le *Discours merveilleux de la vie de Catherine de Médicis*, qui paraît être d'Henri Estienne, ou, selon Gui-Patin, de Théodore de Bèze. M. Sayous croit pourtant que ce dernier pamphlet doit plutôt

teurs, on est réduit aux conjectures; de là vient la mâle simplicité de leur langage : ils ne songent pas à exploiter leurs idées dans l'intérêt de leur renommée : elles les dominent, ils leur appartiennent; ils restent simples, parce qu'ils sont convaincus, et aussi parce que l'amour-propre littéraire ne vient pas corrompre leur style en y glissant ces ornements équivoques qui ne sont que pour la vanité. Le but qu'ils poursuivent, c'est le triomphe de leurs doctrines, non le succès de leur talent, et ces convictions austères qui passionnent leur éloquence la préservent en même temps de ces beautés équivoques qui en compromettraient le succès.

Ils ont d'ailleurs une grande cause d'inspiration et d'éloquence : c'est cette exaltation des croyances nouvelles qui n'ont pas encore subi l'épreuve de l'expérience, cette première pureté de ce qui est jeune, de ce qui n'a pas failli; innocence qui se perd trop vite pour les partis comme pour les individus. Des fautes, des crimes ne sont pas venus encore calomnier leurs principes et ébranler l'autorité de leurs doctrines; ils ne traînent pas après eux ce lourd bagage des vieilles croyances, les inconséquences, les excès, les souillures de toute sorte que l'application inflige toujours aux doctrines les plus pures. Ils ne laissent rien derrière

être attribué à quelqu'un des auteurs de la *Ménippée :* il est vrai qu'il ne donne aucune raison à l'appui de cette conjecture.

eux qui puisse les gêner et les distraire; ils n'ont rien à défendre, rien que des conquêtes à faire : leurs adversaires sont moins heureux.

Pour ces idées nouvelles dont ils sont les apôtres, les calvinistes trouvent un langage jeune et plein de vie. Ils ne sont point obsédés par ces formules toutes faites qui encombrent les vieilles doctrines : ils écrivent, non avec des phrases, mais avec des faits, des sentiments, des idées : rien n'est usé et épuisé pour eux dans le langage. A cet âge des croyances, les expressions gardent encore toute leur fraîcheur, touet leur énergie, et certains mots ont un accent qui fait frissonner. Il y a, au contraire, dans les croyances qui ont dominé, des mots dont un homme sincère hésite à se servir, parce qu'ils ont été profanés par le mensonge et souillés par l'hypocrisie.

Cette ferveur première dissimule toute cette sécheresse que l'on reproche aux écrivains calvinistes et qui a paru depuis. Dans leurs écrits, le fond âpre et sombre se dévoilera assez tôt; mais alors ils savent trouver des accents émus. Connaissez-vous beaucoup de vers d'un sentiment plus pur, d'une résignation plus douce et plus touchante que les vers suivants publiés, je crois, pour la première fois en France il y a quelque temps[1]? Ils sont de Théodore de Bèze, réfugié à Genève.

1. L'auteur d'un très-remarquable essai sur les réformateurs

O Dieu! si tu veux,
Je sais que tu peux
Me tirer d'ici;
Mais si pour cette heure
Veux que je demeure,
Je le veux aussi.

Adieu, France, adieu,
Qui êtes le lieu
Qui, premièrement,
Au monde me vîtes,
Et premier ouîtes
Mon gémissement.

O mon pays doux!
Je meurs loin de vous,
Voire et volontiers,
Puisqu'en vous, ô France!
Font leur demeurance
Des saints les meurtriers.

Adieu, cœurs unis
Des pauvres bannis,
Qui, seuls en ce temps,
Malgré toute envie,
Passez votre vie
Heureux et contents!

Théodore de Bèze a fait d'ailleurs d'assez mauvais vers[1]; mais un jour, se voyant mourir loin du

Zwingle et *Ulrich de Hutten*, M. Chauffour, cite dans une note de cet ouvrage les vers dont nous parlons, et qui avaient déjà été publiés en Allemagne par M. Baum.

1. Dans sa tragédie, *le Sacrifice d'Abraham*, il y a une scène touchante, et le poëte fait parler Satan avec assez de verve; pour

sol natal, il a exprimé simplement ce qu'il ressentait. Ce jour-là, il a trouvé ce que les brillants poëtes de la pléiade ont bien rarement rencontré, une émotion vraie et un langage naturel.

Sans doute, la vie de dévouement et d'épreuves à laquelle furent soumis alors les calvinistes, est pour beaucoup dans l'impression que leurs écrits produisent; mais elle fut aussi pour beaucoup dans leur talent. Le caractère de l'homme fait la moitié du génie de l'écrivain, surtout quand l'écrivain est un homme d'action, et que la parole n'est pour lui, comme l'épée ou le martyre, qu'un moyen de faire triompher sa croyance et de témoigner pour ses convictions. Un homme qui sait mourir pour une idée aura toujours ce qui fait surtout l'éloquence, le talent du cœur. D'ailleurs, l'histoire semble démontrer qu'aux époques de persécution, c'est parmi les persécutés qu'il faut aller chercher l'éloquence. Les stoïciens et les chrétiens sous les Césars, les calvinistes au seizième siècle sont là pour le prouver. C'est que l'oppression trempe les hommes fiers et les fait réagir de toutes les puissances de leur âme contre la force qui les écrase. Dante, triomphant avec son parti, n'eût peut-être pas trouvé dans son cœur ces trésors d'inspiration que l'exil y amassa.

mieux s'inspirer, il l'a affublé d'un froc de moine. Satan a soin d'expliquer cet anachronisme au public de Lausanne, qui l'acceptait sans doute très-aisément.

L'oppression ne féconde pas seulement les âmes, en leur inspirant ces colères éloquentes ; elle leur fait connaître souvent des douleurs qu'elles ignoraient, et, les éveillant à la pitié, multiplie leurs émotions et leurs pensées. « La moitié des sentiments et des idées, a dit Mme de Staël, manque à ceux qui sont heureux et puissants. » En outre, la persécution noblement subie fait refluer dans le parti des opprimés les gens de cœur et ces âmes d'élite qu'entraînent le besoin du sacrifice et l'âpre séduction du dévouement. D'Aubigné nous montre dans ses *Tragiques* les martyrs calvinistes, du haut des bûchers, *butinant les belles âmes parmi les spectateurs émus*. Il faut voir, au contraire, ce que butinent les oppresseurs et de quelles fleurs ils composent leur miel. Pour faire l'apologie de la Saint-Barthélemy, on ne trouve pas en France un écrivain un peu présentable, malgré les obsessions du duc d'Anjou, qui s'était chargé d'en découvrir. Il y eut un Italien (Capilupi) qui, à Rome, et peut-être spontanément, osa célébrer l'*ingénieux stratagème* de Charles IX. Encore s'en tira-t-il si maladroitement, que les huguenots se hâtèrent de traduire son livre et qu'il devint un de leurs pamphlets. Plus tard, il s'est trouvé des gens d'esprit pour faire cette apologie, Gabriel Naudé, par exemple ; mais quand l'horreur était toute fraîche, on conçoit que le rôle d'apologiste, même bien payé, n'ait tenté personne, et qu'à dé-

faut du cœur, le talent seul y répugnât. Au contraire, dans un parti toujours écrasé, comme le furent les calvinistes au seizième siècle, et qui n'a d'autre puissance que celle de ses principes, ses écrivains qui, avec ses martyrs, représentent sa force morale, y tiennent nécessairement un rang élevé, et la beauté du rôle donne plus de ressort à leur génie : mais auprès de Tavannes et de Montluc, quel écrivain catholique n'eût fait triste figure? Quand on a pour soi la force, et qu'on en use sans pitié, on peut se dispenser d'avoir raison, et la besogne d'un apologiste ne compte pas à côté de celle des geôliers et des bourreaux.

De tous ces savants, de tous ces écrivains remarquables qui se sont, au seizième siècle, attachés à la cause de la réforme, pas un n'a faibli; tous, après tant de douloureuses épreuves, sont restés fidèles à leur parti vaincu. Calvin, Robert Estienne, Hottman, de Bèze, d'Aubigné, sont morts dans l'exil, Ramus à la Saint-Barthélemy; Henri Estienne, longtemps errant, expire à l'hôpital de Lyon. Il y a sans doute quelque enseignement moral à tirer de ce chapitre de notre histoire littéraire. Aussi, en étudiant ces esprits distingués et ces beaux caractères, M. Sayous nous semble-t-il avoir fait une œuvre dont il faut le remercier. Il était juste de rendre à ces penseurs et à ces écrivains la part qui leur revient dans le développement de notre

génie national, de protester contre cet esprit d'intolérance qui, après les avoir chassés vivants de notre patrie, leur refuse encore dans l'histoire de notre littérature la place qu'ils ont méritée; mais il était plus utile encore, en nous faisant connaître leurs œuvres, de montrer une fois de plus ce que le dévouement et l'abnégation peuvent ajouter à l'étendue des idées comme à la puissance de la parole, et de justifier, par l'exemple de ces écrivains convaincus, le mot de Channing : « Quand elle n'est plus soumise à la pression de l'égoïsme, la pensée humaine s'étend, comme par une sorte d'élasticité. »

(*Revue de Paris,* 1er février 1856.)

LOUIS XIV.

Les écrivains qui recherchent dans l'histoire des langues celle des idées, ou du moins celle des prétentions de chaque époque, devraient bien nous expliquer l'heureuse fortune qu'a faite, depuis cinquante ans, le mot *influence*. Il n'est pas nouveau, mais il a pris de nos jours une signification plus étendue. Au XVII[e] siècle, on ne l'employait guère que pour désigner l'action que les astres avaient alors sur la destinée des hommes ; aujourd'hui il sert assez souvent à désigner des influences qui ne sont pas beaucoup plus réelles. Les mots de ce genre, vagues et d'une portée douteuse, sont précieux en un temps où les généralités ambitieuses sont à la mode et où chacun, plus ou moins, aime à planer dans les espaces. On les emploie pour exprimer ces vérités équivoques qu'on peut nier, qu'on peut affirmer avec un suc-

cès égal : ressource inestimable pour les dissertations académiques. Des mots nets et précis, représentant des idées claires, sont la mort de toute discussion : si l'on comprenait bien les termes dont on se sert, peut-être parviendrait-on à s'entendre ; on écrirait moins, on penserait et on agirait davantage. C'est pour prévenir ce malheur que le mot *influence* et quelques autres de même espèce semblent avoir été imaginés.

Depuis qu'un écrivain illustre, mêlant l'histoire et la biographie à l'étude des grandes œuvres de la pensée, a ouvert à la critique littéraire une voie nouvelle, bien des gens s'y sont précipités à sa suite ; mais, comme ils n'avaient ni le bon sens exquis ni les lumières de M. Villemain, ils n'ont pas manqué de s'égarer. Les biographies des écrivains fameux sont devenues interminables, non qu'on y ajoutât beaucoup de faits nouveaux ; mais des rapprochements forcés, des rapports imaginaires ont servi à expliquer ce qu'il y a de plus inexplicable peut-être, le mystérieux développement de leur génie. J'imagine que Corneille et Molière riraient bien, s'ils pouvaient connaître les intentions qu'on leur prête et les influences qu'ils sont censés avoir subies. Ils verraient leurs inspirations interprétées par des causes tour à tour grandioses ou mesquines, également chimériques, toujours subtiles et raffinées ; les secrets les plus intimes de leur conscience littéraire exposés avec

une intrépidité sans égale par des gens qui, vivant à deux siècles de distance, ne les connaissent que par leurs œuvres et par quelques anecdotes plus ou moins authentiques. Molière serait probablement un peu surpris d'apprendre, de la bouche de ses trop ingénieux commentateurs, quelles causes, toutes indubitables, quoique souvent contradictoires, ont déterminé la direction de son génie. Il saurait qu'il n'y a pas un de ces personnages qui ne soit le portrait fidèle de quelqu'un de ses contemporains, pas un trait qu'il ne doive à quelque inconnu, pas une inspiration qui lui soit propre, de sorte que sa part d'invention est aujourd'hui réduite à bien peu de chose, et que tout le monde, au XVIIe siècle, finit par être un peu plus l'auteur des œuvres de Molière que Molière lui-même. Quant à Corneille, on lui découvrirait des choses non moins surprenantes ; on lui révélerait par exemple que, bien des années avant *Polyeucte*, la mère Angélique de Port-Royal ayant, pour compléter son renoncement au monde, refusé un jour la porte de son couvent à son père qui la venait voir, c'est probablement à *cette grande journée du guichet*, à *ce coup d'état de la grâce*, que le poëte a dû les plus belles scènes de *Polyeucte* ; qu'en conséquence lui, l'élève et l'ami des jésuites, se trouve avoir beaucoup d'obligations aux jansénistes, et qu'il peut figurer avantageusement dans une histoire de Port-Royal, où un parallèle

entre Polyeucte et la mère Angélique, entre Pauline et M. Arnauld père ne laisse pas de produire un fort bel effet. Quand la critique conjecturale va jusque-là, elle n'offre plus aucun danger, et l'on aurait tort de s'en plaindre : c'est un passe-temps comme un autre, et qu'on peut ranger parmi les jeux innocents ; mais parmi les lieux communs historiques auxquels la question des influences littéraires a donné lieu, il en est un dont les conséquences n'échappent à personne : c'est l'influence personnelle qu'aurait eue Louis XIV sur la littérature de son temps.

Si l'on veut dire simplement que le grand roi a été animé d'intentions bienveillantes à l'égard des gens de lettres, si surtout on veut parler de l'influence qu'il a eue sur leur bien-être (chose distincte du génie, quoi qu'en pensent certains esprits), sur ce point, nous n'avons aucune objection à faire. Seulement, nous nous réservons de démontrer que ces générosités si vantées n'étaient ni intelligentes ni spontanées, ni surtout aussi abondantes qu'on le suppose à distance. Ce que nous contestons, c'est la part que l'on veut faire au roi dans la gloire littéraire du XVII[e] siècle, de ce siècle qu'on a si improprement appelé le siècle de Louis XIV.

C'est à Voltaire surtout qu'il faut s'en prendre, et de cette dénomination inexacte, et de toutes les erreurs historiques qui en découlent. Grâce à lui,

le siècle de Louis XIV est pour bien des gens le XVIIe siècle tout entier, et l'on ne songe point que c'est seulement en 1661 que Louis XIV commença à régner par lui-même, que la seconde moitié de ce siècle et les quinze premières années du siècle suivant peuvent bien lui appartenir, mais que l'époque antérieure, aussi glorieuse, ce me semble, est celle de Richelieu et de Mazarin. Ce titre seul, *le Siècle de Louis XIV*, donné à un ouvrage qui n'est que l'histoire du règne et non du siècle, a suffi pour populariser cette erreur, et dans le courant de son livre Voltaire a tout fait pour la fortifier. Sans doute l'admiration excessive de l'historien pour le prédécesseur de Louis XV était sincère, et ce n'est point par courtisanerie que, dans un livre publié à Berlin, où il s'était réfugié, il exalte avec tant d'enthousiasme un règne dont en France même on commençait à parler avec une certaine liberté ; peut-être n'était-il pas fâché, au contraire, d'opposer le tableau fort embelli de la faveur dont avaient joui jadis les grands écrivains aux persécutions qu'ils éprouvaient de son temps, tout au moins à l'indifférence de Louis XV pour les œuvres de la pensée.

Quoi qu'il en soit, ouvrez le livre de Voltaire ; vous y trouverez la plus singulière confusion : on y voit mentionnés les plus grands peintres français, Lesueur et Poussin, parmi les artistes célèbres *du temps de Louis XIV*. Or Lesueur était

mort six ans avant 1661 ; Poussin mourut quatre ans après cette date, à Rome, où il vivait depuis plusieurs années, loin de l'envie et des cabales qui l'avaient chassé de France. Dans la même liste vous rencontrerez jusqu'à Descartes, mort en Suède onze ans plus tôt. Étonnez-vous après cela d'y voir figurer Corneille, qui avait, à cette date de 1661, écrit depuis longtemps tous ses chefs-d'œuvre, et Pascal, dont les *Provinciales* étaient publiées depuis cinq ans ! Louis XIV, il est vrai, vit mourir Pascal un an après son avénement, et Corneille écrire sous son règne *Agésilas* et *Attila* ; mais c'est là un avantage qu'il ne faut pas exagérer : il serait assez étrange de lui faire honneur du génie de ces deux grands hommes, parce qu'il a eu la gloire de les enterrer.

Cela n'empêchera pas Racine d'écrire plus tard, en parlant de Corneille et de Louis XIV : « La France se souviendra avec plaisir que, sous le règne du plus grand de ses rois, a fleuri le plus grand de ses poëtes. » Eh ! mon Dieu, oui, la France s'en souviendra, et la postérité le dira, parce que vous l'avez dit. La chronologie n'a pas, il est vrai, ces complaisances de courtisan ; mais elle aura beau répéter, avec sa brutalité ordinaire : *le Cid* est de 1636, *Horace* et *Cinna*, de 1639 ; *Polyeucte*, de 1640 ; *Pompée*, de 1641 ; *le Menteur*, de 1642, etc., et Louis XIV n'a régné qu'en 1661 : qui se soucie de ces dates ? Rien de plus

ennuyeux. Comment veut-on que l'autorité d'une date, si décisive qu'elle puisse être, tienne contre celle d'un grand écrivain, lu, relu, appris par tant de générations et répété par les historiens à la suite? La pauvre vérité a souvent de ces chances. Quand une fois une erreur semblable est entrée dans le domaine commun, ceux mêmes qui ne la partagent point se servent pourtant des formules consacrées, et l'on continuera à compter Pascal et Corneille parmi les écrivains du temps de Louis XIV, comme on dit que le soleil se couche et se lève, en dépit de Copernic et de Galilée.

Ainsi Descartes, Corneille, Pascal, trois noms qui suffiraient à la gloire d'une nation, sont antérieurs au règne de Louis XIV. Il n'est pas inutile d'ajouter qu'au moment où ces grands hommes fixaient la langue par leurs écrits, des esprits moins illustres, qui firent longtemps autorité, épuraient notre idiome et en déterminaient les lois : Balzac, Voiture, Vaugelas, étaient morts depuis plusieurs années, quand Louis XIV parut.

Mazarin léguait au jeune roi, avec la France respectée au dehors et tranquille au dedans, la plus rare réunion d'hommes qu'on ait peut-être jamais vue : Turenne et Condé, qui avaient déjà remporté leurs plus brillantes victoires; de Lyonne, Louvois[1], Colbert. On sait qu'en recommandant

1. Il avait obtenu en 1654 la survivance de la charge de secré-

ce dernier au roi, Mazarin mourant disait : « Je crois m'acquitter de tout ce que je dois à Votre Majesté, puisque je lui laisse Colbert. » Jamais en effet dette de reconnaissance ne fut plus amplement payée [1].

Louis XIV, pendant les premières années, continue avec fermeté la politique inaugurée par Henri IV et Richelieu ; il conserve à leur place les hommes éminents que lui léguait l'administration de Mazarin : c'était faire preuve d'un bon sens rare ; mais dans tout cela, on ne voit guère cette initiative personnelle qu'on se plaît à attribuer au grand roi. Tous ces hommes, qui ont entouré de tant d'éclat les premières années de son règne, il ne les a ni formés, ni choisis, ni surtout remplacés. Ses choix, quand il en fit, furent moins heureux : Villeroy et Chamillard, voilà ses créations, ou plutôt ses créatures ; ce n'est pas là assurément ce qui a fait la grandeur du règne, ni l'illustration personnelle du roi.

Si son initiative est au moins fort contestable en ce qui concerne la politique, objet assidu de

taire d'état au département de la guerre qu'occupait encore son père Letellier.

1. « Il faut prendre garde si l'administration que nous louons n'est pas la suite d'un meilleur règne ; si ce n'est pas la chaleur qui reste d'un feu qui n'est plus et le mouvement d'un branle qui a cessé ; si ce ne sont point les vertus des pères qui soutiennent l'infirmité des enfants, et leur épargne qui fournit à leurs débauches. » (Balzac, *Aristippe,* v, publié en 1658.)

ses préoccupations, doit-on la croire plus réelle à l'égard de la littérature, qui, à en juger par ses *Mémoires*, semble avoir attiré beaucoup moins son attention qu'on ne le croit généralement ?

Avant la mort de Mazarin, on voit déjà paraître cinq écrivains illustres, qui n'ont pas, il est vrai, écrit encore leurs chefs-d'œuvre, mais dont les trois premiers surtout ont été formés sous le régime précédent : Molière, La Fontaine, Bossuet, Boileau, Racine.

Molière, La Fontaine, Bossuet ont à cette époque de trente-cinq à quarante ans. Doit-on croire qu'à cet âge des hommes comme ceux-là ne fussent point en possession de leur génie ? et les faut-il considérer comme des jeunes gens de quelque espérance, dont le roi aurait assuré l'avenir en encourageant leurs débuts ?

Bossuet avait commencé trois ans auparavant à prêcher ses admirables sermons, qui suffiraient à sa gloire. Y voit-on qu'il manquât alors quelque chose à son éloquence ? et n'y trouve-t-on pas un accent plus franc, plus libre, plus original que dans ses chefs-d'œuvre officiels, dans ses oraisons funèbres, où l'étiquette du genre vient gêner son indépendance et imposer à cet esprit fier et honnête des altérations assez étranges de la vérité historique, quelquefois même (chose surprenante chez un génie si simple) un langage artificiel, des formules convenues ? Sans doute Louis XIV sut

apprécier et récompenser le génie de ce grand homme : Bossuet fut évêque ; d'autres, qui ne le valaient pas, avaient été cardinaux et papes. Bossuet fut nommé précepteur du dauphin, mais seulement à la mort de M. de Périgny (qui le connaît?)[1], auquel on avait confié l'éducation du dauphin avant de songer à Bossuet. Cette éducation nous a valu deux ouvrages immortels ; mais s'il n'eût pas eu à écrire pour ce jeune prince le *Discours sur l'Histoire universelle* et la *Connaissance de Dieu et de soi-même*, croit-on que son génie fût demeuré inactif et n'eût pas trouvé d'aussi éclatantes applications? Et c'est pourtant à ce choix fait par Louis XIV de Bossuet, pour l'éducation du dauphin, que se réduit l'influence du roi sur ce grand écrivain. Pourquoi ne soutiendrait-on pas la thèse contraire : de l'influence de Bossuet sur Louis XIV ? Elle serait peut-être plus conforme à la vérité.

Molière avait composé six de ses comédies, quand Louis XIV commença à régner. Qu'héritier d'une charge de valet de chambre du roi, reçu avec bienveillance par Louis XIV, il ait souvent réussi à l'amuser, lui ait été utile pour ses fêtes,

1. On le connaît davantage depuis l'intéressante publication de M. Dreyss : l'introduction aux *Mémoires* de Louis XIV nous apprend que M. de Périgny est le principal auteur du *Journal* de Louis XIV et des *Mémoires* de 1666 et de 1667. Une lettre de ce personnage, citée par M. Dreyss, prouve un bien triste caractère.

qu'il ait parfois employé à composer des divertissements et des ballets le temps qu'il eût pu consacrer à donner des successeurs au *Misanthrope* et au *Tartufe*, tout cela est vrai. Que de plus le roi ait accordé à ce poëte, qui était en même temps son domestique, la protection qu'il lui devait contre l'insolence du duc de La Feuillade : tous ces petits traits ont été fort embellis par les biographes ; mais ce sont des services qu'il serait injuste de méconnaître, comme il est ridicule de s'en extasier.

Il n'est pourtant pas bien certain que le roi ait apprécié comme il le devait le génie de Molière, et quand il demandait à Boileau quel était le plus rare écrivain de son temps, le poëte le surprit en lui nommant l'auteur du *Misanthrope*. *Je ne le croyais pas*, répondit Louis XIV. Cette anecdote doit être plus vraie que la plupart de celles du même genre ; elle est rapportée par Racine le fils dans ses *Mémoires* sur la vie de son père. Molière, comme Lulli, contribuait aux plaisirs du roi, et c'est surtout à ce point de vue égoïste que Louis XIV semble les avoir associés dans ses regrets. « Il n'y a pas un an, écrivait Grimarest en 1706, que le roi eut occasion de dire qu'il ne remplacerait jamais Molière et Lulli. » On voit jusqu'au bouffon Scaramouche, de mœurs fort scandaleuses, jouir auprès de lui d'une sorte de faveur : c'était quelque chose que de réussir à

amuser le grand roi. On a bien souvent rappelé l'anecdote de Louis XIV partageant avec Molière son *en-cas de nuit*, obtenant ainsi de ses valets de chambre qu'ils voulussent bien manger à la même table que l'auteur du *Misanthrope* et le traiter comme leur égal[1]. Rien de mieux sans doute; mais d'abord l'anecdote est un peu suspecte : c'est Mme Campan qui, la première, l'a racontée dans ses *Mémoires*, publiés en 1822, un siècle et demi après la mort de Molière, et elle dit la tenir de son père, qui la tenait d'un vieux médecin de la cour... Tout cela ne donne pas à cette histoire un grand air d'authenticité. En outre, si Louis XIV a daigné offrir une aile de poulet à Molière, nous le voyons aussi faire à Scaramouche l'honneur de lui verser deux fois à boire de sa royale main, et cette anecdote semble plus authentique que la précédente. (Elle est racontée dans la *Vie de Scaramouche*, par le sieur Angelo Constantini, comédien ordinaire du roi dans sa troupe italienne, 1698, chap. 25. L'ouvrage est dédié à *Madame, duchesse d'Orléans*.) J'admets toute la distance qu'on voudra établir entre ces deux actes; mais

1. J'avoue que je doute fort de l'authenticité de cette anecdote. Ce fait, si contraire aux habitudes de Louis XIV, eût frappé les contemporains, et ils n'eussent pas manqué de le rapporter : « Ailleurs qu'à l'armée, dit Saint-Simon, le roi n'a jamais mangé avec aucun homme, en quelque cas que ç'ait été, non pas même avec aucun prince du sang, qui n'y ont mangé, qu'à des festins de leur noce, quand le roi les a voulu faire. »

entre Molière et Scaramouche, la distance était plus grande encore, et il ne semble pas que le roi l'ait toujours bien mesurée. Ce qui fait peu d'honneur au moins à son goût, c'est que, tandis qu'il donnait une subvention de sept mille livres à la troupe de Molière, il donnait à la troupe de Scaramouche *quinze mille livres de pension.* Enfin, quand Molière meurt, c'est à peine si Louis XIV daigne permettre d'enterrer la nuit, presque à la dérobée, le cadavre de cet homme qui avait honoré la France et l'esprit humain. Quant à Scaramouche, « une foule extraordinaire de toutes sortes de personnes accompagna son corps jusque dans l'église de Saint-Eustache, où il fut inhumé avec une grande pompe le 8 décembre 1694. » (*Vie de Scaramouche.*)

Le plus grand service que le roi ait rendu à Molière et aux lettres consiste en réalité à n'avoir défendu que pendant cinq ans la représentation du *Tartufe.* C'est une chose dont il faut lui être d'autant plus reconnaissant, que Napoléon déclare, même à Sainte-Hélène, où il était devenu si libéral, que *si la pièce eût été faite de son temps, il n'aurait pas permis la représentation.* Il faut encore savoir gré au roi d'avoir permis à Molière d'attaquer les ridicules des marquis, comme Scarron d'ailleurs l'avait fait précédemment. Voilà à quoi se réduit, après tout, cette protection si vantée : Louis XIV n'a pas étouffé le génie de Mo-

lière[1] ! C'est très-bien, sans doute ; mais prétendre faire du génie de Molière un des fruits du pouvoir absolu, un argument en faveur de ce régime, c'est une dérision, quand ces bienfaits du pouvoir envers lui se réduisent à lui avoir laissé un peu de cette liberté qu'un gouvernement plus libéral lui eût accordée tout entière.

Quant à La Fontaine, que son amour pour la rêverie et son indifférence pour la fortune tinrent toujours loin des faveurs, qui, seul avant Fénelon, eut au temps de Louis XIV le goût de la solitude et le talent de peindre la nature, comme on veut bien convenir qu'il ne doit son génie qu'à lui-même, à ses goûts et à ses auteurs favoris, les vieux écrivains du XVI[e] siècle, il est inutile d'insister sur ce point. Bornons-nous à rappeler qu'il vécut si bien en dehors de son siècle, que son siècle ne le comprit point, que son ami Boileau l'oublia absolument, lui et la fable, dans son *Art poétique*, et qu'enfin M[me] de Sévigné elle-même, toujours citée parmi les rares esprits de son temps

1. Je prie en outre de remarquer que la représentation de *Tartufe* eût été, sous Louis XIV même, absolument impossible un peu plus tard. En 1667, les cafards ne dominaient pas encore. En outre, on n'a pas assez remarqué peut-être que, pendant les dix ou quinze premières années de son gouvernement, Louis XIV fut loin d'être le maître absolu qu'il devint pendant les deux derniers tiers de son règne. Un peu d'opposition, une sorte de liberté était possible. L'affaire de Fouquet et la façon sournoise dont le roi croit devoir se servir pour le perdre, prouvent qu'il ne se croyait pas encore bien sûr de tout pouvoir.

qui paraissent avoir apprécié le grand poëte à sa juste valeur, parle pourtant de ses chefs-d'œuvre comme de badinages fort jolis, il est vrai, mais peu dignes d'occuper des gens nés pour s'occuper de questions infiniment plus graves, comme celle de savoir quel a été le costume de M. d'Hocquincourt à la dernière promotion des chevaliers de l'ordre, ou si Mme de Ventadour aura le tabouret[1].

Autour des trois grands écrivains que nous venons de citer s'en groupent d'autres, bien considérables encore, et qui datent de la même époque : le cardinal de Retz, La Rochefoucauld, Mme de Sévigné. Or, que l'on compare cette génération, antérieure par son éducation littéraire au règne de Louis XIV, avec celle qui va suivre, il est impossible de ne pas remarquer une différence et dans l'inspiration des écrivains et dans la langue dont ils se servent. Je ne sais s'il faut attribuer ce changement à Louis XIV; mais ce qui paraît évident, c'est que chez les écrivains de la seconde génération l'inspiration est devenue moins originale et moins puissante, que la langue, plus délicate et plus souple, a perdu ce caractère de mâle vigueur

1. « N'avez-vous point trouvé jolies les cinq ou six fables de La Fontaine qui sont dans un des tomes que je vous ai envoyés? Nous en étions ravis l'autre jour chez M. de La Rochefoucauld ; nous apprîmes par cœur celle du *Singe* et du *Chat*,... cela est peint; et *la Citrouille et le Rossignol*, cela est digne du premier tome. Je suis bien folle de vous écrire de telles bagatelles; c'est le loisir de Livry qui me tue. » (*A Mme de Grignan*, 27 avril 1671.)

qu'elle possédait chez Pascal et chez Corneille, qu'elle a conservé chez Bossuet et chez Molière, qu'elle a perdu avec Racine et Fénelon.

Racine et Fénelon, voilà, de tous ces écrivains illustres, les seuls qui appartiennent réellement au règne de Louis XIV. Qu'on admire, et rien n'est plus juste, les séductions infinies du style de ces deux grands hommes. Leurs écrits ne sont pas inférieurs peut-être à ceux de leurs devanciers, mais ils dénoncent autour d'eux une infériorité réelle, une décadence qui va aller en s'augmentant. Ce qui est chez eux de la douceur et de la grâce est déjà devenu chez d'autres de la faiblesse et de l'afféterie. Ces qualités charmantes, vous les trouverez aussi chez leurs prédécesseurs, chez Bossuet quand il parle de la duchesse d'Orléans, chez Molière dans ses scènes d'amour; mais ce qui chez eux donne à ces qualités tout leur prix, c'est que la douceur y est unie à la force : elle plaît alors comme, dans l'ordre moral, la bonté jointe à l'énergie. Il semble en un mot que chez Racine et Fénelon les qualités viriles aient disparu pour faire place à des qualités plus féminines. Comme les femmes, ils ne sont forts que quand ils sont passionnés. Aussi les rôles les plus animés chez Racine sont-ils des rôles de femmes; ils ont tous cette vigueur fiévreuse que donnent les crises de la passion, et qui peut s'allier très-bien avec l'habitude de la faiblesse. Au contraire, à côté de ces

figures si saisissantes et si pathétiques, ses héros ont bien peu de physionomie : qu'est-ce que Pyrrhus auprès d'Hermione, Bajazet auprès de Roxane, Hippolyte auprès de Phèdre? On dirait que, chez Racine comme à la cour de Louis XIV, les qualités viriles ne sont plus de mise. Regardez les portraits d'hommes qui nous restent de cette époque, ils se ressemblent tous en un point : c'est quelque chose de souriant, de poli, d'indécis. On sent l'uniforme empreinte de la règle et des convenances sur ces masques de courtisans. Les physionomies si marquées qui nous frappent dans les portraits du temps de Richelieu ont disparu pour faire place à une sorte d'uniformité décente et polie. Cet effacement des individus devant le roi ou la nation était-il un bien dans la société? Beaucoup de gens s'efforcent de le croire; mais au théâtre il faut des caractères plus tranchés, des physionomies plus accentuées. Il est impossible d'être plus convenable que Bajazet et Hippolyte. Ces deux princes accomplis auraient été sans doute cités comme des modèles à la cour de Louis XIV; mais les mines plus hautes et plus fières de Nicomède et de Rodrigue auront toujours au théâtre beaucoup plus de succès, quoique l'un et l'autre laissent échapper des vivacités que ne se seraient jamais permises ni M. de Dangeau, ni M. de Cavoie.

Est-ce au spectacle de la cour, est-ce seulement à son organisation nerveuse, tour à tour passion-

née et défaillante, que Racine doit ce caractère de son talent pendant sa jeunesse? Je ne sais. Quant à l'œuvre de ses dernières années, cette merveilleuse *Athalie*, si différente de ses précédents ouvrages, si peu comprise par les contemporains, il faut aussi trop de complaisance pour y voir autre chose qu'une grande inspiration religieuse due à ses souvenirs de Port-Royal, à ses amitiés jansénistes, enfin à la lecture assidue de la Bible, qui enhardit le génie de Racine et donna cette fois à son style une trempe singulière et une couleur d'un éclat inattendu. Qu'on se rappelle le mot si souvent cité de Mme de Sévigné sur la conversion de Racine : « Il aime Dieu comme il a aimé ses maîtresses. » Mlle de Champmeslé d'abord, et la religion ensuite, voilà peut-être les deux influences les plus profondes qu'il dut subir : non qu'il faille méconnaître l'ascendant que Louis XIV exerçait sur le poëte, puisque Racine ne put se consoler d'avoir perdu, par une bonne action, la faveur royale et que sa disgrâce le tua.

S'il est un écrivain qui ne doive rien à son temps, c'est assurément Fénelon : il n'y a pas une de ses idées qui ne soit une protestation contre les opinions dominantes, officielles et approuvées. On sait combien le roi goûtait peu ce *bel-esprit chimérique*, et la correspondance de Fénelon prouve qu'il n'était guère plus bienveillant à l'égard du roi. L'aversion que Fénelon éprouvait

pour le système de Louis XIV lui a souvent inspiré des idées excessives, comme l'amour de la paix à tout prix et une simplicité par trop pastorale, dues à son horreur pour les conquêtes et pour le faste de Louis XIV. En ce sens, nous consentons à ce qu'on dise que c'est sur Fénelon que Louis XIV a eu le plus d'influence, une influence d'antipathie : n'a-t-on pas insinué que c'est aux faiblesses du roi que nous devons les plus beaux sermons de Bossuet et de Bourdaloue contre l'adultère? Il ne s'agit que de s'entendre.

Cet inventaire, déjà bien long, des écrivains illustres que l'on rapporte au règne de Louis XIV serait incomplet, si l'on n'y joignait deux noms, moins éclatants sans doute que ceux de Fénelon et de Racine, mais qui appartiennent à la même époque, et qu'il est impossible d'oublier : La Bruyère et Boileau.

La Bruyère, qui écrivit ses *Caractères* vers la fin de la première moitié du règne (1687), peintre admirable de détails, n'est d'ailleurs mis par personne, je suppose, sur la même ligne que les grands moralistes qui l'ont précédé. Pascal et Bossuet ont peint l'homme en général; La Bruyère, ses contemporains. Que ses portraits, image fidèle et précieuse de la société du temps, soient des chefs-d'œuvre de vérité et de vie, nul ne le conteste; mais qui a jamais songé à comparer les beaux portraits que Rigaud peignait à la même

époque aux toiles inspirées de Lesueur et de Poussin? Chez La Bruyère, d'ailleurs, la manière se fait déjà sentir. Le soin extrême qu'il apporte aux détails est déjà un symptôme de décadence. Quant aux inspirations nouvelles que l'on rencontre dans son ouvrage, et qui semblent un pressentiment du XVIIIe siècle, ce n'est sans doute pas aux influences contemporaines qu'il en est redevable : son horreur pour la guerre, ses réclamations en faveur des pauvres paysans, sentiments qui lui sont communs avec Fénelon, d'autres témérités encore qui n'appartiennent qu'à lui, ce n'est pas à Versailles qu'il est allé les chercher, ou du moins ce n'est chez lui, comme chez Fénelon, qu'une réaction contre les excès dont il était le témoin. Rien ne prouve d'ailleurs qu'il ait eu le moindre rapport avec le roi.

Quant à Boileau, qui s'était déjà, comme Racine, annoncé sous Mazarin, mais qui ne publia que plus tard ses principaux ouvrages, c'est avant tout un critique, épris d'une double passion, l'horreur des mauvais vers, l'amour des bons, se préoccupant uniquement de la poésie, et surtout des finesses et des secrets du métier. Ce qui le frappe surtout chez Molière, c'est la facilité avec laquelle l'auteur du *Misanthrope* trouve la rime. Ce qu'il va chercher dans la solitude, ce qu'il finit par trouver *au coin d'un bois*, c'est *le mot qui l'avait fui*. Sa vraie supériorité est dans la satire

littéraire; dans la satire morale, il est déclamateur : c'est Juvénal et Horace qui lui fournissent son indignation. Si les femmes romaines n'avaient point provoqué par leurs excès la colère de Juvénal, il est à croire que les Françaises du XVIIe siècle auraient trouvé dans Boileau un peintre plus indulgent. Je ne sais s'il est vrai, comme l'affirmait un de ses contemporains, qu'avec lui on ne pût parler que de vers, *et des siens;* mais c'est une nature exclusivement littéraire, et qui ne dut subir que des influences du même genre : les satiriques romains, et chez nous Regnier et Molière, sont peut-être les seules influences qui aient déterminé la direction de son talent. Or, quand il fut présenté pour la première fois à Louis XIV, en 1669, il avait déjà écrit ses satires littéraires, et ce qui est notable, c'est que, au sortir de cet entretien qui lui valut les premières faveurs qu'il reçut du roi, une pension de deux mille livres, — sa première réflexion, dit Brossette, fut un sentiment douloureux sur la perte de sa liberté, qu'il regardait comme une suite inévitable des bienfaits dont il venait d'être honoré. Peut-être se souvint-il alors des défiances d'Horace à l'égard d'Auguste, et de l'indépendance du poëte romain, si facile à effaroucher.

Ainsi, pour nous résumer, Descartes, Corneille, Pascal, sont antérieurs à Louis XIV. Quant aux écrivains formés sous Mazarin, mais dont la fé-

condité glorieuse est contemporaine des premières années de ce long règne, ce sont Molière, Bossuet, La Fontaine, Boileau, Racine. Voilà le personnel illustre qu'il trouve en montant sur le trône. Par quoi le remplace-t-il? Il n'y a peut-être pas un seul exemple, dans notre littérature, d'une stérilité aussi déplorable que celle que présentent les vingt dernières années du grand roi. En prose, Fontenelle; en poésie, Jean-Baptiste Rousseau.

Que ceux qui, en dépit des dates, attribuent à l'influence de Louis XIV l'éclat littéraire des premières années de son règne, se piquent au moins d'être conséquents. Qu'on l'admire pour avoir recueilli cette moisson glorieuse qu'il n'a pas semée, soit; mais qu'on daigne alors nous expliquer pourquoi à cette fécondité puissante succède une si surprenante stérilité. S'il eût été pour quelque chose dans l'enfantement des talents contemporains, c'était, ce semble, pendant la seconde moitié de son règne que devaient paraître ces génies éclos sous son aile. Nés de son temps, formés sous ses yeux, on pourrait, avec quelque vraisemblance, lui en faire honneur. Ce sont, dit-on, les poëtes qui ont le plus besoin d'un puissant patronage, ce sont les Augustes qui font les Virgiles, et voilà qu'à Corneille, à La Fontaine, à Molière, à Racine, succède, sous l'influence du nouvel Auguste, qui? Jean-Baptiste Rousseau!

En outre, si l'on doit croire, comme nous le

pensons, que les génies supérieurs ne relèvent que d'eux-mêmes, qu'ils se forment seuls et échappent à ces prétendues influences dont on fait tant de bruit, on conçoit que les talents secondaires, plus souples et plus dociles, puissent subir plus aisément l'action du pouvoir. Eh bien, à ce nouveau point de vue, comparez encore les deux époques : au-dessous de Corneille, vous trouvez, parmi ses contemporains, des poëtes d'un goût équivoque, mais où l'on sent encore une véritable séve ou tout au moins beaucoup d'esprit : Rotrou, Racan, Scarron, Saint-Amand, Sarrazin, Voiture. Vers la fin du règne, immédiatement au-dessous de Jean-Baptiste Rousseau, commence la platitude absolue : vous avez Campistron.

On comprend que Boileau, vieux et chagrin, voyant cette décadence, s'écriât : « En vérité, les Pradons, dont nous nous sommes tant moqués, étaient des aigles auprès de ces gens-là. »

Il faut être juste cependant : à cette époque où, sous Mme de Maintenon, la cour voyait succéder une dévotion morose aux fantaisies brillantes d'autrefois, où Louis XIV, frappé dans ses affections les plus chères, après avoir vu mourir autour de lui ses fils et ses petits-fils, restait presque seul de sa famille dans son palais morne et silencieux, il y a encore un coin de la littérature où toute la vie intellectuelle du temps semble s'être réfugiée : c'est la comédie. Étrange contraste avec la situa-

tion de la cour! jamais la comédie n'a été d'une si folle gaieté qu'en ce temps de désolation, jamais si licencieuse qu'en ces années de dévotion austère. Si l'on voulait juger de l'esprit de l'époque par les pièces contemporaines, celles de Regnard, de Dancourt et de Lesage, qui toutes se rapportent à ces terribles années, on croirait vraiment qu'alors la France était déjà la France de la régence; valets escrocs, financiers ridicules, coquettes effrontées, gentilshommes aux gages de quelque vieille débauchée, tous ces héros de Lesage et de Regnard ne songent qu'à se bien divertir, sans scrupule et sans fin. La France agonise; l'ennemi a envahi nos campagnes; la famine, la misère les désolent; les saisons y ajoutent leurs rigueurs, et c'est au milieu du lugubre hiver de 1709 que paraît *Turcaret*, le chef-d'œuvre du genre. En même temps Fontenelle et quelques autres préludent discrètement aux témérités philosophiques du siècle qui va suivre. Voilà la littérature d'alors; y reconnaît-on l'influence du gouvernement?

La langue a suivi, comme toujours, les destinées du génie littéraire. Ce n'est plus le parler mâle et franc de Molière et de Pascal; en quelques années, quelle chute! quel épuisement! Féminisée par Racine et par Fénelon, chez Fontenelle elle n'a plus de sexe : malgré tout son esprit, c'est quelque chose d'uni, de clair et de froid. Tout est

mesuré et compassé; point de cris, point de gestes, point d'accent; c'est une conversation à demi-voix, dans un salon : Fontenelle a peur de fatiguer sa poitrine et évite les émotions. Les derniers survivants de nos grands écrivains s'étaient déjà aperçus de cette décadence et la déploraient; La Bruyère et Fénelon regrettent le vieux et rude langage du XVI[e] siècle, et en même temps, par une contradiction singulière et comme pour payer aussi leur tribut aux faiblesses du temps, ils condamnent le style de Molière. L'un lui trouve du jargon, l'autre veut bien convenir que ses pièces en prose sont *moins mal écrites* que ses comédies en vers. Ainsi, quelques années après la mort de Molière, sa langue n'est déjà plus comprise, même par La Bruyère et par Fénelon!

Voilà où est descendue, pendant les vingt dernières années du règne, cette littérature si grande avant Louis XIV! Et pourtant, selon le préjugé vulgaire, soigneusement entretenu par les gens intéressés, le règne d'Auguste et celui de Louis XIV sont les deux grandes époques de la littérature, parfaitement isolées de ce qui les précède et de ce qui les suit; avant elles la barbarie, après elles la décadence. Rien de moins conforme à l'histoire, et les deux règnes présentent au contraire à cet égard une analogie singulière qui a bien peut-être quelque signification.

Avant Auguste, Plaute, Térence, Lucrèce, Ca-

tulle, Cicéron, Salluste, César; c'est quelque chose, j'imagine. Dans la première partie de son règne, Virgile, Horace, Tibulle, formés avant lui, écrivent leurs chefs-d'œuvre, ainsi que Tite-Live, resté *pompéien* sous Auguste, qui le lui reprochait en riant. Un peu plus tard paraît Ovide; c'est déjà une bien prompte décadence, et, Ovide une fois exilé, silence absolu.

Le génie littéraire n'a-t-il pas suivi les mêmes phases sous le règne de Louis XIV? Il serait fort ridicule de comparer Racine et Fénelon à Ovide; mais avant eux on remarque également une génération d'écrivains d'une trempe plus vigoureuse: après eux, la littérature s'énerve et dépérit. En outre, comme le règne d'Auguste, celui de Louis XIV, loin de commencer une nouvelle époque littéraire, continue d'abord une glorieuse période qu'il clôt fort tristement. Depuis le milieu du XVIe siècle, quelle succession ininterrompue de grands écrivains? Leur caractère est aussi original que leur intelligence et se reflète dans leurs écrits. Ce sont des penseurs passionnés, ce sont des hommes; plus tard, on aura des gens de lettres et des académiciens. C'est que, bien qu'on en puisse dire, la pensée a besoin, pour développer toute sa puissance, d'être soutenue par les préoccupations politiques ou religieuses, d'être animée par la passion. Les grandes émotions qui bouleversent le monde, les désastres même qui le dé-

solent, impriment à l'intelligence humaine de salutaires secousses. Le XVIe siècle, ce siècle si tourmenté, est celui qui a jeté dans le monde toutes les idées fécondes sur lesquelles nous avons vécu depuis. Dans cet enfantement laborieux et sanglant de la société moderne, que d'œuvres puissantes, éternelle méditation des âges suivants! Les écrivains ont agi, ont souffert; ils ont vu les grandes catastrophes, ils ont connu les passions qui vivifient l'intelligence et l'expérience qui l'éclaire. Chose bizarre, ce siècle, qui paraît le plus érudit de notre littérature, en est le plus original : l'étude de l'antiquité, à laquelle il s'est voué, n'est pour lui que le commentaire éloquent des événements contemporains. La langue est encore imparfaite, nous dit-on : il semble pourtant que Rabelais, Calvin, Montaigne, La Boëtie, Montluc, Regnier, d'Aubigné, ont bien trouvé la forme qui convenait à leurs pensées, et qu'elle a conservé l'inimitable empreinte des idées qui les agitaient. Que de langages divers, tour à tour énergiques ou charmants, tous pittoresques et savoureux! Cette fermentation est entretenue au commencement du XVIIe siècle par les querelles politiques et par le grand mouvement catholique qui donnera à l'Église, avec l'Oratoire, Port-Royal et la Trappe, des hommes d'une antique austérité. Bientôt, sous Louis XIV, tout se calmera et se régularisera : plus de variété; tout le monde parlera le même

langage, un langage convenu. La société y a gagné, dit-on, ce n'est pas ici le lieu de discuter ce point; mais, quand la pensée se calme, elle est bien près de s'endormir : elle ne se réveillera en effet que dans le siècle suivant, quand des passions nouvelles viendront la ranimer, et qu'à une époque stationnaire succédera une époque vivante et agitée, celle de Montesquieu, de Voltaire et de Rousseau.

S'il est vrai, comme le prouve le simple exposé des faits, que notre littérature, pleine de force et de vie avant Louis XIV, soit arrivée promptement sous son règne à un véritable dépérissement, qu'en faut-il conclure? C'est que l'influence littéraire du grand roi a été ou nulle ou fatale.

Je sais que cette conclusion choque le préjugé vulgaire ; mais, pour apprécier la valeur de l'opinion commune, il serait sage d'examiner comment elle s'est établie. Tous les gens de lettres ne sont pas absolument désintéressés : n'est-il point permis de croire qu'en répétant depuis des siècles

Qu'un Auguste aisément peut faire des Virgiles,

quelques-uns d'entre eux avaient principalement pour but de stimuler la libéralité des princes? Pour devenir un Auguste aux yeux de quelques gens de lettres, de tout temps le procédé a été bien simple : il s'agit uniquement de distribuer des pensions; les Virgiles qui les touchent n'ont garde de

révoquer en doute l'efficacité de ce moyen. Le vulgaire d'ailleurs, trop disposé à assimiler la production littéraire à toutes les autres, croit volontiers que pour avoir de grands écrivains, il suffit d'en faire la commande et de ne pas trop lésiner sur les frais. Napoléon lui-même eut cette illusion. Avec un zèle vraiment louable, il cherche à se procurer un Corneille et n'y épargne point la dépense : on sait ce qu'il obtint. Convenons que les encouragements accordés à l'industrie betteravière avaient produit de meilleurs résultats. Il va sans dire que cette expérience malheureuse n'a pas désabusé tout le monde. Il reste prouvé pour bien des gens que le régime qu'il faut regretter quand on est poëte, imiter quand on est prince, c'est celui des royales munificences, où les pensions et les encouragements allaient, dit-on, éveiller le génie : le règne de Louis XIV. Voyons donc si, même à ce point de vue assez prosaïque, le règne de Louis XIV mérite sa réputation.

Remarquons d'abord qu'il est parfaitement faux de dire, comme on le répète chaque jour, que, le premier, Louis XIV eut le mérite de dérober les gens de lettres à la protection humiliante des grands seigneurs, en leur donnant des pensions, qui les faisaient dépendre, non plus d'un particulier, mais de l'État incarné en sa personne. Sans remonter plus haut que Henri IV, nous trouvons

que ce roi, de peu généreuse mémoire, pensionnait déjà des gens de lettres : exemple suivi par sa veuve devenue régente[1]. Mais ce fut Richelieu surtout qui se montra envers les gens de lettres d'une libéralité inconnue jusqu'alors. Sans doute il encourageait beaucoup plus efficacement les lettres en leur donnant conscience de leur valeur par sa déférence pour les écrivains, par sa familiarité avec eux, et quand il exigeait que Chapelain et Gombault ne lui parlassent que couverts[2], il servait mieux la littérature qu'en leur donnant des pensions, comme il le fit d'ailleurs. — Si l'on sait tant de gré à Louis XIV de sa munificence, au moins ne faut-il pas oublier celle de Richelieu. Il est vrai qu'immédiatement après la mort de son ministre, Louis XIII s'empressa de rayer *de sa main* toutes ces pensions[3]. Mazarin en rétablit quelques-unes, et, si l'on en croit Ménage, il avait fait dresser un *rôle de toutes les personnes*

1. Voir Tallemant des Réaux.

2. Aug. Thierry, *Essai sur l'histoire du Tiers-État*, 2me édit., p. 235.

3. Tallemant. Édit. de 1843, t. IV, p. 144. — Tallemant raconte ailleurs l'anecdote suivante : « M. de Schomberg dit à Louis XIII que Corneille voulait lui dédier *Polyeucte*. Cela lui fit peur, parce que Montauron avait donné 200 pistoles pour *Cinna*. « Il n'est « pas nécessaire, dit-il. — Ah ! sire, reprit M. de Schomberg, ce « n'est point par intérêt. — Bien donc, dit-il ; il me fera plaisir. » Ce fut à la reine qu'on le dédia, car le roi mourut entre deux. » T. III, p. 71.)

de lettres[1] auxquelles il voulait étendre ses libéralités, lorsque les troubles de la Fronde et la guerre extérieure lui donnèrent d'autres préoccupations.

Parmi les pensionnaires de Richelieu et de Mazarin se trouvent deux noms qui eussent peut-être été moins favorisés sous Louis XIV : Descartes et Campanella. Lorsque les restes du premier furent rapportés en France sous Louis XIV, un ordre de la cour défendit de prononcer son oraison funèbre. Quant à Campanella, il est permis de croire que ses témérités de tout genre auraient effrayé ceux que la prudence de Descartes ne rassurait point.

Louis XIV devenu roi, Colbert eut l'idée de donner des pensions à tous les auteurs qui semblaient tenir un rang distingué dans l'estime des contemporains. C'était lui qui, sous Mazarin, avait été chargé par ce ministre de faire dresser par Costar une liste des gens de lettres ; il n'eut qu'à faire revivre ce projet et à le faire approuver par Louis XIV. Déjà, depuis longtemps, le surintendant Fouquet avait ouvert sa cassette aux écrivains et aux savants, et parmi ses pensionnaires figuraient Corneille et La Fontaine. Après la disgrâce de Fouquet, à laquelle il n'avait pas peu contribué, Colbert crut qu'il était convenable que

1. *Ménagiana*, t. Ier, p. 289.

le roi se chargeât de cette portion de son héritage, et il fit dresser par Costar et par Chapelain deux listes des gens de lettres auxquels on pourrait accorder des pensions. De ces deux listes, on en fit une seule, devenue l'état des pensions de 1663, si souvent cité comme une véritable curiosité. Nous nous bornerons à rappeler que Chapelain s'y est fait la plus belle part, 3,000 livres, comme au *plus grand poëte français qui ait jamais été* (ainsi s'exprime ce document); que Corneille y est porté pour 2,000 livres, Molière pour 1,000 seulement. Vingt-deux écrivains sur cette liste, qui contient une trentaine de noms, sont mieux rentés que Molière, et parmi eux figurent Cotin, Cassagne et d'autres victimes de Boileau, sans parler de noms plus inconnus encore, qui n'ont pas même conservé l'illustration du ridicule. Quant à l'historien Mézeray, on lui maintint la pension de 4,000 livres qu'il tenait de Mazarin, jusqu'au moment où, quelques hardiesses ayant été signalées dans son histoire de France, cette pension fut réduite à 2,000. En vain le pauvre Mézeray déclara-t-il dans deux lettres d'une rare platitude, qu'il *était prêt à passer l'éponge sur tous les endroits de son livre que l'on jugerait dignes de censure.* Il paraît qu'on fut inflexible, et que la pension fut définitivement supprimée, car Racine raconte qu'après la mort de Mézeray on trouva chez lui un sac d'argent

avec cette étiquette : « C'est ici le dernier argent que j'ai reçu du roi. Aussi depuis ce temps n'ai-je jamais dit du bien de lui. » Rapprochez de ce fait l'aventure de Fréret, mis en 1714 à la Bastille pour avoir avancé que les Francs pourraient bien ne pas descendre de *Francio*, fils d'Hector, et de ses *barons*[1], comme on l'enseignait officiellement, d'après les *Grandes chroniques de France*, et vous saurez ce que pouvait être l'histoire sous l'ancien régime.

Ce qu'il importe de remarquer dans cette liste, c'est que, parmi les écrivains célèbres du temps, il n'en est aucun dont la munificence royale ait encouragé les débuts, à l'exception de Racine, qui y figure pour 800 livres; il n'avait produit alors que quelques vers de circonstance. Boileau ne reçut une pension qu'après la publication de ses satires; l'ancien pensionnaire de Fouquet, La Fontaine, n'en reçut jamais. Corneille avait alors écrit tous ses chefs-d'œuvre, et Molière était déjà célèbre. Corneille avait alors cinquante-sept

1. Les publicistes protestants du XVIe siècle ont donné le signal des innovations utiles ailleurs que dans la religion et la politique. L'un d'eux, La Popelinière, a publié un livre intitulé : « L'Histoire des histoires avec l'idée de l'histoire accomplie. Plus le dessein de l'histoire nouvelle des Français, *et pour avant-jeu la réfutation de la descente des fugitifs de Troie aux Palus Méotides, Italie, Germanie, Gaules et autres pays pour y dresser les plus beaux États qui soient en Europe, et, entre autres, le royaume des Français.* » Paris, 1599.

ans, et Molière quarante. Quant à Boileau et à Racine, en 1677 le roi les nomma ses *historiographes* et les chargea d'un travail auquel ils étaient peu préparés sans doute, celui d'écrire l'histoire militaire du temps[1]. Madame de Sévigné prend la liberté de se moquer un peu de ce choix. Il est vrai qu'au lieu d'écrire cette histoire, dont il ébaucha à peine quelques fragments, Racine se contenta de faire sa cour, et d'abandonner la poésie pendant dix ans, entre *Phèdre* et *Esther*. Boileau fit l'ode *sur la prise de Namur*.

Il reste donc prouvé que les libéralités du roi ont pu récompenser les écrivains que l'opinion publique désignait à ses faveurs, mais qu'à l'exception de Racine il n'en est aucun dont Louis XIV ait soutenu les premiers pas. Si les pensions ont le don que bien des gens leur supposent, celui d'éveiller le génie, au moins celles de Louis XIV n'ont pas eu ce mérite-là.

Plus tard, après la mort de Colbert, ces pen-

1. Il existe un bien curieux témoignage de l'idée qu'on se faisait alors de l'histoire; l'altération perpétuelle de la vérité y semblait une chose toute simple, même aux esprits les plus libéraux. L'abbé de Choisy raconte que le duc de Bourgogne, l'élève de Fénelon, lui demanda un jour comment, dans l'histoire de Charles VI, que l'abbé écrivait alors, il s'y prendrait pour dire que ce prince était fou : « Je dirai qu'il était fou; la seule vertu distingue les hommes quand ils sont morts. » Telle fut la réponse de l'abbé, qui crut évidemment en cette occasion avoir fait preuve d'héroïsme. (*Mémoires*, p. 14.)

sions furent considérablement réduites. Corneille avait perdu la sienne (2,000 livres) en 1679; il avait alors soixante-treize ans; et cinq ans plus tard, il fallut l'intervention généreuse de Boileau, offrant le sacrifice de sa propre pension, pour que Louis XIV songeât à envoyer un présent à Corneille qui mourut deux jours après. Dans l'année où les pensions atteignirent le chiffre le plus élevé, en 1669, la dépense totale ne s'éleva pas tout à fait à 112,000 livres. Il est vrai qu'en 1673 le roi s'avisa envers les académiciens d'une générosité vraiment grandiose : comme ils travaillaient alors au Dictionnaire et se réunissaient une ou deux fois par semaine, pour stimuler leur activité, il fut réglé qu'une somme de 40 livres serait allouée pour chaque séance, soit 1 livre par membre ; il est juste d'ajouter que les membres présents devaient partager entre eux la part des absents.

Voilà donc le budget de la littérature au grand siècle. Je demande pardon de ces détails, car j'avoue ne pas trop comprendre quelle relation mystérieuse existe entre un sac d'écus et l'inspiration qui fait les *Misanthrope* et les *Athalie*; mais peut-être ces chiffres ne sont-ils pas inutiles. Au moins peuvent-ils servir à prouver qu'on a peu de raison de regretter à cet égard le temps passé, et qu'il n'est aucun gouvernement en France, depuis 1789, qui n'ait été à proportion

beaucoup plus libéral envers les lettres que le grand roi [1].

Les gouvernements seraient moins généreux qu'il n'y aurait pas encore lieu de s'en plaindre. Les protections élevées, si intelligentes qu'on les suppose, ont leurs inconvénients; la dignité du poëte en souffre toujours, sans parler des mauvais vers que lui arrache la reconnaissance, et dont il est trop puni par le ridicule de les avoir faits. Il est vrai que les grands talents échapperont plus aisément que d'autres à des périls de ce genre; par bonheur les Mécènes ont presque toujours une prédilection marquée pour les écrivains abandonnés du public; ils les consolent avec des pensions. Chapelain leur plaît plus que Molière. Cette préférence se conçoit : un homme de génie peut bien s'abaisser à quelques complaisances; mais il y a en lui une sorte d'indiscipline, une indépendance naturelle qui tôt ou tard se révolte et le brouille infailliblement avec ses protecteurs. La

1. Dans la séance du 14 nivôse an III, la Convention nationale, sur la proposition de Joseph Chénier, accorda 300,000 livres à des gens de lettres ou à leurs familles. Une parente éloignée de Corneille fut comprise, sur cette liste, pour une pension de 3,000 livres : la pension assurée par le *vandalisme révolutionnaire* à la parente du grand Corneille dépassait donc de 1,000 livres la somme annuelle que le grand roi avait temporairement accordée à Corneille lui-même. — En 1811, la même parente de Corneille obtint de Napoléon une pension... de 300 francs. Il paraît que si Napoléon eût fait Corneille *prince,* sa générosité ne s'étendait pas à ses petites-nièces. (V. TASCHEREAU, *Vie de Corneille,* p. 379 et suiv.)

médiocrité est plus docile, et c'est cette qualité que l'on apprécie particulièrement.

Les patrons en outre ont la mauvaise habitude de n'arriver guère au secours du pauvre poëte que quand il n'a plus besoin d'eux. L'histoire de Samuel Johnson est celle de bien d'autres. Inconnu, il se vit poliment éconduit par lord Chesterfield, dont il sollicitait la protection. Sept ans plus tard, arrivé à la réputation, il eut à se défendre contre la bienveillance tardive, mais très-empressée, de Chesterfield, qui voulait absolument devenir son bienfaiteur : « Un patron, lui écrivit alors Johnson, un patron serait-il, mylord, un homme qui avec indifférence en regarde un autre se sauver à la nage, et qui, lorsque celui-ci a réussi à atteindre la rive, vient l'embarrasser de son secours ? »

D'ailleurs, depuis le XVIII[e] siècle, les lettres sont émancipées et n'ont plus besoin de protection; les écrivains le savent : loin de méconnaître la puissance de la pensée, ils seraient plutôt tentés de l'exagérer. Il se peut qu'il y ait encore quelques gens modestes qui soupirent pour *les beaux yeux de la cassette*; mais en général c'est faute de mieux. Il existe aujourd'hui une puissance courtisée par les gens de lettres, plus courtisée que ne l'a jamais été Louis XIV : c'est le public; ceux qui s'adressent à un autre pouvoir ne le font guère que quand ils désespèrent de plaire à

celui-ci. Cette protection est la seule utile, la seule dont les préférences soient vraiment flatteuses. Ce n'est pas que parfois, comme toutes les puissances du monde, elle ne place singulièrement ses faveurs et ne les prodigue un peu au hasard; mais comparez ses appréciations à celles des protecteurs les plus éclairés des temps anciens; relisez la liste des pensions dressée par Colbert, approuvée par Louis XIV, et dites si jamais le public s'est aussi grossièrement trompé que le grand ministre et le grand roi. Plus judicieux dans ses affections, il est aussi plus libéral; si seul aujourd'hui il donne la gloire, seul également il donne la fortune; les rentes qu'il fait à ses écrivains, rien qu'en achetant leurs ouvrages, sont bien autre chose que les maigres générosités accordées jadis par la munificence royale à Corneille, à Molière, à tant d'écrivains illustres. Ce n'est plus par quarante ou cinquante mille francs, comme au temps de Louis XIV, c'est par millions que se compte aujourd'hui le budget annuel de la littérature. Par malheur, il y a aussi là un danger auquel on ne s'expose pas impunément. La facilité de gagner augmente chez nos contemporains la passion de s'enrichir : l'art d'écrire est trop souvent devenu une industrie où beaucoup de talent se perd, se gaspille chaque jour. Chez ceux qui ont cédé à ces séductions de la fortune, la décadence s'est bientôt fait sentir. L'inspiration

ne se prête pas, comme l'homme lui-même, aux spéculations de librairie; elle est capricieuse et ne vient qu'à son heure; elle ne répond plus à l'appel de l'écrivain acharné à sa besogne lucrative. Trouve-t-on que beaucoup de ces chefs-d'œuvre de commande vaillent ce qu'on les a payés?

Quels que soient ces inconvénients attachés aux faveurs du public, il faut convenir au moins qu'ils lui font honneur. Cette majesté collective a bien d'autres avantages sur Louis XIV et tous les autres protecteurs des lettres, quand ce ne serait que de permettre, d'aimer même la contradiction; car un moyen de plaire au public, moyen un peu usé aujourd'hui, a été souvent de lui rompre en visière, de lui dire de brutales vérités, de le calomnier même, et il l'a souffert, et il s'en est réjoui. Que peut-on donc reprocher à ce Mécène tout débonnaire? Trop d'indulgence, trop de générosité? Ce sont des défauts sans doute, mais ceux qui en profitent les lui pardonneront bien aisément.

En considérant ces destinées nouvelles faites aux lettres par la révolution, nous ne pensons pas qu'il y ait lieu de regretter le temps passé : nous ne croyons guère à l'heureux effet des hautes influences en littérature; impuissantes pour le bien, elles ne l'ont pas toujours été pour le mal. On ne donne pas des ailes au génie; mais on peut

les lui couper. On peut faire pis encore : quoi qu'en dise Boileau, Auguste n'a pas fait Virgile, mais il a tué Cicéron. C'est, de toutes ses influences littéraires, la seule qu'il ne soit pas permis de contester.

(*Revue des Deux Mondes,* 15 juin 1853.)

LES PHILOSOPHES

DU DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

I.

Il est fort pénible, sans doute, d'entendre refuser aux écrivains que l'on aime la justice qui leur est due; mais il y a quelque chose de plus révoltant encore, c'est de les voir mal admirés; c'est de voir de maladroits panégyristes porter la lumière sur leurs qualités les plus contestables ou les plus insignifiantes, parfois même sur leurs défauts, et laisser dans l'ombre les parties solides et vraiment belles de leur génie. Concevez l'impatience d'un admirateur éclairé de Voltaire et de Rousseau, quand il entend vanter les tragédies de l'un, et de l'autre quelques déclamations ronflantes, consacrées par la routine, désavouées par le sens commun. Le malheur de ces deux grands

hommes est celui de leur siècle tout entier : nulle époque littéraire ne prêtait davantage, par ses côtés multiples, à une plus grande variété d'admirations, à des enthousiasmes plus contradictoires : pour s'en convaincre, il suffit de passer rapidement en revue les appréciations diverses que le dix-huitième siècle a dû subir depuis la révolution.

Il a eu contre lui la double chance d'être habilement et ouvertement attaqué, et d'être défendu avec maladresse, avec timidité. Le régime qui succéda d'abord à la révolution et l'écrasa, n'avait, on le conçoit, qu'une sympathie médiocre à l'égard des écrivains qui l'avaient préparée. D'ailleurs, pour des penseurs comme Voltaire et Rousseau, l'impartiale postérité arrive bien tard ; car ce sont leurs idées qu'on attaque dans leur personne, et tant que ces idées rencontreront des résistances, Voltaire et Rousseau ne peuvent compter sur des juges ; ils ne trouveront que des adversaires ou des alliés. Tandis que les ennemis sincères et convaincus du dix-huitième siècle, Joseph de Maistre et Chateaubriand, l'attaquaient au nom de leurs croyances, le nouveau régime lançait contre la mémoire des réformateurs les journalistes officiels, Geoffroy en tête, et personne n'osait, ou plutôt ne pouvait leur répondre. L'Institut, récemment fondé par la Convention, et qui se souvenait encore de son origine, comptait, il est vrai,

dans son sein de nombreux partisans de la philosophie; mais ils ne se risquaient à vanter du grand siècle que le mérite littéraire ; ils traitaient Voltaire et Rousseau comme des gens de lettres; c'était méconnaître la grandeur de leur rôle, c'était surtout dénaturer étrangement la véritable physionomie du XVIIIe siècle, ce siècle où la pensée s'élève à la hauteur de l'action. « J'écris pour agir, » dit quelque part celui qui représenta le mieux cette époque; et l'on voit, en effet, Voltaire faire concourir au but suprême, qu'il ne perd jamais de vue, les œuvres bonnes ou mauvaises, sérieuses ou bouffonnes, qu'il prodigue avec une opiniâtre fécondité [1]. Tantôt il avoue dans sa correspondance qu'il n'a écrit telle tragédie que *pour les notes*, afin d'y faire passer quelques vérités, hardies alors, sur la confession ; tantôt, au moment où il vient de lancer coup sur coup des pamphlets anonymes, il bâcle, en six jours, une autre tragédie, afin de détourner les soupçons qu'ont éveillés ces pamphlets, afin de paraître occupé ailleurs : « Car, dit-il, c'est un excellent alibi qu'une tragédie. » Jugez donc des œuvres produites dans des intentions pareilles, comme les œuvres calmes et sans arrière-pensée de Cor-

1. « Voltaire n'écrit que pour son couvent, » disait Montesquieu. — « Il faut avoir un couvent, » réplique Condorcet, et il ajoute : « Voltaire travaille moins pour sa gloire que pour sa cause. Il ne faut pas le juger comme philosophe, mais comme apôtre. »

neille et de Racine! C'est pourtant ce que firent, au temps de l'empire, les timides admirateurs du XVIIIe siècle; pour narguer Geoffroy et son maître, on tâchait de s'amuser aux tragédies de Voltaire, et l'on exaltait « l'harmonie enchanteresse » des phrases de Rousseau. En 1806, l'Institut se hasardait même à mettre au concours un *tableau du XVIIIe siècle;* mais il avait grand soin de spécifier qu'il ne demandait qu'un ouvrage de critique littéraire, invitant ainsi à admirer la forme nouvelle qu'avait pu revêtir la pensée humaine, sans permettre d'examiner cette pensée même et ses progrès. Cette admiration peureuse ressemblait à un désaveu : autant valait se taire; mais l'Institut, en laissant entrevoir ses véritables sympathies, était déjà sans doute épouvanté de son audace. Les académies ne se sont jamais permis que des témérités de ce genre-là.

Cette façon mesquine d'envisager le XVIIIe siècle persista après la chute de l'empire. La restauration fournit son contingent d'admirateurs au chantre du *Bon Henri*, tandis que les tragiques du temps, en présence des tentatives heureuses du drame moderne, se croyaient obligés d'admirer *Mérope* et *Alzire* par esprit de corps. Quelle gloire subirait impunément des admirations pareilles! Le *Constitutionnel* d'alors, par ses sympathies, discréditait déjà le XVIIIe siècle, et soulevait contre Voltaire tout ce qui était, dans la

littérature, jeune et intelligent; il a fallu du temps aux principaux écrivains de l'école moderne pour se guérir à son égard de leurs préventions.

D'autres admirations, beaucoup plus sérieuses, avaient compromis plus gravement encore le XVIIIe siècle. Quelques-uns de ceux qu'on appelait *idéologues*, et dont nous ne voulons pas médire, n'en avaient gardé que le côté sec, aride et rebutant, la philosophie de la sensation, la théorie de l'intérêt bien entendu; ils se croyaient disciples de Voltaire, ils ne continuèrent qu'Helvétius et Condillac. Cette vaste et ardente pensée du siècle, qui fit la révolution, ils l'avaient misérablement glacée et rétrécie, au point que le despotisme aurait eu grand tort de s'en alarmer trop sérieusement; aussi se contentait-il de les persifler. D'autres s'en indignèrent, ils en avaient le droit; c'étaient ceux qui portaient vivante en leur cœur la foi de la révolution, et souffraient de la voir si étrangement défigurée. Ils comprenaient que ce n'est pas en desséchant les âmes qu'on les rend fécondes pour le bien et capables des grandes tâches. C'était pour d'autres doctrines, ils le savaient, que tant de martyrs avaient arrosé de leur sang les échafauds et les champs de bataille de la révolution; de tels dévouements ne pouvaient aboutir à cette maigre et prudente philosophie, sachant concilier ses hardiesses théoriques avec ses intérêts, à ce persiflage à demi-voix de ces

athées hypocrites, très-supérieurs aux préjugés du peuple, mais très-fidèles à leurs appointements. Ce scepticisme élégant et commode, qui ridiculise tous les héroïsmes et autorise tous les avilissements, devait trouver un éloquent adversaire dans Mme de Staël; elle protesta, et d'autres après elle. Le voltairianisme, ainsi entendu, aurait suffi pour dégoûter de Voltaire, qu'il calomniait par son admiration. A cette école, qui se réclamait, sans droit, de l'esprit le plus vif et le plus alerte qui fût jamais, il était réservé de mourir platement en 1830, entre un numéro du *Constitutionnel* et une édition du colonel Touquet.

Malheureusement il en est resté quelque chose; il en est resté un préjugé tenace contre le XVIIIe siècle chez plusieurs des plus généreux esprits de notre temps. Matérialiste, athée, sceptique, voilà pour bien des gens quelle fut cette époque; et l'on ne songe point que ce caractère est tout au plus celui de quelques exceptions; que la coterie d'Holbach peut seule mériter une imputation semblable, et encore y aurait-il des réserves à faire. Diderot lui-même, le seul absolument parmi les grands esprits du siècle qui ait douté de Dieu, — or douter n'est pas nier, — Diderot, par ses élans vers l'idéal, par la générosité de ses aspirations, donne un démenti à la désespérante sécheresse des doctrines vers lesquelles la légitime horreur du fanatisme avait incliné son esprit.

Je renvoie sur ce point au beau travail que lui a consacré M. Bersot. User et abuser du mot *Providence* est chose facile et simple; mais ce n'est pas parce qu'on prodigue ce nom sacré, qu'on y croit et qu'on y fait croire; au contraire. Il y a plus d'athéisme à prostituer le nom de la Divinité en l'impliquant dans des complicités honteuses, qu'à la taire ou même à la nier. Telle bulle papale, tel *Te Deum* impie, par exemple celui qui approuva la Saint-Barthélemy et bénit la trahison, le guet-apens, le mépris de la foi jurée *devant Dieu,* voilà de l'athéisme réel. En revanche, si le nom de la Providence, comme le remarque fort bien M. Bersot, ne se trouve ni dans le *Système* de Laplace, ni dans le *Cosmos* de Humboldt, l'impression qu'on recueille de ces lectures est éminemment religieuse. Oui, Diderot a beau douter de Dieu : sa ferme croyance au beau, au vrai, au bien, proteste contre ses paroles, et contient le sentiment religieux. Dieu se trouve parfois dans quelque grande âme égarée, comme il est dans la nature elle-même, toujours présent, jamais nommé.

Quant au siècle lui-même, il semble qu'il faudrait le juger d'après les hommes et les œuvres qui eurent le plus de retentissement, non d'après quelques boutades d'athéisme, étouffées alors entre les quatre murs de la maison d'Holbach, et que des mémoires ou des correspondances posthumes sont venus nous révéler. Montesquieu,

Voltaire, Rousseau, voilà l'expression vraie de l'époque; l'un juge le passé, l'autre dirige et domine le présent, Jean-Jacques enfin prépare l'avenir. Mais tous trois, quelle que soit la diversité de leur rôle, sont écoutés, applaudis, répétés : c'est par là qu'il faut constater l'esprit du temps. Où voyez-vous chez eux le scepticisme? Car pour leur athéisme, si peu qu'on les ait lus, il n'en faut point parler. Prenez Voltaire lui-même, dont le scepticisme prétendu a défrayé tant de déclamations : il affirme, il nie très-résolûment; ce n'est pas là douter. Qu'à l'aspect de la platitude humaine, obstinée aux servitudes de l'intelligence ou du corps, il lui soit échappé parfois d'amères et douloureuses railleries, peu importe. Je vois dans ces bouffonneries navrantes l'indignation de l'homme qui souffre de voir son semblable s'avilir de gaieté de cœur, et qui croit pourtant à la dignité de l'homme, puisque sa vie tout entière s'épuise à briser les liens qui retiennent l'humanité dans la bassesse et dans la boue. « Après avoir bien réfléchi, écrit-il un jour, à soixante ans de sottises que j'ai vues et que j'ai faites, j'ai cru m'apercevoir que le monde n'est que le théâtre d'une petite guerre continuelle, ou cruelle ou ridicule, et un ramas de vanités à faire mal au cœur... Les hommes sont tous Jean qui pleure et Jean qui rit; mais combien y en a-t-il, malheureusement, qui sont Jean qui mord, Jean qui vole,

Jean qui calomnie, Jean qui tue?... Il y a des aspects sous lesquels la nature humaine est la nature infernale. On sécherait d'horreur si on la regardait toujours par ces côtés. » Oui, il dit cela; mais la preuve qu'il ne croit pas voir là toute la destinée humaine, son rôle nécessaire et fatal en ce monde, c'est qu'il en souffre, c'est qu'il proteste, c'est qu'il combat. Les vrais sceptiques, les vrais calomniateurs de la nature humaine, ce sont ceux qui se résignent à ses vices, désespérant de la corriger. Philinte est au fond beaucoup plus misanthrope qu'Alceste; car celui-ci s'étonne et s'indigne; Philinte, croyant le mal incurable, en prend son parti. Après cela, que Voltaire ait souvent écrit des lignes regrettables sur le peuple[1],

1. On a beaucoup exagéré, d'ailleurs, le dédain de Voltaire pour le peuple; voici ce qu'il écrivait à Linguet, qui regardait la philosophie comme dangereuse pour les masses : « Ne craignez pas que le bas peuple lise jamais Grotius et Puffendorf; il n'aime pas à s'ennuyer. Il lirait plutôt, s'il le pouvait, quelques chapitres de *l'Esprit des lois*, qui sont à la portée de tous les esprits, parce qu'ils sont très-naturels et très-agréables. Mais distinguons, dans ce que vous appelez *peuple*, les professions qui exigent une éducation honnête, et celles qui ne demandent que le travail des bras et une fatigue de tous les jours. Cette dernière classe est la plus nombreuse. Celle-là, pour tout délassement et pour tout plaisir, n'ira jamais qu'à la grand'messe et au cabaret, parce qu'on y chante et qu'elle y chante elle-même; mais pour les artisans plus relevés, qui sont forcés par leur profession même à réfléchir beaucoup, à perfectionner leurs goûts, à étendre leurs lumières, ceux-là commencent à lire dans toute l'Europe. Vous ne connaissez guère à Paris les Suisses que par ceux qui sont aux portes des

sur l'humanité, qui donc pourrait s'en étonner? Et quelle âme généreuse, en certaines circonstances, n'en a vingt fois dit autant? L'humanité parfois donne à ses plus dévoués amis de très-légitimes désespoirs : elle ressemble trop souvent à la femme de Sganarelle : « Il lui plaît d'être battue. » Et elle se ligue avec Sganarelle pour battre celui qui la veut défendre. Qui n'éprouverait alors un mouvement de dégoût? Mais, après ces accès de mauvaise humeur, communs à toutes les âmes généreuses, Voltaire reprend sa tâche, persiste soixante ans dans le rôle que sa conscience lui impose et meurt à la peine : si ce n'est pas là la foi, à quels signes la reconnaissez-vous?

D'ailleurs, quand on juge sévèrement Voltaire, il est juste de considérer que c'est surtout de sa correspondance qu'on tire des preuves contre lui. Or, cette correspondance est unique en son genre;

grands seigneurs, ou par ceux à qui Molière fait parler un patois inintelligible dans quelques farces; mais les Parisiens seraient bien étonnés s'ils voyaient, dans plusieurs villes de Suisse, et surtout dans Genève, presque tous ceux qui sont employés aux manufactures passer à lire le temps qui ne peut être consacré au travail. Non, monsieur, tout n'est pas perdu, quand on met le peuple en état de s'apercevoir qu'il a un esprit : tout est perdu, au contraire, quand on le traite comme une troupe de taureaux; car, tôt ou tard, ils vous frappent de leurs cornes. » (15 mars 1767.) On pourrait recueillir d'autres passages dans le même sens; mais quand il serait vrai que Voltaire ait trop souvent médit du peuple, après tout, celui qui trompe grossièrement le peuple le méprise et l'insulte beaucoup plus que celui qui en médit.

elle n'a point été expurgée comme l'ont été toutes les autres, comme l'a été celle de Mme de Sévigné, par exemple, où l'on trouve encore d'assez singulières choses. Pas le moindre billet qui y ait été omis; la vie de Voltaire, ses pensées, ses terreurs, ses passions, bonnes ou mauvaises, tout y est enregistré, fixé jour par jour, avec la fidélité traîtresse du daguerréotype : c'est la confession la plus complète, la plus involontaire, la plus compromettante qui fût jamais. Qui résisterait aussi bien à une pareille épreuve? « Je ne signerais pas ma conversation, » disait Talleyrand; il avait ses raisons pour cela; mais de plus purs auraient la même répugnance et pourraient en dire autant. Pour moi, je me méfierais d'un homme qui ne laisserait jamais échapper, en causant, aucune parole regrettable; j'en conclurais qu'il se surveille trop, qu'il est trop prudent, trop concerté; je lui souhaiterais une place dans une chancellerie quelconque, et je me garderais d'en faire mon ami. Or, une correspondance est une conversation écrite : et quelle conversation que celle de Voltaire, le plus étourdi, le plus indiscret, le plus turbulent de tous les hommes, *tutto spirito, tutto bile, tutto fuoco,* comme Salvator Rosa le disait du poëte en général? Avec une semblable nature, que de choses on doit laisser échapper, qu'aussitôt on voudrait reprendre? Mais elles restent, consignées dans ces lettres charmantes; et isolées, commen-

tées, dénaturées par la malveillance, elles deviennent autant de chefs d'accusation. Si vous replacez ces citations où on les a prises, vous serez surpris de trouver un sens inoffensif à telle phrase dont on a fait une théorie abominable et une noirceur préméditée. N'importe; la phrase reste, toutes les protestations possibles n'y feront rien; on la répète, on la colporte, on l'envenime, pour la plus grande joie des jésuitières et la justification de M. Nicolardot. Lisez pourtant M. Nicolardot lui-même, si vous en avez le courage; voyez à quoi se réduit tout le mal qu'il a pu dire de Voltaire, tout le venin qu'a pu extraire de sa correspondance l'alambic du jésuitisme : « Ce n'est que cela, » direz-vous sans doute. Pour moi, je ne connais pas d'apologie plus victorieuse et plus complète de Voltaire que l'ouvrage de M. Nicolardot, et c'est pour cette raison qu'aucuns l'ont soupçonné d'être un faux frère, un voltairien déguisé, un Grangeneuve d'un nouveau genre qui s'immole et s'expose aux railleries pour le triomphe de la vérité; rien, dans son livre, ne dément cette bienveillante supposition.

Comme Voltaire lui-même, son siècle, qu'on croit si léger et si sceptique, au fond est sérieux et convaincu. Comptons donc les œuvres graves qu'il a produites, œuvres qu'on peut critiquer, déchirer, maudire, mais auxquelles le règne de Louis XIV n'a rien à opposer, pour peu que l'on

tienne compte, — non des opinions ou du talent littéraire, ce qui peut se discuter, — mais de ce qui, pour nous, est en cause en ce moment, je veux dire l'effort opiniâtre, l'ardente et sincère recherche de la vérité. Je cherche vainement, même chez Bossuet et Fénelon, une œuvre qui suppose cette patience de méditation et de travail qu'exigèrent de leurs auteurs l'*Esprit des lois*, l'*Essai sur les mœurs*, l'*Histoire naturelle*, l'*Émile* et le *Contrat social*, et enfin l'*Encyclopédie*. Encore une fois, je ne parle ni des opinions, ni du talent; je parle uniquement ici de ce que l'on aime surtout à contester au siècle de Voltaire, la gravité. Il semble, en effet, à en croire certaines gens, que ce siècle n'ait songé qu'à se bien divertir, qu'il ait épuisé tous ses efforts à inventer la poudre et les paniers; que le maréchal de Richelieu soit la véritable expression de l'époque, ou, si l'on veut, Boufflers et la Camargo. Et c'est ici encore que nous surprenons quelques partisans du XVIIIe siècle en flagrant délit de diffamation involontaire. Des esprits faciles, charmés de cette corruption élégante, ont fait tenir ce siècle tout entier dans l'antichambre de Mme de Pompadour, dans le boudoir de Sophie Arnould; les petits soupers et les petits vers, voilà pour eux toute la préoccupation d'un siècle qui, dans la science, la philosophie, l'histoire, eut toutes les hautes et laborieuses ambitions, et dont la révolution fran-

çaise, c'est-à-dire le plus vigoureux effort qu'ait enregistré l'histoire, fut le couronnement. J'accuse formellement M. Jules Janin, par exemple, d'avoir, depuis vingt-cinq ans, calomnié sans le vouloir le siècle qui prépara 89, en le représentant à ses lecteurs du lundi comme le siècle de l'insouciance, de la légèreté, des grâces corrompues, du vice élégant, des gaietés champêtres et autres; à son exemple, vaudevillistes, romanciers, peintres, lithographes, ébénistes même, se sont mis à exploiter cette résurrection mensongère du XVIIIe siècle par un côté très-attrayant sans doute, mais assez peu sérieux. C'est ainsi qu'un moment il redevint à la mode, et cette mode fit méconnaître son vrai caractère. Heureusement les jésuites, à leur tour, se sont mêlés de le dépeindre; ils l'ont réhabilité.

Voltaire était méconnu; les éclectiques le déclaraient mort afin de se débarrasser d'une alliance compromettante; mais, en voyant les partisans du passé ressusciter contre lui ces calomnies usées, on a commencé à soupçonner que Voltaire était plus vivant qu'on ne le croyait : on ne s'acharne point ainsi sur un cadavre. Et puis on répétait trop qu'il avait été un esprit léger, un historien sans valeur réelle, un philosophe sans consistance; cette obstination de malveillance éveilla la curiosité. On s'avisa d'y regarder d'un peu plus près, et l'on ne trouva point que ce portrait de

fantaisie fût ressemblant. On étudia plus sérieusement le XVIII[e] siècle, et l'on y trouva ce qu'on ne soupçonnait guère, je veux dire, sous des apparences frivoles, le sérieux, la grandeur, le dévouement. Cette réaction légitime a produit, dans ces derniers temps, divers travaux remarquables, entre autres le livre de M. Lanfrey et les *Études sur le dix-huitième siècle* de M. Bersot. Le premier de ces deux ouvrages a été trop bien apprécié, ici même, pour que nous songions à y revenir[1]. Nous devons rendre compte du livre de M. Bersot.

II.

Le XVIII[e] siècle s'offre à nous sous deux aspects différents : la pensée, l'action. M. Bersot en a étudié surtout la pensée, c'est-à-dire le côté philosophique et durable. M. Lanfrey, au contraire, n'a guère vu que l'action, c'est-à-dire le côté historique, le mouvement révolutionnaire, le combat et la victoire. Son genre de talent, d'une nature toute militante, le disposait à saisir et à peindre parfaitement ce caractère du siècle, tout ce mouvement d'une époque qui, au milieu des diversités les plus contradictoires en apparence, vient aboutir à un résultat unique. Le héros de son livre devait être naturellement l'écrivain qui représente le

1. Par Louis Ulbach, dans la *Revue de Paris*.

mieux cette physionomie du siècle, et M. Lanfrey a peint avec une verve singulière le rôle de Voltaire au milieu de ses contemporains. Cette disposition de son esprit l'a rendu moins favorable à Rousseau, qui, se préoccupant moins que Voltaire des combats de chaque jour, dédaignant les habiletés de parti, ne transige jamais avec les principes, et vit le regard fixé sur l'idéal, au milieu d'une société dont le contact le froisse et qui trop souvent le méconnaît. Tandis que Voltaire ménage et utilise tout le monde, princes, cardinaux, le pape même, pour le triomphe de ses idées [1], Rousseau se brouille avec tout le monde, rompt avec le présent, et plonge dans l'avenir. M. Lanfrey, par une qualité précieuse chez un historien, s'est tellement assimilé les idées et les passions des contemporains, il est si bien du XVIII[e] siècle, qu'il en partage un peu les préventions à l'égard de Jean-Jacques. M. Bersot, se plaçant au contraire au point de vue absolu de la philosophie et

1. On le voit en effet, à chaque persécution nouvelle en France, répondre par une nouvelle complicité qu'il se créait au dehors sur le trône et ailleurs. Un parlement janséniste l'inquiète-t-il? « Eh bien, dit Voltaire, je dédierai *Mahomet* au pape, et vous verrez qu'il me nommera évêque *in partibus infidelium*, attendu que c'est là mon véritable diocèse. » (Corresp. 1742.) En 1767, après avoir intéressé à sa cause trois souverains (les rois de Prusse et de Pologne, l'impératrice de Russie), il écrit à un ami : « Le roi de Danemark vient de se mettre au rang de nos bienfaiteurs. J'ai brelan de roi quatrième, il faut que je gagne la partie. » Il l'a gagnée en effet.

des principes, nous paraît plus juste envers Rousseau, c'est-à-dire qu'il l'aime et l'admire davantage : nous l'en félicitons.

Son livre se compose de deux parties distinctes : l'une est une étude générale sur les mœurs et l'esprit du XVIIIe siècle, remplie de détails piquants, de recherches curieuses, d'ingénieuses observations : c'est l'*ana* du XVIIIe siècle, du siècle qui a eu le plus d'esprit. Cette partie est fort amusante; nous ne ferons ici à l'auteur qu'un reproche, c'est que ce luxe d'anecdotes, parfois trop peu liées entre elles, finit par produire une sorte d'éblouissement. En lisant cette partie de son ouvrage, où M. Bersot a condensé tout l'esprit du siècle, j'ai songé parfois à ce mot de Sophie Arnould : « Les gens d'esprit sont comme les roses; une seule fait plaisir, mais un bouquet entête. » Or, le bouquet que nous offre M. Bersot, n'y fournissant le plus souvent, comme dit Montaigne, « que le filet pour lier, » ce bouquet est énorme et finit par entêter. Au reste, ce défaut, si c'en est un, est celui du siècle, et ne l'en peint que mieux; on comprend davantage, en lisant cette partie de l'ouvrage de M. Bersot, les impatiences de Rousseau, que tant d'esprit fatiguait à la fin et repoussait dans la solitude. Quelle que soit d'ailleurs l'impression que cette lecture doive produire, et qui dépend du plus ou moins de goût que l'on peut avoir pour les bons mots, le trait, l'anec-

dote, il est certain que cette partie de l'ouvrage est un miroir fidèle de la société du temps. Tout au plus pourrait-on reprocher à l'auteur d'avoir laissé un peu trop dans l'ombre toute une portion de la société, qui, vers les derniers temps de la monarchie, prit quelque importance, sinon comme mérite, au moins comme action sur certains esprits : ce sont les utopistes comme Morelly, les novateurs littéraires comme Mercier, les dévergondés comme Rétif de la Bretonne, enfin les charlatans comme Saint-Germain et Cagliostro, etc. Tous ces originaux, qu'affectionnait Gérard de Nerval, ont leur rôle et leur place au XVIII[e] siècle, et nous regrettons que M. Bersot les ait un peu trop négligés.

Le second volume est une nouvelle édition de quatre études, déjà publiées avec succès, sur les quatre grands esprits qui eurent sur le XVIII[e] siècle la plus incontestable influence : Voltaire, Rousseau, Montesquieu, Diderot. Ce dernier, l'âme même de l'*Encyclopédie*, cœur chaud, esprit élevé, malgré ses abaissements, est apprécié avec justesse et étendue. M. Bersot est plus sévère pour Montesquieu, pas assez, selon nous; il va sans dire que le génie de l'écrivain est hors de cause; mais, pour ce qui est des idées libérales qu'on lui prête, je crois que trop souvent on s'abuse. Montesquieu explique les faits avec une sagacité prodigieuse, signale le mal, mais trop souvent en

prend son parti. Il est le véritable père d'une certaine école historique qui, sous prétexte d'impartialité, a faussé le sens moral dans bien des âmes, et préparé à subir dans la réalité les faits qu'elle expliquait en théorie. Sans doute il ne faut pas rendre Montesquieu responsable des étranges apologies dont notre siècle a eu à rougir; mais il a trop souvent donné l'exemple d'une placidité dangereuse, signalant parfois avec insistance l'immoralité odieuse de telle ou telle institution, et aboutissant à la résignation. Ce n'est pas l'homme du droit absolu, et le pis, c'est qu'il a conscience du droit, c'est qu'il le proclame, et puis parfois conclut contre[1]. Voltaire, qui, comme le remarque M. Bersot, « n'est pas d'humeur à tout comprendre et à tout expliquer, et n'entend guère que ce qu'il approuve, » Voltaire réfute d'un mot les théories singulières que le respect de l'usage impose parfois à Montesquieu. Montesquieu, historien, magistrat, homme du fait ou du droit écrit, a rencontré son maître, quand, justifiant en certains cas la guerre offensive, il trouve devant lui Voltaire qui lui répond : « Si c'est là l'esprit des lois, c'est celui de Borgia et de Machiavel. Si mal-

1. Voyez, par exemple, l'idée qu'il se fait de la *tolérance* : « Voici le principe fondamental des lois politiques en fait de religion. Quand on est le maître de recevoir dans un état une nouvelle religion ou de ne la pas recevoir, il ne faut pas l'y établir; quand elle y est établie, il faut la tolérer.» *Esprit des lois,* liv. xxv, ch. 10.

heureusement Montesquieu a dit vrai, il faut écrire contre cette vérité, quoiqu'elle soit prouvée par les faits. » Mais Voltaire, dont les convictions sur bien des points sont intraitables, est proclamé *sceptique* par beaucoup de gens, et c'est précisément parce que Montesquieu mérite, à certains égards, d'être accusé de scepticisme, qu'on lui a épargné cette imputation. Le prudent Montesquieu a toujours ménagé, en effet, ceux dont Voltaire écrivait : « Ils canoniseraient Cartouche dévot, » et qui, par contre, damnent quiconque ne pense pas comme eux. De là le scepticisme et l'immoralité de Voltaire ; de là l'innocence relative de Montesquieu. « Homme de bien, frappe, tue, meurtris ; mais aux sacrés oiseaulx ne touche, » avait dit Rabelais. Voltaire oublia cette recommandation et s'en est mal trouvé, comme beaucoup d'autres. Pourtant il savait à quels périls il exposait sa mémoire ; sa gloire est de les avoir bravés pour la cause de la vérité et de la justice ; la postérité lui en tiendra compte, quand elle aura commencé pour lui.

Si quelque chose était capable d'éclairer l'opinion sur les idées de Voltaire, sur cette philosophie si méconnue, si calomniée, ce serait assurément le travail remarquable de M. Bersot. J'en conseille la lecture à quelques esprits élevés dans une sainte haine du voltairianisme ; ils verront que rien n'appartient à Voltaire de toutes les venimeuses horreurs qu'on a logées sous ce mot. Mal-

heureusement pour lui, ce qui aurait dû recommander ses idées, est précisément ce qui les a compromises; Voltaire a été profond sans phrases, généreux sans déclamation; sa clarté a été son crime philosophique, et notre siècle, amoureux de l'obscurité et de l'équivoque, ne lui a pas pardonné. Nos gens ne veulent pas seulement qu'on les batte, ils exigent encore qu'on les trompe, et bien des habiles s'y sont employés fort heureusement. De là le succès de certaines phrases absolument vides de sens, mais qui n'en ont que plus d'autorité. Notre siècle est celui des formules; il en a trouvé qui répondent à tout. Je n'en citerai qu'une seule qui a eu jadis un prodigieux succès : « Ceci est un fait accompli. » Ce mot superbe dispensait de toute autre apologie. Eh! imbéciles, vous ne songez pas que nos bagnes ne sont peuplés que de gens auteurs de *faits accomplis*, et qui n'auraient pas dû s'accomplir. Je ne recherche pas à quelles influences nous sommes redevables de cette facilité à nous contenter du fait et à mépriser le droit; l'école historique de la restauration y est pour beaucoup sans doute. Mais, dès 1806, Mme de Staël voyait poindre déjà cette disposition misérable, quand elle écrivait à propos de l'ouvrage de M. de Barante sur le siècle de Voltaire : « Le XVIIIe énonçait les principes d'une manière trop absolue; peut-être le XIXe commentera-t-il les faits avec trop de soumission. » Nous nous

sommes chargés, pour notre honte, de justifier cette triste prophétie : une certaine philosophie a eu soin de rassurer à cet égard notre conscience; une simple formule y a pourvu. Aux doctrinaires (que l'on calomnie vraiment en les désignant ainsi), que voulez-vous demander de plus? des doctrines? non; des formules? oui; c'est là leur raison d'être et leur véritable spécialité. On ne se figure pas la quantité de foin qu'ils ont fait manger et ruminer en ce genre à la stupidité contemporaine. Le *peuple des sots*, dont M. Michelet nous racontait récemment les curieuses origines, ce peuple, toujours affamé de formules, n'est pas, de notre temps, exposé à périr d'inanition.

M. Bersot ne partage pas cette prédilection de notre temps pour les formules, et il sait gré à Voltaire de cette clarté suprême, véritable probité des philosophes, de ce bon sens si net et si précis; et cependant, en parlant avec admiration de ce prodigieux bon sens, il est amené à exprimer une opinion qui nous paraît fausse, et qui pourtant est devenue de nos jours un lieu commun de la critique classique. Il s'agit du *bon sens* de Bossuet, qu'il est de mode d'opposer à celui de Voltaire. M. Bersot, trop conciliant, selon nous, prétend les admirer tous les deux également. Comme ici il s'agit de doctrines, il me semble qu'il faudrait opter. Comment un philosophe, un homme convaincu, peut-il admettre que deux

écrivains comme Bossuet et Voltaire, exerçant leur génie sur les mêmes matières, et se prononçant, l'un pour le *oui*, l'autre pour le *non*, aient eu un bon sens égal, c'est-à-dire aient eu raison tous les deux? Il faut, de toute nécessité, que l'un des deux ait eu tort. Voici comment M. Bersot essaye de justifier cette égalité d'admiration : c'est, dit-il, que le bon sens de Voltaire n'est pas celui de Bossuet. « Et, en effet, l'un de ces hommes est le théologien qui organise une doctrine reçue, et met une raison admirable au service d'un principe *qui la surpasse*[1]; l'autre est le philosophe qui pousse droit aux principes, et ne reçoit rien que sur la foi de l'évidence. » Je n'examine pas si ce n'est pas abuser des termes que de désigner par le même mot, celui de *bon sens*, la raison circonspecte et scrupuleuse du philosophe qui n'admet que l'évidence, et cette logique qui, d'un principe une fois admis, fait sortir

1. En parlant des expressions de ce genre, que M. Bersot n'emploie sans doute ici que pour se conformer à l'usage, M. Lanfrey dit : « Qu'on ne vienne pas nous dire que ce sont là des vérités *au-dessus de la raison*, car ce mot n'a jamais eu de sens. La raison n'a ni dessus, ni dessous; on est avec elle ou contre elle. On dit quelquefois par métaphore qu'un fait matériel est au-dessus de la raison, lorsqu'elle ne peut pas l'expliquer, quoique d'ailleurs elle en ait suffisamment constaté l'existence; mais cette expression, appliquée au mot *une vérité*, n'a plus de signification, parce qu'une vérité n'est vérité qu'à la condition d'être conforme aux lois de la raison. »

(*L'Église et les philosophes au* XVIIIe *siècle*, p. 75.)

rigoureusement ses légitimes conséquences, vraies ou fausses, selon que le principe est vrai ou faux. Mais poursuivons : « Le bon sens, chez Bossuet, est cette sagesse qui, placée au cœur même d'une doctrine, pénétrée de son essence, admet ce qu'elle appelle, rejette ce qu'elle repousse, en conserve l'unité; et à la fois pénétrée de ses intérêts, retient tous les principes dans la mesure, les tempère les uns par les autres... Croyez-le lui-même, il n'aime pas ces hommes plus capables de pousser les choses à l'extrémité que de tenir le raisonnement sur le penchant. » Voici, dans toute sa crudité, le paradoxe que nous attaquons : Bossuet est un esprit modéré. Or, comme nous croyons que c'est au contraire un des génies les plus violents qu'ait enfantés le catholicisme, on nous permettra de discuter rapidement ce point.

Parmi les opinions étranges que l'on peut blâmer chez Bossuet, on ne peut sans doute lui reprocher celles qui découlent naturellement des principes qu'il a admis, et qui sont conformes à la tradition constante de l'Église, par exemple le *compelle intrare* entendu dans toute sa rigueur, et consacrant comme légitime et même comme obligatoire l'emploi de la force contre les dissidents[1]. Mais il y a aussi dans le catholicisme, même les principes une fois admis, un certain

1. Voir sur ce point, par exemple, *Défense des variations*, 1er discours, §§ 3 et 4.

nombre de dogmes ou douteux, ou du moins un peu vagues, tels que la damnation des païens et celle des enfants morts sans baptême. Parmi les catholiques, les esprits modérés, et j'ajoute les bons cœurs, n'aiment pas à insister sur ces dogmes, et les laissent volontiers dans l'ombre, évitant de se prononcer sur ces questions : ils sentent qu'il y a là quelque chose qui *surpasse* la justice et la raison. Bossuet tout au contraire; c'est là-dessus principalement qu'il insistera avec complaisance : je suis obligé de citer.

Par exemple, dans l'oraison funèbre de Condé, après avoir nommé ces grands hommes du paganisme, « ces grands législateurs, ces excellents citoyens, un Socrate, un Marc-Aurèle, etc., » ces justes qu'il appelle pourtant « ennemis de Dieu, » attendu qu'ils ont été « privés de sa connaissance ; » après avoir dit que Dieu a mis en eux « aussi bien que dans ses serviteurs ces belles lumières d'esprit, ces rayons de son intelligence, ces images de sa bonté, » il termine en les plaçant pour toujours *dans les enfers.* Même en admettant ce dogme dans toute sa rigueur, encore pouvait-on le présenter d'une façon moins choquante. — On peut voir de même, dans l'*Histoire des variations* (t. II, ch. 19 et suivants), sa colère contre Zwingle, qui plaçait dans le séjour des justes les sages du paganisme : Bossuet appelle cette opinion « un prodigieux égarement. » — Ailleurs il se sert de

la même expression, *immanis error*, dans une lettre latine adressée au pape et signée avec lui par quatre évêques, en lui dénonçant un livre hérétique qui pousse l'abomination jusqu'à ne pas damner les petits enfants morts sans baptême : Bossuet prouve, avec Bellarmin et les conciles, que ces enfants sont rigoureusement damnés (*absolute damnati*), et raille, avec le même Bellarmin, la sensiblerie de ceux auxquels répugne une pareille opinion[1]. J'ignore si c'est là, comme le prétend Bossuet, l'opinion orthodoxe; mais là même où le dogme n'a rien à voir, Bossuet n'est pas plus modéré. Est-ce le dogme qui l'obligeait à défendre la légitimité de l'esclavage, à s'indigner du moindre doute à cet égard comme d'une offense « envers le Saint-Esprit? » — « Condamner la servitude, dit-il (5e avertissement, § 50), ce serait non-seulement condamner le droit des gens où la servitude est admise, *comme il paraît par toutes les lois* (ô naïveté!); mais ce serait condamner le Saint-Esprit, qui ordonne aux esclaves,

1. Teste Bellarmino, illi parvuli sub potestate diaboli in carcere inferno degunt, loco, inquit, horrido ac tenebricoso. Quod, quid est aliud quam projici cum damnatis in horrendas illas exteriores tenebras et ibidem esse sub potestate tenebrarum, quarum id regnum est? De affectibus illis, quos *pios* vocant, juvat eumdem Bellarminum audire, hæc sancte et graviter disserentem : non affectum quemdam humanum, quo plerique moveri solent, sed Scripturæ, Conciliorum, et Patrum sententiam consulere ac sequi debemus. » (*Lettre CCI.*)

par la bouche de saint Paul, de demeurer en leur état, et n'oblige point leurs maîtres à les affranchir. » Est-ce encore le dogme qui l'oblige à damner Molière, ou, dans un ordre d'idées tout différent, à faire un mérite à Charles II de n'avoir pas fait assassiner Cromwell, non pas à cause de l'immoralité de l'acte, mais parce que c'était « un moyen peu digne de la majesté royale? » On n'en finirait pas, si l'on voulait citer toutes les hardiesses de ce genre qu'on pourrait çà et là recueillir dans Bossuet. Concluons donc que ce n'est pas du tout par la modération que brille ce génie impérieux et violent. Ce sont, au contraire, ces violences qui ont fait dire à un catholique convaincu, M. Bordas-Demoulin : « Aujourd'hui.... tout catholique éclairé doit reconnaître que Voltaire prêchant la tolérance, la liberté et la fraternité, est plus chrétien que Bossuet défendant l'intolérance et la théocratie[1]. » Cette opinion, très-discutable sans doute en ce qui concerne Voltaire, dépend de la manière dont M. Bordas-Demoulin, — en cela trop peu écouté, — comprend le christianisme; mais ce qu'il y a ici d'essentiel, c'est son opinion à l'égard de Bossuet; il est loin, on le voit, de lui reconnaître cette mesure parfaite, cette modération à laquelle l'auteur du sermon sur l'*Unité de l'Église* et de la

1. *Discours sur Voltaire.*

Politique tirée de l'Écriture sainte a donné de si solennels et de si éloquents démentis.

A part cette opinion, qui nous paraît une concession un peu forte faite par M. Bersot aux prédilections de ses adversaires, son travail sur Voltaire nous semble un morceau substantiel, plein de vues et d'observations judicieuses. Voici, pour donner une idée de sa manière, en quels termes il résume l'œuvre de Voltaire :

« Liberté de conscience, liberté d'écrire, liberté personnelle, impôt pesant sur tous, abolition du droit d'aînesse, la vénalité des charges flétrie, et aussi la torture et la confiscation des biens, nécessité d'un code uniforme et plus doux pour des mœurs plus douces, des dépositions publiques des témoins et des arrêts motivés, toutes vérités fondées sur l'immuable raison, trop longtemps méconnues, trouvent en lui leur protecteur. Du même fond de bon sens, il défend la civilisation et les spectacles contre Rousseau, Dieu contre d'Holbach, la morale contre Locke, l'immortalité de l'âme contre la Mettrie, la liberté contre Frédéric, le désintéressement contre Helvétius, la pitié contre un optimisme inexorable, les vertus des sages antiques contre la Sorbonne, Newton contre Descartes, l'inoculation contre la routine, le bon contre le mauvais goût.

« La sagesse a vaincu, et à cette heure nous vivons sous le régime plus équitable qu'il nous a

préparé; nous avons de la peine à comprendre la grandeur de son rôle, mais il y a des temps malheureux où les vérités éternelles sont des nouveautés, et le sens commun du génie. »

M. Bersot exagère peut-être un peu la victoire de Voltaire, et je ne crois pas, comme il le dit, que nous ayons peine à comprendre la grandeur de son rôle; certaines gens, sans le vouloir, nous y aident. Il a été longtemps de mode de déclarer que l'œuvre de Voltaire était achevée, qu'il avait fait son temps; pendant que les plus avisés le criaient bien haut et que les naïfs le répétaient, peu à peu et sans bruit repoussaient sous nos pieds tous ces préjugés vivaces qu'on croyait à tout jamais déracinés. On a même inventé de nos jours des monstruosités paradoxales que Voltaire n'a pas eu à combattre; l'absurde est devenu insolent. Cela prouve que Voltaire n'est pas mort; l'*Univers* l'a ressuscité. Même à ne considérer dans les œuvres de Voltaire que ces polémiques vives et hardies qui semblaient enterrées avec le XVIIIe siècle, il y a lieu à les faire revivre; ne laissons pas s'éteindre en France ce sentiment si français, dit-on, le sentiment du ridicule, cette sauvegarde du sens commun. L'odieux joue trop souvent encore son rôle dans les affaires de ce monde; mais l'absurde y domine, et tel fait, dont on s'indigne, ne mériterait qu'un éclat de rire si le bon sens public le réduisait à sa véritable valeur. Pourtant à cette

œuvre de réparation, si on la veut complète, Voltaire ne suffit pas. On n'est réellement assuré contre le retour des vieilles doctrines que quand on les a remplacées; tant que le champ n'est point ensemencé, ronces et chardons peuvent y repousser; une végétation nouvelle peut seule étouffer les mauvaises herbes, et c'est dans le cœur de l'homme, autant que dans son intelligence, qu'il faut planter la vérité. Pour cette œuvre, Rousseau est plus utile que Voltaire; il y sert moins encore par ses doctrines positives[1] que par cette inspiration chaleureuse dont ses écrits sont le foyer. Rousseau paraît à certains égards plus près des anciennes doctrines que Voltaire; je crois qu'il en est plus éloigné. Un esprit tout imprégné de Voltaire, — nous le voyons tous les jours, — subira encore assez volontiers le joug des vieilles habitudes; il lui suffira d'en pouvoir rire au moins en secret, et il se consolera des dé-

1. Le temps marche, et avec lui l'humanité. Il y a telle opinion de Rousseau qui a dû subir, de la part des événements de l'histoire ou des progrès de la science, une réfutation inattendue. Ainsi cette opinion, exprimée dans le *Contrat social,* que la démocratie ne convient qu'aux États d'une médiocre étendue, a trouvé une réponse que Rousseau n'avait pu prévoir, dans l'invention des télégraphes et des chemins de fer, dans la diffusion rapide de la pensée au moyen de la presse quotidienne : de telles inventions suppriment les distances physiques et morales, et rapprochent les idées et les hommes : une nouvelle, un ordre du pouvoir central va plus vite aujourd'hui de Paris à Marseille qu'il n'allait jadis d'un quartier de Genève à l'autre.

férences extérieures auxquelles son intérêt l'oblige, par cette idée qu'il n'est pas dupe de cette mystification. Mais celui qui s'attache à Rousseau est moins accommodant; Jean-Jacques ne s'adresse pas uniquement au bon sens; il réveille dans l'homme le sens moral, il s'adresse au cœur, à la conscience, et donne à la raison pour auxiliaires le sentiment du devoir et l'enthousiasme des grandes idées. Or, cette disposition plus grave ne permet pas, devant les vieilles idoles, ces génuflexions ironiques et commodes qu'un bon sens égoïste a trop souvent autorisées. Rousseau, d'ailleurs, par l'élévation de sa pensée, répond à un besoin indestructible de l'âme : « Il est, dit très-bien M. Bersot, l'aspiration indomptable vers l'idéal. Il rêve, dans le mensonge des paroles et des actes, la vérité des sentiments; dans la diversité des dogmes religieux, la religion universelle; dans le combat des volontés particulières et des priviléges des castes, l'unité de la volonté générale, la liberté et l'égalité républicaines; dans le monde, Dieu; dans la vie présente, la vie future; dans les pauvretés d'une éducation artificielle, l'éducation qui apprend aux enfants le difficile métier d'homme. Il a fait le *Discours sur l'inégalité*, la *Nouvelle Héloïse*, le *Contrat social*, l'*Émile*, la *Profession de foi du vicaire savoyard*, les *Rêveries*. Tant que l'âme humaine se souviendra de sa dignité, de sa naissance, de sa destinée,

tant qu'elle s'estimera au-dessus du corps, tant qu'elle gardera le goût de la perfection, le sentiment de l'idéal, Rousseau vivra. Il aura pour disciples, non point le petit nombre qui jurera sur sa parole et embrassera ses paradoxes, mais tous ceux que la terre et la réalité ne contenteront point, tous ceux qu'agitera jamais, jusqu'au sein du bonheur présent, l'inquiète espérance. » Comme on le voit, son rôle n'est pas près de finir ; et c'est à peine si son œuvre est commencée.

M. Bersot nous semble avoir bien saisi le caractère distinctif de Rousseau, cette aspiration vers l'absolu, cet amour passionné de la solitude qui le détachait de ce monde artificiel, rempli de mensonges et de conventions. Ce siècle turbulent eut peine à comprendre d'abord ce rêveur puissant et solitaire, cette pensée qui s'isolait du combat : la philosophie militante y vit une défection. On ne comprit pas que la spéculation elle-même peut avoir la valeur d'une action et s'élever parfois jusqu'à l'héroïsme ; car il faut bien du courage pour braver les préjugés tenaces, les injustices contemporaines, les calomnies qui survivent à celui qui en est l'objet ; il en faut surtout pour rompre avec des amitiés tracassières ou compromettantes, mais auxquelles le cœur ne renonce point sans d'effroyables déchirements. D'ailleurs, pour retrouver « les titres perdus du genre hu-

main » (comme Voltaire le disait moins justement de Montesquieu); pour rétablir la société humaine sur sa véritable base, il fallait soustraire sa raison à toutes ces influences, à cette contagion des préjugés et des exemples qui a prise sur les plus fortes natures. C'est à cet amour de la solitude que nous devons Rousseau. D'ailleurs, s'il se plaisait mieux dans les forêts que dans les salons, c'est qu'il se trouvait mieux avec Dieu qu'avec les hommes tels que les avait faits une société corrompue. Devant cette accumulation de préjugés et de superstitions amassés par le moyen âge, il ne s'agissait de rien moins que de retrouver la vérité absolue; il fallait pour cela éloigner ses regards de ce clergé corrompu qui, par ses turpitudes, compromettait toute idée religieuse, et chercher Dieu où il se trouve, où le chercha jadis le stoïcisme, *et cœlum et virtus*, dans la nature et dans la conscience. Malheureusement la raison de Rousseau ne résista point à cet isolement dont nous avons recueilli les fruits; l'infortuné n'en eut que les amertumes: sa pensée, toujours repliée sur elle-même, peupla de fantômes son imagination désolée. Mais au temps même de sa sombre démence, même fraîcheur d'émotion quand il peint la nature, même élévation de cœur quand il parle de Dieu, même tendresse quand il rêve le bonheur de ces hommes dont il se croit méconnu. Qu'aux œuvres de ce misanthrope, aux pages qu'il écrivit dans ses der-

nières et tristes années, on compare les écrits de Joseph de Maistre. Celui-ci n'est pas un sauvage, il vit au milieu des honneurs, au sein d'une société polie; mais s'il jette un regard sur l'humanité, c'est pour la dévouer éternellement, comme une proie légitime, à la guerre, au despotisme, au bourreau; s'il se tourne vers la nature, c'est pour y voir « cette espèce de rage prescrite qui arme tous les êtres les uns contre les autres; » et il trouve nécessaire et équitable que, comme il y a des oiseaux de proie, des quadrupèdes de proie, chargés de dévorer les autres êtres, il y ait des hommes dont l'unique fonction soit de détruire leurs semblables; la guerre, indépendamment des motifs qui peuvent la justifier en certains cas, la guerre lui semble une œuvre providentielle; le bourreau est d'institution divine : « Il a été créé comme un monde, par un *Fiat* de la puissance créatrice.... Supprimez-le, les trônes s'écroulent! » Et il fait ainsi de Dieu l'éternel complice de ses imaginations désespérées. Voilà ce qui s'appelle un homme profondément religieux! — Rousseau, lui, ne rabaisse pas au niveau de la brute la créature douée de raison, et, comme Voltaire, ne croit pas que l'exemple des tigres autorise l'homme à égorger son semblable; ne reconnaissez-vous pas là le matérialisme du XVIIIe siècle? — Rousseau maudit la guerre et l'oppression, tout ce qui rend les hommes mi-

sérables. C'est un misanthrope.— Rousseau, dans l'œuvre de Dieu, aperçoit, non la violence et la rage, mais l'intelligence et l'amour : c'est un impie. Et de Maistre, au contraire, est un homme pieux, un spiritualiste, un chrétien : ainsi l'ont décidé les gens qui jugent les écrivains sur les formules qu'ils répètent, non sur les idées qu'ils expriment. Qui donc pourrait s'en étonner ?

Il serait bien temps néanmoins de changer les étiquettes que des mains intéressées ont placées au front de chaque école, et de se demander sérieusement qui donc, en fin de compte, du XVIIIe siècle ou de l'école qui le maudit, a le plus outragé Dieu et l'humanité. Si l'on restituait à chacune son véritable caractère, on verrait d'étranges transformations. Mais qui se soucie de la vérité et de la justice, quand il s'agit des morts ? La prudence impose parfois des ménagements nécessaires à l'égard des vivants ; quant à la mémoire des morts, à leurs opinions, à leur vie, c'est chose indifférente et qui souffre la fiction et le mensonge comme des procédés innocents ; il a été, depuis un demi-siècle, plus utile de flétrir Rousseau et Voltaire que de les comprendre ; Rousseau et Voltaire ont été flétris. Pourtant, malgré l'habitude, c'est toujours pour nous un sujet d'étonnement que la facilité merveilleuse avec laquelle d'honnêtes gens prononcent la con-

damnation de ceux qui ne sont plus, pour peu qu'ils y trouvent leur intérêt. On devrait songer que ces hommes, calomniés pendant leur vie, se consolaient et s'affermissaient dans leur œuvre, en comptant que la postérité serait plus juste que leurs contemporains, et qu'elle leur saurait gré peut-être de ce qu'ils avaient souffert pour l'affranchir. Cette réparation est une dette rigoureuse que chacun est tenu de leur payer; la refuser est un vol fait à leur mémoire. Mais, pour être juste, il faudrait déplaire à des gens qu'il est dangereux de mécontenter, et peu de philosophes de nos jours ont l'intrépidité nécessaire pour s'exposer de gaieté de cœur à d'aussi terribles inconvénients. Quelques voix loyales, comme celle de M. Bersot[1], s'élèveront bien de temps en temps pour protester contre le mensonge; mais on tâchera de les étouffer sous un concert d'acclamations en l'honneur du *grand siècle*, de malédictions contre l'époque révolutionnaire. La *saine philosophie* s'autorisera de saint Augustin et de Bossuet, afin de faire croire à son orthodoxie, et griffonnera des réquisitoires contre Voltaire et les voltairiens. Mais, en définitive, à quoi servira tout ce tapage? Déjà ces hypocrisies ne trompent plus personne; les masques tombent, la vérité perce, la lumière

1. Comme celle de M. Jules Barni, qui publie en ce moment même un excellent travail sur les *Idées morales et politiques du* XVIIIe *siècle* (Cours professé à l'Académie de Genève en 1861).

se fait. Les ennemis mêmes d'une philosophie sincère y aideront puissamment. Tel journal récoltant des miracles; tel autre restaurant dans ses bureaux les libertés de l'Église gallicane; la *saine philosophie*, enfin, protestant devant tous de sa parfaite orthodoxie, n'est-ce pas là une comédie instructive et dont chacun comprend la moralité? — *Es-tu content, Voltaire?* disait un jour Alfred de Musset. Pour moi, je pense que si Voltaire revenait au monde, il changerait sans doute et surtout ajouterait quelque chose à son œuvre; mais en contemplant l'œuvre de ses adversaires, certes il serait bien difficile, s'il ne se déclarait point assez satisfait.

(*Revue de Paris*, 15 septembre 1855.)

FRÉDÉRIC II.

Lorsque Napoléon appelait Talma à Erfurt, et faisait représenter les chefs-d'œuvre de la poésie française devant un *parterre de rois*, c'était l'image matérielle et affaiblie de ce qui s'était passé cinquante ans plus tôt dans la région des idées. Grâce à son rayonnement inépuisable, à son irrésistible attraction, le génie français au XVIII[e] siècle s'était créé un auditoire de princes et de souverains. Les rois de Prusse, de Suède, de Danemark, de Pologne, les princes d'Allemagne, l'impératrice de Russie, tous subissaient ou feignaient de subir cet ascendant universel, tous semblaient épris d'amour pour les idées libérales dont la France devenait le foyer. Ils entretenaient à Paris des correspondants littéraires chargés de les tenir au courant des petits vers et des gros

ouvrages, résidents de nouvelle espèce auprès de cette nouvelle royauté. Eux-mêmes correspondaient avec nos grands écrivains et se disputaient l'honneur de les recevoir à leur cour. Jamais l'intelligence humaine n'avait reçu d'aussi éclatants hommages, et c'était à notre patrie qu'il était donné d'étaler ce grand spectacle devant le monde, compensation suffisante aux abjections de notre politique. Nous étions vaincus à Rosbach, nous signions le traité de Paris, nous souscrivions au partage de la Pologne; mais, par la pensée du moins, la France régnait.

Il n'y avait guère alors en Europe qu'un gouvernement qui se montrât hostile à cet éclat nouveau, à cette popularité immense qu'obtenait partout la pensée française : c'était le gouvernement français; il emprisonnait les écrivains ou proscrivait leurs livres; à son point de vue il n'avait pas tort. Il voyait où le menait toute cette gloire. Persécuter à outrance eût été faire preuve de sagacité; mais que pouvaient ces résistances, entremêlées de faiblesses, contre cette coupable, qui trouvait partout de pareilles complicités? « Voltaire se brouilla avec la cour de France, dit Goethe dans ses mémoires; mais les rois étrangers devinrent ses tributaires et ses vassaux. »

I.

Celui qui le premier donna aux autres princes l'exemple de cette déférence si nouvelle alors pour la pensée fut en même temps le plus grand capitaine de son temps et le vrai fondateur de la monarchie prussienne, Frédéric II.

Sa passion pour les lettres en général, et en particulier pour notre littérature, s'annonce de bonne heure et paraît le posséder tout entier, pendant qu'il n'est encore que prince royal, et que, confiné à Remusberg, il passe sa vie solitaire avec les livres, la musique et quelques amis. Dès l'âge de dix-neuf ans, il écrit à Fontenelle une épître flatteuse; mais il ne semble pas avoir eu avec lui des relations bien suivies. Cinq ans plus tard, il commence avec Voltaire et Rollin un commerce de lettres qui, sauf quelques interruptions, se poursuivra jusqu'à leur mort. La partie de cette double correspondance qui s'étend depuis 1736 jusqu'à l'avénement de Frédéric est fort curieuse. Frédéric alors a vingt-quatre ans, Voltaire quarante-deux ans, Rollin soixante-seize. Le ton du prince royal est celui d'un disciple soumis, plein d'admiration et de déférence, grave et réservé avec Rollin, familier et affectueux avec Voltaire, flatteur avec tous les deux.

A ce moment du siècle, les écrivains n'étaient pas encore habitués à voir l'héritier d'un trône faire vers eux les premiers pas, leur demander leur amitié, leur prodiguer les compliments. Encore moins s'attendaient-ils sans doute à voir un prince les « prier de faire la leçon aux souverains, de fouetter le vice ceint du diadème sur le dos des tyrans et des monstres dont fourmillent les annales de l'univers[1]. » Aussi rien n'égale la joie et l'enthousiasme de Rollin et de Voltaire; ils promettent au monde un Trajan. Tous deux, du reste, sentent également dès le début que *Trajan* a déjà des prétentions d'homme de lettres, et veut être loué pour son style. Voltaire lui écrit : « Vous parlez français comme nos meilleurs écrivains; Louis XIV ne s'exprimait pas de même. » (Ce qui n'est que trop vrai, malheureusement pour Frédéric.) Quant à Rollin, il déclare que « le comble des vœux d'un auteur est de se voir estimé et loué par un prince d'un goût si délicat, et qui écrit dans une langue étrangère avec tant d'élégance, de justesse et de dignité[2]. »

Le prince royal, on peut le croire, se trouvait

1. Lettre de Frédéric du 4 juillet 1739.

2. Voici un passage pris au hasard dans une des lettres de Frédéric à Rollin, on verra qu'il ne justifie guère de pareils éloges : « La vertu, dépeinte avec les vives et belles couleurs dont vous composez son coloris, trouve des attraits pour un chacun, et vous assurez son triomphe en diffamant le vice jusque sous l'appareil de la grandeur et de la plus splendide magnificence. »

infiniment plus à l'aise avec Voltaire qu'avec Rollin. Aussi ses lettres à ce dernier sont-elles courtes et rares; on peut y remarquer un petit manége qui ne prouve pas une parfaite simplicité. Frédéric y parle volontiers du *ciel* auquel il demande que « le Thucydide de notre siècle puisse voir prolonger le fil de ses jours comme ceux du roi Ézéchias. » Religieux de ton, biblique au besoin, il s'amuse de la naïveté du bon vieillard, et quand enfin Rollin, enhardi, se hasarde à toucher quelques mots de sa conversion qu'il espère (la conversion de Frédéric!), celui-ci lui répond qu'il a trouvé dans sa lettre « les conseils d'un sage et la tendresse d'une nourrice. » On sent que Frédéric a dû rire d'une espérance si hasardée.

Dans le même temps, en effet, Frédéric faisait parade avec Voltaire d'une incrédulité telle que celui-ci se voyait contraint de la réfuter sur quelques points. Quoi qu'on en puisse dire, cette correspondance avec le prince royal fait honneur à Voltaire : ses conseils sur les devoirs des princes, ses discussions sur Dieu, sur la liberté de l'homme, ont un accent de conviction sincère qui ne saurait tromper. Plus tard, quand il aura vu dans l'intimité Frédéric devenu roi, le ton changera, deviendra trop souvent cynique ou bouffon; mais à cette première époque Voltaire a pris au sérieux ce rôle de Mentor et de directeur de conscience que le jeune prince lui a conféré. Quant aux

louanges qu'il lui prodigue et dont on lui a fait un crime, il faut observer qu'à cet égard c'est Frédéric qui lui a donné l'exemple et qui renchérit sans cesse sur les flatteries de son correspondant. Si Voltaire traite Frédéric de Trajan et de Marc-Aurèle, s'il l'appelle *son adorable prince*, celui-ci n'est pas en reste ; poëtes et philosophes, tout est sacrifié à Voltaire, et Frédéric termine une discussion philosophique par cette phrase scandaleuse et ridicule : « S'il y a quelque chose dont je me puisse persuader, c'est qu'il y a un Dieu adorable dans le ciel, et un Voltaire non moins estimable à Cirey. » C'est un lieu commun de platitude d'identifier la Providence avec les puissants du monde ; mais l'apothéose appliquée à un simple philosophe était vraiment une innovation. Et notez, dans cet échange de flagorneries, la différence des positions, qui excuse l'un et condamne l'autre. Un prince doué de quelque bon sens sait parfaitement combien il doit rabattre des compliments qu'il reçoit et dont une bonne partie s'adresse toujours à son rang plus qu'à sa personne ; mais l'écrivain qui n'est rien que par lui-même, qui n'a d'autre puissance que celle de son génie, a le droit de considérer comme sincères les adulations qu'il reçoit d'un souverain ; leur exagération même est un hommage que l'on rend à sa valeur personnelle, à l'influence que son génie lui a donnée sur l'opinion ; fussent-elles intéressées et destinées à

provoquer un retour de louanges, c'est toujours dire à l'écrivain : Vous pouvez donner la gloire. Tout prince que je suis, j'ai besoin de vous. — Je ne connais pas de compliment plus flatteur et moins suspect que celui-là. D'ailleurs, répétons-le, c'est Frédéric qui a donné le ton à Voltaire, et dans cet échange de flatteries souvent insipides, le premier, le principal coupable, c'est le prince : le poëte n'est que son complice.

Vraiment les rôles sont intervertis; les faiblesses que d'ordinaire on caresse chez les princes, Frédéric les flatte chez l'écrivain. Il faut voir les fadeurs mythologiques qu'il adresse à Mme du Châtelet, et ses compliments peu délicats sur le bonheur que Voltaire goûte *dans les bras* d'Émilie. Avec une modestie inattendue, Voltaire proteste contre les suppositions du prince ; je ne suis, dit-il, que l'ami de Mme du Châtelet, et ne suis plus d'âge à être autre chose :

> J'approche, hélas! de la nuit sombre
> Qui nous engloutit sans retour;
> D'un homme je ne suis que l'ombre.
> Je n'ai que l'ombre de l'amour.

Mais Frédéric insiste, déclare gracieusement qu'il n'en croit rien, redouble de galanterie avec la marquise : en même temps il s'attendrit avec Voltaire sur toutes les tracasseries que lui suscitent ses envieux, et quand Desfontaines ou

tout autre sacrilége a osé porter les mains sur les tragédies de son ami, il se montre presque aussi ému que Voltaire, ce qui pourtant n'était pas aisé.

Sans doute l'espérance de faire de Voltaire un de ses prôneurs entrait pour quelque chose dans cette prodigalité de louanges et de caresses exagérées; mais dans l'enthousiasme du prince royal pour le génie de l'écrivain il y a une sincérité profonde qu'il est impossible de méconnaître. Voltaire parle quelque part de *l'harmonie préétablie* qui existe entre leurs intelligences; il a raison. Leurs esprits étaient faits l'un pour l'autre, et cela est si vrai, qu'après l'aventure de Francfort, lorsqu'ils recommencèrent à s'écrire après une brouille de plusieurs années (et ce fut Frédéric qui fit les premiers pas), jamais ils n'ont oublié leurs rancunes, jamais ils n'ont cessé de se les rappeler avec aigreur, et jamais pourtant ils n'ont pu renoncer à s'écrire, même pour se dire des duretés. « Vous êtes bien heureux, lui disait Frédéric à cette époque, d'avoir eu affaire à un fou amoureux de votre beau génie! » Oui, *amoureux*, le mot est juste; cette passion pour le génie de Voltaire a survécu à toutes leurs querelles, à tous leurs torts réciproques; c'est que Voltaire était pour Frédéric la personnification la plus complète du génie littéraire tel qu'il le comprenait, et que son goût pour le poëte se confondait avec

sa passion pour les lettres, passion chez lui si vive à tout âge, et dans sa jeunesse exclusive de toutes les autres.

Quant à ses tirades philosophiques contre les oppresseurs de l'humanité, contre les conquérants, il y a quelque apparence qu'ici le futur Titus abusait un peu de la crédulité enthousiaste de son correspondant. Il trouve un moyen ingénieux de flatter les opinions de Voltaire : c'est de les exagérer. Le croirait-on? A l'égard du christianisme, il trouve Voltaire trop modéré! Quand le poëte lui envoie son discours sur la loi naturelle, Frédéric lui adresse aussitôt des reproches, assurément inattendus, sur sa *condescendance pour la prêtraille.* Et pourquoi? Parce que le poëte s'est servi de cette expression, *l'homme-Dieu!* Voilà une faiblesse que Frédéric ne saurait lui pardonner. — Autre méfait de Voltaire : dans son *Siècle de Louis XIV*, il a rangé Machiavel parmi les hommes illustres de la renaissance. Quel scandale! Frédéric ne se possède pas et s'écrie : « Quiconque enseigne à manquer de parole, à opprimer, à commettre des injustices, fût-il d'ailleurs l'homme le plus distingué par ses talents, ne doit jamais occuper une place due uniquement aux vertus et aux talents louables : Cartouche ne mérite pas de tenir un rang parmi les Boileau, les Colbert, les Luxembourg. Vous êtes trop honnête homme pour vouloir mettre en honneur la répu-

tation flétrie d'un misérable coquin... » On pense si cette *vertueuse colère* arrache à Voltaire des cris d'admiration! Il se félicite d'en être l'objet, tout en faisant timidement observer qu'il n'a parlé que du *style* du Florentin; mais cette excuse ne suffit pas pour apaiser le prince royal, il revient encore sur ce sujet : « Mon cher ami, votre plume doit regretter de s'être souillée de ce nom, » et aussitôt il prend la sienne pour protester contre les abominables doctrines du *Prince*, compose un livre bien vertueux, bien philosophique contre Machiavel, et charge Voltaire de le faire imprimer... Sur ces entrefaites, Frédéric devient roi, donne ordre d'arrêter la publication de son livre, et envahit la Silésie.

Frédéric avait alors vingt-huit ans. Rollin et Voltaire s'étaient trompés sans doute quand ils promettaient au monde un Marc-Aurèle : Frédéric fut autre chose assurément; mais ils ne se trompaient pas quand ils comptaient que les lettres trouveraient en lui un protecteur dévoué et fidèle, mieux qu'un protecteur, un ami.

C'est là en effet sa supériorité sur les autres protecteurs des lettres : il les a aimées pour elles-mêmes, indépendamment du profit qu'en espérait sa politique. Pour Auguste, le génie de Virgile et d'Horace fut surtout un instrument de domination; pour Louis XIV, la poésie n'était guère qu'un ornement de ses fêtes ou l'harmonieuse expression

de ces louanges dont il ne pouvait s'assouvir. Sans doute le roi de Prusse comprenait très-bien la puissance d'opinion qu'exerçaient déjà les écrivains, surtout les écrivains français, et que lui-même allait étendre en la reconnaissant. On en trouve une preuve frappante au début d'un de ses ouvrages historiques, *Histoire de mon Temps.* Dans le premier chapitre, qui est un tableau des forces de l'Europe à son avénement, l'historien consacre plusieurs pages à la littérature et aux sciences. La France y est représentée comme le vrai centre littéraire de l'Europe; ses écrivains sont pour le roi de Prusse une puissance avec laquelle il faut compter plus qu'avec son roi, et dont il recherche l'alliance. Et pendant la guerre de sept ans, près de succomber sous le nombre, battu, traqué par les Autrichiens, les Russes et les Français, au moment de livrer une dernière bataille qui va décider de son sort et de celui de son royaume, se croyant perdu, c'est aux écrivains qu'il songe. Pendant une veillée remplie d'angoisses, il écrit une centaine de vers, « les meilleurs ou plutôt les seuls bons qu'il ait faits, » dit M. Villemain, et il les envoie, copiés de sa main, à Voltaire, avec lequel il est brouillé depuis plusieurs années : préoccupation étrange dans un moment pareil, mais qui suffit pour le peindre. Cette paix que dans sa fierté intrépide il s'obstine à ne pas demander à ses ennemis vainqueurs, il

semble l'offrir à un écrivain[1]. C'est déjà une chose remarquable que d'avoir reconnu une puissance supérieure à la force matérielle ; ce respect, même intéressé, fait honneur à ce despote et à ce conquérant. Il y eut d'ailleurs autre chose chez Frédéric : il aima les lettres ; il les aima jusqu'à la passion, jusqu'au ridicule. « Cet homme, disait de lui Voltaire dans un moment d'humeur, c'est César et l'abbé Cotin. » Mais cette passion obstinée et malheureuse pour les vers est précisément ce qui démontre sa sincérité. Cependant était-il d'une entière bonne foi quand il écrivait plus tard, en parlant de lui-même : « Je pense qu'en pesant les voix, les travaux du philosophe seront jugés supérieurs à ceux du militaire ; » quand il disait à d'Alembert : « Je donnerais toutes mes victoires pour avoir fait *Athalie?* » Vraiment on serait tenté de le croire. Toujours est-il que des compliments sur ses écrits pouvaient le toucher beaucoup plus que l'admiration méritée par sa conduite politique et militaire. L'homme d'ailleurs est ainsi fait : a-t-il une supériorité constatée et reconnue ; tranquille de ce côté, il se désintéresse des éloges dont il est sûr ; sa vanité se déplace et se porte tout entière sur des prétentions moins justifiées et souvent assez puériles. Le prince de

1. La réponse de Voltaire est admirable (octobre 1757). Ce fut ainsi que se renoua entre eux une correspondance qui se poursuivit jusqu'à la mort de Voltaire.

Ligne, dans le piquant récit qu'il nous a laissé de ses visites chez Rousseau et chez Voltaire, nous raconte que l'auteur de l'*Émile* paraissait surtout très-fier de la propreté avec laquelle il copiait de la musique; quant à Voltaire, c'était son château de Ferney, c'était son jardin qu'il prétendait faire admirer : « C'est moi qui ai donné tous les dessins, disait-il en se rengorgeant. Mon jardinier n'est qu'une bête; c'est moi qui ai tout fait! » Il était plus modeste quand il parlait de ses écrits.

Comme homme de lettres, Frédéric se montre fort chatouilleux et fort sensible à la critique. Diderot fait dans l'*Encyclopédie* un article où, après avoir versé à Frédéric auteur *ce boisseau d'éloges* dont parle Bayle, il a l'imprudence d'y mêler *un grain* de critique : « Ses poésies sont pleines d'idées, de chaleur, de vérités grandes et fortes. J'ose assurer que, si le monarque qui les écrivait à plus de trois cents lieues de la France s'était promené un an ou deux dans le faubourg Saint-Honoré ou dans le faubourg Saint-Germain, il serait un des premiers poëtes de notre nation. Il ne fallait que le souffle le plus léger d'un homme de goût pour en chasser quelques grains de la poussière des sables de Brandebourg... Il n'a manqué à cette flûte admirable qu'une embouchure un peu plus nette. » — « De quel œil, dit M. Bartholmèss, Frédéric devait-il lire ces justes ré-

flexions? Il les prit si mal, qu'il n'ouvrit plus aucun des volumes suivants de l'Encyclopédie, » et dans sa correspondance avec d'Alembert, toutes les fois que celui-ci lui parle avec éloge de son ami, le roi riposte par des épigrammes[1]. Il avait ses *grammairiens*, auxquels il soumettait ses écrits avant de les publier, et qui se chargeaient d'en chasser *les grains de sable du Brandebourg*, c'est-à-dire les fautes de langue et de style. Un de ces grammairiens, l'honnête Thiébault, nous a laissé dans ses *Souvenirs* le récit d'une scène qui prouve à quel point il savait Frédéric sensible à la critique. Un jour, dans un écrit que le roi lui montre, Thiébault veut lui faire effacer un solécisme; Frédéric résiste, se fâche, jette la plume avec colère... « Je suis persuadé, dit Thiébault, qu'il n'a pas été plus hors de lui, lorsqu'il s'oublia au point de donner des coups de botte dans les jambes à un de ses ministres d'État. » Cependant Thiébault se rassure par cette pensée qu'il est Français, et que c'est avec ses sujets seulement que Frédéric se permet de ces *vivacités*. Il dissi-

1. Diderot ayant négligé, en revenant de Saint-Pétersbourg, d'aller rendre visite au roi de Prusse : « Pour l'invisible Diderot, écrit Frédéric à d'Alembert, je ne sais que vous en dire; il est comme ces anges célestes dont on parle toujours et qu'on ne voit jamais. Un de ses ouvrages me tomba naguère entre les mains. J'y trouvai ces paroles : « Jeune homme, prends et lis! » Sur cela, je fermai le livre, comprenant bien qu'il n'avait pas été fait pour moi, qui ai passé soixante ans. » (28 juillet 1774.)

mule son émotion, raffermit sa contenance, et *l'air attristé, non abattu, avec le calme que donne la conviction que l'on fait son devoir et la voix d'un homme pénétré, mais inflexible*, il lui adresse une harangue de deux pages, dont il n'a pas voulu priver ses lecteurs, et où la fermeté inébranlable d'un académicien qui défend la grammaire est heureusement tempérée par les protestations de l'attachement le plus tendre et du respect le plus profond. Touché par tant d'éloquence, Frédéric cède enfin, renonce à son solécisme, et Thiébault, qui est encore stupéfait, en racontant cette scène, et de la magnanimité du roi et de sa propre audace, termine son récit par cette naïve réflexion : « Le roi fut en cette rencontre plus grand que je ne l'avais présumé, et je vis ce jour-là ce qu'il y a peut-être de plus rare dans l'histoire des rois : je vis un monarque qui sut se vaincre! »

Il est à croire que Frédéric ne sut pas toujours se vaincre, ou que ses *grammairiens*, à commencer par Voltaire, n'eurent pas toujours l'inflexibilité héroïque de Thiébault, car les fautes de français abondent dans ses ouvrages. On dit qu'il ne sut jamais bien sa langue maternelle, et il est certain qu'il n'écrivit jamais la nôtre qu'assez imparfaitement. Je ne parle pas seulement de la correction grammaticale, pas plus que de l'orthographe, qu'il a toujours ignorée ; mais la propriété

des mots, leur valeur exacte[1], et plus que tout cela, ce tour, cette allure, ce je ne sais quoi qui fait qu'une phrase est française, voilà ce qu'il n'a jamais bien su. Ces défauts sont frappants dans ses discours ou dans ses ouvrages historiques, où il vise au style soutenu. Sans doute ces écrits sont précieux à plusieurs égards; ils se lisent avec l'intérêt qui s'attache toujours aux pensées d'un homme extraordinaire. Il est d'ailleurs impossible qu'un homme qui a fait de grandes choses les raconte sans communiquer à son récit quelques-unes de ses qualités. Qu'on y admire donc le grand capitaine, le politique habile, l'homme même, rien de mieux; mais Frédéric a voulu être et il est réellement autre chose : c'est un écrivain, et ce n'est pas lui faire injustice que de le traiter comme tel. Sec et écourté d'ordinaire, de temps en temps il vise au grand style et tombe dans le galimatias. Toute la monnaie courante du jargon philosophique alors à la mode est employée et prodiguée par lui sans scrupule; la vieille phrase ne lui répugne point. Quant aux impropriétés d'expression, elles pullulent dans ses écrits; qu'on ouvre au hasard un de ses ouvrages historiques, on ne trouvera pas deux pages de suite qu'on puisse supposer écrites par un Français.

1. Il écrira par exemple qu'un roi doit être le *premier domestique* de son peuple. Évidemment ici l'expression a dépassé sa pensée.

Ce n'est pas qu'il reste Allemand dans ses écrits, ainsi qu'on l'a prétendu : on serait plutôt tenté de lui reprocher d'avoir en littérature le goût plus français que les Français eux-mêmes, ceux du XVIIIe siècle s'entend. C'est par son côté mesquin qu'il prend notre littérature. La mesure, la délicatesse, la légèreté, voilà les qualités qui le charment ; la sèche poésie d'alors lui suffit ; il ne demande ni plus de couleur, ni plus d'émotion, ni plus d'élévation et d'essor. Les petits vers de Voltaire, voilà quel devait être en poésie son idéal, et encore en comprenait-il la délicatesse, lui qui s'avisa un jour, sans penser à mal, de lui comparer Arnaud-Baculard [1] ? S'il fait dans un de ses ouvrages un tableau de notre poésie au XVIIe siècle, il n'aura garde d'omettre ni Jean-Baptiste Rousseau, ni Chaulieu ; il n'oublie que Corneille et Molière. Dans la littérature contemporaine, il ne paraît pas goûter ce qui est vraiment grand et neuf chez Rousseau, chez Montesquieu, chez Voltaire lui-même ; mais il se préoccupe beaucoup des colifichets littéraires qui font l'amusement des

1. D'Arnaud, par votre beau génie,
Venez réchauffer nos cantons...
Déjà l'Apollon de la France
S'achemine à sa décadence ;
Venez briller à votre tour,
Élevez-vous, s'il baisse encore.
Ainsi le couchant d'un beau jour
Promet une plus belle aurore.

Parisiens [1]. Il est étrange qu'un homme qui a été souvent si grand par ses actions ait eu dans le goût tant de petitesse et de mesquinerie. Louis XIV n'avait pas pour les lettres le même amour, mais au moins avait-il dans le goût plus de sérieux.

Heureusement pour la réputation littéraire de Frédéric II, la seule partie de ses volumineux ouvrages que tout le monde connaisse est sa correspondance avec Voltaire et avec d'Alembert. Elle est mieux écrite que ses histoires. Là du moins il écrit en général simplement et naturellement, sans viser au style brillant et aux élégances académiques. Cette correspondance n'est pas seulement curieuse et intéressante par le fond, elle est d'une lecture facile, amusante, et répond suffisamment à l'insolente question que le père Bouhours posait au XVII[e] siècle, et que Frédéric rappelle souvent en s'en moquant : *si un Allemand peut avoir de l'esprit.* Même en prenant le mot *esprit* dans le sens où l'entendait le jésuite, la correspondance de Frédéric eût pu le satisfaire, et ce qui le prouve, c'est que le voisinage des lettres de

1. Quand d'Alembert lui propose Suard comme correspondant littéraire à la place de Thiriot, qui se mourait, et que, par parenthèse, Frédéric payait fort inexactement, voici ce que le roi de Prusse répond à ce sujet : « Que le correspondant que vous me proposez m'envoie une feuille de sa façon, pour voir s'il me conviendra; *mais surtout qu'il n'omette pas les historiettes de Paris, si elles sont plaisantes.* »

Voltaire et de d'Alembert ne nuit pas trop à celles de leur royal correspondant.

Le côté triste de cette correspondance, ce sont les doctrines désolantes, ce sont les plaisanteries cyniques qui y reparaissent trop souvent. On peut faire à ce sujet une remarque : c'est que, pendant plusieurs années, le ton de Voltaire reste décent; à peine répond-il à quelques plaisanteries assez légères de Frédéric ; mais aussitôt qu'il a vu le roi à Berlin, le ton change brusquement, et sa première lettre après son départ contient déjà des grossièretés qui défient toute citation. Quoique Voltaire n'eût malheureusement pas besoin d'être provoqué à cet égard, il faut noter que presque toujours c'est le roi qui lui donne l'exemple [1]. Il

1. Il y a par exemple des vers regrettables sur la bataille de Rosbach que les ennemis de Voltaire ont cités assez de fois :

> Nos blancs-poudrés sont convaincus
> De tout ce que vous savez faire, etc.

Ou ne peut que les condamner sans doute au double point de vue du patriotisme et de la décence; mais ils ne sont qu'une réponse à des vers que Frédéric lui avait envoyés, et qui sont bien autrement repoussants. Ajoutons, comme circonstances atténuantes, que cette lettre ne fut écrite qu'un an et demi après Rosbach, que les *blancs-poudrés* dont il est ici question sont, non pas nos soldats, comme on pourrait le croire, mais les généraux de cour, nommés par Frédéric dans sa pièce (*Adieu, Turpin, Broglio, Soubise*), et que tout le monde chansonnait alors en France, comme on avait chansonné jadis l'infortuné Villeroy. C'était l'usage. Chamfort raconte qu'au sujet d'un bon mot qui fut dit à l'occasion du désastre du comte de Grasse, « un des assistants, levant les mains après

est certain que Frédéric fut pour beaucoup dans l'achèvement du déplorable poëme qui pèse toujours sur la mémoire de Voltaire. « Croyez-moi, achevez *la Pucelle.* » Cette fatale exhortation revient comme un refrain dans les lettres de Frédéric, jusqu'au moment où malheureusement le poëte finit par y céder. Laissons cela, aussi bien que l'histoire de leur querelle, où les torts furent réciproques. Sans doute Frédéric ne pouvait être satisfait de voir Voltaire bafouer aux yeux de l'Europe Maupertuis, le président de son acadé-

un instant de silence et avec un air profond, dit : *Comment ne serait-on pas charmé des grands événements, des bouleversements même, qui font dire de si jolis mots!* On suivit cette idée, on repassa les mots, les chansons faites sur tous les désastres de la France. La chanson sur la bataille de Hochstedt fut trouvée mauvaise, et quelques-uns dirent à ce sujet : *Je suis fâché de la perte de cette bataille; la chanson ne vaut rien.* » — On connaît la plaisanterie de Louis XV sur Soubise après Rosbach, double allusion à ses malheurs comme général et comme mari : « Tiens, ce pauvre Soubise! il ne lui manque plus que d'être... *content!* » et le mot de la duchesse d'Orléans quand on disait devant elle que de victoires en victoires Frédéric pourrait bien venir jusqu'à Paris: « Ah! tant mieux; je verrai donc enfin un roi! » On sait combien cette guerre, suscitée par Bernis et Mme de Pompadour, était impopulaire en France. Tout en blâmant Voltaire, il ne faut pas oublier ce qui diminue la portée de sa faute. D'Alembert, du reste, est plus digne quand il félicite Frédéric de ses victoires, « excepté, dit-il, celle de Rosbach, dont votre majesté elle-même me défendrait de me réjouir. » Et pourtant il écrit à Voltaire : « Pour moi, comme Français et comme philosophe, je ne puis m'affliger de ses succès. Nos Parisiens ont aujourd'hui la tête tournée du roi de Prusse. » (11 janvier 1758.)

mie ; mais faire brûler par la main du bourreau le pamphlet où Voltaire châtiait justement les opinions ridicules et parfois odieuses de Maupertuis était une vengeance indigne de Frédéric. Après tout, avouons que le premier tort fut du côté de Voltaire : ce fut, après s'être refusé pendant quinze ans aux sollicitations de Frédéric, qui l'appelait à Berlin, d'avoir cédé enfin, d'avoir cru possible une liaison si disproportionnée selon les idées du monde. D'Alembert, Rousseau, Diderot, furent plus sages à cet égard, et se dérobèrent à ces hautes protections dont ils voyaient tous les dangers.

Ce qui du reste pouvait faire illusion à Voltaire, ce n'étaient pas seulement les protestations d'amitié que lui avait prodiguées Frédéric, et qui paraissent en effet avoir été sincères, c'était aussi le ton d'égalité, de déférence même, que le roi prenait avec lui dans ses lettres ; c'était aussi la tolérance parfaite avec laquelle il lui laissa toujours combattre ses opinions sans jamais paraître se souvenir de la différence de leurs positions. Cette tolérance, il faut le dire à l'honneur de Frédéric, ne l'abandonna jamais : il ne la porte pas seulement dans les discussions spéculatives, où la modération est encore assez rare, même entre particuliers ; mais il écoute sans se fâcher des avis parfois un peu vifs. Ainsi en 1749, quand ils n'en sont encore qu'aux douceurs, le roi, engagé dans

une guerre sanglante qu'il avait provoquée, envoie au poëte une ode contre la guerre. « Je croirais volontiers, lui écrit Voltaire, que cette ode est de quelque pauvre citoyen, bon poëte d'ailleurs, lassé de payer le dixième et le dixième du dixième, et de voir ravager la terre pour les querelles des rois. Point du tout : elle est du roi qui a commencé la noise; elle est de celui qui a gagné, les armes à la main, une province et cinq batailles. Sire, votre majesté fait de beaux vers, mais elle se moque du monde. » A cette sortie, Frédéric se contente de répondre : « Ne vous étonnez point de mon *Ode sur la Guerre*; ce sont, je vous assure, mes sentiments. Distinguez l'homme d'État du philosophe, et sachez qu'on peut faire la guerre par raison, qu'on peut être politique par devoir et philosophe par inclination. Les hommes ne sont presque jamais placés dans le monde selon leur choix; de là vient qu'il y a tant de cordonniers, de prêtres, de ministres, de princes mauvais. » La réplique n'est peut-être pas trop bonne, mais elle est au moins bien modérée. Plus tard, après leur brouille et leur raccommodement, Voltaire, ranimant cette querelle éteinte, s'avise de publier dans ses *Questions sur l'Encyclopédie* un morceau où Maupertuis est fort mal traité. Toute la colère de Frédéric lui revient; il écrit à d'Alembert pour se plaindre amèrement de Voltaire, il écrit à Voltaire dans le même sens. Loin de s'excuser, celui-

ci répond par une lettre très-ferme, où il lui reproche durement ses défauts : « Vous vous êtes fait un malheureux plaisir d'humilier les autres hommes, plaisir indigne de vous, etc. » Toute la lettre est sur ce ton. On s'attendrait à une nouvelle rupture. — La réponse de Frédéric commence ainsi : « Je sais très-bien que j'ai des défauts, et même de grands défauts. Je vous assure que je ne me traite pas doucement, et que je ne me pardonne rien quand je me parle à moi-même[1]. » Et il continue avec autant de calme, tant qu'il ne s'agit que de ce qui lui est personnel ; il ne reprend son aigreur que quand il en vient à parler de ce qui fait le sujet de leur querelle, et enfin termine par des compliments.

Cette modération, qu'il n'oublia qu'une seule fois, il eut encore à l'exercer envers Voltaire mort. Beaumarchais, qui préparait l'édition posthume des *Œuvres de Voltaire*, fit proposer à Frédéric de détruire un fragment de prose trouvé dans les papiers de Voltaire, et où le roi de Prusse était très-mal traité : c'étaient les *Mémoires*. Celui-ci refusa l'offre de l'éditeur et laissa même circuler l'ouvrage dans ses États. Pour comprendre tout ce que l'action de Frédéric eut de magnanime, qu'on se rappelle les imputations scandaleuses que contiennent ces trop charmants *Mémoires*.

1. 12 mai 1760.

Quelques années auparavant, le roi avait adressé à l'Académie de Berlin un éloge de Voltaire, où, sans rappeler leurs querelles, il loue avec effusion les qualités de l'homme et le génie de l'écrivain.

II.

Ce goût si vif pour les travaux de l'esprit, ce respect sérieux pour la pensée, qui éclate dans la correspondance de Frédéric avec Voltaire et d'Alembert, se retrouve dans ses rapports avec les gens de lettres dont se composait l'académie fondée ou restaurée par lui à Berlin.

L'un de ses ancêtres, l'électeur Frédéric-Guillaume, avait donné l'exemple d'une hospitalité généreuse envers les Français que la révocation de l'édit de Nantes chassait de leur pays. M. Weiss, dans son histoire des *Réfugiés protestants*, nous a montré par quels services les exilés payèrent la protection bienveillante de Frédéric-Guillaume. Sous le patronage du grand-électeur et de son successeur, cette colonie, qui ne comprenait pas moins de vingt mille hommes, prospéra rapidement : des établissements littéraires, dirigés par des émigrés français, furent fondés à Berlin et à Halle, et répandirent l'usage de notre langue que le savant Abbadie recommandait par ses écrits. A cent ans de distance, la Prusse devait s'ouvrir à d'au-

tres réfugiés : c'étaient les jésuites ; chassés de toute l'Europe, ils ne trouvaient d'asile qu'auprès de l'incrédulité tolérante de Frédéric II.

Cette bienveillance pour les étrangers, cet esprit de tolérance universelle se retrouvent dans une conception singulière de l'électeur Frédéric-Guillaume : c'était le projet d'une cité toute littéraire, composée uniquement de savants de toutes les nations et destinée à recueillir tous ceux qui ne trouvaient pas dans leur pays une liberté suffisante pour leurs travaux. Tous les cultes y devaient être admis, toutes les opinions librement professées. On espérait que les puissances de l'Europe s'engageraient à respecter, dans les guerres à venir, cet asile commun des arts, des sciences et des lettres. C'était là sans doute un plan chimérique ; mais quand on pense que c'était au sortir de la guerre de trente ans, quelques années avant la révocation de l'édit de Nantes, que Frédéric-Guillaume rêvait cette utopie généreuse, il faut avouer que cet homme devançait son siècle, et le nôtre même, soit dit sans vouloir nous déprécier.

On voit que Frédéric II trouvait dans sa famille des traditions libérales auxquelles il lui suffisait de rester fidèle : mais son père lui avait donné un tout autre exemple : dur, avare à l'excès, n'aimant que l'argent, le vin et la parade, méprisant comme inutiles les sciences et les arts, ce roi caporal détestait chez son fils aîné ces goûts litté-

raires, qu'il ne comprenait point, et l'on sait avec quelle brutalité il le traitait, ainsi que ses autres enfants. Sa fille même, la princesse Wilhelmine, n'échappait point à ses violences : un jour il la lança à coups de pieds par une fenêtre qui s'ouvrait jusqu'au plancher ; heureusement la reine la saisit au vol et la retint par ses jupes. « Il en resta à la princesse, dit Voltaire, une contusion au-dessous du téton gauche, qu'elle a conservée toute sa vie comme une marque des sentiments paternels, et qu'elle m'a fait l'honneur de me montrer. » — Sous ce brutal, la Société des sciences, que Leibnitz venait de fonder à grand'-peine, aspirait uniquement à se faire oublier : les académiciens n'osaient paraître en sa présence, « craignant, dit M. Bartholmèss, de recevoir une de ces démonstrations dont le roi était si prodigue, telles que coups de poings, coups de pieds, coups de canne. » Voilà du moins un prince dont on pouvait dire sans flatterie qu'il traitait les gens de lettres comme ses enfants. Un jour pourtant, dans une débauche, ce vandale soupçonne que son académie peut servir à quelque chose : la curiosité lui prend de savoir d'où provient la mousse du vin de Champagne qu'il boit, et il fait consulter l'académie. Celle-ci demande soixante bouteilles pour faire consciencieusement les expériences : « Ah ! qu'ils aillent au diable, dit le roi, j'aime mieux n'en rien savoir ; pour boire

mon champagne, je me passerai bien d'eux. » Voilà la seule velléité scientifique qu'on ait jamais remarquée en lui.

Frédéric II, qui arrivait au trône avec des dispositions toutes contraires, se hâta de compléter l'œuvre inachevée de Leibnitz en fondant une académie nouvelle où entrèrent les membres de l'ancienne société. Cette compagnie savante avait dès l'origine été conçue sur le plan encyclopédique que la Convention réalisa chez nous dans l'organisation de l'Institut. Génie universel, Leibnitz y avait réuni toutes les branches des connaissances humaines, une seule exceptée, la philosophie. Frédéric en fit une classe, dont les attributions répondaient à celles de notre Académie des sciences morales et politiques. Le roi de Prusse n'avait pas peur des *idéologues,* et il ne semble pas que ni lui ni la Prusse s'en soient mal trouvés. On peut voir dans l'ouvrage de M. Bartholmèss quelle liberté d'opinions il laissa aux académiciens : despote partout ailleurs, dans le domaine de la pensée il admettait la liberté la plus complète. On le voit souffrir de l'académie non-seulement des contradictions et un esprit différent du sien sur des matières spéculatives, mais même des remontrances politiques [1]. Au milieu de la guerre

1. On a cité avec une admiration naïve le mot de Napoléon déclarant qu'il voulait traiter avec le pape, en lui marquant le degré de considération qu'il aurait pour un souverain *disposant*

qui faillit emporter la monarchie prussienne, en 1760, l'Académie lui transmet un projet de pacification envoyé par La Condamine; on y proposait au roi des conditions inacceptables. Il le repoussa avec fermeté, mais sans s'irriter aucunement de cette démarche. C'est ainsi qu'il tolérait de la part de l'Académie, comme le remarque très-bien M. Bartholmèss, ce qu'il ne supportait pas dans sa propre famille. En effet, à la même époque, son frère bien-aimé, Guillaume-Auguste, se jetait un jour à ses pieds, le conjurant avec larmes de céder à la fortune. « Monsieur, lui répond durement Frédéric, vous partirez demain pour Berlin. Allez faire des enfants, vous n'êtes bon qu'à cela. » Son frère en mourut de chagrin.

Il faut le dire, l'Académie n'abusa guère en général de la liberté que lui laissait le roi, et dans une circonstance curieuse montra une prudence peu philosophique. D'après le conseil de d'Alembert, Frédéric avait fait proposer pour sujet de concours cette étrange question : Est-il permis de tromper le peuple? Frédéric et d'Alembert n'envisageaient cette question qu'au point de vue religieux : l'Académie modifia le programme, et fit porter la question sur tous les genres de croyances,

d'une armée de deux cent mille hommes; comme si le respect qu'on peut avoir pour une force morale quelconque pouvait se prêter à une évaluation en chiffres. On ne saurait comparer des valeurs d'ordre si différent.

morales, politiques et autres; mais son audace n'alla pas plus loin. Quand vint le moment de décider du mérite des concurrents, elle couronna deux mémoires, l'un qui prétendait prouver qu'on pouvait tromper le peuple, l'autre que cela était interdit par la bonne politique tout aussi bien que par la morale. Ce jugement de Salomon fit beaucoup rire; « Mais, dit M. Bartholmèss, les académiciens, en réalité, auraient pu rire des rieurs, car ils ne faisaient autre chose que rappeler au règlement Frédéric même, que signifier au public que leur sphère devait rester celle de la spéculation indépendante, scientifique à la fois et pacifique, la sphère des études impartiales et sérieuses, et non pas celle d'une polémique passionnée ou stérile. « Voilà, ce me semble, une singulière assertion : quoi! des philosophes n'avaient pas le droit d'avoir une opinion sur une question de cette importance! Et approuver à la fois le pour et le contre, c'était faire preuve d'impartialité! N'était-ce point d'ailleurs se montrer bien maladroit? N'était-ce pas avouer qu'on ne prenait guère au sérieux les principes austères affichés par Frédéric dans son *Anti-Machiavel*, et qu'on voulait ainsi, par une décision équivoque, ménager à la fois les doctrines ostensibles du philosophe et les pratiques moins sévères du conquérant de la Silésie et de la Pologne? De plus habiles courtisans se seraient bien gardés au contraire de

deviner sur ce point l'arrière-pensée du souverain.

Il est également difficile d'approuver, comme le fait l'historien de l'Académie de Prusse, la nécessité imposée par Frédéric à son académie de publier ses mémoires en français. Ici défendons-nous de la satisfaction d'amour-propre que nous éprouvons en voyant un grand esprit rendre un pareil hommage à notre littérature et à notre langue, et sachons reconnaître combien cette tentative singulière de substituer à l'idiome national une langue étrangère était tout à la fois contraire au patriotisme et au bon sens. Leibnitz s'était montré plus sage que Frédéric. Il invitait la société fondée sous son influence *à épurer la langue nationale, à étudier l'histoire du pays, à se pénétrer de sentiments allemands*. Quoiqu'il eût été en relation permanente avec la France, et qu'il eût écrit en français la plupart de ses ouvrages, il s'élevait avec une véhémence patriotique contre cette *manie de singer les Français*, que la mode avait propagée par toute l'Allemagne.

Frédéric, tout au contraire, élevé par des Français, sachant à peine l'allemand, ne parle que notre langue, et exige que chacun l'imite autour de lui. « Le roi, dit Maupertuis, veut qu'une langue parlée et écrite par lui avec tant d'élégance soit la langue de son académie [1]. » Permis aux acadé-

1. C'est sans doute un fait très-honorable pour notre littérature

miciens allemands d'écrire, s'il leur plaît, dans leur langue; mais leurs mémoires ne seront publiés qu'après avoir été traduits en français. C'était, dit-on, le seul moyen de les faire comprendre et connaître par toute l'Europe. Mais n'y avait-il pas, pour Frédéric, un intérêt bien plus important à donner enfin à son pays une littérature qui lui fût propre, et sans laquelle la nationalité d'un peuple est toujours incomplète? Et, en supposant que la langue allemande fût aussi informe que le prétendait Frédéric, n'était-ce pas éloigner indéfiniment le moment où elle se fixerait et prendrait rang parmi les idiomes littéraires que de lui interdire le domaine des sciences, de la philosophie et des arts? D'ailleurs, ce n'était pas à l'Académie seulement que Frédéric imposait l'usage exclusif de la langue française, il l'imposait encore aux professeurs et aux élèves de son *école civile et militaire*; l'allemand y était proscrit, on n'y pouvait parler que français, et « c'est ainsi, dit Thiébault, l'un des professeurs de cette école, c'est ainsi qu'on en usa pendant plusieurs années. » Singulière fantaisie d'un despote! Si la force des choses n'eût fini

que cette académie ait proposé en 1782 pour sujet de prix cette question : *Des causes de l'universalité de la langue française* (ce fut un Français, Rivarol, qui remporta le prix) ; mais, on a beau dire, pour une académie prussienne, c'est montrer par trop de courtoisie à l'égard de l'étranger. En fait de patriotisme, un peu d'excès ne messied pas.

par triompher de sa volonté, l'élite de la jeunesse prussienne eût fini par ne pas savoir la langue de son pays !

C'est pourtant une chose grave que de renoncer à sa langue maternelle : une langue est le dépôt des traditions nationales, des sentiments politiques, religieux, domestiques, au milieu desquels on a été élevé ; renoncer à sa langue, c'est en partie au moins oublier tout cela, c'est rompre jusqu'à un certain point avec le passé de son pays, avec les sentiments de ses concitoyens, avec le langage que notre mère nous a parlé dans notre enfance. Le génie du peuple, qui fait les langues, l'a bien senti : *langue maternelle*, ce mot dit tout ; il exprime tous les sentiments pieux et tendres qu'on étouffe dans son cœur en adoptant un autre idiome. Les Romains disaient d'un homme qui parle trois langues : *il a trois âmes*. En effet, c'est changer d'âme que de quitter la langue de son pays, et je ne sais si ce changement se peut faire impunément.

Cette obstination de Frédéric est singulière chez un homme qui, à défaut d'autres sentiments tendres, aimait passionnément sa patrie. Il est vrai qu'à peine la Prusse avait-elle un passé, elle ne datait que d'hier. Plus que Louis XIV, Frédéric pouvait dire de son pays : *C'est moi*. Les traditions locales appartenaient au moyen âge ; or Frédéric était peu chevaleresque, et comprendre le

moyen âge n'était guère dans la nature de son esprit. Français par l'intelligence, français du XVIIIe siècle, il n'avait rien d'allemand, ni l'imagination rêveuse, ni la profondeur du sentiment, ni la foi ; il n'avait de sa nation que cette ténacité patiente, cette force de volonté qu'il poussa jusqu'à l'héroïsme. Toute réflexion faite, on ne voit pas trop ce qui pouvait l'attacher à la langue de son pays; néanmoins son bon sens eût dû l'avertir de la folie de cette tentative, si son cœur n'y répugnait point. Pour lui démontrer combien cela était impossible, il suffisait de son propre exemple; mais son amour-propre se fût refusé à comprendre cet argument. Les Français pourtant répétaient partout cette vérité cruelle, nous dit Gœthe dans ses mémoires, et leur dédain pour cet *intrus* vengeait assez l'Allemagne, qu'il offensait par ses préférences. Le fameux discours de Frédéric sur la littérature allemande, composé dans ses dernières années, montre combien il était loin d'écrire notre langue aussi purement qu'il le croyait sans doute, après l'avoir pratiquée toute sa vie. « Parlons, dit-il, de la langue allemande, *laquelle je dis être diffuse, difficile à manier...* » En vérité, c'est bien la peine de renoncer à sa langue pour parler ainsi la nôtre après plus de quarante ans de prose et de vers français!

Dans ce discours, qui témoigne d'une médiocre

connaissance de la littérature en général [1], et de notre langue en particulier, il veut bien, tout en déclarant que l'Allemagne n'a rien produit jusqu'alors, lui prédire de meilleurs jours. Ces jours étaient venus, la poésie allemande grandissait à côté de lui, en dépit de lui, et il ne s'en doutait pas, ou ne s'en apercevait que pour lui prodiguer l'insulte et le dédain [2]. On lui en a fait un crime au delà du Rhin. Ah ! que c'était mal entendre les intérêts de la littérature nationale, et que Schiller comprenait bien mieux ce que vaut la protection des princes, et combien on est heureux d'y échapper, quand il s'écriait avec une légitime fierté :

1. Il prétend faire traduire *du latin* Épictète et Marc-Aurèle, lesquels, comme chacun sait, ont écrit en grec. Pour un philosophe, cette bévue vaut presque celle d'un ecclésiastique de nos jours, qui exigeait que l'Université fît apprendre aux enfants le latin dans saint Paul, exigence difficile à satisfaire, puisque saint Paul a écrit en grec.

2. On connaît sa phrase sur les débuts de Goethe : « Voilà un *Goetz de Berlichingen* qui paraît sur la scène, imitation détestable de ces mauvaises pièces anglaises, et le parterre applaudit et demande avec enthousiasme la répétition de ces dégoûtantes platitudes. » Goethe se contente d'écrire, à propos de ce jugement, qu'il ne s'en étonne nullement. « Un prince tout-puissant, qui mène avec un sceptre de fer des milliers d'hommes, doit trouver intolérables les productions d'une jeune tête libre et indépendante. D'ailleurs l'équité et la tolérance dans les jugements ne sont pas la qualité dominante d'un roi : s'il la possédait, ce n'est pas là ce qui ferait sa gloire... Prenons-en notre parti, restons fidèles au vrai, et n'adorons que le beau et le sublime. » (Tome XXVII, p. 493, édit. de Stuttgart, 1840.)

« La muse allemande n'a point vu fleurir pour elle un siècle d'Auguste ; les faveurs d'un Médicis ne lui ont pas souri. Pour elle nul glorieux patronage ; ce n'est pas aux rayons des faveurs princières que ses fleurs se sont épanouies.

« Éloignée du trône du plus grand des fils de l'Allemagne, du grand Frédéric, elle resta sans protection et sans honneur. C'est avec orgueil, c'est en sentant son cœur battre plus fort dans sa poitrine, que l'Allemand peut se dire : « Tout ce que je vaux, c'est à moi que je le dois. »

« Voilà pourquoi le chant des poëtes de l'Allemagne s'élance d'un jet plus fier et roule plus librement ses flots. Voilà pourquoi, riche de sa propre abondance, jaillissant des profondeurs de l'âme, il se raille de la contrainte des règles. »

Qu'on se figure un moment Frédéric *protégeant* la poésie allemande, y portant son goût faux et mesquin, lui imposant des *Henriade*, de sèches histoires, des tragédies décentes et régulières. Il n'eût pas fait violence sans doute au génie de la nation, mais chez quelques natures complaisantes peut-être l'eût-il faussé et perverti. Qu'on se félicite donc qu'il ait regardé ailleurs ; tout s'est passé pour le mieux. En subissant l'influence de la pensée française, il en a étendu l'empire ; par son exemple, il a semé partout les germes de cette philosophie qui contenait la révolution. En cela,

il a été utile, parce qu'il a été non un protecteur, mais un disciple. Quant à la littérature allemande, il l'a servie comme il pouvait le faire, en l'oubliant. Nous avons sur ce point le plus précieux des témoignages, le sien. « Un jour, dit Mirabeau, j'osai lui témoigner des regrets de l'indifférence qu'il avait montrée aux lettres allemandes. » — « Mais, répondit Frédéric, qu'aurais-je pu faire en faveur des gens de lettres allemands qui leur valût le bien que je leur ai fait en ne m'occupant pas d'eux, en ne lisant pas leurs livres? »

Rien de plus curieux que cet aveu, rien de mieux justifié par le résultat. Comparez en effet la conduite de Louis XIV et de Frédéric à l'égard de la littérature de leur pays. L'un, animé des intentions les plus bienveillantes, trouve à son avénement la poésie française pleine de vigueur et de séve; il lui prodigue ce qu'on appelle les encouragements et les faveurs, et en quelques années elle s'énerve et dépérit. Il l'avait prise florissante avec Corneille et Molière, il la laisse à Jean-Baptiste Rousseau. — Frédéric, au contraire, tout préoccupé d'une littérature étrangère, ne songe même pas à celle de son pays; il l'ignore, elle n'existe pas pour lui, et cependant sous son règne vous voyez la poésie allemande, fille du génie national, naître, grandir, et, sous les yeux mêmes du vieux roi, qui s'obstine encore à la méconnaître, constater son existence et sa glorieuse fé-

condité. Quel enseignement dans ces deux exemples, et combien ils confirment la vérité profonde de ce mot qui les résume, de cette réponse de Frédéric à Mirabeau! Sans doute on ne peut guère lui savoir gré de ce service involontaire qu'il a rendu à son pays; mais, pour être involontaire, le bienfait n'en est pas moins réel, et pourquoi les gouvernements ne feraient-ils pas un jour, par un calcul patriotique, ce que Frédéric a fait sans intention? La recette est simple, puisqu'il ne s'agit que de s'abstenir. Malheureusement il y a encore beaucoup de gens attachés ou par préjugé ou par intérêt au système contraire, et il se passera bien du temps sans doute avant qu'on permette, même aux gouvernements libres, de mettre en pratique la théorie si libérale du despote prussien.

(*Revue des Deux Mondes*, 1er novembre 1853.)

NAPOLÉON.

CORRESPONDANCE DE NAPOLÉON.

(TOMES VI A XVI.)

« Laissez-nous au moins la république des lettres! » disait Napoléon à M. de Fontanes. Quel rôle a-t-il voulu dans cette république? Ce n'est pas assurément celui de simple citoyen, comme le roi de Prusse, Frédéric II; ce serait plutôt celui de *Protecteur*. Mais hâtons-nous de le dire, de tous les souverains qui ont encouragé la littérature, le protecteur le plus actif et surtout le plus magnifique a été Napoléon, et s'il est vrai que la condition la plus favorable au développement de la poésie soit pour elle de trouver sur le trône un prince qui s'intéresse à la gloire des lettres et au bien-être des lettrés, jamais la poésie française n'a dû briller d'un éclat plus resplendissant et plus pur que pendant les quinze premières années

de ce siècle. Quoi qu'on en ait pu dire, c'était là un des moindres soucis de Louis XIV, et les lettres, qui ont si fort exagéré sa gloire, n'ont guère occupé sa pensée. On peut feuilleter ses *Mémoires;* je doute que l'on y trouve un mot, un seul, qui ait trait à la littérature. Il n'en est pas de même de Napoléon : sa correspondance aussi bien que le Mémorial de Sainte-Hélène attestent l'importance qu'il attachait à la gloire littéraire. Fils du XVIIIe siècle, il a un sentiment profond de la puissance des lettres. Doué d'un prestige personnel qu'il ne doit point à sa naissance, armé d'ailleurs d'un pouvoir bien plus savamment organisé que celui de Louis XIV et qui concentre toutes les forces de la France agrandie par la révolution et par lui-même, il a l'œil partout, la main partout : nul moyen ne lui manque pour découvrir le talent et pour le récompenser. A une époque où les écrivains d'un talent reconnu ont enfin trouvé les moyens de vivre qui leur manquaient sous Louis XIV; où les droits d'auteur, fixés au théâtre par Beaumarchais, et ailleurs par la Convention[1], permettent à l'écrivain de se passer des gratifications assez mesquines accordées jadis par Colbert; où enfin les fondations littéraires de la Convention nationale, Institut, École polytechnique, École normale, Conservatoire, etc., offrent à un assez

1. Décret du 13 juillet 1793.

grand nombre de gens de lettres des ressources pécuniaires qui satisfont à leurs besoins sans les distraire de leurs travaux, Napoléon a dépassé de bien loin les générosités tant vantées de Louis XIV : Esménard a été mieux *renté* par lui, que ne l'avaient été Corneille et même Chapelain ; et il faut ajouter que jamais l'empereur ne mit dans ses faveurs l'inégalité de répartition et l'absence de toute proportion relative entre le mérite et les récompenses, qui éclate dans les fameuses listes de pensions dressées par Colbert pour le grand roi. Si les premiers talents du temps de Napoléon ne furent pas les mieux rétribués, c'est qu'ils ne s'y prêtèrent point : il est certain que Napoléon les distingua, les rechercha même, et que rarement ses faveurs s'allèrent placer sur les Cotin et les Cassagne de son temps. Quand ce malheur lui arriva, c'est qu'il ne trouva pas mieux à récompenser.

En outre, la révolution léguait à Napoléon un moyen d'influence plus capable peut-être que toutes les munificences possibles de lui assurer la direction suprême de la littérature : c'était la presse, puissance nouvelle, centralisée par lui comme le reste; elle mettait la renommée même à son service, et lui permettait de récompenser par la notoriété publique, de punir par le blâme ou (ce qui est plus douloureux et plus regrettable pour les écrivains) par le silence... Et pourtant

tant d'efforts, de bon vouloir, de générosité, de toute-puissance, n'ont abouti qu'à former la littérature que chacun sait, et dont personne n'a sérieusement encore entrepris la réhabilitation.

Loin de là, on a presque été trop sévère. M. Thiers lui-même, en trois ou quatre pages, a parlé avec un dédain magnifique de cette littérature infortunée; il la déclare *nulle;* selon lui, « une force d'inertie peu ordinaire s'était emparée alors du génie national. » Néanmoins, outre les écrivains vraiment remarquables, qui se sont signalés alors, quelques-uns hors de France, tous en dehors des cadres officiels, tels que Madame de Staël, Benjamin Constant, Chateaubriand, Joseph de Maistre, Sénancourt et Sismondi, il y avait un très-grand nombre d'écrivains d'un talent réel, mais incomplet ou mutilé, et qui semblent avoir valu mieux que leurs ouvrages. Qu'auraient-ils produit dans d'autres circonstances? Nul ne le peut dire. On peut croire, au moins, pour leur excuse, que l'air et l'espace leur ont manqué[1].

1. « Louis XIV, dit M. Thiers, en aimant le génie, quelquefois sans le comprendre, quelquefois même en le maltraitant, *n'eut qu'à le laisser faire* pour avoir autour de lui le plus beau spectacle que l'esprit humain ait jamais donné, car jamais il n'enfanta des œuvres si grandes et si parfaites. Napoléon aurait eu le temps, qui lui a manqué par sa faute, qu'il n'aurait pas rendu à la nation française la jeunesse d'esprit qui produisit *le Cid* et *Athalie,* et certainement lui aurait refusé la liberté qui crée les Cicéron et les Salluste quand elle existe, les Tacite quand elle a cessé d'exister. » (Tome VIII, p. 147.) Le *temps* ici *ne fait rien*

La duchesse d'Orléans, pour expliquer comment le régent, son fils, avec tant de bonnes qualités, arrivait à ne pas mieux faire, racontait que le jour de sa naissance les fées les plus puissantes lui avaient apporté en cadeau chacune une qualité excellente; mais on avait oublié d'inviter une pe-

à l'affaire : car le consulat et l'empire ont duré quinze ans, et c'est précisément pendant les quinze premières années du règne de Louis XIV qu'ont paru presque tous les chefs-d'œuvre de la poésie du XVII[e] siècle. La période qui s'étend de 1661 à 1676 comprend tout Racine, sauf ses trois dernières pièces, tout Molière, sauf ses quatre premières, et de même la plus grande partie des œuvres de la Fontaine et de Boileau. Mais ce qui est certain, c'est qu'il y eut, pour toutes les branches de la littérature, moins de liberté sous l'empire que sous l'ancien régime. En outre, il faut bien le dire, Napoléon semble avoir parfois montré une susceptibilité personnelle qu'on ne trouve pas chez Louis XIV dans des circonstances analogues. Par exemple, la publication de l'*Épître à Voltaire,* de Chénier, fit retirer au poëte ses fonctions d'inspecteur de l'instruction publique. Or, dans la lettre si triste et si noble qu'à ce sujet Chénier écrivit à Napoléon, il lui dit : « Je n'ignore pas, sire, et il faut bien toucher ce point, je n'ignore pas que cette bagatelle... a paru offrir à la malveillance quelques allusions à des choses plus récentes : on a relevé pour me nuire plusieurs vers défavorables aux conquérants. Mais qu'ai-je dit? Ce que Bourdaloue disait avec bien plus de force dans la chaire, et dans la chaire de Versailles; ce que disait Despréaux en s'adressant à Louis XIV lui-même, dans la belle épître où se trouve l'entretien de Pyrrhus et de Cinéas. » En effet, les vers de Boileau sont incomparablement plus hardis que ceux de Chénier, les conseils plus directs et plus personnels. Et, ce qu'il y a de plus bizarre, c'est que ce fut précisément cette pièce qui valut à Boileau les premières faveurs qu'il reçut de Louis XIV. L'épître de Boileau lui valut une pension; celle de Chénier, une destitution.

tite fée, une seule, qui s'en vengea, en rendant inutiles tous les dons que les autres fées avaient accordés à l'enfant. Il y a une fée aussi, une grande fée qu'on a oublié d'inviter au baptême de la littérature qui nous occupe, et elle s'en est vengée cruellement, en frappant de stérilité tout ce qui s'était fait en son absence.

Je voudrais montrer et les efforts tentés en chaque genre, et ce qui les rendit impuissants : il ne s'agit point de raconter, après tant d'autres, les persécutions dont, l'empire une fois tombé, beaucoup d'écrivains prétendirent avoir été victimes; il y a eu des persécutions, cela est vrai, mais tout cela me semble avoir été exagéré, et le témoignage des intéressés me paraît suspect. Après la Terreur, chacun croyait avoir été presque guillotiné en 93, et n'avoir échappé que par un miracle inexplicable; après l'empire, beaucoup d'écrivains prétendirent qu'ils avaient été exposés ou à des tentations ou à des persécutions quelque peu imaginaires. L'un avait failli être sabré sur les marches des Tuileries; l'autre avait échappé à grand'-peine aux prisons d'État : tous avaient eu d'énormes difficultés avec Fouché et Savary; tous racontaient les mots fiers, les mots romains, qu'ils avaient opposés aux menaces et aux tentatives de séduction : cependant cette fierté hautaine n'avait pu les soustraire aux faveurs impériales, que quelques-uns même, — par prudence, — avaient cru de-

voir solliciter. Il s'en est trouvé un, dit-on, qui, n'ayant rien de pis à imputer à l'usurpateur, lui reprochait amèrement (après 1815) d'avoir voulu le flétrir en lui *infligeant une pension*; il avait dû subir cette humiliation, et la légitimité, touchée de son malheur, la lui maintint, pour le consoler[1].

1. M. Sainte-Beuve se montre quelque part fort sévère pour ces tentatives de corruption plus ou moins réelles exercées par Napoléon. Peut-être en est-il de ce genre de séduction comme de beaucoup d'autres, il me semble que les victimes se sont souvent offertes et complaisamment prêtées à leur immolation. Quoi qu'il en soit, voici le passage de M. Sainte-Beuve : « J'oserai dire que Napoléon est l'homme qui a le plus *démoralisé* d'hommes de ce temps, qui a le plus contribué à subordonner pour eux le droit au fait, le devoir au bien-être, la conviction à l'utilité, la conscience aux dehors d'une fausse gloire. Bonaparte n'était ni bon ni méchant, il n'aimait ni ne haïssait les hommes, il ne les estimait guère qu'en tant qu'ils pouvaient lui nuire ou le servir. Si l'on essaye d'énumérer la quantité d'hommes honnêtes, recommandables par le talent, l'étude et les vertus de citoyen, que 89 avait fait sortir du niveau, qui avaient traversé avec honneur et courage les temps les plus difficiles, que la Terreur même n'avait pas brisés, que le Directoire avait trouvés intègres, modérés et prêts à tous les bons emplois; si l'on examine la plupart de ces hommes tombant bientôt un à un, et capitulant, après plus ou moins de résistance, devant le despote, acceptant de lui des titres ridicules auxquels ils finissent par croire, et des dotations de toutes sortes, qui n'étaient qu'une corruption fastueusement déguisée, on comprendra le côté que j'indique, et qui n'est que trop incontestable. L'éclat tant célébré des triomphes militaires d'alors, cette pourpre mensongère qu'on jette à la statue et qui va s'élargissant chaque jour, couvre déjà pour beaucoup de spectateurs éblouis ces hideux aspects, mais ne les dérobe pas encore entièrement à qui sait regarder et se souvenir. » (*Critiques et portraits*, 1841, t. III, p. 96.)

Tout n'était pas mensonge pourtant dans ces récits, et quelques-uns vraiment avaient soutenu avec une constance méritoire leur dignité et leur indépendance. Ce ne sont pas ceux qui ont fait le plus de bruit. Les plus fermes, même Daunou, même madame de Staël, ont pu avoir un petit moment de faiblesse, ou tout au moins manquer de clairvoyance au lendemain de Brumaire. D'autres n'ont pas su résister à la tentation suprême pour les écrivains les plus dignes de ce nom : la publicité. S'il est dur, comme dit Tacite, de passer quinze ans dans le silence, ce silence est particulièrement cruel pour ceux qui ont ou croient avoir quelque chose à dire. De toutes les ambitions, peut-être la plus permise est celle du pauvre Sosie :

Quel est ton sort? dis-moi. — D'être homme et de parler.

Le seul qui n'ait pas plié un seul instant, c'est le bonhomme Ducis, qui, dans une lettre[1], résu-

1. Citée par M. Sainte-Beuve, *Causeries du Lundi*, t. VI, p. 381. — En 1814, Ducis, alors fort âgé, se laissa mener aux Tuileries, où Louis XVIII lui prodigua les caresses : cela a fait un peu illusion sur les opinions antérieures du poëte. M. Sainte-Beuve (même article) remarque avec raison qu'au temps de la Révolution « il était très-lancé à certains égards, bien qu'il restât inébranlable sur le chapitre de la foi religieuse et de l'orthodoxie. Les amis littéraires parmi lesquels il acheva de vivre, et qui l'ont fait le plus royaliste et le plus bourbonien possible, ont dissimulé et recouvert de leur mieux cette période patriotique et républicaine de Ducis. » Arnault, qui, soit sous la Révolution, soit sous l'Empire, appartint

mait ainsi ses raisons diverses pour se refuser à toutes les avances : « Je suis catholique, poëte, républicain et solitaire. » Aucun n'a été aussi net; mais, tout compensé, c'est parmi les gens de lettres qu'il faut chercher les caractères, les hommes qui montrèrent alors le moins de souplesse. Ce sont eux aussi qui sont restés les plus convenables envers Napoléon tombé. En 1815, Lemercier, sollicité d'écrire contre lui, répondait : « Je laisse ce soin à ceux qui l'ont flagorné. »

Au reste, certaines épreuves qui leur sont habituelles sous des régimes plus libéraux, leur avaient été épargnées sous l'empire; chose qui semble d'abord assez singulière, mais que l'on s'explique aisément, il n'y a pas eu, pendant ces quinze années, un seul écrivain de renom mis en prison pour ses écrits, et la raison en est simple : c'est que la police et la censure prévenant le délit, c'est-à-dire l'impression, on n'avait pas à le punir. Je ne vois absolument que madame de Staël et Laharpe, qui aient été frappés dans leur personne, l'une par un exil sans cesse renouvelé et des tracasseries de toute espèce, l'autre beaucoup plus légèrement par un internement à quelques

toujours à des opinions différentes de celles de Ducis, sans cesser d'être son ami, Arnault confirme cette assertion de M. Sainte-Beuve, et il va jusqu'à écrire ceci : « L'imitation terrible que la France fit du terrible exemple qui lui avait été donné par l'Angleterre, n'était pas à ses yeux l'acte le plus injuste de la Révolution. »

lieues de Paris[1] : de sorte qu'on ne devrait pas trop plaindre les gens de lettres de ce temps, si

1. Et encore n'est-ce point pour des écrits qu'ils furent frappés, mais à cause de leurs relations, et de propos de société. Voici, d'après la correspondance de Napoléon, la lettre relative à Laharpe : on lui reprochait de tenir chez lui des conciliabules royalistes.

Au citoyen Fouché, ministre de la police générale.

Paris, 5 ventôse, an X.

« Vous voudrez bien, citoyen ministre, donner l'ordre au citoyen Laharpe de sortir de Paris sous vingt-quatre heures; vous lui désignerez une campagne ou une petite ville à vingt-cinq lieues de Paris, où il restera en surveillance jusqu'à nouvel ordre.

« Mesdames Champcenetz et Damas ayant des correspondances suivies avec les ennemis de l'État, mon intention est que vous les fassiez conduire hors des frontières.

« BONAPARTE. »

(*Correspondance*, t. VII, p. 398.)

Quelque chose de plus grave que cette mesure, ce fut l'article qui parut dans le *Moniteur* du 9 ventôse, an X, et où le journal officiel, affichant à l'égard de Laharpe une dédaigneuse pitié, disait : « Cet homme si estimable et auteur de très-bons ouvrages, âgé de soixante-dix-huit ans, est tombé dans l'enfance, est en proie à une espèce de délire réacteur, que nourrit et entretient chez lui le caquetage de quelques coteries. A son âge, et lorsqu'on se met tous les jours dans la position de demander pardon de tout ce qu'on a dit et écrit dans les plus belles années de sa vie, on n'a que le droit de se taire et d'être pardonné. » On en a peut-être un autre, surtout quand on est déclaré *un homme si estimable,* et qu'on ne se voit reprocher d'autre crime que d'avoir soixante-dix-huit ans et d'être tombé en enfance; c'est après s'être vu enlever de Paris si brusquement, comme le plus dangereux des conspirateurs, de ne pas être déchiré avec cette compassion insultante, quand la réplique est impossible. Un prédicateur de ce temps, l'abbé Fournier, fut traité plus singulièrement en-

l'on ne savait que, parmi eux, il en est, et ce sont les meilleurs, qui sacrifieraient volontiers la sécurité de leur personne aux intérêts de la pensée, ou, si l'on veut, de leur pensée.

Ce sont les difficultés que cette pensée, sous quelque forme que ce fût, trouvait alors pour se faire jour, c'est cette répression presque toujours préventive, dont je voudrais tracer ici le tableau. J'en chercherai les principaux traits chez un écrivain dont on ne peut suspecter le témoignage, chez Napoléon lui-même. Sa correspondance est unique en son genre, tant à cause de l'immense valeur de l'homme qui l'a écrite, et de sa situation prodigieuse, que par ce privilége, tout aussi exceptionnel alors, de n'avoir pas été obligée à de prudentes restrictions, et d'avoir pu toujours,

core. Voici ce qu'un témoin peu suspect, M. de Beausset, préfet du palais impérial, raconte dans ses *Mémoires,* t. I, p. 106 : « Tout Paris courait à ses sermons... On prétendit que son sermon de la *Passion* offrait des allusions frappantes à la déplorable catastrophe de Louis XVI. Sur le rapport du ministre de la police, il fut arrêté, renfermé à Bicêtre comme fou, rasé, et traité réellement comme fou. » Le cardinal Fesch s'intéressa à lui, le fit sortir de Bicêtre, et Napoléon nomma l'abbé Fournier évêque de Montpellier : « J'ai entendu Napoléon, ajoute M. de Beausset, regretter d'avoir traité injustement un prélat aussi recommandable. » Un poëte du temps, Désorgues, ayant écrit quelques vers républicains, fut aussi enfermé à Charenton, traité également comme fou : il y mourut. La biographie de Jouy, risquant à ce propos un calembourg assez médiocre, affirme que la tête de Désorgues était réellement *désorganisée.* C'est possible; mais l'affaire analogue et incontestée de l'abbé Fournier donne le droit d'en douter un peu.

quand l'écrivain le voulait, être franche, sincère, sans obscurités calculées, sans réticences. Aussi est-elle de beaucoup ce que nous possédons de plus instructif sur cette époque; c'est une histoire qui n'omet rien de ce que M. Thiers passe volontiers sous silence : elle le complète et parfois aussi le réfute. J'en multiplierai ici les citations : dans un tel sujet où chacun a, quoi qu'il fasse, ses préjugés et ses préventions, citer est le seul moyen d'être juste, ou, quand par malheur on ne l'est pas, de donner au lecteur la faculté de relever une erreur et de rectifier une injustice. D'ailleurs le ton, l'accent, le geste impérieux que l'on croit voir dans ce style de maître, sont de ces choses qui ne prêtent guère au résumé. Elles font partie de l'histoire, elles en sont toute l'âme, la partie morale, vivante, celle qui nous intéresse plus que les mouvements du troisième corps ou du sixième corps auxquels M. Thiers prête peut-être une attention trop exclusive. Cette correspondance rend seule avec une fidélité expressive la physionomie de ce temps, et, pour me servir moi aussi d'une antithèse qui semble devenir en pareille matière une formule obligatoire, le meilleur historien de l'Empire, — même pour la littérature, — c'est l'empereur.

On ne peut ni circonscrire, ni détourner à volonté l'activité intellectuelle d'un peuple et d'un

siècle. Presque toujours, à chaque époque, il y a pour la pensée publique une forme de développement, que l'on n'étouffe pas sans péril, même pour les autres manifestations de l'intelligence. A Athènes et à Rome, c'était l'éloquence de la tribune : l'éloquence une fois *pacifiée*, le reste s'en ressentit. Au XVIIe siècle, c'était la controverse religieuse : la paix ramenée dans l'Église et les jésuites triomphants, la pensée languit, jusqu'au moment où la controverse philosophique vint la ranimer. Depuis 1789, la presse semblait l'instrument nécessaire et la condition même de l'activité intellectuelle; au début de la révolution, Mirabeau, Rivarol, Mallet-Dupan, André Chénier, Camille Desmoulins, et, sous le Directoire, presque tous les écrivains de chaque parti, avaient porté dans les journaux leurs talents et leurs passions, et en avaient fait une nouvelle branche de la littérature. On pouvait croire après Brumaire qu'en retranchant cette branche désormais inutile, une branche *gourmande*, disaient les jardiniers du temps, on ferait simplement refluer la séve ailleurs, et, qu'en taillant très-près, on la rendrait plus vigoureuse. Il n'en fut rien : la séve cessa de circuler et l'arbre dépérit.

Quelques mois après le 18 brumaire, une grande quantité de journaux furent supprimés; treize seulement conservèrent le droit ou le privilége de paraître, et se virent soumis à une surveillance

active et sévère : ce régime était donné comme provisoire, et ne devait durer que *jusqu'à la paix générale.* Ce fut là, selon M. Thiers, « une mesure qui, aujourd'hui[1], ne serait rien moins qu'un phénomène impossible, » mais qui, grâce à l'esprit du temps et à l'indifférence générale, fut, dit-il, « accueillie sans murmure. » En effet, il est plus que probable qu'on n'entendit murmurer alors, ni les feuilles supprimées, cela va sans dire, ni celles qui avaient mérité de vivre, et qui, averties par l'exemple des autres, n'auraient pu d'ailleurs se plaindre, sans un désintéressement héroïque, d'une mesure qui supprimait pour elles la concurrence et tournait à leur profit. Quant à l'indifférence du public, c'est chose plus douteuse, et l'excuse, ce me semble, médiocre dans tous les cas. Car, ou les journaux supprimés n'avaient point d'abonnés, et leur suppression était une vexation inutile; ou ils en avaient, et en ce cas il est difficile de croire que ces abonnés aient été fort satisfaits d'une mesure qui les privait de leur journal. Je suis convaincu d'ailleurs que, comme le dit si judicieusement M. Thiers, les abonnés se sont abstenus de se plaindre aussi bien que les journaux, et que personne n'a entendu le moindre murmure, pas même M. Fouché, qui avait l'oreille fine, comme chacun sait.

1. *Hist. du Consulat et de l'Empire,* t. I, p. 214. (Édition de 1845.)

Ce qui me ferait croire en outre que cette indifférence n'était pas aussi réelle que M. Thiers se plaît à le croire, c'est qu'en l'an XI, l'une des feuilles maintenues, le *Journal des Débats*, avait un chiffre d'abonnés [1] qui semble fort extraordinaire, quand on songe que, sauf la partie littéraire qui ne pouvait intéresser qu'un nombre assez restreint de lecteurs, et qui fut en réalité beaucoup moins distinguée qu'on le croit à cette distance, le reste du journal était d'une insignifiance rare : ses plus grandes témérités consistaient à se taire sur quelques points; c'était entre les lignes qu'il fallait lire, et le plus grand régal des esprits frondeurs était de déchiffrer les blancs. Malgré cette prodigieuse circonspection, la carrière des journaux maintenus fut loin d'être douce et semée de roses.

On croirait pourtant, à voir les plaintes répétées que Napoléon adresse successivement, soit à Régnier, ministre de la justice, soit à Fouché, au sujet de la licence des journaux, que les feuilles publiques jouissaient encore d'une sorte de publicité, dont elles abusaient par accident. Il n'en est rien. Elles n'étaient nullement exposées à se compromettre en écrivant des articles de discussion politique, ce que nous appelons aujourd'hui un article de fond. Elles s'en

1. 6,000, selon Thibeaudeau (*Histoire de l'Empire*, t. III, p. 399.)

abstenaient soigneusement[1]; quand elles commettaient des imprudences, c'était uniquement en insérant quelque nouvelle désagréable au gouvernement; elles étaient pourtant averties. Dans une note dictée par Napoléon, on trouve la règle suivante, destinée à prévenir toute erreur : « Toutes les fois qu'il parviendra une nouvelle *désagréable au gouvernement*, elle ne doit pas être publiée jusqu'à ce qu'on soit tellement sûr de la vérité, qu'on ne doive plus la dire, parce

1. Tous les dangers que la presse aurait pu courir à cet égard étaient prévenus, et il lui était impossible de faillir, comme on le voit par la lettre suivante :

Paris, 6 mars 1806.

« M. Talleyrand, mon intention est que les articles politiques du *Moniteur* soient faits par les Relations extérieures. Et quand j'aurai vu pendant un mois comment ils sont faits, je défendrai aux autres journaux de parler politique autrement qu'en copiant les articles du *Moniteur*. »

(*Corresp.*, t. XII, p. 157.)

Quant à la presse départementale, voici à quelle surveillance elle était soumise dès le Consulat :

Au général Moncey, premier inspecteur général de la gendarmerie.

8 décembre 1803.

« Recommandez à vos officiers de gendarmerie de vous envoyer les gazettes qui paraissent dans les départements où ils se trouvent, lorsqu'elles contiendraient quelques articles contraires à la tranquillité publique. Faites spécialement cette recommandation à Nantes et à Angers. »

(*Corresp.*, t. IX, p. 137.)

qu'elle est connue de tout le monde [1]. » Cela est net, on ne doit la publier *jamais;* ni dans le premier moment, parce qu'elle est douteuse, ni plus tard, parce que tout le monde la sait. Un seul point reste obscur : Comment tout le monde la saurait-il, si personne n'a pu la dire? Mais cela n'intéressait pas la pratique des journaux.

La simple discussion littéraire pouvait offrir encore quelques dangers pour l'existence des journaux, quand ils ne se bornaient pas uniquement à la critique du style. C'est ainsi qu'un arrêté consulaire du 8 prairial an VIII supprime le journal *l'Ami des Lois,* « pour s'être permis de verser le ridicule et le sarcasme sur une réunion d'hommes qui honorent la République et étendent chaque jour le cercle des connaissances humaines [2]. » Cette réunion, c'était l'Institut. Ainsi périssait une des libertés les moins contestées de l'ancien régime, celle de se moquer de l'Académie française. Que serait devenu Boileau, le sage Boileau lui-même, si de son temps il lui avait été interdit de se moquer et de l'Académie et des académiciens?

Notons en passant que cet Institut, si inviolable pour les écrivains, l'était moins pour le gouvernement, à ce qu'il semble, puisque la section des sciences morales et politiques allait bientôt être

1. Voir cette note dans la *Corresp. de Fiévée,* t. II, p. 114.
2. Thibeaudeau, t. I, p. 405.

très-lestement supprimée; les *idéologues* qui la composaient furent répartis pour la plupart dans les autres classes, sans qu'on tînt grand compte de leur spécialité. C'est ainsi que Talleyrand, par exemple, dût passer, de la section d'*Économie politique*, dans la classe d'*Histoire de la littérature ancienne*, où il n'eût pas été trop à sa place.

Je n'ai pas à insister sur les tribulations et remaniements du *Journal des Débats*, devenu bientôt le *Journal de l'Empire*. Les écrivains qui se rattachent à la rédaction de ce journal ne les ont pas laissé oublier. On lui reprochait, non de marquer une hostilité dont la manifestation était impossible, mais de manquer de zèle. Il fut plusieurs fois soumis à des organisations et à des surveillances différentes, jusqu'au moment où il fut définitivement retiré à M. Ch. Bertin, et confisqué. Mais ce qu'on ignore, et ce que M. Eugène Hatin a mis en lumière dans son *Histoire de la Presse*[1], c'est que cette confiscation s'étendit à la presse entière. « C'était, dit-il, une mesure générale, une espèce de consolidation de la presse politique. Elle atteignit tous les journaux, notamment le *Journal de Paris*, dont les propriétaires étaient, comme l'on sait, le comte Rœderer et le duc de Bassano, deux fonctionnaires du gouverne-

1. T. VII, p. 544.

ment impérial, qui furent traités absolument comme M. Ch. Bertin. » Tous les « journaux quotidiens s'occupant de nouvelles politiques » furent réduits à quatre, auxquels on réunit les journaux supprimés. Ce que M. Hatin a, je crois, oublié de dire, c'est que cette fusion forcée avait été très-antérieurement imposée à plusieurs journaux ecclésiastiques, comme on le voit par la lettre suivante adressée à Fouché :

Paris, 7 février 1806.

« M. Portalis m'a fait connaître l'existence de plusieurs journaux ecclésiastiques, et les inconvénients qui peuvent résulter de l'esprit dans lequel ils sont rédigés, et surtout de la diversité des opinions en matière religieuse. Mon intention est en conséquence que les journaux ecclésiastiques cessent de paraître, et qu'ils soient réunis en un seul journal, qui se chargera de tous leurs abonnés. Ce journal, devant servir spécialement à l'instruction des ecclésiastiques, s'appellera *Journal des Curés*. Les rédacteurs en seront nommés par le cardinal-archevêque de Paris [1]. »

Ce *Journal des Curés*, qui avait absorbé tous ses confrères, fut lui-même absorbé à son tour, et réuni, en 1811, au *Journal de Paris*. Quant à la

1. *Corresp.*, t. XII, p. 17.

censure des livres, il semble que Napoléon ait répugné longtemps à la rétablir d'une façon officielle. Dans le silence de la presse périodique, il y a une foule de façons indirectes de prévenir la publication des livres déplaisants, et l'on évite ainsi le scandale de la répression. Dans une lettre du 28 juillet 1803, adressée au ministre de la justice (Régnier), le premier consul disait : « Dans les mesures ordonnées par la police, pour les ouvrages qui s'impriment, les ouvrages littéraires et les grands ouvrages ne devaient point être compris, car, *si la police ne connaît pas un ouvrage de plusieurs volumes avant qu'il soit imprimé, c'est de sa faute* [1]. »

Et, en effet, il ne lui permettait pas de rester indifférente au plus petit écrit nouveau. Par exemple, une chanson est-elle faite contre l'Angleterre, à l'époque du projet de descente : « Il est convenable de connaître l'auteur de cette chanson, écrit Napoléon ; quoiqu'elle paraisse faite dans des intentions louables, *l'autorité de police ne doit être étrangère à aucun mouvement* (14 octobre 1803) [2]. » Mais la police affichait un zèle qu'il importait parfois de modérer. C'est ainsi qu'en 1806, Napoléon écrivait d'Allemagne à Fouché une lettre que nous croyons devoir reproduire en entier :

1. *Corresp.*, t. VIII, p. 421.
2. *Ibid.*, t. IX, p. 55.

Munich, 15 janvier 1806.

« Je lis dans le *Journal de l'Empire* du 9 janvier, qu'au bas d'une comédie de Colin d'Harleville on a mis : « Vu et permis l'impression et la mise en vente, d'après décision de Son Excellence le Sénateur ministre de la police générale, en date du 9 de ce mois. — Par ordre de Son Excellence, le chef de la division de la liberté de la presse, P. Lagarde. »

« J'ai lieu d'être étonné de ces nouvelles formes, que la loi seule pouvait autoriser. S'il était convenable d'établir une censure, elle ne pouvait l'être sans ma permission. Lorsque ma volonté est que la censure n'existe pas, j'ai lieu d'être surpris de voir, dans mon empire, des formes qui peuvent être bonnes à Vienne et à Berlin. S'il existe sur cela un usage que je connais point, faites-m'en un rapport. J'ai longtemps calculé et veillé pour parvenir à rétablir l'édifice social ; *aujourd'hui je suis obligé de veiller pour maintenir la liberté publique. Je n'entends pas que les Français deviennent des serfs.* En France, tout ce qui n'est pas défendu est permis, et rien ne peut être défendu que par les lois, par les tribunaux, *ou par des mesures de haute police,* lorsqu'il s'agit des mœurs et de l'ordre public. Je le dis encore une fois, *je ne veux pas de censure,* parce que tout libraire répond de l'ouvrage qu'il débite,

parce que je ne veux pas être responsable des sottises qu'on peut imprimer, parce que je ne veux pas enfin qu'un commis tyrannise l'esprit et mutile le génie [1]. »

Certes, il y a dans cette lettre des maximes vraiment libérales, et une volonté arrêtée de ne pas rétablir la censure. Quatre ans plus tard, il est vrai, Napoléon changera d'avis sur ce point : en attendant, il croit que les lois, les tribunaux et *des mesures de haute police* suffisent bien pour arrêter les mauvaises publications. Une note fut insérée, en conséquence, dans le *Moniteur* du 22 janvier 1806, où le thème développé dans cette lettre est présenté sous une forme très-libérale, et où l'on déclare être fort étonné de la singulière permission accordée à M. Colin d'Harleville. Néanmoins la vigilance de l'autorité ne dut point se ralentir, car, un mois après, nous trouvons dans la correspondance de Napoléon la lettre suivante :

A M. CAMBACÉRES.

Paris, 24 février 1806.

« Je suis instruit qu'il s'imprime un ouvrage intitulé *Mémoires de Louis XIV, écrits par lui-*

1. *Corresp.*, t. XI, p. 538. Au reste, la censure pour les pièces de théâtre existait depuis 1804 : elle se composait de MM. de Faucheret, Lemontey, Lacretelle jeune et Esménard. (Hallays Dabot, *Hist. de la censure*, p. 218.)

même, chez un libraire nommé Garnery, rue de Seine, hôtel de La Rochefoucauld. Envoyez chercher ce libraire, *et dites-lui qu'il ne l'imprime pas, sans que vous ne l'ayez lu.* Un ouvrage de cette nature ne peut s'imprimer sans que la police en soit instruite. Lisez effectivement cet ouvrage et dites-moi ce que vous en pensez [1]. »

Deux mois après il écrit encore à Fouché :

Saint-Cloud, 7 mai 1806.

« Il paraît un quatrième volume de Millot, qui contient une infinité de choses absurdes et contraires à la gloire de nos armes. Il est tout à fait indécent que des hommes si ignorants écrivent d'une manière classique sur des choses qui se sont passées de nos jours. *Faites supprimer le volume* [2]. »

1. *Corresp.*, t. XII, p. 95. L'ouvrage parut néanmoins. Il n'en fut pas de même des *Mémoires de Dangeau*, dont Mme de Genlis voulait publier une édition abrégée. « Tandis que l'Empereur était au camp de Boulogne, elle lui fit hommage d'un abrégé des *Mémoires de Dangeau*, qu'elle avait fait sur le manuscrit original existant à la bibliothèque de l'Arsenal. Il lut l'ouvrage avec intérêt, et accorda sur sa cassette une pension de 6,000 francs à l'auteur. Il ne voulut pas, dit-on, en permettre l'impression, et fit déposer l'original à sa Bibliothèque particulière. » *Thibeaudeau*, t. II, p. 179. Mme de Genlis confirme ce fait dans ses *Mémoires* (t. V, p. 208).

2. T. XII, p. 358.

Il s'agit évidemment de l'histoire de France de l'abbé Millot, dont une nouvelle édition paraissait alors avec une continuation par Charles Millon, professeur à la faculté des lettres de Paris, et Delisle de Sales, membre de l'Institut impérial. J'ai eu la curiosité de lire ce malencontreux quatrième volume, que M. Fouché avait eu l'imprudence de laisser paraître. Il est tout entier de Delisle de Sales, et va de la mort de Louis XVI à la campagne d'Austerlitz. J'y ai trouvé en effet pas mal *de choses absurdes*, mais rien absolument qui pût éveiller, ce me semble, la moindre susceptibilité de la part du pouvoir. L'auteur a un sentiment profond de la situation épineuse où il s'est mis en écrivant l'histoire contemporaine. Après avoir énuméré les écueils que l'on doit redouter quand on écrit l'histoire de son temps, il ajoute cette phrase maladroite, je le veux bien, mais qui témoigne de la pureté de ses intentions : « La difficulté s'accroît, quand on sait qu'on écrit en présence d'un gouvernement *tutélaire*, qui voudrait concilier tous les intérêts, affaiblir toutes les passions… » L'air peu rassuré de l'écrivain, en présence de ce gouvernement trop tutélaire en effet, était de nature à faire sourire le lecteur. En un mot, l'auteur est assez gauche sans doute ; mais ses intentions sont d'une innocence irréprochable, et il fait d'évidents efforts pour remplir toutes les conditions requises d'une histoire contemporaine

sous un gouvernement tutélaire. Sa bonne volonté ne l'a pas sauvé du ridicule, mais elle aurait dû au moins préserver son livre d'un si sévère châtiment. Il faut bien convenir qu'il est extrêmement désagréable de se voir sottement loué. Mais c'est un inconvénient auquel tous les gouvernements doivent se résigner d'avance, et l'exemple de Delisle de Sales était de nature à frapper d'épouvante plus d'un écrivain et aussi plus d'un fonctionnaire de ce temps-là.

Au reste, Napoléon avait ses idées sur l'histoire contemporaine, et il les a exposées dans une note extrêmement curieuse, publiée d'abord par M. Sainte-Beuve, dans son article sur Fontanes. On l'y trouvera *in extenso* [1]; nous en citerons les passages les plus remarquables. Il faut d'abord dire à quelle occasion elle fut dictée. L'abbé Halma, bibliothécaire de l'Impératrice, avait demandé à être nommé continuateur de Velly et du président Hénault. Le ministre de l'intérieur, M. Crétet, avait eu la simplicité de répondre que « ce n'était pas au gouvernement à intervenir dans une semblable entreprise, qu'il fallait la laisser à la disposition des gens de lettres. » « Informé de cette réponse, dit M. Sainte-Beuve, l'Empereur

1. Elle se trouve également dans la *Correspondance*, t. XVI, p. 489. Elle est datée de Bordeaux, que Napoléon traversait alors en se rendant à Bayonne, où les affaires d'Espagne l'attiraient et, ce me semble, auraient dû suffisamment l'occuper.

prend feu, et (le 12 avril 1808) dicte la note secrète que voici : »

« Sa Majesté n'approuve pas les principes énoncés dans la note du ministre de l'intérieur. Ils étaient vrais il y a vingt ans, ils le seront dans soixante[1]; mais ils ne le sont pas aujourd'hui. Velly est le seul auteur un peu détaillé qui ait écrit sur l'Histoire de France; l'*Abrégé chronologique* du président Hénault est un bon livre classique : il est très-utile de les continuer l'un et l'autre. Velly finit à Henri IV, et les autres historiens ne vont pas au delà de Louis XIV. Il est de la plus grande importance de s'assurer de l'esprit dans lequel écriront les continuateurs... Sa Majesté désire que les deux ministres (de la police et de l'intérieur) se concertent pour faire continuer Velly et le président Hénault. Il faut que ce travail soit confié non-seulement à des auteurs d'un vrai talent, mais encore à des hommes attachés, qui présentent les faits sous leur véritable point de vue, et qui préparent une instruction saine, en prenant ces historiens au moment où ils s'arrêtent, et en conduisant l'histoire jusqu'en l'an VIII.

« Sa Majesté est bien loin de compter la dépense pour quelque chose. Il est même dans son intention que le ministre fasse comprendre qu'il

1. L'échéance est en 1868.

n'est aucun travail qui puisse mériter davantage la protection de l'Empereur.

« Il faut faire sentir à chaque ligne les effets de l'influence de la cour de Rome[1], des billets de confession, de la révocation de l'Édit de Nantes, du ridicule mariage de Louis XIV avec madame de Maintenon, etc.

... « Il faut faire remarquer le désordre perpétuel des finances, le chaos des assemblées provinciales, les prétentions des parlements, le défaut de règle et de ressort dans l'administration; cette France bigarrée, sans unité de lois et d'administration, étant plutôt une réunion de vingt royaumes qu'un seul État; de sorte qu'on respire en arrivant à l'époque où l'on a joui des bienfaits dus à l'unité de lois, d'administration et de territoire. Il faut que la faiblesse constante du gouvernement sous Louis XIV même[2], sous Louis XV et sous Louis XVI, inspire le besoin de soutenir l'ouvrage nouvellement accompli et la prépondé-

1. On ne voit pas trop quelle influence si grande la cour de Rome avait sous Louis XIV. Mais nous sommes en 1808, et les démêlés avec le pape commençaient.

2. On trouvera peut-être que c'est être difficile en fait de gouvernement fort; et pourtant, en s'en tenant au seul point de vue littéraire, on doit remarquer là quelque chose de très-vrai. En réalité, il s'écrivait et se publiait alors des livres, il se jouait des pièces de théâtre qui, à d'autres époques, n'auraient pas été possibles. Je n'en sais aucun gré à Louis XIV; cela tient d'abord à sa sécurité de monarque légitime, et aussi à l'imperfection des rouages administratifs.

rance acquise. Il faut que le rétablissement du culte et des autels inspire la crainte de l'influence d'un prêtre étranger ou d'un confesseur ambitieux, qui pourraient parvenir à détruire le repos de la France.

« Il n'y a pas de travail plus important. Chaque passion, chaque parti peut produire de longs écrits pour égarer l'opinion; mais un ouvrage tel que Velly, tel que l'*Abrégé chronologique* du président Hénault, ne doit avoir qu'un seul continuateur. Lorsque cet ouvrage, bien fait et écrit dans une bonne direction, aura paru, personne n'aura la volonté et la patience d'en faire un autre, surtout quand, loin d'être encouragé par la police, on sera découragé par elle. »

Voilà donc l'histoire de France mise en régie, entre les mains de deux historiens, l'un plus développé, l'autre plus abrégé, tous les autres auraient été *découragés* par la police. Cette centralisation de l'histoire n'eut pas lieu, et je ne sais même pas s'il fut donné suite à ce projet. Mais je me borne ici à demander si le magnifique mouvement historique qui se prononça sous la Restauration et qui est, avec la poésie lyrique, la plus solide gloire littéraire du XIX[e] siècle, eût été compatible avec une théorie semblable, et, dans le cas où elle eût prévalu, si nous aurions Augustin Thierry, Guizot, Michelet, sans parler des écri-

vains qui se sont hasardés sur le terrain, bien autrement scabreux à toute époque, de l'histoire contemporaine.

Au reste, ces précautions devinrent absolument inutiles, quand le décret du 5 février 1810 eut rétabli la censure, purement et simplement. On y lit entre autres articles celui-ci : « Sur le rapport du censeur, le directeur général (de la librairie et de l'imprimerie) *pourra* indiquer à l'auteur les changements ou suppressions jugés convenables, et, sur son refus de les faire, défendre la vente de l'ouvrage, faire rompre les formes et saisir les feuilles ou exemplaires déjà imprimés. » Mais ce n'était pas tout, et Madame de Staël eut beau consentir *aux suppressions jugées convenables* dans son livre de l'Allemagne, le livre même ainsi amendé n'en fut pas moins mis au pilon [1].

1. On peut voir dans le *Moniteur* du 21 avril 1810 une première liste de censeurs nommés par *décret impérial rendu au château de Compiègne.* Parmi quelques noms de censeurs assez appropriés à cette fonction, on s'étonne de voir figurer celui de Daunou. Daunou, dit M. Sainte-Beuve, refusa le jour même; mais jamais il ne put obtenir que le journal officiel qui annonçait sa nomination annonçât aussi son refus (article sur Daunou). Pour donner une idée des *rigueurs de la censure,* Béranger, dans sa *Biographie,* cite des vers qu'il adressait à Lucien Bonaparte, alors disgracié, et qui, bien que fort innocents, à ce qu'il semble, éveillèrent *la susceptibilité officielle du bon Lemontey, qui, entre quatre yeux, n'en médisait pas moins des rois et des empereurs.* Voici comment Béranger raconte sa déconvenue : « Je n'avais d'à peu près terminé que quelques poésies pastorales. Laissant de côté tout amour-propre d'auteur, toute prétention à une perfection

Le cas était prévu par un autre article du règlement, où il était dit que, « lorsque les censeurs auraient examiné un ouvrage et permis sa publication, les libraires seraient en effet autorisés à l'imprimer, mais que le ministre de la police aurait alors le droit de le supprimer tout entier, s'il le jugeait convenable. » Ainsi la censure n'offrait pas même le seul avantage qu'on puisse lui trouver : celui d'assurer la sécurité de l'auteur et du libraire, une fois que l'ouvrage avait été approuvé par les censeurs.

On voit dans quelles étroites limites l'histoire était renfermée; la critique devait évidemment s'en ressentir. Déjà, dans les premiers écrits de Madame de Staël, elle avait pris le caractère nouveau, qui a fait au XIXe siècle son originalité : elle était devenue plus historique. Elle ne se bornait plus, comme la critique dont La Harpe avait donné le modèle, à l'examen des ouvrages d'après certaines règles convenues; elle étudiait les livres et

que ces poésies ne devaient jamais atteindre, j'en formai un petit volume, décoré d'une épître dédicatoire (*à Lucien*), et m'occupai de trouver un libraire. Avec la moindre liberté de la presse, la dédicace seule m'eût procuré l'éditeur dont j'avais besoin; mais il fallait passer par la police littéraire. Je fus recommandé par Arnault à Lemontey, académicien, qui avait la réputation d'être le plus accommodant des censeurs impériaux. A la première vue, il condamna la dédicace du livre et l'épilogue d'un poëme pastoral que j'adressais à M. Lucien. » Béranger semble placer ce fait en 1807 : la censure existait-elle déjà à l'état latent? — Béranger renonça à publier ce volume.

les écrivains eux-mêmes dans leurs rapports avec la société et les circonstances diverses où ils avaient vécu. Elle allait arriver à tenir compte, non pas seulement des ouvrages purement littéraires, mais de toutes les manifestations de la pensée produite par la parole écrite ou parlée. M. Villemain devait un jour, en pleine Sorbonne, étudier l'éloquence de Mirabeau, comme il eût étudié celle de Démosthène. Cela eût été difficile vingt ans plus tôt. Lorsque le cardinal Maury fut reçu à l'Académie française, le directeur de l'Académie, ayant cru devoir parler des luttes oratoires que Maury avait soutenues contre Mirabeau à l'Assemblée constituante, Napoléon trouva qu'il sortait de son domaine, et, de Finkenstein où il était alors (20 mai 1807), il écrivait au ministre de la police :

« Il y a des choses dans cette séance de l'Académie qui ne me plaisent pas ; elle a été trop politique ; *il n'était pas du ressort du président d'une compagnie savante de parler de Mirabeau.* S'il devait en parler, il ne devait parler que de son style[1] ; cela seul pouvait le regarder... Qu'a

1. Je dois prévenir le lecteur qu'ici il y a dans le texte : « *Il ne devait pas parler de son style.* » (*Corresp.*, t. XV, p. 251). Mais, ou il y a eu un *lapsus calami* de la part de Napoléon lui-même, car le sens est ici évident, et forcé par la phrase suivante, comme par l'ensemble de la lettre, ou il y a une erreur des éditeurs, ce qui n'aurait rien de trop extraordinaire ; on en trouverait peut-

de commun l'Académie française avec la politique? Pas plus que les règles de la grammaire n'en ont avec l'art de la guerre. »

Évidemment le nom de Mirabeau déplaisait à Napoléon, comme ranimant des souvenirs qu'il voulait effacer; sans doute il ne voulait pas le voir vilipendé; car il écrit à Fouché : « Parlez de Mirabeau avec éloge. » Mais il aurait mieux aimé que ce souvenir ne fût pas réveillé. C'est là ce qui l'amène à cette singulière idée sur les limites de la critique littéraire : parler de l'éloquence sans toucher aux idées qu'elle a exprimées. Mais n'était-ce pas surtout comme orateur politique que Maury lui-même était reçu à l'Académie française, et ses discours à la Constituante n'étaient-ils pas ses meilleurs ou plutôt ses seuls titres *littéraires*[1]?

être d'autres dans cette édition monumentale. En voici une qui saute aux yeux. Dans la table, ordinairement bien faite, on trouve ce résumé d'une note de l'empereur à M. de Champagny : « *Ordres relatifs au Panthéon. Démarche à faire pour y placer le corps de Jean-Jacques Rousseau.* » La lettre est du 26 février 1806, et le rédacteur de la table aurait au moins dû savoir que le corps de Rousseau était au Panthéon depuis 1794, et que par conséquent il ne pouvait être question de l'y placer. Il s'agit, en effet, de toute autre chose. Voici la note de Napoléon : « *Le ministre se fera demander par M. Girardin, qui y est disposé, le corps de J.-J. Rousseau. Il se fera représenter le testament dans lequel Jean-Jacques a consigné le vœu d'être enterré à Ermenonville.* » Il s'agit donc évidemment de reporter le corps à Ermenonville; ce projet n'eut point de suite.

1. L'*Essai sur l'éloquence de la chaire* ne parut qu'en 1810.

On a pourtant vanté quelquefois la critique d'alors et surtout celle du *Journal de l'Empire.* Je crains qu'on n'en parle un peu par ouï-dire : Ginguené, Fauriel et quelques autres des idéologues de la *Décade philosophique* avaient sans doute des vues assez larges, et surtout une connaissance des littératures étrangères, qui manquait à leurs contemporains ; mais la *Décade* fut bientôt supprimée. Quant aux littérateurs du *Journal de l'Empire*, il y a assurément de l'esprit chez l'abbé de Féletz et chez Hoffmann. Mais c'est tout, et si l'on compare ce genre de critique à celui que, quinze ans plus tard, quelques jeunes gens, alors inconnus, inaugurèrent dans le *Globe* de la Restauration, on sentira tout ce qu'il y avait de mesquin, d'arriéré, d'étriqué dans cette critique sans portée. Pour Geoffroy, son insolence et le scandale

La simple biographie littéraire dont M. Sainte-Beuve a si heureusement agrandi le cadre, était loin d'avoir ses coudées franches quand il s'agissait des contemporains. Après la mort de Joseph Chénier, Daunou, l'un des hommes les plus honnêtes d'alors, publiant sur lui une notice nécrologique, n'ose pas dire que son ami a perdu sa place d'inspecteur de l'instruction publique pour la publication de son Épître à Voltaire, et il se tire d'affaire par un petit mensonge : « Jamais, dit-il, sa maladie ne l'a plus affligé qu'en le forçant d'interrompre de si honorables travaux. » Il était malade, en effet, mais la *maladie,* qui interrompit les travaux en question, fut une destitution motivée par Fouché, dans l'intérêt de la *morale* (la morale de Fouché) ! On sait que Napoléon répara noblement le mal que cette destitution avait fait au poëte et à sa vieille mère, malade comme lui, en envoyant à Chénier, comme dédommagement de sa place perdue, une pension de 6,000 fr.

qu'elle causa, expliquent seuls le bruit qui s'est fait autour de son nom. Il est méchant sans être piquant, ce qui est pourtant assez aisé, quand on se permet tout. Malgré les flagorneries qu'il prodigue à Napoléon, l'Empereur paraît l'apprécier à sa juste valeur, et il est évident qu'il le comprend parmi « les dix polissons sans talent et sans génie, » qui *clabaudent* sans cesse contre tous les écrivains de quelque talent, et dont il se plaint amèrement en un endroit de sa correspondance. Il n'y a qu'un point où il trouve que Geoffroy a du bon. Il écrit à Fouché au sujet d'un des remaniements nombreux qu'il opérait de temps à autre dans la presse : « Il faudrait que l'esprit des journaux conservés fût dirigé dans ce sens d'attaquer l'Angleterre dans ses modes, ses usages, *sa littérature*, sa constitution; Geoffroy n'est recommandable que sous ce point de vue, et c'est le grand mal que nous a fait Voltaire de tant nous prêcher l'anglomanie [1] ».

Cependant l'Empereur, avec le sentiment élevé qu'il avait de la gloire littéraire, s'apercevait bien que, malgré le zèle des défenseurs des saines doctrines, le siècle nouveau de Louis XIV tardait un peu à paraître. Il s'en impatientait, et le 12 décembre 1806, il écrivait de Posen, à M. de Champagny, ministre de l'intérieur :

1. *Corresp.*, t. X, p. 466.

« La littérature a besoin d'encouragements, vous en êtes le ministre. Proposez-moi quelques moyens pour donner une secousse à toutes les différentes branches de belles-lettres, qui ont de tout temps illustré la nation. »

Hélas ! l'image n'est que trop juste : *une secousse aux branches* peut bien faire tomber les fruits, mais ce n'est point là ce qui les fera mûrir.

Au lieu d'abandonner le talent à lui-même, à son initiative, à son inspiration, *l'encourager !* le protéger ! étendre à la pensée nationale le système protecteur qui pouvait réussir avec le sucre indigène ! Napoléon, c'est son excuse, était ici dans la tradition invariable de la France. Gouverner tout, même l'esprit ! au lieu d'adopter, avec une légère variante, la devise des économistes : laisser faire, laisser *penser*...

M. de Champagny s'ingénia donc à trouver quelques moyens pour donner à la littérature cette *secousse* qui devait la féconder. Il en imagina quelques-uns d'assez médiocres et que Napoléon trouva tels. On le voit par sa réponse du 7 mars 1807. Aux divers projets du ministre, l'Empereur oppose un projet inattendu et dont M. de Champagny ne s'était pas avisé : c'est un plan de critique officielle, de *critique d'État*, dont lui, ministre, serait l'organisateur : ce serait comme une nouvelle branche d'administration dont M. de

Champagny aurait la direction avec un certain nombre d'employés sous lui.

« ... Il est quelques hommes de lettres qui ont montré des talents pour la poésie; on pourrait en citer dix ou douze. Il serait utile que le ministre fît faire de bons articles de critique sur leurs ouvrages, dans lesquels on les avertirait avec ménagement des fautes dans lesquelles ils peuvent être tombés; on les louerait de ce qu'ils ont fait de bien; on les encouragerait sans les aduler. Le lendemain du jour où un article de cette espèce aurait paru dans le *Moniteur*, le ministre écrirait à l'auteur de l'ouvrage, ou, ce qui vaut mieux, lui accorderait une grâce. Une grâce ainsi accordée est une sanction du livre. L'inconvénient du moment actuel est qu'on ne forme pas d'opinion en faveur des hommes qui travaillent avec quelque succès. C'est là que l'influence du ministre peut opérer d'une manière utile. Un jeune homme qui a fait une ode digne d'éloges, et qui est distingué par un ministre, sort de l'obscurité, le public le fixe, et c'est à lui de faire le reste [1]. »

J'ignore si *les dix ou douze bons articles* ont paru au *Moniteur*. Mais ce que j'ose affirmer, c'est qu'ils n'ont eu aucune influence sur l'opinion : l'opinion,

1. *Corresp.*, t. XIV, p. 407.

au moins en littérature, se forme elle-même; le gouvernement ne la forme pas; elle peut se laisser guider par des critiques en qui elle reconnaît du goût, de la bonne foi, et surtout de l'indépendance, car c'est là précisément qu'est une des difficultés de ce petit complot pour lancer et *entraîner* les poëtes. En supposant qu'on pût trouver alors le critique assez autorisé pour fixer les regards du public sur un poëte peu connu, il eût fallu que le secret fût bien gardé, et que le public ignorât que les dix ou douze articles avaient été commandés par le ministre. Car le public, et surtout le public littéraire, n'aime guère à se voir commander ses admirations. Chaque lecteur pouvait, et jusqu'à un certain point avec raison, se croire autant le droit d'apprécier les poëtes que M. de Champagny, et il ne suffisait pas, quoi qu'en pensât Napoléon, qu'un jeune poëte fût *distingué par un ministre*, pour *sortir de l'obscurité*. Les choses ne se passent pas si simplement [1].

1. D'ailleurs, comme complément à ce projet, il eût fallu ajouter aux critiques d'État chargés de faire valoir le mérite inconnu dans de *bons articles*, des gens de goût chargés d'abord de découvrir les talents, de faire lever ce précieux gibier, et de le rabattre sous l'œil et le feu bienfaisant de la critique officielle. Au reste, ce genre de commis avait été imaginé depuis longtemps, et même avant la révolution. M. Sainte-Beuve signale quelque part une curieuse brochure, dans laquelle, en 1786, un écrivain, Sabatier de Cavaillon, adressait au gouvernement des observations *sur la nécessité de créer des espions de lettres*, qui auraient pour objet de *chercher le mérite dans la solitude où il se cache, et de percer*

L'Académie couronne tous les deux ans de jeunes poëtes, et, sans vouloir assurément certifier son infaillibilité, il est indubitable qu'elle est beaucoup plus compétente en matière de littérature que ne l'était sans doute M. de Champagny : au moins, est-ce certainement l'opinion du public. Voit-on pourtant qu'il se soit laissé souvent dicter ses admirations par le jugement des Quarante? C'est précisément le contraire qui est arrivé, l'esprit de contradiction s'en mêlant. De plus, le caractère politique dont le ministre était revêtu, aurait fait naître des préventions contre ses choix ; jamais on n'eût admis que ses préférés eussent dû uniquement ses *grâces* à leur mérite littéraire : on eût supposé une arrière-pensée, sans parler des recommandations et des influences qu'un ministre est toujours exposé à subir. L'opposition politique, impossible ailleurs, eût été ravie de trouver là son terrain, et se serait déployée impunément, surtout au théâtre. On peut bien faire

le voile de la modestie dont il se couvre. Je crois, en effet, qu'avec cette idée, de tout temps si populaire en France, que le gouvernement doit découvrir le génie, le loger, l'alimenter, etc., la création du respectable corps des *Espions de lettres* est un complément indispensable à cette organisation assez compliquée de la littérature. La brochure signalée par M. Sainte-Beuve affirme que « ce serait une branche de police qui produirait des fruits innombrables. » On peut s'étonner que la logique n'ait pas encore conduit les protectionnistes littéraires à ce genre de création, qui aurait d'ailleurs l'inestimable avantage d'enrichir la France d'une nouvelle classe de fonctionnaires.

représenter des tragédies *par ordre*, mais les faire admirer c'est autre chose.

Le théâtre! c'était là qu'avait été la principale gloire du dix-septième siècle, celle que Napoléon rêva toujours pour la littérature de son temps. On sait son goût très-vif pour la tragédie. Il en aimait les sentiments héroïques et la pompe grandiose. Il goûtait moins la comédie. En 1808, quand il fit venir les comédiens français à Erfurth, on représenta devant lui et l'empereur Alexandre quinze tragédies, et pas une seule comédie. Plus tard, à Dresde, en 1813, il se montra moins exclusif, on joua quelques comédies, et le Préfet du Palais, M. de Beausset, signale ce fait « comme un changement notable dans les goûts de Napoléon [1] ». Mais ce *changement* n'eut lieu qu'en

1. *Mémoires*, t. II, p. 184. Voici la liste des pièces représentées à Erfurth :

CORNEILLE, *Cinna, Rodogune, le Cid.*

RACINE, *Andromaque, Britannicus, Mithridate, Iphigénie en Aulide, Phèdre, Bajazet.*

VOLTAIRE, *Zaïre, OEdipe, la Mort de César, Mahomet.*

CRÉBILLON, *Rhadamiste.*

LAFOSSE, *Manlius.*

Quant aux comédies représentées à Dresde, concurremment avec les tragédies de Corneille, de Racine et de Voltaire, elles étaient désignées par Napoléon lui-même sur la liste que lui présentait M. de Beausset, pendant son déjeuner. Voici celles que cite celui-ci dans ses Mémoires :

FABRE D'ÉGLANTINE, *Le Philinte de Molière.*

CREUZÉ DE LESSER, *Le Secret du Ménage, L'Épreuve nouvelle.*

1813, et l'on sait que, pendant tout son règne, il se montra aussi assidu aux représentations de nos grands tragiques, qu'appliqué à leur trouver des successeurs.

Or de toutes les gloires du siècle de Louis XIV, c'était précisément celle-là qui semblait la moins possible le lendemain de la révolution, et, il faut en convenir, les difficultés tenaient d'abord aux circonstances. Le poëte dramatique ne relève pas seulement de son inspiration, de son génie : il dépend plus que tout autre des circonstances extérieures. On conçoit aisément Milton ou Dante écrivant leurs poëmes dans la solitude ou dans l'exil. Mais le poëte dramatique a besoin d'autrui; il lui faut des interprètes, un public. Il faut qu'on lui ouvre la carrière, ou du moins qu'elle ne se ferme pas devant lui. Ce n'est pas un paradoxe de dire que jamais en France le théâtre n'a été plus libre que sous le gouvernement de Richelieu et de Louis XIV, qui pourtant n'aimaient guère la liberté.

Je ne parle pas de la comédie, qui seule a eu à subir au dix-septième siècle quelques gênes, mais

SEDAINE, *La Gageure imprévue.*
Mme DE BAWR, *La suite d'un bal masqué.*
Je ne sais si la liste est complète; mais on voit que, même après ce retour de faveur pour la comédie, Napoléon n'admet que les comédies de troisième ou quatrième ordre; il n'y a place ici ni pour Molière, ni pour Régnard, ni pour Le Sage, ni pour Beaumarchais.

beaucoup moins de la part du pouvoir lui-même que de la part d'une portion du public : car c'est contre une portion du public que Louis XIV a soutenu le *Tartufe*. On ne le voit intervenir que cette fois au théâtre ; et c'est dans l'intérêt de la liberté. Je ne parle pas des étranges hardiesses que se permettait impunément la comédie, souvent contre des classes entières, des classes respectées : les plaisanteries sur les juges par exemple, leur dureté, leur vénalité même, etc., comme on trouve jusque dans *les Plaideurs*, et que le plus libéral des gouvernements postérieurs à la révolution n'eût probablement pas tolérées dans une pièce nouvelle. Mais sous Louis XIV les mœurs s'y prêtaient comme la tradition.

La tragédie, qui aurait dû sembler chose plus sérieuse, le paraissait moins. Elle était toute politique pourtant, et de Corneille à *Athalie* qui couronne merveilleusement cette glorieuse époque, on peut dire que toutes les questions débattues depuis 1789, à la tribune ou dans la presse, l'ont été alors sur le théâtre. La tragédie classique, n'admettant que des rois ou des héros, posait forcément et discutait, surtout chez Corneille, les questions les plus graves, et elle était loin de les résoudre dans un sens orthodoxe ; c'était encore là l'invariable tradition qui se retrouvait ailleurs qu'au théâtre. Les sujets les plus soumis, les magistrats les plus fidèles, devenaient des répu-

blicains farouches, quand il ne s'agissait plus des temps modernes. Un jour Guy-Patin, dînant chez M. de Lamoignon, parlait du meurtre de César, et, s'animant de plus en plus, il en vint à s'écrier que s'il avait alors été au Sénat, il eût frappé un vingt-quatrième coup de poignard; alors M. de Lamoignon, « qui était grand pompéien, » se leva, et courut l'embrasser. C'était un peu fort chez de si graves personnages, et cette exaltation nous paraît bien étrange, même quand il ne s'agit que de l'antiquité. Mais cela ne tirait nullement à conséquence, et, comme le remarque M. Sainte-Beuve, en rappelant cette anecdote, si romain qu'on fût dans le passé, on n'était pas moins dans le présent un excellent royaliste [1]. La monarchie paraissait si ferme et si inébranlable, que tous ces enthousiasmes de l'ancien temps semblaient sans danger. Ce fut seulement au siècle suivant que l'on commença à y soupçonner un peu plus de péril, et avec raison. Car, avec les histoires de Rollin, la tragédie classique, c'est-à-dire l'antiquité fort mal comprise, a eu, je crois, plus d'influence qu'on ne suppose sur la révolution française; mais au temps de Louis XIV, avant toute expérience, les maximes du républicanisme le plus risqué passaient sans la moindre difficulté. Il ne pouvait en être de même sans

1. *Causeries du Lundi*, t. XI, p. 205.

doute au lendemain de la révolution française, et il faut convenir que ce passé si récent donnait une précision et une valeur dangereuses à des maximes qui, cent cinquante ans plus tôt, semblaient des lieux communs sans conséquence. Cela est vrai de la littérature sous toutes ses formes. Sous Louis XIV, Pascal pouvait écrire sur l'origine de la propriété une de ses *pensées* les plus étranges : cela devenait plus délicat après Babeuf.

Aussi Napoléon, s'éprenant de la tragédie, n'a-t-il jamais méconnu son caractère essentiellement politique. Il a voulu seulement le modifier dans son propre sens, et songé tout d'abord à en faire un instrument d'autorité. Jadis Talleyrand, présentant au Directoire le jeune vainqueur de l'Italie, avait dit dans son discours : « Il aime les poésies d'Ossian, parce qu'elles le détachent de la terre ! » On peut sans témérité, ce me semble, affirmer qu'il aimait la tragédie pour des raisons moins sentimentales. Il y voyait, au contraire, un enseignement tout pratique, et il a expliqué plus d'une fois le caractère que, selon lui, devait prendre le théâtre moderne.

Une tragédie médiocre, mais la meilleure après tout de cette époque, les *Templiers*, a-t-elle signalé à ses yeux l'espérance d'un poëte tragique ? Il écrit aussitôt à Fouché, de Pulstusk (31 décembre 1806) :

« ... M. Raynouard est très-capable de faire de bonnes choses, s'il se pénètre bien du véritable esprit de la tragédie chez les anciens; la fatalité poursuivait la famille des Atrides, et les héros étaient coupables sans être criminels; ils partageaient les crimes des dieux. Dans l'histoire moderne, ce moyen ne peut être employé; celui qu'il faut employer c'est la nature des choses, c'est la politique qui conduit à des catastrophes sans des crimes réels. M. Raynouard a manqué cela dans les *Templiers;* s'il eût suivi ce principe, Philippe le Bel aurait joué un beau rôle; on l'eût plaint, et on eût compris qu'il ne pouvait faire autrement. Tant que le canevas d'une tragédie ne sera pas établi sur ce principe, elle ne sera pas digne de nos grands maîtres[1]. »

Il précisait même un peu plus ce qu'il attendait du même poëte, en écrivant ailleurs à Fouché : « M. Raynouard paraît avoir du talent[2]. Pourquoi ne l'engageriez-vous pas à faire une tragédie du passage de la première à la seconde race? Au lieu d'être un tyran, celui qui lui succéderait serait le sauveur de la nation. C'est dans ce genre de pièces surtout que le théâtre est neuf; car, sous l'ancien régime, on ne les aurait pas permises. L'oratorio de *Saül* n'est pas autre chose; c'est un grand homme succédant à un roi dégénéré. »

1. *Corresp.*, t. XIV, p. 127.
2. *Ibid.*, t. X, p. 466.

La proposition fut-elle faite à Raynouard? Je ne sais; mais il paraît probable au moins qu'il fit la sourde oreille : c'était mal s'adresser; son caractère n'était pas plus souple que son talent. M. Raynouard devait être plus tard un des cinq rédacteurs de la fameuse adresse du Corps législatif en 1813, et ce fut lui qui en inspira, dit-on, la phrase la plus vive. Les autres poëtes du temps, auxquels Fouché aurait pu soumettre ce programme, n'avaient rien de ce qui eût été nécessaire pour le remplir : c'étaient Ducis, Chénier, Lemercier. A défaut de génie, la nature de leur talent comme le caractère de leurs opinions ne se prêtaient guère à ce que voulait Napoléon. Lemercier surtout ne bornait pas son opposition à la politique : c'était un novateur littéraire, et il se souciait si peu de plaire à Geoffroy et aux autres champions des saines doctrines, qu'il osait annoncer sous ce titre son drame de *Christophe Colomb*, comédie *shakespearienne*, en 1809! De plus, ce drame admettait le mélange du tragique et du comique, violait l'unité de temps[1], et nom-

1. L'unité de lieu était observée pourtant, car toute l'action se passait sur le vaisseau de Colomb, qui, au premier acte, il est vrai, était en Espagne, et au dernier en Amérique. On n'a pas remarqué, je crois, qu'une plaisanterie de Voltaire a pu suggérer à Lemercier l'idée de cette ironie anticlassique : « Il me semble qu'il faudrait faire à présent quelque tragédie maritime; on n'a encore représenté des héros que sur terre, je ne vois pas pourquoi la mer a été oubliée. La scène serait sur un vaisseau de cent piè-

mait les choses par leurs noms, ce qui, même dans une comédie, eût semblé de fort mauvais goût; quand on voit quelques années plus tard C. Delavigne appeler un fiacre un *char numéroté*, on est bien obligé de signaler une hardiesse dans ces vers de Lemercier, qui durent faire frémir Melpomène et Geoffroy :

La Pinta n'a pas de canot démarré?
Non; seulement l'orage a rompu son beaupré.

Et quand un des capitaines de Colomb disait en parlant de lui :

Bientôt, du haut du pont lancé par ces coquins,
Ils le feront descendre au pays des requins.

Ces libertés ne sont pas le talent, et la pièce n'en est guère meilleure; mais le talent de Lemercier avait été prouvé ailleurs dans *Agamemnon* et dans *Pinto*; et ces innovations prouvaient au moins une hardiesse fort rare alors, ou plutôt

ces de canon. Vous m'avouerez que l'unité de lieu y serait exactement observée, à moins que les héros ne se jetassent à la mer. » (*Corresp.*, 26 février 1754). — M. Sainte-Beuve, après avoir cité quelques opinions de la *Décade* et de Lemercier lui-même sur la littérature, ajoute cette réflexion très-juste : « Ces citations ne font-elles pas entrevoir comment les hommes du mouvement politique et républicain étaient conduits peu à peu à devenir les organes du mouvement littéraire, si le développement spontané qui se faisait en eux n'avait été brisé avec toutes leurs espérances par les secousses despotiques qui suivirent? » (*Critiques*, t. III, p. 305.)

qu'on ne trouve que chez lui seul. Au reste, malgré ses préventions contre les idées littéraires et aussi les opinions politiques de Lemercier, Napoléon ne mit aucune opposition à son entrée à l'Institut, et il faut dire que son gouvernement pesa toujours infiniment moins que celui de Louis XIV dans les élections académiques : en cela au moins, il maintenait la *République des lettres.* M. de Rovigo prétend bien, dans ses Mémoires, que ce fut à lui, alors ministre de la police, que Chateaubriand fut redevable de son entrée à l'Académie. Il est plus vraisemblable néanmoins que Chateaubriand, comme à peu près à la même époque Lemercier dans le parti contraire, dut son titre d'académicien à sa valeur personnelle d'abord, et aussi à l'indépendance de l'Académie, comme à la condescendance de Napoléon [1]. C'est du reste une observation générale

1. Ce fut de la part de Lemercier lui-même que ses nouveaux collègues purent craindre quelque difficulté, plutôt que de la part de l'Empereur. « On voulut s'assurer, dit M. Paul Mesnard, que Lemercier ne mettrait pas l'Académie dans l'embarras en refusant de paraître aux Tuileries quand l'Institut s'y rendrait en corps, et particulièrement lorsque le nouvel élu devrait être présenté à l'Empereur. Chénier fut chargé, avant l'élection, de connaître à ce sujet les dispositions du candidat. Lemercier promit de se conformer à l'usage. » (*Hist. de l'Académie française,* p. 257.) M. Mesnard raconte ensuite la scène fort singulière qui eut lieu aux Tuileries « le jour où les deux nouveaux académiciens, Lemercier et Esménard, furent présentés en même temps. La foule était grande dans le salon où la présentation eut lieu.

à faire que Napoléon se montra toujours prêt à bien accueillir les gens de lettres les plus signalés par leur opposition ; si l'on en excepte Mme de Staël, dont le nom revient dans sa correspondance avec une préoccupation singulière, il a toujours été très-disposé à leur dire : soyons amis, Cinna. Quand à Chateaubriand, si je ne me trompe, il n'est pas question de lui une seule fois dans les volumes publiés de cette correspondance, et s'il avait pu la lire, j'imagine qu'il aurait été étonné, et mortifié peut-être, de voir qu'il n'occupait pas dans les antipathies de Napoléon une aussi grande place qu'il se plaisait à le croire.

Malheureusement pour les lettres, cette indulgence, cette clémence, si l'on veut, pour les personnes, ne s'étendait pas jusqu'aux livres. Napoléon a répété que, si Corneille avait vécu de son temps, il l'aurait fait prince. Ni Louis XIII ni

L'Empereur s'adressa d'abord à Lemercier, et, prenant le ton affectueux dont il avait si souvent essayé sur lui la séduction : « Eh bien, Lemercier, lui dit-il, vous voilà donc assis sur le fauteuil. » Lemercier s'inclina profondément sans répondre un seul mot. La colère de l'Empereur, au lieu de tomber sur celui qui le bravait par ce froid silence, prit une direction très-étrange en apparence. L'académicien, qui semblait avoir droit par son dévouement au meilleur accueil, fut celui qu'il maltraita. Il se tourna brusquement vers Esménard, qu'il foudroya de ces paroles : « Eh bien, Esménard, avez-vous toujours votre place à la police? » Quoi qu'en pense l'ingénieux historien, il me semble difficile d'admettre que Napoléon voulût par là « mortifier l'Académie, » envers laquelle il se montra toujours plein d'égards.

Louis XIV n'y avaient songé; ils l'avaient laissé libre, ce qui vaut mieux; sous Napoléon, Corneille mort fut moins heureux. Il fut expurgé par les censeurs : *Héraclius*, par exemple, ne sembla pas assez innocent, et dut subir plus d'une coupure. D'autres pièces du répertoire étaient également émondées ou défendues; d'autres ne devaient qu'à leur antiquité de pouvoir paraître sur une scène où l'on était habitué à les voir; et l'on sait qu'à Sainte-Hélène même, Napoléon déclarait que, si *Tartufe* avait été fait de son temps, il n'en eût pas permis la représentation [1].

Mais c'était à l'égard des pièces nouvelles que les défiances de l'autorité n'avaient point de bornes; les bonnes intentions de l'auteur, l'innocence prouvée de la pièce, ne suffisaient point pour rassurer la censure. Les interprétations possibles du public ouvraient aux craintes des censeurs un champ illimité. Ainsi, *Édouard en Écosse* d'Alexandre Duval parut suspect. « Dans l'héritier des Stuarts, poursuivi et mourant de faim, les royalistes, dit M. Hallays Dabot, voyaient la personnification de la famille royale de France. » Peut-être eût-il fallu être singulièrement royaliste pour se figurer Louis XVIII *mourant de faim*; n'importe; la pièce fut interdite. Henri IV ne pouvait paraître sur la scène. Une pièce intitulée,

1. *Mémorial*, édit. de 1842, t. II, p. 128.

Henri IV et d'Aubigné, fut refusée pour ce motif : les auteurs ne purent obtenir une autorisation qu'en substituant *François Ier* au bon Henri, et à *d'Aubigné* un gentilhomme quelconque. Il semble que la vérité des caractères et surtout l'exactitude historique devaient pâtir quelque peu de ces substitutions forcées. Heureusement les auteurs d'alors ne s'en préoccupaient guère, et leurs pièces ainsi métamorphosées n'en étaient pas plus mauvaises. Le fait le plus curieux en ce genre est la transformation que dut subir le *Don Sanche* de M. Briffaut. « Les événements d'Espagne écartaient du théâtre tout sujet espagnol, » dit M. Hallays-Dabot; comme on était alors assez mal avec l'Europe entière, tout sujet européen aurait pu au même titre être proscrit. M. Briffaut, averti, ne s'embarrassa point pour si peu, et le héros légendaire du *romancero* devint en un tour de main *Ninus II*, roi d'Assyrie. Notre temps, qui a un peu abusé de la couleur locale, a quelque peine à comprendre comment des modifications légères peuvent transformer ainsi un drame espagnol et moyen âge en une tragédie assyrienne de l'an 1900 environ avant notre ère. Mais les auteurs d'alors n'y voyaient pas la moindre difficulté. Cela les juge, eux et leurs œuvres : et cela excuse aussi les tracasseries de la censure. Quand le poëte ne respecte pas plus son art, comment le ferait-il respecter?

On ne gagnait pas grand'chose à se réfugier dans le passé. M. de Jouy ne put faire jouer un *Bélisaire*, en 1809 [1]. Pourquoi? Il serait bien impossible de le deviner aujourd'hui, si l'on ne nous apprenait que le public aurait pu y voir une allusion à Moreau, exilé depuis cinq ans... Comment, avec un système d'interprétations semblable, les tragédies de Corneille auraient-elles pu paraître alors pour la première fois sur la scène? *Le Cid* eût pu être proscrit en 1809 comme sujet espagnol, *Polyeucte* comme une allusion aux démêlés d'alors avec le saint-siége, *Cinna* comme rappelant trop évidemment le jeune Staps, dont l'attentat avait eu lieu au commencement de cette année même. Il est vrai qu'on ne lui avait pas pardonné comme à Cinna. Il serait assez malaisé, je crois, de découvrir dans le passé un seul sujet qui n'ait pas une analogie quelconque avec des événements contemporains, et s'il n'en avait aucune, ce serait une raison pour le rejeter tout d'abord : car il n'aurait pour nous aucun intérêt.

Il faudrait parfois une dose d'érudition assez rare pour apprécier les motifs allégués pour la suppression de telle ou telle pièce. Par exemple, je vous défie de deviner pourquoi le personnage sacrifié du duc de Guise, dans les *États de Blois*

1. Voir l'ouvrage de M. Hallays-Dabot, auquel j'emprunte presque tous ces détails, *Histoire de la Censure théâtrale en France*, 1862, p. 228.

de M. Raynouard, était une des raisons qui rendaient la pièce impossible, et la firent défendre après une seule représentation [1]. Napoléon lui-même va nous l'apprendre. « Le duc de Guise est un parent de l'impératrice, un prince de la maison d'Autriche, avec qui nous sommes en amitié, dont l'ambassadeur était présent ce soir à la représentation. L'auteur a plus d'une fois étrangement méconnu les convenances. » Je doute pourtant qu'il y eût beaucoup de gens capables de saisir le lien de parenté qui pouvait exister entre Guise et Marie-

1. Napoléon faisait d'ordinaire représenter devant lui, à Saint-Cloud, les pièces importantes avant d'en permettre la représentation publique. Ce fut ainsi que les *États de Blois* furent représentés devant lui, et ne furent donnés au public qu'après 1814. Il s'occupait aussi de l'opéra. Voici ce qu'il écrit à Fouché au sujet du *Don Juan*, de Mozart :

« Bologne, 23 juin 1805.

« Je vous prie de me faire connaître ce que c'est qu'une pièce de *Don Juan* qu'on veut donner à l'Opéra, et sur laquelle on m'a demandé l'autorisation de la dépense.

« Je désire connaître votre opinion sur cette pièce au point de vue de l'esprit public. » (*Corresp.*, t. X, p. 558.)

Quelque temps après, il entendit exécuter cet opéra en Allemagne; il déclare, dans une lettre, que « la musique lui a paru fort bonne. » Ailleurs, nous trouvons ce brusque billet à propos de la *Vestale*, de Spontini :

« Saint-Cloud, 25 août 1807.

« Je ne veux pas qu'on joue la *Vestale*.

« Je pense qu'il est convenable de donner la *Mort d'Adam*, puisqu'elle est prête. » (*Corresp.*, t. XV, p. 543.)

Louise; il eût fallu être bien fort en généalogie pour savourer de pareilles allusions.

Je le demande : que pouvait être le théâtre dans des conditions pareilles? Se figure-t-on la gène intellectuelle et morale où devait se trouver, en composant, l'auteur même le mieux intentionné?

Chénier qui, il est vrai, ne l'était guère, a bien rendu cette situation, et, ce qui est digne de remarque, dans un livre écrit par ordre de l'Institut, et destiné à être placé sous les yeux de l'Empereur (il s'agit de l'*Art dramatique*).

« Quant à cet art, considéré en lui-même, veut-on qu'il se soutienne? veut-on même qu'il fasse des progrès? Il faut lui donner beaucoup de latitude. Écrire en ayant peur de soi, reculer devant sa pensée, chercher non ce qu'il y a de mieux, mais ce qu'il y a de plus sûr à dire, travailler pour exprimer faiblement ce qu'on a senti avec force; après tout cela, redouter encore et les obstacles certains et les délations probables, au moins de la part de ces écrivains subalternes qui nuiraient gratuitement quand ils ne nuiraient pas pour vivre : c'est un tourment qu'il est impossible de supporter longtemps, et le silence absolu vaut mieux. Dans un tel état de choses, les talents se tairaient; il y aurait toujours beaucoup d'ouvrages, mais des ouvrages d'écoliers; le théâtre serait sans éclat, et ce ne serait pas à la vraie littérature qu'il faudrait imputer cette décadence. Le cercle des idées

ne sera jamais ni trop étroit pour la médiocrité, ni trop étendu pour le génie. Des esprits timides, abusant d'un peu d'influence, interdiront-ils à la tragédie les grands intérêts et les passions politiques? à la comédie, le droit d'apercevoir et de peindre les travers de la cour et de la ville? Des élégies dialoguées, des farces insignifiantes, voilà ce qui restera pour les deux genres. Est-ce bien là ce qu'il faut aux Français du dix-neuvième siècle ?... Si notre théâtre, sous Louis XIV, n'avait pas joui d'une liberté qui lui est nécessaire, nous aurions Campistron et Dancourt, mais non pas Corneille et Molière. Telles sont les réflexions que nous croyons devoir énoncer avec une respectueuse confiance. Il n'est pas de genre d'écrire auquel on ne puisse les appliquer; mais elles intéressent plus directement le théâtre [1]... »

1. *Tableau de la littérature française depuis 1789.* — En tête de l'ouvrage se trouve un résumé du livre que Chénier lut devant l'Empereur en son conseil d'État, le 27 février 1808.

M. Mesnard me paraît bien sévère dans sa très-intéressante *Histoire de l'Académie,* quand il dit que « dans cette harangue se retrouvait tout entier le fidèle sectateur des opinions du XVIII[e] siècle, *mais non plus l'austère opposant des premiers temps de l'Empire, l'ennemi des adulations monarchiques.* » Et pourquoi? Parce que Chénier, énumérant les divers genres d'éloquence, disait : « Dans les camps... naquit une autre éloquence, inconnue jusqu'alors aux peuples modernes... Elles partirent de l'armée d'Italie, ces belles proclamations, où le vainqueur de Lodi et d'Arcole, en même temps qu'il créait un nouvel art de la guerre, créa l'éloquence militaire dont il restera le modèle, etc. » Est-ce là de l'*adulation?* n'est-ce point la vérité pure et simple? Que

La stérilité, dont l'ouvrage de Chénier indiquait une des causes, fut constatée, d'une façon en quelque sorte officielle, par le rapport que l'Institut présenta, en 1810, pour les *prix décennaux*. Certes, si l'on se place pour un moment au point de vue de ceux qui attribuent aux gouvernements le devoir de protéger les lettres, il faut convenir que l'établissement de ces prix fut le plus grand et le plus magnifique essai parmi tous ceux du même genre. Trente-cinq prix devaient être distribués, dix-neuf de première classe (10,000 fr. chacun), seize de seconde classe (5,000 fr.). Il faut ajouter que presque tous les écrivains appelés

Napoléon, pendant cette lecture, ait paru très-sensible à cet éloge, que, comme le raconte M. Mesnard, il ait *témoigné du geste qu'il était vivement touché, que tout cela était beaucoup trop,* cette modestie est de rigueur en pareil cas, et je ne trouve point, pour ma part, que *cela fût beaucoup trop*. Ah! s'il n'avait jamais été flatté que comme cela! Je sais qu'il vaudrait mieux sans doute que ces compliments, si mérités qu'ils fussent, n'eussent pas été adressés à bout portant, et que Chénier se fût conformé ici à la règle si judicieuse et si digne qu'il pose dans son ouvrage même, quand, expliquant que, dans cette revue si complète de la littérature contemporaine, il ne fera pas entrer *les actes écrits de l'autorité,* il ajoute : « Toutes les convenances, même celles du goût, interdisent la louange littéraire partout où la critique est interdite. » Mais Chénier aurait pu s'excuser, en disant que dans sa harangue il ne parlait pas en son nom, mais au nom de la classe de l'Institut dont il était un des députés. Quant au livre même dont cette harangue est devenue la préface, il est impossible de n'y pas reconnaître à chaque page une indépendance et une fermeté de jugement fort rares en tout temps, uniques, je crois, à cette époque.

par leur mérite à se disputer les prix, avaient déjà des pensions, ou des places lucratives dans les divers services publics qui confinaient à la littérature ; d'ailleurs, la rémunération de leurs ouvrages par le public atteignait un chiffre dont n'avait jamais approché l'ancien régime [1].

Ce qui est beaucoup mieux encore et plus conforme à la dignité des lettres, c'est que cette institution présentait des dispositions vraiment libérales. Le gouvernement ne se réservait nullement le droit de désigner les ouvrages qui devaient être récompensés ; il en confiait le choix à l'Institut. Or, l'indépendance de la classe de littérature était notoire ; elle s'était plusieurs fois manifestée par le choix même des sujets proposés pour les prix ordinaires. C'est ainsi qu'en 1805, l'Institut avait fort scandalisé les courtisans en indiquant comme sujet : « De l'indépendance des gens de lettres. » M. de Bonald avait cru, à ce propos, devoir le tancer dans un journal ; selon lui, ce mot *indépendance* laissait soupçonner « ce quelque chose de mutin, *qui se remue au fond des cœurs*, comme dit M. Bossuet... La déclaration de l'indépendance

1. C'est ainsi que les représentations des *Templiers*, pièce désignée pour le prix de tragédie, ont valu à M. Raynouard plus de 40,000 fr., chiffre relevé sur les registres de la Comédie française, et mentionné, ainsi que le produit de plusieurs autres pièces, dans un curieux article de M. Vivien, *Études administratives* (*Revue des Deux-Mondes*, 1er mai 1844). Le succès le plus lucratif, jusqu'à cette date, a été l'*École des Vieillards*.

des gens de lettres ressemble beaucoup à la déclaration des droits de l'homme [1]. » En dépit de cet anathème, l'Institut continua à faire preuve d'une indépendance réelle, et qui éclate, sans hostilité d'ailleurs, dans le choix même des ouvrages désignés pour les prix décennaux. Il est impossible d'y apercevoir la moindre pensée de plaire. D'abord, le rapport faisait très-bien sentir la faiblesse de presque tous les ouvrages, que l'on couronnait faute de trouver mieux ; aucun des écrivains désignés n'était connu pour être particulièrement bien vu du pouvoir ; et quelques noms même présentaient un tout autre caractère [2]. C'est ainsi qu'après avoir désigné Raynouard, personnellement peu agréable, comme digne du prix de tragédie, l'Institut demandait une seconde couronne pour Ducis, qui, n'ayant rien produit au théâtre *depuis dix ans*, se trouvait évidemment en dehors des conditions du concours. Le rapport en convenait, et cherchait à tourner la difficulté en faisant remarquer que l'*Hamlet* de Ducis, datant de 1769 [3], mais fort retouché depuis par le poëte, pou-

1. Voir le recueil d'articles intitulé le *Spectateur*, t. III, p. 228.

2. Je dois avouer que la section des Beaux-Arts ne suivit guère cet exemple. Presque tous les sujets de peinture ou de sculpture proposés pour des prix ou des mentions honorables sont des traits de la vie de Napoléon. Les artistes se montrèrent évidemment beaucoup plus courtisans que les gens de lettres.

3. Dans le très-petit nombre de pages que M. Thiers a consacrées à la littérature sous l'Empire, il y a quelques erreurs ma-

vait être considéré comme une pièce nouvelle; les gens de lettres de la classe demandaient donc un prix particulier, destiné à honorer « la vieillesse laborieuse et respectée d'un confrère si digne de cette palme glorieuse. » Cette bienveillance des collègues de Ducis n'eut d'autre résultat que d'amener un véritable scandale : le vieux poëte, furieux de l'honneur auquel on voulait le soumettre, protesta aussitôt avec une énergie passablement blessante pour tout le monde, pour les juges comme pour les autres lauréats, sans parler de celui même qui avait institué les prix décennaux : « *Je ne croyais pas*, écrit-il, *qu'il pût être au monde un poëte plus en sûreté que moi contre les*

térielles dont voici un échantillon. Il écrit par exemple : « M. Chénier imitait en un style noble et pur la tragédie grecque, M. Ducis, en un style incorrect et touchant, la tragédie anglaise. » Tout le monde sait que les tragédies un peu remarquables de Chénier sont toutes antérieures au Consulat, sauf *Tibère,* qui ne fut ni représenté, ni même imprimé sous l'Empire, et où, d'ailleurs, il n'imitait pas plus qu'ailleurs la tragédie grecque. Quant à Ducis, les tragédies imitées de Shakespeare sont bien antérieures à cette époque. La première, *Hamlet,* est de 1769 ; et la dernière, *Othello,* de 1792. J'aime à croire que M. Thiers est plus exact pour le reste; mais, toutes les fois qu'il s'agit de littérature, on dirait qu'il fait exprès, lui, homme de lettres, de commettre de ces inadvertances singulières, et que, se consacrant surtout à la direction des armées, il a peur qu'on ne le prenne pour un académicien. C'est ainsi que (t. XVIII, p. 91, 1860) il reproche à Louis XVIII de ne pas avoir, dans sa jeunesse, fréquenté Montesquieu. Ce qui rend Louis XVIII excusable, à cet égard, c'est qu'il naquit l'année même où mourut Montesquieu.—Cette erreur a été effacée dans des éditions plus récentes.

prix décennaux. Ma tragédie d'*Hamlet* a été donnée bien avant la révolution... J'en ai reçu la récompense la plus honorable dans mon temps : l'Académie m'éleva au fauteuil de Voltaire. Je n'aurais jamais pu comprendre qu'il fût possible de faire appartenir mon *Hamlet* aux prix décennaux : ce serait vouloir que le passé devînt le présent, *pour me ramener, malgré moi, sous les récompenses d'aujourd'hui*. » Jamais on ne vit sauvagerie si originale ; bien des gens, sans doute, se plurent à croire que le vieux Ducis était devenu fou. Au reste, Ducis échappa à la distinction *sous laquelle* il craignait tant de se voir amener de force. D'autres, moins dédaigneux que lui, y échappèrent également ; car les prix décennaux, annoncés si longtemps à l'avance, ne furent jamais décernés, et cette institution avorta dès le premier essai qu'on en voulut faire. Si l'on en croit Thibaudeau, « l'Empereur avait dit en plein conseil d'État qu'en instituant les prix décennaux, il n'avait eu d'autre but que de fournir une occupation aux esprits pour les empêcher de s'occuper de choses plus sérieuses. » J'avoue que je n'en crois rien, que ce motif du moins fut très-secondaire. Oui, sa correspondance la plus intime le prouve, il avait rêvé un nouveau siècle de Louis XIV, et ce ne fut pas sans un déplaisir sérieux que le rapport de l'Institut, autant que sa conviction personnelle, vint constater pour lui cette incroyable

stérilité. L'exposé de la situation de l'Empire, 27 décembre 1804, annonçant l'institution des prix décennaux, ajoutait : « Dans une période de dix ans, assignée aux travaux que Sa Majesté veut récompenser, elle a droit d'attendre que le génie français enfantera des chefs-d'œuvre. » On a vu ce qu'il avait produit; et l'on a quelque raison de croire que ce fut là ce qui détermina Napoléon à ne pas décerner les prix décennaux. Le décret pourtant avait pris soin d'annoncer que la distribution en serait faite par l'Empereur en personne, au palais des Tuileries; la date de la seconde distribution même était fixée au 3 novembre 1819 !..

A cette date, le roi régnant n'avait assurément rien du prestige de Napoléon, rien de ses goûts grandioses et de son imagination élevée; Louis XVIII ne lui ressemblait pas plus sur ce point que sur les autres. Instruit et lettré, sans avoir le sentiment ni de la science sérieuse ni de la haute poésie, il avait le goût d'un poëte de l'*Almanach des Muses* et l'érudition d'un jésuite. Il n'en eut pas moins un mérite rare, et fort digne d'être apprécié par ceux qui souhaitent la séparation de la littérature et de l'État, et qui ne croient pas aux bienfaits du système protecteur. Ce mérite fut de rester aussi indifférent à la haute poésie de son temps que Frédéric le Grand l'avait été à la poésie allemande.

Louis XVIII n'avait garde d'avouer cette indifférence, la tradition monarchique lui imposant, entre autres fonctions, d'être « un monarque ami des lettres ; » mais il l'était d'une façon inoffensive. La littérature française, bien ou mal comprise, avait été pour Frédéric la distraction salutaire qui l'avait empêché d'*encourager* Gœthe ou Schiller. La littérature délicate, l'art des bons mots, des billets bien tournés, la prétention de comprendre Horace, furent également pour Louis XVIII une distraction utile à la vraie poésie. Il appréciait l'*Hermès Romanus*, et encouragea les vers latins qui pouvaient être protégés sans aucun inconvénient. Son successeur, Charles X, semblait encore plus étranger au mouvement littéraire, et il convenait sagement « qu'en fait de théâtre, il n'avait que sa place au parterre, comme tout le monde. » Et pourtant la Restauration vit les lettres livrées à elles-mêmes prendre un nouvel essor ; la poésie par excellence, la poésie lyrique, atteignait tout d'abord des hauteurs inconnues ; l'histoire était fondée en France, la critique élargie et renouvelée. Chose remarquable, par ses Mémoires librement publiés chez nous en 1823, Napoléon lui-même venait prendre place parmi les grands écrivains de cette époque ; son nom trouvait enfin des poëtes dévoués à sa gloire ; ils étaient écoutés, applaudis, parce que leur voix était libre, leurs chants désintéressés. Il les avait vai-

nement cherchés pendant son règne éblouissant; il les trouva enfin après sa chute, après sa mort; ces hommages du génie, que toute sa puissance n'avait pu obtenir, il les dut à la liberté!

(*Revue nationale,* 10 janvier 1865.)

L'HISTOIRE ROMAINE A ROME

DE M. AMPÈRE.

(TOMES I ET II.)

Une partie du travail que M. Ampère publie en ce moment a déjà paru en articles dans la *Revue des Deux-Mondes*; sous cette première forme, il avait obtenu un succès marqué, quelque chose de mieux que ce succès d'estime avec lequel on enterre les œuvres sérieuses dans le cimetière des bibliothèques. Certes, le choix du sujet n'était pour rien dans ce bienveillant accueil : c'était, au contraire, une assez hasardeuse entreprise que de prétendre intéresser le public avec des souvenirs d'histoire romaine. En général, on a pour Rome plus que de l'indifférence. Que de gens, dès leur septième, ont renouvelé contre elle le serment d'Annibal ! Les haines les moins vives ne sont pas celles qui datent des premières études et des ran-

cunes gardées depuis le temps du *de Viris*. Puis, ce qui est un peu plus sérieux, il y a des gens qui, aimant la liberté et la justice, trouvent dangereuse et immorale l'adoration d'un peuple qui n'a guère pratiqué la liberté à l'intérieur et n'a jamais connu la justice dans ses rapports avec les peuples étrangers [1]. Ajoutez à cela l'impatience de ceux qu'irrite la pensée d'une mystification continue dont nous avons été victimes, dont les plus grands artistes comme les plus grands poëtes se sont faits naïvement les complices, en consacrant leur génie à recommander des faits reconnus faux ou tout au moins dénaturés, de prétendues vertus dont quelques-unes relèvent du Code pénal, quand elles ne sont pas simplement insignifiantes. Ce n'est pas sans quelque honte que l'on songe à ces beaux traits de l'histoire romaine pour lesquels on a exigé les admirations de notre enfance. Prenez-en au hasard quelques-uns, et dites combien il y en a qui supportent l'examen. Sera-ce « *la continence de Scipion ?* » Respecter une captive espagnole, et la rendre à son fiancé dont on s'assure ainsi l'alliance, c'est bien sans doute, et, puisque le fait était si rare chez les Romains, ils ont eu raison de l'admirer. Mais dans les temps modernes, pour voir là un miracle de vertu, ne sem-

1. Le tableau des iniquités de Rome a été tracé par M. Yung dans un remarquable travail publié par le *Magasin de librairie* (25 août et 10 septembre 1860).

ble-t-il pas qu'il faudrait être quelque chose comme un Claude Frollo exaspéré par le célibat? Hélas! non: ce sera la pureté même, ce sera Rollin, qui recommandera de présenter ce trait aux écoliers « comme d'autant plus *merveilleux* que Scipion était alors jeune, sans engagement et vainqueur [1]. » De sorte que, si parmi ces jeunes gens il s'en trouvait quelques-uns d'assez modestes pour désespérer d'atteindre à la hauteur des vertus romaines, ils pourraient fort bien tirer de là une conséquence à laquelle l'angélique candeur de Rollin n'a pas songé. Il en est de même de la « *noble fierté* » de Scipion qui, sommé de rendre ses comptes au sujet de quatre millions de sesterces qui ont glissé entre ses mains, se tire lestement d'affaire en s'écriant: « Je ne rendrai pas compte: montons au Capitole! » Excellent exemple à citer pour former le cœur des futurs magistrats et leur inspirer le respect de la loi, — des futurs généraux, pour leur apprendre que, du moment qu'on remporte une victoire, on peut voler impunément, — enfin des simples industriels, qui, sous prétexte qu'ils ont fait gagner gros à leurs actionnaires, seraient tentés de se réserver une trop forte part dans les bénéfices. En cour d'assises, la *noble fierté* de Scipion aurait peut-être moins de succès; il fallut à Warren Hasting plus que cela, huit ans

1. *Introduction au traité des études.*

de lutte, et, dit-on, des arguments irrésistibles, pour obtenir son acquittement devant la cour des lords. Dans les temps modernes, même quand elle faiblit, la morale publique est devenue plus exigeante. Je ne prétends pas du tout qu'il n'y ait pas eu à Rome de très-réelles vertus. Mais ces beaux traits de Scipion sont comme l'*humanité* de César, comme la *clémence* d'Auguste ; c'est là ce qu'on nous cite toujours, et l'on conçoit que les victimes de ces lieux communs, quand la réflexion les avertit enfin qu'ils étaient dupes, en aient conservé quelques rancunes contre une histoire convenue, qui choque aussi souvent la conscience qu'elle altère la vérité.

Ces superstitions ont fait leur temps. On ne dirait plus à une grande nation pour la piquer d'honneur : « *Le monde est vide depuis les Romains.* » On ne dirait plus même à d'héroïques soldats, comme ceux de l'armée du Rhin et l'armée d'Italie : « *Les légions romaines que vous avez quelquefois imitées, mais pas encore égalées...,* » quoique, après tout, les vertus militaires soient, de toutes les vertus romaines, les plus incontestables et les mieux constatées. Mais ce qui est tout aussi certain, c'est que ces vertus n'étaient que l'instrument indispensable de cet esprit d'envahissement et d'usurpation, suivi avec une si étonnante persévérance par le sénat romain. Deux mille ans avant que Machiavel eût écrit son livre

du *Prince*, ses doctrines étaient déjà appliquées; il n'a fait que rédiger à l'usage des princes la théorie qu'avait pratiquée le peuple-roi. Quant à la simplicité des mœurs romaines, il y a longtemps qu'on sait à quoi s'en tenir sur ce point: Voltaire a écrit: « Que n'a-t-on pas dit des premiers Romains? Quand ces brigands ravagèrent et pillèrent les moissons, quand, pour augmenter leur pauvre village, ils détruisirent les pauvres villages des Volsques et des Samnites, c'étaient des hommes désintéressés et vertueux; ils n'avaient pu encore voler ni or, ni argent, ni pierreries, parce qu'il n'y en avait pas dans les bourgs qu'ils saccagèrent. — Quand de proche en proche ils eurent tout pillé, tout volé du fond du golfe Adriatique à l'Euphrate, et qu'ils eurent assez d'esprit pour jouir du fruit de leurs rapines, ils cessèrent alors, dit-on, d'être sages et gens de bien. Toutes ces déclamations se réduisent à prouver qu'un voleur ne doit ni manger le dîner qu'il a pris, ni porter l'habit qu'il a dérobé, ni se parer de la bague qu'il a volée. Il fallait, dit-on, jeter tout cela dans la rivière, pour vivre en honnêtes gens. Dites plutôt qu'il ne fallait pas voler. Condamnez les brigands quand ils pillent; mais ne les traitez pas d'insensés quand ils jouissent. » Seulement il est clair qu'il y a des vertus, telles que l'activité, la hardiesse, la patience, etc., absolument indispensables au voleur pauvre, et qui deviennent inutiles

et impossibles au voleur enrichi : vertus très-peu solides aux yeux du philosophe qui en recherche l'intention et en évalue le mérite, mais vertus réelles dans leurs effets, que l'historien doit constater. Malheureusement ces effets, c'était l'accaparement du monde par un seul peuple, et l'inévitable corruption de ce peuple même, la richesse étant fatalement et uniquement corruptrice dans une nation où toute l'industrie était laissée aux esclaves, où les excès du luxe n'offraient pas même cette compensation de moraliser au moins par le travail ceux qui fournissaient aux inutilités dispendieuses de la civilisation. Ce fait seul, ce fait énorme, le travail réservé aux classes serviles, rendra toujours vains et illusoires les rapprochements qu'on a souvent essayés entre la corruption romaine et tel ou tel des régimes modernes.

C'est pourtant cette manie d'assimilations impossibles, jointe à des tentatives effrontées de réhabilitation des Césars, qui a donné à une partie du travail de M. Ampère un intérêt presque actuel. « Il s'est établi, dit-il, depuis quelque temps une mode de réhabiliter l'empire romain, car il avait besoin de réhabilitation. Je me suis permis de ne pas tenir compte de ce paradoxe ; j'en suis resté à l'opinion commune, voilà ma hardiesse ; on avait mis le cœur à droite, je l'ai mis à gauche ; ce n'est pas ma faute s'il ne convient pas à tout le monde qu'il soit à sa place. » Cette *hardiesse* a en effet

contribué au succès, et ce n'est pas la première fois qu'un lieu commun de morale vulgaire est devenu, grâce à des contradictions inattendues, une véritable singularité. Il est inutile de signaler la différence qui existe entre n'importe quelle monarchie moderne et ce qu'on nomme l'empire romain. Mais si la différence est évidente au sommet, elle est bien autrement radicale à la base. Qu'est-ce donc que ce qu'on appelle peuple à Rome? Y a-t-il jamais eu un peuple moderne qui se trouvât dans les mêmes conditions? Je ne parle pas seulement de la supériorité morale de notre siècle ; il est évident qu'aujourd'hui on voudrait s'avilir à ce point, perdre tout souci généreux pour ne songer qu'à l'amusement et aux satisfactions grossières, on ne le pourrait point : la docilité la plus abjecte ne suffirait pas pour accomplir cette monstrueuse transformation. Cette plèbe de désœuvrés était (ce qu'on oublie toujours) une caste de privilégiés au milieu de l'univers, et qui, sans rien produire, mangeait avec ses maîtres les impôts du monde entier. Par sa place dans l'échelle sociale, la plèbe ne correspondait nullement à ce qu'on appelle *peuple* dans les temps modernes, et dont le signe distinctif est la nécessité du travail quotidien. A la rigueur, aux premiers temps de la république, la comparaison reste possible, parce qu'alors il y a peu d'esclaves et que la plèbe travaille encore la terre quand elle ne se bat pas.

Mais à mesure qu'on avance, tout le travail agricole et industriel retombe sur les classes serviles, qui s'accroissent dans d'incalculables proportions et qui répondraient plutôt (avec d'énormes différences encore) au prolétariat moderne. Tout au plus, la plèbe romaine, placée entre la noblesse riche et les classes serviles, pourrait-elle sembler correspondre par sa place aux classes moyennes des temps modernes, et encore elle en différerait essentiellement par son caractère. Je le répète, tout rapprochement est impossible ici; car il ne sera que dans les mots, jamais dans les choses. Le monstre aux milliers de têtes, ou plutôt d'estomacs, qu'on a appelé la plèbe impériale, n'a existé qu'une fois dans l'histoire, et c'est trop pour l'honneur de l'humanité.

Au reste, M. Ampère ne touche qu'en passant à cette époque dans l'introduction de cet ouvrage. La partie de son travail qu'il publie en ce moment se rapporte aux premiers temps de Rome : il remonte même plus haut encore, et raconte l'histoire de la formation du sol romain aux temps où, bien avant les Césars, il portait, pour commencer, des mastodontes, des hippopotames et des tapirs. Il paraît que la destinée du Latium est semblable à celle de l'Afrique, laquelle, au dire de Pantagruel, « *fut toujours coustumière de produire choses estranges et monstrueuses.* » L'auteur a consacré près d'un volume aux temps antérieurs à l'exis-

tence de Rome. Il ne croit pas au roi Évandre. Ni ce prince ni ses Arcadiens ne sont venus en Italie : « Il n'y a pas eu d'Arcadie à Rome, dit M. Ampère, si ce n'est, dans les temps modernes, cette société d'académiciens-bergers à laquelle celui qui écrit ces lignes a l'honneur d'appartenir sous le nom pastoral d'*Alcamène.* » Ce n'est donc point par prévention contre les Arcadiens qu'Alcamène, — je veux dire M. Ampère, — leur refuse l'honneur d'avoir primitivement habité le sol romain. Mais les gens inquiets le soupçonneront peut-être de quelque mauvais vouloir à l'égard d'Énée, qui, dit-il, n'est pas plus venu en Italie que le roi Évandre ; il combat à ce sujet la tradition consacrée par le génie de Virgile et propagée avant lui par Jules César, « ce prétendu descendant d'Ascagne, lequel s'en aida pour établir la tyrannie par la légitimité. » En général, M. Ampère est terrible pour les personnages de l'*Énéide* et les traditions qui s'y rapportent. Passe encore pour Énée ; j'y renonce bien volontiers, surtout depuis que M. Sainte-Beuve nous a fait voir qu'il y a « *des reflets d'Auguste sur le front d'Énée.* » Mais M. Ampère écarte aussi Hercule, qu'il traite fort durement. Il va jusqu'à en faire l'idéalisation pure et simple de la force : il dira même, à propos de Mummius, que ce farouche destructeur de Corinthe avait dédié une statue « *à son digne patron, le dieu de la force brutale,*

Hercule. » Je crois que cette façon de comprendre Hercule est toute contraire à la tradition : bien loin d'être le dieu de la force brutale, Hercule la dompte et l'étouffe partout où il la trouve, notamment à Rome, où il étrangle le brigand Cacus. Alfred de Musset se faisait de lui une idée plus honorable et plus vraie, quand il nous peignait, au milieu de la société primitive,

> Hercule promenant l'éternelle Justice
> Sous son manteau sanglant taillé dans un lion.

En effet, Hercule, c'est le justicier par excellence, le grand redresseur de torts, le chevalier errant des temps héroïques. C'est, et je n'en saurais faire un plus bel éloge, le don Quichotte de l'antiquité ; rôle bien rare en des temps où l'on ne s'avisait guère de mettre la force au service du droit, sans distinction de nationalité. Don Quichotte, ce héros, a été ridiculisé par Cervantès, comme si son héroïsme pouvait jamais devenir d'un dangereux exemple ; et voici que M. Ampère fait pis encore pour Hercule : il le rend odieux. Je ne suis pas sûr que l'œuvre d'Hercule, le dompteur des monstres mangeurs de chair humaine, soit absolument terminée en ce monde. J'avoue pourtant que dans le détail et chez les peuples régulièrement organisés, la gendarmerie remplace avec avantage Hercule et don Quichotte, au moins pour les petits voleurs. Mais, si j'en

crois M. Ampère lui-même, les gendarmes pontificaux sont fort au-dessous d'Hercule à cet égard, et les descendants de Cacus jouissent à quelques lieues de Rome d'une assez grande sécurité.

Quoi qu'il en soit et du caractère vrai d'Hercule et du rôle qu'il aurait joué en Italie, il est certain que la tradition ne lui a guère été fidèle, et que de nos jours même le souvenir du brigand Cacus s'est conservé à Rome mieux que celui d'Hercule. C'est l'ordinaire : les nations se souviennent toujours mieux de ceux qui les dévorent que de ceux qui les délivrent. Voyez le pays qui fut la Gaule : sans faire aucun rapprochement indécent entre Cacus et Jules César, m'est-il permis de remarquer que partout chez nous l'on trouve le souvenir de ce dernier encore vivant? On vous montre ici son camp, là une muraille bâtie par lui. Et comment s'en étonner? il avait fait périr douze cent mille hommes, sans compter les morts des guerres civiles [1]; c'est un titre que cela. Quant au pauvre Vercingétorix, cherchez s'il a laissé quelque part le moindre souvenir ailleurs que dans les livres. Et encore dans le plus célèbre de ces livres, dont ceux qui ne l'ont pas lu s'accordent à vanter la noble et généreuse impartialité, dans les *Commentaires* de César, voyez comme son adversaire est traité. Selon César, Vercingétorix n'avait avec lui que les mauvais sujets du pays. Les honnêtes gens

1. Pline, *Histoire naturelle,* liv. VII, ch. XXV.

le blâmaient; sa famille ne voulait plus le voir; son oncle Gobanition, un homme très-bien posé, s'était cru obligé de le mettre à la porte de chez lui. Voilà ce que c'est que de vouloir affranchir son pays.— Quant à Cacus, il a, je le répète, laissé à Rome des souvenirs très-précis : on sait où était son antre; on vous donne même son adresse : *rue de la Salara*, n° 14. Mais l'adresse est fausse, et M. Ampère a de fortes raisons pour croire que son domicile était un peu plus loin.

Je viens d'indiquer, par un exemple, l'originalité piquante du livre de M. Ampère : c'est l'histoire de Rome, écrite à Rome même, avec un perpétuel rapprochement entre l'aspect du sol, tel que l'ont décrit les anciens, et l'aspect ou la destination moderne des mêmes localités; ces comparaisons paraîtront fort intéressantes, à Paris du moins, car il en est peut-être qui ne plairont pas à Rome autant qu'ici. Est-il bien certain, par exemple, qu'on y saura gré à M. Ampère, après qu'il a dit qu'au temps de Cicéron on montrait près de lac Régille l'empreinte d'un des pieds du cheval de Castor, d'avoir ajouté : que « dans l'église de Sainte-Françoise-Romaine, très-voisine du temple de Castor, on montre l'empreinte laissée par les deux genoux de saint Pierre; » d'avoir rappelé « l'empreinte du pied de Bouddha sur les rochers de Ceylan, en même temps que celle des pieds de Jésus-Christ que l'on montre dans la petite église

de *Domine quo vadis*, au lieu où l'on rapporte qu'il apparut à saint Pierre, et lui dit : « Je vais à Rome pour y être de nouveau crucifié[1]? » Légende qui, pour être née à Rome, n'en est que plus singulière; car elle fait songer au quatrain de la Ménippée sur la double croix de Lorraine :

Mais, dictes-moy, que signifie
Que les ligueurs ont double croix?
C'est qu'en la Ligue on crucifie
Jésus pour la seconde fois.

Sera-t-on également bien reconnaissant envers M. Ampère pour avoir appris au public français, — non pas seulement que la *jettatura*, la croyance au *mauvais œil*, est d'origine pélasgique, — mais qu'aujourd'hui, « à cet égard, la démence populaire va si loin, qu'elle attribue cette influence funeste au regard si doux du bon et saint pontife qui gouverne aujourd'hui l'Église, auquel, il faut en convenir, tout n'a pas toujours réussi[2]? »

Mais ce qui est simplement piquant et ne peut choquer personne, c'est l'histoire si variée de la vallée d'Égérie, où Numa, selon la tradition, donnait la nuit des rendez-vous à cette nymphe. Juvénal l'avait décrite, et s'était plaint de la transformation que ce lieu avait subie de son temps. Pour amuser les bourgeois de Rome, les empe-

1. Tome II, p. 306.
2. Tome I, p. 149.

reurs avaient fait arranger cette vallée, et l'avaient *embellie*, —enlaidie, à ce que prétend Juvénal. Le petit étang était devenu un bassin somptueux ; un rebord de marbre avait *profané* le gazon qu'y faisait croître la nature; on y avait construit des rochers et des grottes, « qui ne ressemblent guère à de vraies grottes ; » le bois, consacré aux Muses, avait perdu tout mystère, tout caractère sacré. Puis, comme il fallait bien que le fisc rentrât un peu dans ses fonds et couvrît les frais d'embellissements, on avait imaginé de louer une place au pied de chacun de ces arbres antiques à des juifs qui venaient, avec un cabas et un peu de foin, y étaler aux promeneurs leur misère et leur mendicité. Il faut voir l'indignation de Juvénal : on a jeté dehors les Muses, et on les a remplacées par des mendiants : « *Chaque arbre vous tend la main!* » — De notre temps, transformation nouvelle : l'armée française d'occupation a établi là son *école de caisses.* « Une douzaine de tambours frappés en même temps avec un rhythme différent, et qui vous poursuivent de leur tapage discordant jusqu'au Colisée et au Forum, ôtent aux lieux les plus poétiques de Rome toute leur poésie. Malgré mon respect sincère pour nos incomparables soldats, je ne puis m'empêcher de regretter les juifs du temps de Juvénal ; du moins ils ne faisaient pas tant de bruit que les tambours[1]. »

1. Tome I, p. 371.

En parlant de l'histoire romaine, Beaufort écrivait déjà, il y a cent ans : « Ce sujet paraît épuisé, mais il ne l'est pas. » Et il le prouvait. On a beaucoup écrit sur ce sujet depuis Beaufort. Grâce au point de vue nouveau et original où M. Ampère s'est placé, il a rajeuni cette vieille histoire et rafraîchi nos souvenirs. La vie contemporaine pénètre ces antiques légendes, qui avaient gardé pour nous comme une odeur de classe et de bibliothèque : l'air est renouvelé. Je ne voudrais pas laisser croire cependant que ce livre soit simplement un livre amusant : c'est avant tout une œuvre d'érudition profonde, et par quelques assertions hardies sur la part qu'il convient d'assigner aux Pélasges, aux Étrusques ou aux Sabins, dans l'histoire primitive de Rome, M. Ampère pourra bien soulever des tempêtes dans le monde des érudits. Pour décider avec autorité de telles questions, il faudrait des titres que peu de gens possèdent, et l'on doit ici, sans modestie aucune, se déclarer incompétent. Il est au moins un point que les profanes peuvent regarder comme rigoureusement établi par M. Ampère, en dépit des assertions intéressées des historiens latins : c'est la prédominance des Sabins sur les compagnons de Romulus, c'est le fait que le patriciat fut primitivement sabin.

Je viens de nommer Romulus : M. Ampère croit à son existence comme à celle des autres rois de

Rome[1]. En effet, la tradition a pu être altérée par des fables, mais le fond semble vrai. L'examen même des lieux où cette histoire se passe vient appuyer cette opinion de M. Ampère : « Ce que la tradition, dit-il, nous apprend de la demeure des différents rois et que la postérité n'avait nul intérêt à supposer gratuitement, me paraît devoir être pris en considération ; car toutes ces demeures sont dans un rapport très-frappant avec le rôle attribué à ces rois, avec leur provenance réelle, même quand cette provenance, que l'induction découvre, n'a pas été connue de l'antiquité. » Il ne croit donc pas que les sept rois de Rome soient des mythes. Parmi les traditions qui se rattachent à chacun d'eux, il adopte les unes, rejette les autres, mais sans croire qu'il faille tout rejeter, et surtout sans penser qu'à cette histoire à demi fabuleuse il faille substituer des explications et des reconstructions encore plus invraisemblables que ces récits. Parmi les objections qu'il oppose aux habitudes négatives et tranchantes que Niebuhr a mises à la mode, il y en a une qui m'a frappé, et qui aurait souvent son application ailleurs que dans l'histoire romaine. Aux yeux prévenus de la

1. Celle de Numa, par exemple, qui, pour être un personnage moins romanesque chez M. Ampère que chez Florian, ne se trouve pas moins investi d'un titre inattendu, celui d'avoir fait usage du paratonnerre plus de deux mille ans avant Franklin. (Voir t. I, p. 379 et 487.)

critique moderne, il a suffi souvent, pour rejeter un fait de l'histoire d'un peuple, de le retrouver antérieurement dans les traditions d'un autre peuple. M. Ampère fait remarquer avec un grand bon sens qu'il n'y a rien d'extraordinaire à ce que le même fait se reproduise plusieurs fois; qu'une fable même peut devenir une réalité, et il en cite une preuve saisissante : « Tout le monde, dit-il, connaît l'aventure de la *Pie voleuse;* dans un conte persan, une aventure très-semblable est racontée d'un perroquet qui volait les diamants. Ce conte, plus ancien que la servante de Palaiseau, n'empêche pas que celle-ci n'ait existé et n'ait trop réellement subi le supplice immérité que rappelait la *Messe de la pie.* » Voilà qui peut donner à songer à ceux qui ont nié la légende de Guillaume Tell, parce que le fond de cette légende se retrouve en Norwége et ailleurs. La répétition des mêmes faits est trop souvent constatée dans l'histoire authentique, pour qu'on puisse faire de cette répétition une marque où le mensonge se décèle infailliblement. Il en est de ces faits répétés comme des mêmes idées poétiques que l'on retrouve souvent chez divers peuples, sans que l'une soit empruntée à l'autre : ce qui n'empêche pas les généalogistes littéraires, aussi intrépides que tous les généalogistes possibles, d'établir avec une sécurité parfaite leur prétendue filiation.

Une autre observation, très-juste en général, me

semble l'être moins dans l'application qu'en fait M. Ampère. Il est très-vrai qu'on peut se fier aux récits des Romains, quand ils racontent des faits admis par eux-mêmes comme peu honorables pour leurs ancêtres : mais M. Ampère n'abuse-t-il pas de ce principe, quand il écrit ceci : « Pourquoi les Romains auraient-ils imaginé pour leur ville une origine si vraisemblable du reste, mais si peu glorieuse, en supposant qu'elle n'avait d'abord été qu'un asile de brigands et de réfugiés? Quand on se fabrique une généalogie, ce n'est pas ainsi qu'on procède, et je crois aux parchemins des familles féodales dont les aïeux ont détroussé sur la grande route ou ont été pendus [1]. »

Cela me paraît plus spirituel que juste. Je crois à cette origine de Rome, mais pour une autre raison; c'est que cette origine est en parfait rapport avec la destinée entière de Rome. Celle-ci n'a guère eu la pensée de rougir de cette origine. On a vu dans les temps modernes des bandits, retirés des affaires, vivre entourés de la considération universelle. A cet égard, la pudeur est interdite à un peuple dont la conquête devint presque l'unique souci. Conquérant et humain, conquérant et probe, « ces mots s'accordent-ils? Oui, disait Courier, oui, grammaticalement, comme honnête larron, équitable brigand [2]. » La conquête pour Rome

1. *Introduction*, p. 26.
2. Lettre à M. Sainte-Croix, juillet 1807.

n'était pas ce qu'elle est devenue dans les temps modernes, où l'on se contente d'ordinaire de soumettre à son autorité les contrées conquises, tout en respectant en général les propriétés individuelles. Mais, pour les Romains, faire la guerre était un moyen honorable de *gagner*, comme pour les Normands du douzième siècle, qui avaient déjà ce mot dans leur langue; Rome y gagnait et les propriétés des individus et les individus eux-mêmes qu'elle réduisait en esclavage. Tout, chez elle, la langue comme les symboles, témoigne de ce mépris parfait pour la propriété de l'étranger. Les animaux de proie brillent dans ses emblèmes. Le mot *latro* (brigand) désignait primitivement les soldats sans aucune intention offensante[1]. Et la façon de faire la guerre habituelle aux Romains justifiait cette étymologie. C'était une chose toute simple pour le général que de s'approprier une partie du bien des vaincus, et quand il en rapportait d'ailleurs beaucoup au trésor de Rome, il restait blanc comme neige. On a vu comment Scipion se moqua des tribuns qui l'accusaient : il y avait pourtant une circonstance grave dans son affaire,

1. Ce qui est aussi curieux que ce fait philologique, ce sont les étymologies diverses que les Romains donnent au mot *latro*. « *Latro*, dit Varron, qui donne spécialement à ce mot le sens de garde du corps, vient de *latus*, parce que les gardes sont *aux côtés* du prince. *Latrones dicti a latere, qui circum latera erant regi.* » (*De lingua latina*, l. VII, § 52.) D'autres le font venir « ἀπὸ τοῦ λάτρου, *a stipe*, » comme *soldat* vient de *solde*, etc.

c'est qu'il avait, dit-on, reçu une portion des biens d'Antiochus pour ne pas le dépouiller entièrement. Mais voyez plus tard l'éloge que Lucain fait de Pompée : « Il a porté au trésor plus d'argent qu'il n'en a gardé pour lui [1] ! » Cela semblait beau et l'était en effet. Jules César gardait tout, et prenait le trésor lui-même par-dessus le marché. Et l'histoire intérieure de Rome n'annonce pas des idées plus nettes sur la propriété, quoique, après tout, même entre larrons, il y ait toujours quelques règles qu'on se pique d'observer. Cependant, sans parler de l'envahissement progressif des biens nationaux escroqués par les patriciens (ce qui provoqua les réclamations si légitimes des Gracques), on ne voit, aux plus beaux temps des vertus romaines, que disputes entre les riches qui pratiquent l'usure à outrance, et les plébéiens qui ne peuvent ou ne veulent pas payer. L'usure était si bien une habitude locale, que Caton l'Ancien, qui, en arrivant à Rome, assimilait l'usure à l'assassinat, se défit bientôt de ces préjugés de village, et en vint, dit-on, à prêter à la petite semaine tout comme un autre. Je ne vois donc rien qui pût disposer Rome à altérer la tradition relative à son origine. Cette pudeur, cette répugnance a pu lui venir plus tard, à l'époque dite de corruption, où, grâce à la philosophie, il se trouva enfin de vrais honnêtes gens,

1. Plura retentis intulit.

Caton d'Utique par exemple, Caton le seul qu'on jugea pouvoir charger sans péril de recueillir la succession du roi de Chypre, dévolue au peuple romain, et qui n'en garda rien pour lui : ce qui sembla merveilleux. Aussi passait-il pour un original, pour un niais ; il ne parvint jamais au consulat, et son ami Cicéron, un autre honnête homme pourtant, le déclarait plus propre à vivre dans la république idéale de Platon que dans celle de Rome. Le respect du bien d'autrui ne fit pas de grands progrès sous les Césars, qui accrurent les vices des Romains en supprimant seulement leurs rares vertus ; c'était le beau temps des confiscations, le va-et-vient perpétuel des fortunes, un éternel provisoire en fait de propriété. Au début même, Auguste expropriant en masse presque toute l'Italie pour la donner à ses soldats qui l'avaient aidé à faire enfin la conquête à l'intérieur, Auguste ne sembla pas commettre une chose trop extraordinaire. L'histoire insiste assez peu sur ce fait. Mais ce qui parut singulier, ce furent les restitutions partielles qu'il fit. « Il sera un dieu pour moi, » s'écrie Virgile, à qui Auguste, par une faveur toute spéciale, venait de rendre ce qu'il lui avait volé. On était dieu à Rome à bien bon marché.

Ce n'est jamais par le respect de la justice qu'a brillé Rome, la cité du droit. Elle a eu pourtant ses vertus incontestables, et les deux plus saillantes sont d'abord ce patriotisme farouche qui trouve

naturel de tout sacrifier à l'intérêt de la patrie, et, dans ce but, ces desseins suivis, cette persistance tenace, cette puissance de volonté qui fait des miracles chez les peuples comme chez les individus; puis à l'intérieur un sentiment très-vif, très-fier, très-énergique, de la dignité du citoyen. C'est cette dernière vertu que nous devrions vraiment leur envier; pour le reste, je crois que nous avons de meilleurs modèles. M. Ampère remarque avec raison qu'après l'expulsion des rois, pendant les interminables querelles des patriciens et des plébéiens, il ne vint à l'idée ni des uns ni des autres d'en finir en se réfugiant à l'ombre mortelle du despotisme, d'acheter ou leur propre sécurité ou l'humiliation de leurs adversaires au prix de leur liberté et de leur dignité de citoyen. Et notez que ces querelles furieuses avaient lieu pendant que l'ennemi était aux portes : « C'est l'éternel honneur du peuple romain que, dans ces extrémités formidables, personne, patriciens ou plébéiens, n'ait eu l'idée de renoncer à une liberté si turbulente, si périlleuse, qui remplissait leurs ennemis d'espérance, pour chercher le repos et le salut dans le despotisme. Certes, les arguments qui ont décidé plus tard les Romains à le faire dans des circonstances moins difficiles n'auraient pas manqué. Le danger du prolétariat était grand; mais, je le répète, l'idée de chercher un maître ne vint à personne. Les consuls paraissaient au Forum et

sommaient les citoyens de s'inscrire dans la milice; nul ne s'inscrivait. Les patriciens négociaient, promettaient, attendaient. On venait dire que l'ennemi approchait, que les Véiens avaient passé le Tibre, que les Èques étaient descendus de leurs montagnes. Les plébéiens refusaient encore de s'inscrire. Enfin, quand du haut des maisons on voyait l'ennemi dans la plaine à deux lieues de Rome, on n'y pouvait plus tenir, on sortait de la ville et on allait le repousser. Puis on revenait au Forum recommencer d'autres combats; ou bien encore un général habile savait exciter l'ardeur des soldats, l'irriter par des délais sagement calculés; les soldats se précipitaient sur l'ennemi, jurant de vaincre, et tenaient leur serment. Mais si quelqu'un eût proposé dans l'intérêt de l'ordre qui était troublé, au nom du salut de la partie exposée sans cesse à de nouveaux périls, au nom de l'existence de Rome, dont les ennemis étaient à ses portes, si quelqu'un eût proposé de renoncer à ces droits sans cesse armés les uns contre les autres, de se reposer et de s'unir dans une commune servitude, des siéges de la Curie, des bancs du Comitium, de l'enceinte en bois placée au milieu du Forum, se serait élevée une imprécation unanime; un jugement capital eût frappé immédiatement celui qui aurait conseillé une pareille indignité, et, entre la sentence et l'exécution, il ne se serait écoulé que le temps

nécessaire pour aller de la tribune à la roche Tarpéienne, qui n'en était pas loin. Rome traversa donc ces redoutables épreuves sans abdiquer sa liberté. Malgré ses dissensions, elle ne fut pas conquise, et c'est parce qu'elle est demeurée libre qu'elle a conquis le monde. »

Oui, sans doute, mais c'est parce qu'elle a conquis le monde qu'elle a perdu sa liberté.

Je n'ai point parlé de reconstructions fort ingénieuses et fort brillantes, dans lesquelles M. Ampère a essayé de ressaisir ces chants primitifs de Rome, dont on a fait tant de bruit, et où l'on a voulu voir l'unique source de l'histoire fabuleuse des premiers temps. Il faut les lire; cela ne s'abrége point. Ce ne sont que des conjectures : mais les conjectures ne sont-elles pas mieux à leur place dans le domaine de la poésie que dans celui de l'histoire? Dans la préface de la *Guzla*, M. Mérimée raconte avec ce ton de persiflage spirituel qui lui est ordinaire, que jadis, en 1828, M. Ampère et lui étaient fort préoccupés de la poésie primitive et la cherchaient partout avec une ardeur et une foi qui n'a pas duré longtemps chez M. Mérimée. Celui-ci ne croit plus guère à la poésie primitive depuis qu'il en a fabriqué dans ses *Chants morlaques* : M. Ampère y croit toujours, quoiqu'il en fasse encore, comme il croit à beaucoup d'autres choses excellentes, à la liberté par exemple, ce dont nous le félicitons. Il n'est pas de

ces érudits timides et casaniers, toujours calfeutrés dans leur cabinet, près de leurs livres et près de leur feu, épicuriens de la science qui craignent les courants d'air, l'atmosphère libre et vivifiante. C'est un intrépide voyageur qui a visité les deux mondes, qui, né avec le sens de la réalité, l'a fortifié par des comparaisons précises dans les pays les plus divers. De là une réunion de qualités qu'on trouve rarement ensemble chez un savant : son érudition, si solide et si variée, vit, palpite, s'émeut. Ce qu'il raconte, il ne le sait pas seulement; il le voit, il l'aime ou le hait. C'est ainsi qu'il est arrivé à composer ce livre, où l'on sent l'expérience du voyageur, la chaleur d'âme du poëte, et qui unit à la profondeur de science de l'Allemagne la méthode, la précision, l'esprit vif et alerte de la France.

(*Revue Nationale,* 25 mars 1862.)



LA

DÉMOCRATIE DES EMPEREURS

ROMAINS[1].

Au siècle de Voltaire et du sens commun, il y avait un être remuant et bizarre, amoureux de toutes les opinions étranges, défenseur passionné des causes perdues : c'était l'avocat Linguet. Ces esprits hasardeux et prompts au paradoxe ont une utilité qu'il est injuste de méconnaître. Ils servent à contrôler de temps en temps les données du sens commun, à les empêcher de passer à l'état de préjugés ou de formules insignifiantes; ils les rajeunissent par la contradiction, par la critique, et leur rendent, comme à une monnaie usée, la vive empreinte et le relief que le temps avait effa-

1. *De la noblesse et des récompenses d'honneur chez les Romains,* par M. Naudet, de l'Institut (Durand, rue des Grés, 7). — *Les Empereurs romains,* par M. Zeller, maître de conférences à l'École normale (Didier, 35, quai des Augustins).

cés. Vivent les esprits faux! n'en perdons point la race; c'est un danger, d'ailleurs, dont nous ne semblons pas menacés. Linguet, esprit très-faux, ne fut même pas à ce titre apprécié de son temps. Nous lui rendrions aujourd'hui plus de justice; il paraît du moins avoir été sincère : l'absurde l'attirait naturellement. Son portrait, gravé par Saint-Aubin, est sa meilleure excuse. Cette physionomie nerveuse et maladive, cet air un peu niais, un peu fou, indique un homme prêt à ne s'étonner de rien, excepté du vrai. On y devine l'esprit étroit qui devait porter une sorte d'innocence naïve dans les plus odieuses apologies. Il aimait assez les Césars, et trouvait que Tacite les avait calomniés : le reste était à l'avenant. C'est lui qui, au temps des discussions de Turgot, de Necker et de Galiani, sur le commerce des grains, s'avisa de soutenir que le pain était un poison lent, et que la pomme de terre, d'introduction récente en France, ne tarderait pas à acquérir sur notre sol « *les propriétés redoutables du blé.* » La liberté ne lui semblait pas offrir des propriétés moins redoutables que celles de la pomme de terre; l'importation essayée par La Fayette l'effrayait autant que celle de Parmentier. Linguet possédait une effronterie candide qui plus tard eût fait sa fortune littéraire; mais il devançait son siècle, et son siècle ne l'écouta pas. Il lui manqua une certaine classe de lecteurs, que nous avons vue se former, effarée,

ahurie, et devant laquelle les Fontanaroses de l'histoire peuvent tout oser impunément. Pauvre Linguet! on se contenta de rire de ses paradoxes; on continua, comme si de rien n'était, à s'empoisonner avec le pain, et l'on essaya d'acclimater en France la pomme de terre et la liberté; la pomme de terre seule a bien pris.

Aujourd'hui il faut répondre à Linguet. On ne peut plus se contenter du silence; le sens commun n'a plus le droit de se montrer si dédaigneux. La thèse de Linguet, en l'honneur des Césars, a été reprise avec une addition notable d'arguments inattendus. Le plus hardi est celui qui fait du césarisme un gouvernement *démocratique*[1], dans lequel, on veut bien l'avouer, la liberté ne figurait guère, non plus que l'égalité sans doute, au moins l'égalité vraie, — car qu'est-ce que l'égalité, là où un seul homme est tout et le reste rien? — Mais, dit-on, c'était une société où l'on trouvait du moins une sorte d'égalité relative, celle des moutons devant le boucher. Malheureusement pour cette thèse, moins honorable pour l'espèce humaine que consolante pour les basses jalousies, un savant

1. Au reste, il ne s'agit que de bien s'entendre; le mot *démocratie* a pris depuis quelque temps un sens tout nouveau. Je lis dans le *Moniteur* du 29 janvier 1864 les paroles suivantes de M. de Morny : « La Russie est un pays démocratique, plus démocratique peut-être qu'aucun autre en Europe. La Russie était, il y a peu de temps, une féodalité démocratique; la féodalité a disparu, il ne reste plus que la démocratie. » — Soit.

qui connaît l'empire romain mieux que personne, M. Naudet, nous aidera à prouver que le césarisme était l'inégalité même, inégalité capricieuse à bien des égards, mais constante au moins en certains principes d'hiérarchie et de subordination.

Quant à l'histoire exacte et scrupuleuse de M. Zeller, par le simple exposé des faits, elle nous fournira l'occasion d'examiner la valeur de quelques autres réhabilitations partielles hasardées en l'honneur des Césars et surtout du césarisme. En effet, l'histoire, qu'on nous a forcés ainsi d'interroger de plus près, l'histoire, si faussée qu'elle soit, ne permet guère de réhabilitations personnelles; il faut en prendre son parti. On peut encore risquer quelques théories suspectes en faveur de l'institution; quant aux Césars, ils sont jugés à tout jamais, et grâce à cette enquête nouvelle provoquée par leurs amis posthumes, Tacite est justifié.

Écartons donc tout d'abord une question désormais inutile, et à laquelle il a été facile de répondre. Il n'était pas nécessaire d'avoir beaucoup fouillé les textes pour savoir à quoi s'en tenir sur les qualités personnelles des Césars, sur les vertus qu'on leur a subitement découvertes et les mérites qu'on leur improvise aujourd'hui. Deux observations bien simples suffisaient pour prouver que Tacite ne les avait nullement calomniés. D'abord on avait oublié de reconnaître que, sur les points

essentiels, son témoignage était confirmé, non-seulement par l'indifférent Suétone, pour qui le vice ou la vertu, le crime ou l'héroïsme sont simplement des curiosités piquantes, mais encore par les adulateurs mêmes des Césars, j'entends du César vivant : car s'ils flattent le prince régnant qui les paye, tous se dédommagent à l'égard de ses prédécesseurs. Dion Cassius, pour s'être aplati devant Commode, n'en est pas moins sévère pour les autres Césars ; Stace, Martial, Quintilien, ont pu vanter Domitien, et se laisser attendrir par les beaux yeux de la cassette impériale[1]; mais ils vantent également tous les ennemis des Césars morts, mais ils flétrissent aussi énergiquement que Tacite les tyrans passés dont ils n'ont rien à attendre :

Bravons les tyrans abattus,
Et soyons aux gages des autres.

Ces vers de Joseph Chénier nous résument le programme de ces gens-là. Si l'on respecte l'*autre* qui vit, on dit leur fait aux gens tombés; c'est une véracité peu compromettante, mais qui prouve au moins la force et les exigences de l'opinion publique. Sous Domitien, on vantait Domitien ;

1. Martial vécut assez longtemps pour que son idole, Domitien, passât, même pour lui, à l'état de monstre : sous Trajan, Martial arriva à dire du mal de Domitien, et peut-être même à en penser.

mais on flétrissait Néron, on exaltait Caton, Brutus, Thraséas ; c'était la tradition, et il fallait bien s'y conformer. Cette justice rétrospective était la rançon des mensonges actuels. A l'égard des Césars, les auteurs chrétiens ne sont pas moins sévères. Il est vrai que, comme Tacite ou les stoïciens, on les trouvera peut-être un peu suspects : les chrétiens n'étaient-ils pas, eux aussi, de ces hommes gênants que les empereurs se voyaient contraints de supprimer?

Mais lors même que de graves, d'unanimes témoignages ne viendraient point confirmer la parole de Tacite, il y a un témoin infaillible et qu'on ne saurait récuser, c'est la nature humaine interrogée par la philosophie comme par l'histoire. C'est elle qui nous affirme que l'intelligence la plus nette, la conscience la plus ferme, ne sauraient longtemps résister aux séductions et aux illusions d'un pouvoir sans limites. « Avouons de bonne foi, dit Bossuet, qu'il n'y a point de tentation égale à celle de la puissance, ni rien de plus difficile que de se refuser quelque chose quand les hommes vous accordent tout, et qu'ils ne songent qu'à prévenir ou même à exciter vos désirs[1]. » Toute l'histoire des Césars est là, — *à priori*.

Se représente-t-on bien ce pouvoir énorme dont aucune puissance actuelle ne peut donner l'idée?

1. *Politique tirée de l'Ecriture sainte*, liv. X, art. 6.

Comme le dit fort bien M. Naudet, dans les temps modernes, si du débris des libertés publiques « s'élève un pouvoir absolu et despotique, la réaction de l'opinion publique, l'influence réciproque des diverses nations qui se pénètrent les unes les autres par les idées, la solidarité de la fortune publique avec les fortunes privées et avec les finances étrangères, modèrent ce pouvoir ou le détruisent. Il n'en était pas, il n'en pouvait être ainsi dans l'empire romain en décadence. Tombés de la liberté, pour laquelle et par laquelle vivait le citoyen, sous le joug des Césars, qui devinrent désormais l'unique et universelle puissance, les Romains furent les sujets les plus soumis, les plus abandonnés; *in servitutem ruebant*. Étrangers au sentiment du point d'honneur des modernes, ils n'eurent pas même la pudeur de la servitude. Point de contrôle de l'opinion publique ; tout se taisait devant le maître. L'empire embrassant tout le monde civilisé, point de civilisation étrangère dont l'exemple et le contact fussent à redouter, dont il fallût ménager les jugements. Les Césars ne voyaient au dehors que des barbares qui les châtiaient quelquefois et ne les corrigeaient pas. »

Ainsi, nul contrôle que le contrôle éloigné de l'histoire; nul garde-fou que l'avertissement sinistre des compétitions rivales ou des conspirations républicaines. Dans une situation si périlleuse et à cette hauteur, leur tête s'égare : ils

subissent le double vertige de l'élévation et de l'épouvante. Aussi plusieurs deviennent-ils littéralement fous. Ce qui doit étonner le plus dans l'histoire des Césars, ce ne sont pas leurs crimes: les conditions de leur pouvoir les rendent vraisemblables et presque naturels. Ce sont les vertus réelles de quelques-uns d'entre eux. Seulement, quand on y regarde d'un peu plus près, ces vertus s'expliquent aussi bien que les crimes, et l'on voit que les bons empereurs ont été soustraits presque toujours à l'irrésistible tentation.

Qui cite-t-on en effet? Titus? Il n'a pas régné deux ans. Si Caligula ou Néron étaient morts après deux ans de règne, ils eussent laissé une mémoire bénie. Tibère même a longtemps gouverné avec équité : il lui a fallu des années pour devenir le Tibère de Tacite et de l'histoire : « Il n'est point sorti tout entier des mains de la nature, dit M. Zeller. Ce sont les circonstances, ce sont surtout des institutions mauvaises qui créent de pareils monstres. Tacite croit que Tibère a dissimulé toute sa vie sa mauvaise nature pour la déployer en liberté à la fin. N'est-il pas plus naturel de penser que le temps l'a fait ce qu'il est devenu ? »

Qui cite-t-on encore après Titus? Deux vieillards inactifs, Nerva, qui règne un an, Antonin, qui laisse faire le Sénat, et, comme dans un gouvernement constitutionnel, règne et ne gouverne point; enfin, deux vrais grands hommes, Trajan, Marc-

Aurèle. Et l'on ne songe pas que l'un et l'autre, en fait, ont peu gouverné ; que, presque toujours à la frontière pour repousser les invasions, ils n'ont point connu les tentations de la paix : le philosophe même n'a guère quitté son camp et ce n'est pas une des choses qui contribuent le moins à l'intérêt de ses sévères et hautes pensées sur Dieu et sur le devoir, que cette mention placée à la suite de quelques-uns de ses chapitres : *écrit chez les Quades sur les bords de la Granua*[1], *écrit chez les Marcomans*... Serait-ce un blasphème envers la mémoire vénérée des deux grands hommes de dire que la plus rude épreuve a manqué à leur courage, qu'un règne pacifique leur eût été plus périlleux peut-être, et que, vivant à Rome, ils eussent sans doute moins bien vécu ?

On a représenté, comme le type exceptionnel des éprouvés, les saints dans le désert. Être saint au désert, mérite médiocre; la solitude éteint la tentation. C'est la tentation devant la multitude et par la multitude qui vraiment semble irrésistible. Les Césars l'ont presque tous subie à un degré tel, que nul des éprouvés de la Thébaïde ne peut leur être comparé à cet égard ; et ceux qui l'ont réellement subie, y ont succombé. Il faut presque les plaindre, excuser les hommes, maudire l'institution.

1. Hongrie.

C'est précisément ce qu'on ne fait pas. On abandonnerait volontiers la cause personnelle des Césars pour excuser l'institution dont on se fait d'ailleurs l'idée la plus singulière et la plus fausse. Nous le verrons, rien de moins défini, rien de plus flottant. On semble croire vraiment que l'empire à Rome était une monarchie héréditaire à la façon des modernes, une garantie d'un certain genre pour les intérêts menacés, tandis qu'au contraire tout y était viager. Comme nulle constitution régulière n'y déterminait ni le système ni le personnel du gouvernement, tout dépendait de la valeur de l'homme placé au pouvoir par le caprice des armées. N'importe, dit-on ; si imparfaite que fût l'institution, elle était inévitable. J'en doute ; ce qui était inévitable au temps où l'empire remplaça la république, c'était un changement, une réforme. La domination monstrueuse d'une seule ville agitée par des ambitieux, et qui, ne pouvant se gouverner elle-même, voulait régner sur le monde connu, voilà la situation absurde dont le maintien était sans doute impossible ; mais ce qui ne l'était pas moins, c'était de trouver une succession d'hommes capables, par leur caractère ou leur génie, de suffire au fardeau qui écrasa la république. Rien de plus inutile, sans doute, que les conjectures rétrospectives sur ce qui n'est point arrivé, rien de plus vain, si ce n'est la singulière assurance avec laquelle on nous affirme que les

choses n'auraient pas pu s'accomplir autrement. Mais enfin, en supposant que l'ancienne forme républicaine fût devenue impossible, une fédération libre des provinces, reliées à la capitale, était-elle une combinaison impraticable, au-dessus du génie de Jules César armé des énormes moyens qu'il eut à sa disposition, au-dessus même de l'habileté d'un Auguste, lequel ne fonda que le despotisme sans établir ni un système ni même une dynastie? Sans doute, l'oppression des provinces par Rome ne pouvait se prolonger. Mais l'unique solution était-elle de ramener des provinces sur Rome même l'arbitraire autorité des proconsuls, et n'aurait-on pas pu faire le contraire, étendre aux provinces la liberté relative des institutions républicaines dont jouissait la métropole?

Mais, dit-on, le monde voulait un maître; l'empire fut accueilli avec joie, avec reconnaissance; tous l'acceptèrent, sauf une imperceptible minorité, qui voulait continuer à exploiter le monde à son profit. — Laissons parler les faits.

César envahit son pays à la tête d'une armée formée pendant dix ans de guerre sous le plus habile capitaine, recrutée parmi les plus braves, dévouée à son chef, qui l'a gorgée de gloire et de butin. On n'a point de soldats à lui opposer; le Sénat s'enfuit de Rome, que César occupe. Il a pour lui tous les prestiges, le succès, l'avantage d'occuper la capitale, de puiser dans le trésor pu-

blic ; de plus son génie, ses séductions personnelles, enfin la conviction universelle que son autorité, même absolue, ne sera point dure et impitoyable comme celle d'un Marius et d'un Sylla. Et pourtant, il lui faudra cinq années pour venir à bout des soldats improvisés qu'on lui oppose ; il lui faudra verser des torrents de sang pour y noyer la république ; si l'on doit mesurer la vitalité du parti républicain aux efforts qui, pour le vaincre, furent nécessaires à un génie si puissant aidé de tous les moyens matériels refusés à ses adversaires, on conviendra peut-être que la république n'est pas morte d'épuisement, comme on tâche de le faire croire, mais qu'elle a été tuée, et non sans peine.

Quant à Octave, les moyens qu'emploie son ambition semblent différents en apparence. Il tentera tout d'abord ces procédés sournois, cette conduite oblique, ces alliances équivoques qui sont dans son caractère. Mais, au fond, ce n'est pas sur le peuple qu'il compte, c'est sur l'armée ; son unique force, ce sont les vétérans de César, attachés au prestige du nom et à l'espérance des legs énormes que leur promet le testament de César. Il lui faudra verser encore le sang, et sur le champ de bataille, et par les proscriptions. Mais un fait, un seul suffirait pour prouver combien Octave savait la population civile antipathique à ses espérances. L'Italie presque entière est confisquée au profit

des soldats césariens; c'est une expropriation universelle. Les terres sont partagées comme en pays conquis. Et, en effet, l'installation de l'empire à Rome fut une conquête. Rome fut envahie par ses armées, punition très-méritée de plusieurs siècles de conquête à l'extérieur, juste expiation sans doute : mais enfin qu'on la considère comme un châtiment sous lequel Rome se courba en frémissant, et non comme un bienfait qu'elle aurait accepté avec reconnaissance! Si le pouvoir d'un seul était alors, comme on le prétend, le vœu de tous, pourquoi Auguste a-t-il passé sa vie à déguiser sa puissance, à ne l'accepter que pour un temps, à la représenter comme transitoire, enfin à promettre toujours le rétablissement de l'ancien état de choses? Je suis bien convaincu que ces promesses trouvaient assez peu de dupes; mais, dans cette espérance d'une liberté toujours ajournée, il n'y avait pas seulement pour les sujets un effort pour se dissimuler à soi-même la honte de subir le despotisme comme un régime définitif, une de ces erreurs volontaires dont un peuple qui se dégrade rassure sa conscience ou console sa vanité. Il y avait aussi de la part d'Auguste un sérieux hommage rendu à la liberté et aux regrets de ceux mêmes qui se résignaient à l'empire. A quoi bon renouveler sans cesse cette promesse dangereuse, s'il avait été bien convaincu que personne à Rome ne tenait à la liberté?

Quant aux provinces, c'est devenu un lieu commun historique de dire qu'elles accueillirent l'empire avec joie. Cette assertion repose sur une phrase de Tacite, dont on dénature le sens en l'exagérant. J'ai le regret de dire que M. Zeller s'est malheureusement ici conformé à l'usage, et qu'il écrit : « Tacite dit lui-même que les provinces saluèrent le gouvernement d'un seul comme une délivrance et le commencement d'une ère nouvelle [1]. » Tacite dit simplement qu'*elles ne repoussaient pas le nouvel état de choses :* ce qui est un peu différent. *Non abnuebant :* je crois le le mot d'une rare justesse. Il n'implique que l'indifférence. Ce n'est pas que plus d'un fait, au début de l'empire, ne semble prouver que la résignation des provinces n'était point universelle : c'étaient l'Afrique et l'Espagne qui avaient soutenu Caton et Labiénus dans leur lutte suprême contre César. La Grèce, Athènes en tête, s'était prononcée pour Brutus contre Octave. Et, sous Auguste, la révolte de la Gaule et de l'Espagne, qui semblaient épuisées et comme anéanties par leurs récentes épreuves, n'indique pas que tout le monde fût disposé à plier sous cette prétendue nécessité. Seulement il est clair qu'ici il s'agissait de nationalité, et non de telle ou telle forme de gouver-

1. P. 16. — Voici le texte de Tacite : « Neque provinciæ illum statum rerum abnuebant, suspecto senatus populique imperio, etc. (*Annales*, I, ch. 2).

nement. Je crois en effet que, du moment que l'Espagne et la Gaule devaient rester romaines, peu leur importait la forme du gouvernement central. Il est très-probable même que, chez ces peuples conquis et si rudement traités par Rome républicaine, il y eut une amère satisfaction à voir l'insolente dominatrice courbée à son tour sous le joug militaire qu'elle avait imposé au monde. Elle était humiliée enfin, et, selon l'énergique expression de Juvénal, son avilissement vengeait l'univers vaincu. Politiquement, les provinces n'avaient rien à regretter de la république. Car, comme on l'a remarqué[1], si, au temps de la république, « le gouvernement était républicain à Rome, dans les provinces, il était monarchique. » Le proconsul, quand il le voulait, y était maître absolu. Sujettes avant Jules César, elles continuèrent à l'être après lui. Quelques provinces n'avaient pas même eu l'expérience du gouvernement républicain. Par exemple la Gaule, conquise par César, continua à obéir au dictateur, comme elle avait obéi au proconsul[2]. En un mot, les provinces, qui n'é-

1. Duruy, *État du monde romain*, p. 181.

2. On a imaginé, je ne sais trop pourquoi, de représenter Jules César comme le chef de la réaction des provinces contre Rome, comme le champion de l'humanité. On peut voir et dans les *Commentaires* et dans Suétone (qui lui est favorable) combien le rôle humanitaire qu'on lui attribue était loin de sa pensée. Proconsul en Espagne, il met au pillage en Lusitanie des villes qui le reçoivent et se soumettent sans résistance; en Gaule, outre l'iniquité

taient rien dans le gouvernement de la république, continuèrent à n'être rien sous l'empire. Elles avaient à choisir, non pas entre la liberté et le despotisme, mais simplement entre deux maîtres. La même question se posa pour elles plus tard au temps de l'invasion des Barbares. Partout les provinces se soumirent sans résistance aux Francs ou aux Goths, comme elles s'étaient soumises aux Césars : *Non abnuerunt.*

On a pourtant essayé de prouver l'amélioration, même politique, du sort des provinces par un argument qui montre au moins bien peu de réflexion. On a fait valoir la générosité avec laquelle les Césars accordèrent à des provinces entières le droit de cité romaine, et l'on voit là le triomphe de l'égalité! Est-il nécessaire de faire remarquer que le droit de cité, droit très-réel au temps de la république, était sans valeur aucune au temps des Césars? Je ne parle pas même des droits d'éligibilité ou d'élection, puisque les élections, qui sont une comédie sous

de cette guerre entreprise sans motifs, et si peu justifiable qu'à Rome même où l'on était peu difficile à cet égard, on parla de le désavouer, outre des atrocités sans nombre, il détruisit des villes, *plus souvent pour les piller que pour les punir,* dit négligemment Suétone (*Sæpius ob prædam quam ob delictum*). Enfin l'exécution de Vercingétorix, étranglé après cinq ans de captivité, ne justifie guère les sentiments de générosité philanthropique qu'on veut trouver chez César.

Auguste, cessent au temps de Tibère. Mais au moins, du temps de la république, le droit de cité était-il une garantie pour la personne et pour les biens du citoyen ; on sait que la peine de mort, par exemple, n'existait réellement pas pour le citoyen romain, sauf des cas extrêmement rares. Que devient cette garantie, du moment que le chef militaire, *imperator*, a sur les citoyens les droits absolus du général sur ses soldats ? Loin d'être une garantie même, le titre de citoyen devint une charge. L'impôt du vingtième, établi par Auguste sur les successions, ne pouvant porter que sur les citoyens romains, on fit de l'extension du droit de cité une véritable opération financière, et, dans un moment de détresse, un des plus mauvais empereurs, Caracalla, étendit ce prétendu droit au monde entier[1].

S'il y a une différence quelconque dans le régime provincial, elle n'est pas à l'avantage de l'empire. La seule que j'aperçoive est celle-ci : Rome républicaine, à défaut de droits politiques, avait laissé à beaucoup de localités des libertés municipales, la faculté de se gouverner par des magistrats élus par tous. — Dès Tibère, dans les colonies et les municipes, ce n'est plus le peuple qui élit les magistrats ; ils sont nommés par la

1. Encore l'existence de ce décret a-t-elle été révoquée en doute : il n'en est fait mention que dans le *Digeste*.

classe supérieure, les décurions[1]. Voilà l'aristocratie implantée dans le régime provincial : on conviendra que cela n'est pas trop conforme à l'idée qu'on veut nous donner de la prétendue égalité installée par les Césars ; triste égalité d'ailleurs, celle de l'obéissance ; nous verrons qu'on n'avait pas même celle-là, et qu'on sut graduer l'avilissement.

Mais au moins y eut-il pour les provinces conquises amélioration matérielle, plus d'ordre public, plus de sécurité individuelle ?

Sans doute, à mesure qu'on s'éloignait du temps de la conquête, que les ressentiments des vaincus s'apaisaient aussi bien que les craintes des vainqueurs, le gouvernement des provinces a dû être moins dur, moins brutal, et, si l'on veut, plus régulièrement oppressif. On pourrait citer pourtant bien des faits qui prouvent que les exactions de Verrès se sont souvent renouvelées sous l'empire, et combien y en eut-il que nous ignorons ! Car, notez ici une chose importante : sous la république, il y avait un remède qui ne fut pas toujours illusoire, la publicité. Sous l'empire, toute réclamation remontait au César, et fût-il animé des meilleures intentions du monde, il pouvait ignorer bien des plaintes. Ce qu'il y a de certain,

1. Duruy, *De Tiberio imperatore*, p. 9, note 2. — C'est ainsi qu'à Rome Tibère faisait nommer les magistrats, non plus par le peuple, mais par le Sénat, c'est-à-dire par lui-même.

c'est que Tacite[1], dont on s'appuie pour prouver l'amélioration du sort des provinces, nous parle, au contraire, de ces déprédations comme d'une chose habituelle de son temps. Seulement, ces scandales ont moins de retentissement. Ils n'ont pu paraître au grand jour que sous des empereurs exceptionnels, comme Trajan. Il y avait peut-être autant de souffrances, il n'y avait de moins que la publicité, le droit de se plaindre devant tous. C'est ce silence forcé qui a fait illusion aux historiens. L'histoire montre quelquefois cette dureté involontaire et cette indifférence inintelligente pour les malheureux qui, à tous leurs maux, ont ajouté celui de ne pouvoir s'en plaindre. Trop souvent elle a l'innocente cruauté des enfants, qui ne peuvent s'imaginer qu'un animal souffre entre leurs mains, quand il est trop petit et trop faible pour qu'on entende sa plainte.

Ce qu'il y a de certain, c'est qu'avant César, non-seulement la publicité constituait la première des garanties, mais encore la législation était devenue de plus en plus sévère. « Il y eut d'abord simple restitution. Depuis la loi Servilia (108 av. J.-C.), restitution au double; d'après la loi Cornelia, au quadruple. Sous l'empire, la peine ordi-

1. « Ut solent prævalidi provincialium et opibus nimiis ad injurias minorum elati. » (*Annales*, l. XV, ch. 20.) Voir aussi Juvénal, sat. 8.

naire était la relégation[1]. » On ne voit pas qu'à cette dernière époque la province eût droit à une restitution. Au moins cette restitution n'eut-elle pas lieu dans le plus éclatant des procès de ce genre, pendant la période impériale, celui de Marius Priscus. Ce personnage, proconsul d'Afrique, outre les pillages ordinaires, avait reçu un million de sesterces de deux de ses administrés pour faire tuer huit personnes qui leur déplaisaient. Il fut accusé par les Africains, et l'accusation soutenue par les deux premiers avocats du temps, Tacite et Pline. Marius fut condamné au bannissement hors de l'Italie et à la restitution de 700,000 sesterces. Seulement, cet argent devait être versé dans le *trésor public*. Ce jugement fut prononcé sous Trajan et devant Trajan. Pline, satisfait du succès de son éloquence, trouve cela admirable et fort sévère[2]. Juvénal n'est pas de son avis, et plaint la province ruinée, qui, pour toute consolation, a le plaisir de savoir que Marius mange ce qui lui reste du produit de ses vols ailleurs qu'à Rome même.

Tout insuffisante que fût cette justice, elle était rare. Sous Jules César, l'historien Salluste avait ruiné également l'Afrique par des déprédations inouïes, même pour le temps; il fut accusé; mais il eut soin de faire au dictateur sa part dans le produit de ses vols, il fut absous. Même aventure

1. Duruy, p. 224.
2. « *Severitate exempli salubre.* » (Lettres, II, 11.)

sous Auguste : Licinus pressure la Gaule. Il est dénoncé. Il se justifie en remettant à Auguste une partie des trésors amassés par lui, et en démontrant que c'est par pure politique et dans l'intérêt de l'empereur qu'il a ainsi *énervé* un pays mal pensant. Il faut dire aussi qu'il éleva une basilique à Rome en l'honneur de Jules César[1]. En un mot, sous la république, on volait pour soi, et l'on était quelquefois puni. Sous l'empire, pourvu qu'on n'oubliât pas d'intéresser l'empereur dans l'affaire, on était sûr d'être absous.

Une réflexion bien simple suffirait pour prouver que l'état des provinces ne pouvait guère s'améliorer sérieusement. L'empire eût-il voulu les ménager, il ne l'aurait pas pu. Ce n'était pas un gouvernement à bon marché. Depuis la guerre de Macédoine, Rome ne payait pas d'impôts, et elle coûtait horriblement. Des fêtes monstrueuses, des repas où l'on invitait des milliers de convives, tout cela suppose des frais énormes. Qui payait? Les provinces. « Les provinces sont les fermes du peuple romain. » C'est un adage. Tibère s'était préoccupé du sort des provinces, en habile homme qu'il était. Il imagina de laisser longtemps les gouverneurs en place, par une raison qui ne donne pas une très-haute idée de la probité des gouverneurs et du bonheur des gouvernés : « J'aime

1. Voir Dion Cassius, l. LIV, ch. 21.

mieux, disait-il, laisser sur la charogne ces mouches déjà repues que de les remplacer par d'autres plus affamées. » M. Zeller reconnaît là « ce langage cynique et repoussant qui peint trop bien Tibère ; » et j'ajouterai que le calcul de Tibère n'est pas parfaitement juste ; car on ne voit guère que les mouches repues s'abstiennent de se repaître encore ; l'appétit leur vient en mangeant. Tibère a dit un mot plus acceptable, destiné probablement au public : « Un bon berger doit tondre ses brebis et non les écorcher. » Le pouvait-il ? Non. Pour lui et surtout pour ses successeurs, sous peine de périr, il fallut soûler de fêtes et d'argent la canaille romaine et les prétoriens. La province soldait la dépense, ainsi que les rois alliés. Au temps de Domitien, ces prétendus alliés étaient déjà, selon Juvénal, des squelettes dont on avait sucé jusqu'à la moelle[1]. Il suffit de voir, dans les *Essais* de M. Guizot, quelle était la situation des provinces à la fin de l'empire pour se convaincre que le mal, loin de diminuer, ne fit qu'augmenter. C'était une nécessité pour l'empire, une question de vie ou de mort pour l'empereur.

En réalité, sous l'empire comme sous la république, Rome continue à dévorer le monde. Le peuple de Rome est encore le *peuple-roi*, un roi fainéant, *un mangeur de peuples*, comme disait

1. « Ossa vides regum vacuis exsucta medullis. »

Homère, ou, comme disait Bonaparte, *un cochon à l'engrais.* Il faut le gaver. Pendant longtemps, soit respect involontaire et traditionnel pour ce peuple, qui après tout avait été grand, soit crainte chimérique de ses réveils possibles, les Césars s'attachent à lui plaire.

Sous Auguste, deux cent mille hommes à Rome sont nourris aux frais de l'État. On leur donne le blé, l'huile et des distributions de vin. C'était le seul point sur lequel le peuple n'entendait pas raillerie et faisait la loi à ses maîtres. « Une émeute, dit M. Zeller, interdit à Auguste de partager en quatre termes par an la totalité des distributions annuelles. Le peuple ne voulut pas être contraint à apprendre l'économie. » Cette plèbe ne fait rien. Si les provinces la nourrissent, l'esclave travaille pour elle. Du reste, là où il y a des esclaves, le travail est bien vite un déshonneur, et la fainéantise signe d'aristocratie. Cela se voit aux États-Unis dans les États à esclaves, et les *petits blancs*, c'est-à-dire ceux qui ne possèdent rien, y représentent assez bien la plèbe romaine [1].

1. Voir l'ouvrage si instructif, *les Noirs et les petits blancs,* traduit par M. Franck Bertin, et précédé d'une préface par M. Laboulaye. C'est un excellent commentaire sur les mœurs romaines. « On nomme *petits blancs* dans le Sud les blancs qui, ne possédant ni terres, ni esclaves, n'ont pour vivre que le service des planteurs. C'est une classe plébéienne fort méprisée, même des nègres. » Même chose à Rome; le client plébéien y vit des générosités de son patron (et surtout de l'État), et on le voit fort

Encore les *petits blancs* n'ont-ils pas de nègres; à Rome, les plus misérables trouvaient moyen d'avoir des esclaves. On voit le plébéien, allant chercher sa pitance à la porte des grands seigneurs, se faire suivre par un esclave qui emportera à la maison les denrées reçues par son maître, le produit de l'aumône. Tout mendie à Rome. Une chose qui étonne toujours les gens les plus habitués à la lecture des écrivains latins, c'est l'absence

méprisé et maltraité par les esclaves du riche auquel il fait sa cour. Comme le petit blanc, il ne fait rien ou fait des métiers inavouables. Le travail libre avait toujours été mal vu à Rome, et ceux qui le pratiquaient considérés comme des citoyens dangereux : il leur était d'ailleurs fort difficile de lutter contre la concurrence du travail servile. Il y avait toujours eu pourtant des associations ouvrières, mais considérées avec défiance, même sous la république. L'empire en réduisit le nombre : César, Auguste, Claude, Néron, en supprimèrent une grande partie. Trajan lui-même, dans une circonstance remarquable, témoigna de ses défiances à ce sujet. Pline, gouverneur de Bithynie, avait été témoin d'un incendie qui avait détruit une grande partie de Nicomédie, capitale de la province. Il veut organiser une compagnie de gens chargés d'éteindre les incendies, composée de cent cinquante hommes; mais la chose lui paraît trop grave pour ne pas en référer à l'empereur, qui refuse, pour des motifs de sécurité publique : il y aurait là une association qui, quelques précautions que l'on pût prendre, deviendrait bientôt dangereuse. On voit que le césarisme n'a pas plus été l'empire démocratique et social, que la démocratie tout court. (Voir, sur ce sujet, le premier chapitre de l'*Histoire des classes ouvrières en France*, par M. Levasseur.) Un siècle plus tard, les associations ouvrières prennent plus d'extension; mais elles sont toujours l'objet d'une rigoureuse surveillance, ou plutôt deviennent tout simplement des corps de fonctionnaires publics.

absolue de dignité sur ce point, la facilité avec laquelle chacun s'abaisse à recevoir de l'argent ou tout autre présent; les plus délicats n'y mettent aucun scrupule. On tend la main au riche particulier dont on cultive la connaissance dans ce but avoué. Horace, plus difficile que d'autres pourtant, ne recommande à cet égard que la discrétion, la décence; et pourquoi? C'est qu'en demandant moins on a chance de recevoir plus. L'intérêt vous prescrit cette réserve. Et notez que les gens qui reçoivent ainsi ne sont pas des misérables dénués de tout et réduits à une misère qui les excuserait. Non, ils ont quelque chose, seulement ils n'ont pas assez. Les bons motifs ne leur manquent point pour mendier. Ils ont une sœur à doter, une mère un peu gênée, un fonds de terre qui ne trouve point d'acheteurs[1] et ne suffit pas à les faire vivre. Pour combler ce déficit, il y aurait peut-être un moyen : travailler? Jamais! personne ne s'en avise. Travailler? C'est bon pour les esclaves. Mendier, à la bonne heure; on mendie auprès de l'État, auprès du riche : double bureau de bienfaisance auquel s'abonne l'ex-citoyen romain. L'annone ou la sportule : en dehors de cela on ne voit rien. La plèbe n'est plus qu'un ramassis de parasites éhontés, l'écume du monde ancien.

1. Indotata mihi soror est, paupercula mater,
Et fundus non vendibilis, nec pascere firmus.

Jamais égout pareil ne s'était vu et ne se reverra. Et c'est là ce qu'on appelle un peuple? Et l'on vient faire un mérite aux Césars d'avoir été populaires, c'est-à-dire bien vus de cette aristocratie de deux ou trois cent mille drôles privilégiés, absorbant la substance de l'humanité soumise? Et voilà la base de leur réputation *démocratique?* Heureusement nul rapprochement n'est possible entre les gouvernés ou gouvernants de ce temps-là et ceux des temps modernes. On l'a essayé pourtant, et parfois plus d'un publiciste, à commencer par Linguet, a cru faire sa cour aux souverains modernes en réhabilitant les Césars d'autrefois. Je doute que ce rapprochement ait jamais pu flatter personne. Pour nous, au moins, notre devoir c'est de ne pas accepter, en ce qui nous concerne, cette assimilation entre la plèbe de Rome et le peuple, quel qu'il soit, des temps modernes ; c'est de protester contre cette outrageante comparaison. Elle eût été fausse chez nous dès le moyen âge ; comparé à cette *démocratie* des Césars, le moyen âge semble l'*Eldorado*, non pas seulement de la moralité humaine, mais de l'égalité.

Le fainéant de la Rome impériale mange, mais il s'ennuie. Tout le monde s'ennuie, du reste; après l'activité de la république, ce qui frappe chez tous les écrivains latins, ce qu'Horace remarque partout, c'est le désœuvrement universel ; ce peuple a su jadis trois choses : labourer la terre,

discuter au Forum, se battre à la frontière. Il n'a plus de terres à labourer, la tribune est muette, et les armées se recrutent ailleurs qu'à Rome. Il ne sait que devenir. Le riche voyage, change de place à tout moment pour échapper à son ennemi perpétuel, l'ennui; le *spleen* est la maladie générale, et, sans autre motif, on s'y soustrait souvent par la mort volontaire. Quant à la plèbe, clouée à Rome par la nécessité, il faut la distraire; il lui faut des spectacles. Autre dépense; mais dépense utile. L'amuser, c'est un des secrets de la politique impériale; il faut empêcher cette canaille de réfléchir et de songer aux choses sérieuses. Le comédien Pylade, dont la conduite avait fait scandale, dit à Auguste : « César, il t'importe que le peuple s'occupe de nous. »

Mais, au bout de quelque temps, ce peuple, on cessera de le craindre. On continuera à le nourrir et à l'amuser, par habitude; ce qu'il faudra respecter toujours, ce sera l'armée. « Payez les soldats et moquez-vous du reste ; » voilà tout le programme politique que léguait Septime-Sévère à ses enfants. C'est l'armée, en effet, qui devient bientôt le grand électeur, c'est elle qui fait et défait les Césars. Il faudra tolérer toutes ses licences; jamais un citoyen molesté par un soldat ne peut obtenir justice [1]. Quant aux prodigalités des Césars

1. Voir la 16e satire attribuée à Juvénal.

à l'égard de l'armée, elles nous semblent fabuleuses, et cependant, quand on songe que l'armée était l'origine réelle du pouvoir impérial et son meilleur appui, il faut avouer que la mesure de ces prodigalités était uniquement la discrétion du soldat, et que, quand celui-ci ne se lassait pas d'exiger, l'empereur ne pouvait cesser de fournir, sous peine de mort. Ce gouvernement, essentiellement militaire, avait transporté dans la vie civile la justice expéditive des camps. Les soldats en étaient les instruments. Quand quelqu'un déplaisait au César, on lui envoyait un centurion ou un tribun avec ordre de se donner la mort. Car tout se faisait sans bruit, sans scandale; on tuait à domicile. Au temps de Domitien, c'étaient aussi les soldats qui se chargeaient du métier d'espions. Epictète nous révèle naïvement cette particularité curieuse; il recommande à ses élèves de ne pas causer avec le premier venu, de ne pas se laisser prendre à des confidences qui sont souvent un piége : « Car c'est ainsi, dit-il, qu'à Rome les imprudents sont la proie des soldats. Un soldat en habit bourgeois vient s'asseoir auprès de toi et se met à dire du mal de l'empereur. Tu crois voir là une marque de confiance, et tu te mets toi-même à dire de l'empereur ce que tu en penses. Aussitôt te voilà chargé de fers et conduit en prison. Tel est généralement ce qui nous arrive[1]... »

1. *Dissertations*, l. IV, ch. 13.

Mais ce qu'on n'a pas assez remarqué au milieu de ce chaos de l'empire romain, c'est qu'à côté du pouvoir militaire représenté par l'empereur, il y avait un pouvoir civil, le plus souvent écrasé, il est vrai, mais qui se relevait sous les bons empereurs, et qui, sous les mauvais, gardait au moins le privilége, assez triste j'en conviens, mais pourtant réel après tout, de commander en sous-ordre. C'était le Sénat. « Le despotisme, dit très-bien M. Naudet, sent toujours le besoin d'un simulacre de légalité. » Et c'est à cela que servait le Sénat, même celui de Tibère. On a tout dit sur la bassesse du Sénat romain, et il semble pourtant que le sujet soit inépuisable. Néanmoins, ce qu'on ne peut méconnaître, c'est que le respect des anciens usages et un passé glorieux lui maintenaient une véritable influence. Il est admis qu'en lui réside la puissance souveraine; les empereurs font confirmer par lui et leur élection et leurs actes; ils sont le pouvoir exécutif. Si annulé que fût le Sénat, il représentait le droit en face de la force. Si médiocre que fût son pouvoir, cette apparence même était quelque chose, alors que le peuple était complétement annulé, et qu'on ne se donnait pas même la peine de paraître lui demander son adhésion. Auguste laisse au Sénat l'administration de la plupart des provinces; il fait plus, il veut en faire un corps héréditaire, en accordant aux fils des sénateurs le droit de porter le costume de

cette compagnie (le laticlave), et d'assister aux séances, comme auditeurs. Il les force, par une loi, « de réclamer le siége de leur père, et d'accepter cette part de l'héritage paternel[1]. » Il accorde aux sénateurs les moins aisés des espèces d'appointements, et tâche ainsi d'attacher à son pouvoir celui du Sénat, en l'honorant et en le payant. Voilà l'œuvre d'Auguste, et ses premiers successeurs la continuèrent autant qu'ils purent. Ces faits sont clairs, ils sont avérés ; ce qui n'empêche pas pourtant les historiens d'attribuer aux Césars le mérite d'avoir écrasé l'*aristocratie du Sénat !* C'est justement ce qu'ils n'ont pas fait : ils l'ont perfectionnée au contraire et tâchent simplement d'identifier ses intérêts avec les leurs. C'est le seul pouvoir qu'ils laissent à peu près debout, en dehors de leur autorité personnelle. L'empereur est presque tout, le peuple n'est rien, le Sénat est encore quelque chose. Mais d'ailleurs, quand même ils auraient annihilé ce corps aristocratique autant qu'on le prétend, il n'y aurait pas de quoi leur en faire un titre de gloire. Le Sénat, à la fin de la république, était encore ce qu'il y avait de mieux dans Rome. On en fait une chambre des seigneurs et des lords, une compagnie recrutée dans une caste héréditaire : c'est ce qu'Auguste tenta de faire, mais ce qui n'existait pas aupara-

1 Zeller, p. 13.

vant. On ignore de quels éléments le sénat était formé sous la république. Il se composait surtout des anciens magistrats, plébéiens ou patriciens, nommés par le peuple, et, dès la seconde guerre punique, il contenait déjà plus de plébéiens que de patriciens[1]. C'était donc en réalité sous la république un corps indirectement nommé par le peuple, une ombre de gouvernement représentatif au milieu de l'antiquité, qui ailleurs n'a guère connu d'autre démocratie que le gouvernement direct du peuple assemblé, c'est-à-dire un genre de gouvernement qui, comme l'a dit Rousseau, ne convient qu'aux petits États; seulement il y a une autre démocratie, celle que l'antiquité grecque et Rousseau lui-même ont méconnue, la *démocratie représentative;* on voit qu'elle existait à Rome jusqu'à un certain point.

Au reste, loin d'avoir la moindre prétention aux titres démocratiques que l'on confère aux Césars après dix-huit siècles, loin de passer sur la société le niveau de l'égalité, les empereurs s'occupent au contraire de créer une noblesse nouvelle, avec des priviléges légaux que l'ancienne aristocratie romaine n'avait jamais connus[2]. C'est ce

1. Duruy, *Hist. romaine,* t. II, p. 55. — Vers la fin de la république, les patriciens n'avaient pas un droit de plus que le peuple, et sur un point important ils étaient au-dessous du plébéien : pour être tribun du peuple, il fallait être plébéien.

2. Il faut en effet distinguer, sous la république, le patriciat proprement dit, c'est-à-dire une espèce de noblesse comme celle

que M. Naudet met parfaitement en lumière. Le préjugé attaché à la naissance ne diminua nullement sous l'empire ; Pline le Jeune loue Trajan d'avoir non-seulement conféré à de jeunes hommes des honneurs que méritait leur naissance, « mais de les leur avoir offerts avant qu'ils les eussent mérités. » Ils s'étaient donné la peine de naître, et Pline leur en fait un titre. Cela n'est rien ; mais ce qu'il faut voir dans M. Naudet, c'est le soin que prirent les empereurs pour multiplier les divers étages qui montent du plébéien à la *divinité* de l'empereur ; jamais Louis XIV même n'a connu des distinctions si nombreuses. M. Naudet a été obligé de désigner ces échelons divers par les noms latins ; le français ne s'y prête pas. Les Césars créent une noblesse de province, à laquelle ils en viennent à constituer des priviléges révoltants. Non-seulement ils accordent à cette noblesse l'immunité d'impôts, ce qui les met sur le pied de la noblesse française avant le 4 août 1789 ; mais la loi établit, en faveur des décurions, des différences essentielles pour la répression des crimes et délits, et dans l'application des peines. « Là où le décurion, dit M. Naudet, encourait la peine

de l'ancienne France, et ce qu'on appelait *nobilitas* et qui était tout autre chose. Un citoyen dit *nobilis* pouvait être plébéien : seulement il appartenait à une famille connue de nom, et dont quelques membres avaient été revêtus de fonctions publiques. Ainsi Caton d'Utique et Brutus étaient *nobiles,* quoique de race plébéienne.

de la déportation, encore rarement, plutôt la simple relégation, ou l'exclusion de la curie, le plébéien était condamné aux travaux forcés à perpétuité, à la mort sur la croix, ou par le feu, ou dans l'arène, par la dent des bêtes féroces[1]... L'inégalité des fortunes et des conditions s'était fait durement sentir de tout temps dans la république par les vexations des grands, par les sévices des magistrats à l'égard des gens du peuple, même à Rome. Mais ce qui avait été excès de violence, oppression révoltante du faible, devint l'état normal et la légalité consacrée par les oracles de la jurisprudence et les lois des meilleurs princes. »

Quant à l'aristocratie d'argent, c'était elle, dit M. Duruy, qui, « dans l'espérance de l'impunité pour ses rapines, avait aidé César et Octave à tuer la liberté[2]. » Les Césars s'en montrèrent reconnaissants. Ce fut de l'ordre des chevaliers, fondé,

1. Dans ce passage célèbre où Sénèque raconte la conjuration de Cinna, il y a une naïveté singulière, qui montre bien ce que pouvait être la justice, même civile, sous l'empire. Le philosophe fait dire comme une chose toute naturelle à Auguste humiliant Cinna avant de lui pardonner, et lui démontrant son peu de crédit à Rome : « Tu as eu naguère un procès avec un affranchi, tu l'as perdu. » Que Cinna eût tort ou raison dans ce procès, c'est ce qu'on néglige de nous dire. Le point à noter, c'est que Cinna n'était pas en crédit, puisqu'il a pu perdre un procès. Quand on était en crédit, on était donc toujours sûr de gagner sa cause?

2. *Hist. romaine,* t. II, p. 64. — « Les chevaliers, dit le même historien, occupés de la banque, du commerce, des impôts... étaient les soutiens naturels de l'ordre nouveau. » *État du monde,* p. 247.

comme on sait, sur le cens, que l'on tirait presque exclusivement les magistrats auxquels le César déléguait une partie de son autorité.

En somme, l'inégalité est partout, et le magistrat lui-même montre une arrogance qu'il n'eût jamais osé manifester sous la république. M. Naudet nous en rapporte un trait curieux d'après Spartien. Le futur empereur Septime-Sévère, n'étant encore que simple magistrat, rencontre sur son chemin un pauvre plébéien, son ancien ami, lequel court après lui pour l'embrasser. Le sévère magistrat, offensé de cette familiarité, le fait dépouiller, fustiger par ses licteurs, et placer sous un poteau portant un écriteau où le crime du plébéien était constaté pour l'édification de tous et l'instruction des gens de peu, tentés de se montrer trop familiers envers leurs anciennes connaissances.

Et c'est là ce qu'on essaye de justifier comme un régime anti-aristocratique, et où une égalité réelle pouvait au moins consoler de l'absence de la liberté ! Montesquieu a dit : « Les hommes sont tous égaux dans le gouvernement républicain ; ils sont tous égaux dans le gouvernement despotique. Dans le premier, c'est qu'ils sont tout ; dans le second, c'est qu'ils ne sont rien [1]. » C'est déjà abuser beaucoup des mots que d'appeler égalité cette

1. *Esprit des lois*, VI, 2.

situation uniforme des sujets sous un seul maître, comme si, de toutes les inégalités, la plus visible et la plus choquante n'était pas précisément « celle où le maître est tout, et le reste rien. » Mais on vient de voir qu'à Rome, quoi qu'en dise Montesquieu, on n'avait pas même ce misérable avantage[1]. C'était l'inégalité, au contraire, en tout et à tous les étages, inégalité flottante, indécise, capricieuse (quoique réglée par des lois insultantes pour le pauvre), la pire enfin de toutes les constructions sociales, puisqu'elle a tous les vices de l'aristocratie parvenue, et rien des qualités possibles à l'aristocratie héréditaire.

Il semble en vérité que le césarisme combine uniquement tous les vices des diverses formes gouvernementales connues. Il a l'insolence de l'aristocratie sans les traditions fécondes et le point d'honneur héréditaire ; il tient des monarchies orientales l'intempérance passionnée des caprices individuels et l'orgueil enivré des apothéoses ;

1. « Auguste passera son règne à mettre des distinctions dans la société romaine, à parquer chacun dans une classe, et à imposer à chaque classe un costume. Le droit romain sous l'empire ira se rapprochant chaque jour davantage de la loi naturelle; mais il gardera des peines différentes pour les riches et pour les pauvres. Les empereurs s'appelleront la loi vivante, *lex animata,* et ils fouleront aux pieds le patriciat romain ; mais ils pousseront toutes les municipalités à une organisation aristocratique, et cet empire, qui inaugure, dit-on, la démocratie, l'égalité, finira par l'immense hiérarchie de Constantin. » Duruy, *État du monde romain*, p. 238.

enfin c'est la mobilité de la démocratie, sans la liberté qui la corrige. Car enfin le césarisme est un éternel gouvernement provisoire, l'instabilité même. Au début de l'empire, époque où la lassitude des guerres civiles disposait à l'inaction, on voit l'histoire des douze premiers Césars (ceux dont Suétone nous a raconté la vie) coupée par des conspirations, des révolutions de palais, des guerres civiles ; sur ces douze Césars, neuf périssent de mort violente. Et cela continue. Depuis Domitien jusqu'à Romulus Augustule, il y a une succession de soixante empereurs qui règnent successivement pendant un espace de 380 ans. En France, le même nombre de souverains (de Clovis à Louis XIV) comprend un espace de 1162 ans, c'est-à-dire que la stabilité d'un César romain est à celle d'un roi de France comme 1 est à 3. Voilà ce que le monde avait gagné à se mettre sous les pieds d'un seul homme : pas même le repos abject de la servitude. C'était l'incertitude en permanence, la révolution en perspective, le despotisme tempéré par l'assassinat, et dans l'intervalle des explosions soudaines, l'avilissement le plus complet dont l'histoire de l'humanité ait consacré la mémoire. Voilà ce qu'on a ironiquement, je suppose, décoré du nom de *démocratie*, et que M. Naudet, lui, désigne sous un nom plus juste, et qui restera : *la hiérarchie de la servitude.* Désormais la démocratie des Césars romains est un

paradoxe qui a fait son temps. Pour nous indemniser de la perte de cette théorie compromise, je propose de la remplacer par une autre, tout aussi acceptable : pourquoi ne soutiendrait-on pas la thèse suivante : *la démocratie des sultans de Constantinople?* Les sultans étaient poussés au trône par les janissaires, comme les Césars par les prétoriens, et renversés comme eux pour l'ordinaire. Les démocrates ottomans étranglaient leurs vizirs, comme les Césars faisaient ouvrir les veines aux ministres usés ou aux sénateurs suspects. Enfin un avantage qu'ils ont sur les Césars, au point de vue égalitaire, c'est qu'ils ne créaient point de noblesse, et qu'au-dessous d'eux c'était l'idéal de l'aplatissement. *La démocratie turque :* voilà une thèse intéressante à soutenir; je la recommande aux amateurs, mais qu'on se hâte! Elle a encore, si je ne m'abuse, le mérite de la nouveauté.

(*Revue Nationale,* 10 août 1863.)

LOUIS XIV ET SA COUR[1]

M. Pelletan se montre sévère à l'égard de Louis XIV : les faits qu'il lui reproche sont vrais, les appréciations sont justes. Nous ne contestons qu'une chose : c'est que la responsabilité de tous ces actes pèse surtout sur Louis XIV. Nous croyons qu'elle doit au moins être partagée.

1. Le tort à peu près universel de nos historiens, même les plus éminents, est, ce me semble, d'imputer aux grands personnages historiques plus d'influence et d'initiative qu'ils n'en ont eu, et d'exagérer ainsi tour à tour à leur égard le blâme et l'admiration. Je crois, par exemple, que, selon le point de vue où l'on se place, l'on grandit ou l'on rabaisse Louis XIV outre mesure, en lui attribuant tout le bien comme tout le mal qui s'est fait de son temps : j'ai dit plus haut ce que je pensais de la part qu'on a voulu lui faire dans la gloire littéraire du XVII[e] siècle. Je crois, en revanche, qu'il n'est pas moins injuste de le charger de toutes les iniquités qui se sont commises sous son règne, et que les fautes mêmes qui lui sont personnelles l'accusent moins que son entourage. Telle est l'apologie que j'ai essayée à l'occasion du livre si entraînant de M. Pelletan, sur la *Décadence de la monarchie française*.

Louis arrive au trône à l'âge de cinq ans. Quelle éducation a-t-il reçue? Nous savons les premières leçons qui lui furent données : M. Marmier nous les a révélées dans ses *Lettres sur la Russie*. Il nous raconte que, parmi divers manuscrits que renferme la bibliothèque de Saint-Pétersbourg, on lui a montré « une feuille de papier, sur laquelle Louis XIV a écrit six fois de suite, en grosses lettres péniblement formées : *l'hommage est dû aux rois ; ils font tout ce qui leur plaît.* C'était là le sage axiome que son maître lui donnait à copier comme modèle d'écriture. » Si donc pendant soixante-dix ans Louis a pratiqué à outrance la doctrine du bon plaisir, à qui doit-on s'en prendre ? au misérable d'abord qui a ainsi faussé le cœur de cet enfant, puis à ceux qui, pendant un si long règne, ont confirmé Louis XIV dans cette croyance à sa propre infaillibilité.

Un témoin qui ne saurait être suspect, Saint-Simon, a écrit de Louis XIV : « Le croirait-on ? Il était né bon et juste, et Dieu lui avait donné assez pour être un bon roi, peut-être même un assez grand roi. Tout le mal lui vint d'ailleurs. » Et tous les Mémoires d'alors viennent justifier ce mot de Saint-Simon.

On reproche à Louis XIV d'avoir pris la fille de celui-ci, la femme de cet autre. Mais qui donc s'est avisé jamais de s'en fâcher, sauf M. de Montespan ? Dans ce dernier cas, la chose sembla si

étrange, que le roi fut confondu de cet excès d'audace. « Monsieur Colbert, écrit-il à son grave ministre (15 juin 1678), il me revient que Montespan se permet des propos indiscrets : c'est un fou que vous me ferez le plaisir de suivre de près... *Je sais qu'il a menacé de voir sa femme, et, comme il en est capable,* je me repose encore sur vous pour qu'il ne parle pas. » Un mari *capable de voir sa femme !* C'était inouï ! Au début même de ces amours, Mme de Montausier s'y était prêtée obligeamment, comme nous l'apprend la cousine même du roi, Mlle de Montpensier, la grande Mademoiselle. Celle-ci sentait d'ailleurs tout ce que la conduite de Montespan avait d'indécent : « M. de Montespan, dit-elle, qui est un homme fort extravagant et peu content de sa femme, se déchaînant extrêmement sur l'amitié qu'on disait que le roi avait pour elle, allait par toutes les maisons faire des contes ridicules. Un jour il s'avisa de m'en parler ; *je lui lavai la tête...* Je lui fis comprendre qu'il manquait de conduite. » Si l'infortuné mari eut peine à *comprendre,* ce n'était pourtant pas faute de sages conseils et d'éclaircissements sous toutes les formes. Molière lui-même n'avait-il pas essayé de faire apprécier au pauvre Amphitryon les bontés dont Jupiter avait daigné l'honorer ? D'ordinaire, Louis XIV trouvait à cet égard des gens plus intelligents, et plus de docilité, d'empressement même qu'il n'en

voulait. « Villarceaux, en parlant au roi d'une charge pour son fils, prit habilement l'occasion de lui dire qu'il y avait des gens qui se mêlaient de dire à sa nièce que Sa Majesté avait quelque dessein pour elle ; que, si cela était, il le suppliait de se servir de lui ; que l'affaire serait mieux entre ses mains que dans celles des autres, et qu'il s'y emploierait avec succès [1]. » Et le roi eut la vertu de refuser. Faut-il rappeler Bussy-Rabutin, ravi que son maître ait paru un moment songer à la fille de sa cousine ? « Je serais fort aise, écrit-il, que le roi s'attachât à Mlle de Sévigné ; car la demoiselle est fort de mes amies, et il ne saurait être mieux en maîtresse [2]. » Et cette fois encore Louis XIV trompa ces honnêtes calculs. En vérité, quand on compare sur ce point ce que fut Louis XIV à ce qu'il aurait pu être, on s'étonne presque qu'il n'ait pas fait pis. L'adultère, la corruption le cherchait et venait s'offrir : il ne l'a pas toujours repoussée ; voilà tout.

On lui reproche d'avoir eu un égoïsme impitoyable, une insensibilité parfaite pour les souffrances d'autrui. — Mais a-t-il jamais vu percer chez ceux qui l'entouraient quelque pitié sympathique pour ses victimes, quelque compassion généreuse qui vînt lui faire honte de sa dureté ? Au

1. *Madame de Sévigné, lettre du 23 décembre 1671.*

2. Cité par M. Walkenaer : *Mémoires sur madame de Sévigné*, troisième partie p. 92.

début de son règne, lors de la chute de Fouquet, l'un des moins intéressants parmi tous ceux qu'il fit souffrir, il y eut bien quelques attendrissements confidentiels, risqués dans des lettres, et que Louis XIV a très-bien pu ignorer. Mais auprès de lui, que voyait-il ? Ouvrons les *Mémoires* de son ministre Brienne, et écoutons ce qu'il nous raconte. — Le soin d'arrêter Fouquet aurait dû être confié au duc de Gesvres, capitaine des gardes ; mais le duc était des intimes du surintendant, et, soit par défiance, soit par une sorte de délicatesse honorable, Louis XIV crut devoir charger de cette arrestation un autre que Gesvres ; ce fut d'Artagnan, sous-lieutenant des mousquetaires. On apprend à la cour le malheur de Fouquet : voilà le duc de Gesvres « *pleurant très-fort ;* » — de douleur, croirez-vous, à la nouvelle de la catastrophe de son ami ? Non, mais parce qu'on a fait arrêter Fouquet par un autre que lui Gesvres, à qui cette commission revenait de droit ! « Pourquoi me déshonorer ? s'écriait-il. J'aurais arrêté mon père ; à plus forte raison mon meilleur ami. Est-ce que le roi soupçonne ma fidélité ? Qu'il me fasse couper le cou ! » — Et cent autres paroles qu'il disait fort haut (ajoute Brienne), afin que le roi les entendît. Le maréchal de Villeroy tâchait de remettre son esprit, qui paraissait fort agité, et je me joignis à lui, comme parent fort proche du duc de Gesvres, mon cousin et mon ami parti-

culier. Le roi entendit bien ce manége, et dit à M. le prince : « Gesvres est bien en colère, mais je l'apaiserai. »

— Et que voit là Brienne lui-même, à qui nous devons cet édifiant récit ? « *La politique d'un fin courtisan*[1]. » Lors des révoltes et des massacres des Cévennes, il est constant qu'on cacha à Louis XIV ces événements durant plusieurs mois, non point pour ménager sa sensibilité, mais afin de ne point l'inquiéter. — Pendant les atroces exécutions de Bretagne, on peut juger de ce qui se disait devant le roi par ce qu'écrivait à ce sujet Mme de Sévigné. — « On dit qu'il y a cinq ou six cents bonnets bleus en Basse-Bretagne qui auraient bon besoin d'être pendus pour leur apprendre à parler... Dans l'état où sont les choses, il ne faut pas de remèdes anodins... On dit que nos mutins demandent pardon ; je crois qu'on leur pardonnera, moyennant quelques pendus... Nous avons trouvé ce matin deux gros vilains pendus à des arbres sur le grand chemin : nous n'avons pas compris pourquoi des pendus ; car le bel air des grands chemins, il me semble que ce sont des roués. Nous avons été occupés à deviner cette nouveauté ; ils faisaient une fort vilaine mine, et j'ai juré que je vous le manderais... Avant-hier

1. *Mémoires de Brienne*, t. II, p. 207. Sur l'authenticité de ces mémoires on a élevé des doutes que M. Chéruel vient de dissiper (*Mémoires sur la vie de Fouquet*, t. 1er, préface).

on roua un violon qui avait commencé la danse et la pillerie du papier timbré : il a été écartelé après sa mort, et ses quatre quartiers exposés aux quatre coins de la ville. On a pris soixante bourgeois ; on commence demain à pendre. Cette province est un bel exemple pour les autres... Nos soldats s'amusent à voler : ils mirent l'autre jour un petit enfant à la broche... Les mutins se sont sauvés, il y a longtemps : ainsi les bons pâtiront pour les méchants ; mais je trouve tout fort bon, pourvu que les quatre mille hommes de guerre qui sont à Rennes ne m'empêchent pas de me promener dans mes bois, qui sont d'une hauteur et d'une beauté merveilleuses. » (Année 1676, *passim*). Et Bussy-Rabutin, de son côté, lui écrivait : « Je ne plains guère les Bretons en général, qui sont assez fous pour s'attirer mal à propos l'indignation d'un si bon maître. » Il est clair qu'on ne tenait pas un autre langage devant le *bon maître :* comment aurait-il eu quelques scrupules au sujet d'atrocités où l'on ne voyait un motif de blâme que pour les roués et les pendus ?

On lui reproche de s'être parjuré en révoquant l'édit de Nantes : mais on oublie qu'il y avait plus de vingt ans que les assemblées du clergé le sollicitaient de manquer sur ce point à ses engagements, et que, quand il le fit, ce fut un concert d'acclamations enthousiastes : « Touchés de tant de merveilles, s'écrie Bossuet, épanchons nos

cœurs sur la piété de Louis ; poussons jusqu'au ciel nos acclamations, et disons à ce nouveau Constantin, à ce nouveau Théodose, à ce nouveau Marcien, à ce nouveau Charlemagne, ce que les six cent trente pères dirent autrefois dans le concile de Chalcédoine : « Vous avez affermi la foi, vous avez exterminé les hérétiques : c'est le digne ouvrage de votre règne, c'en est le propre caractère ! » — Hélas ! oui.

On lui reproche d'avoir pris sans se gêner les biens de ses sujets, d'avoir élevé cette pratique à la hauteur d'une théorie, d'avoir dit et répété dans ses écrits pour l'instruction du Dauphin : « Je possède la fortune de mon peuple en toute propriété. » Mais ce qu'il faudrait dire aussi, c'est que, sa conscience sentant à cet égard quelques scrupules, le jésuite Tellier, son confesseur, se hâta de les calmer, en lui apportant une consultation des plus habiles docteurs de Sorbonne, « qui décidait nettement que tous les biens de ses sujets étaient à lui en propre, et que, quand il les prenait, il ne prenait que ce qui lui appartenait[1]. »

Sire, dit le Renard, vous êtes trop bon roi;
Vos scrupules font voir trop de délicatesse...

Aussi cette décision mit-elle le roi « fort au large, » et sur les impôts, et sur les banqueroutes.

1. *Saint-Simon*, chapitre 284. (Éd. de 1833, t. XVI, p. 110.)

Quant à ce dernier point, c'était une tradition, un usage reçu, et que le cardinal Dubois, quelques années après, prenait bien soin de constater sans aucune pudeur patriotique devant l'ambassadeur d'Angleterre, lequel paraissait l'ignorer. Dans une conférence au sujet d'un traité avec la France, lord Stanhope se prévalant beaucoup des embarras financiers du gouvernement français : « Ah ! Milord, s'écrie Dubois, vous ne connaissez pas la force d'un gouvernement qui fait banqueroute quand il veut !... Mazarin était un habile homme, quand il disait que le meilleur fonds d'un roi de France est dans la folie des Français[1]. » Et c'était Mazarin qui avait fait l'éducation politique de Louis XIV.

On lui reproche enfin son monstrueux orgueil : « S'il n'avait pas eu peur du diable, dit Saint-Simon, il se serait fait adorer. » Et pourquoi pas ? « Les princes sont des dieux, disait Bossuet, et participent en quelque façon à l'indépendance divine[2]. » L'idolâtrie ne se présentait-elle pas à lui sous la forme la plus attrayante, l'imitation ? Voici ce que raconte Dionis, à propos de l'opération faite au roi, celle de la fistule à l'anus, maladie peu poétique et peu majestueuse pourtant : « C'est une maladie qui est devenue à la mode, depuis celle du roi. Plusieurs de ceux qui la ca-

1. LÉMONTEY, *Régence*, t. Ier, p. 105.
2. *Politique tirée de l'Ecriture sainte*, liv. IV, art. 1.

chaient avec soin avant ce temps, n'ont plus eu honte de la rendre publique ; il y a même eu des courtisans qui ont choisi Versailles pour se soumettre à cette opération, parce que le roi s'informait de toutes les circonstances de cette maladie..... J'en ai vu plus de trente qui voulaient qu'on leur fît l'opération, et dont la folie était si grande, qu'ils paraissaient fâchés lorsqu'on les assurait qu'il n'y avait point nécessité de la faire [1]. » Je ne sais pas où Louis XIV a dit le mot : *l'État c'est moi !* ni même s'il l'a jamais prononcé. Mais je sais que Bossuet a dit : « *Tout l'État est en lui* [2]. » Il n'était pas possible que le roi oubliât de telles maximes quand elles lui étaient recommandées par l'un des plus puissants génies de son temps. Il ne l'était pas, non plus, qu'il pût regarder les autres hommes comme ses semblables, quand il voyait autour de lui une foule d'adorateurs, revêtus des plus grands noms, se disputer comme une faveur les fonctions de la plus abjecte domesticité. Il y a des détails que l'histoire dédaigne, à tort, car ils peignent une époque mieux qu'une page de Tacite ou de Saint-Simon. Sait-on aujourd'hui ce que c'est qu'une *chaise d'affaires?* Le dictionnaire de l'Académie va nous l'apprendre, au mot *affaire* (édition de 1835) : « On appelait chez le roi *chaise d'affaires*,

1. Cité par M. J.-A. Leroy, *Curiosités historiques*, p. 73.
2. *Politique tirée de l'Écriture sainte*, liv. v, art. 4.

la chaise percée, et *brevet d'affaires*, le privilége d'entrer dans le lieu où le roi est sur sa chaise d'affaires. » Or, ce privilége était fort envié : le marquis de Sourches vous dit dans ses *Mémoires* (t. Ier, p. 2) : « M. de Béringhen obtint de transférer à son fils le *brevet d'affaires* dont il jouissait depuis de longues années, ce qui était un très-grand avantage pour son fils, qui est toujours auprès du roi. » Il me semble qu'après cela il n'y a plus rien à ajouter.

De tous ces faits je ne veux conclure qu'une chose : c'est, qu'après tout, Louis XIV valait encore mieux que son entourage, et qu'il fut moins corrupteur que corrompu.

(*Réforme littéraire*, 23 mars 1861.)

L'ANCIEN RÉGIME EN FRANCE

JOURNAL DE BARBIER[1]

AVOCAT AU PARLEMENT.

(1718-1763.)

On s'imagine à tort qu'avant 1789 la France ne possédait point de journaux. Sans doute la presse périodique n'y ressemblait guère à celle d'Angleterre sous la maison de Hanovre; elle n'avait rien du franc parler de la presse française réfugiée en Hollande, et faisant rayonner de là sur toute l'Europe les idées de tout ce qui pensait en France et pour l'Europe entière, la France exceptée. Mais elle n'en existait pas moins ; les journaux du XVIIIe siècle peuvent s'y classer en trois catégories différentes.

Il y avait d'abord les feuilles publiques, qui pa-

1. Seule édition complète, 8 vol. de la Bibliothèque-Charpentier.

raissaient sous la surveillance et avec la collaboration de l'autorité, et dont celle-ci accordait le privilége à qui bon lui semblait. Ces journaux, presque tous littéraires, n'avaient pas même la sécurité qu'aurait dû leur assurer au moins leur dépendance. Fréron lui-même, tout défenseur qu'il fût *du trône et de l'autel* (c'est lui, je crois, qui a inventé cette formule), Fréron convenait dans son journal qu'il était parfois obligé de louer « tel petit rimailleur, parce qu'il était protégé par tel prince, ou tel duc, ou telle dame, qui ne manqueraient pas d'employer contre sa personne et son journal toutes les ressources du crédit. » Aussi prenait-il ses précautions, et choisissait-il avec soin ceux qu'il pouvait mordre : c'étaient des gens pouvant aller à la Bastille, et qui pour la plupart y avaient été. Lui-même, malgré sa circonspection, fut enfermé plusieurs fois ; on a beau vouloir être la platitude même, même en ce genre on n'est point parfait. Fréron n'en défendait pas avec moins de dévouement le beau régime dont il goûtait ainsi les douceurs. Il est vrai que son dévouement lui rapportait 20,000 francs par an. A ce prix, quand d'ailleurs on n'est pas fier, on peut se résigner à être parfois le martyr de la cause dont on se constitue le champion.

Outre ces feuilles publiées par un rédacteur choisi, et *sous l'inspection de deux ou trois censeurs*, il y avait bien alors une espèce de journal

libre, feuille clandestine, rédigée, dit Barbier, par une des *belles plumes* du parti janséniste; c'étaient les *Nouvelles ecclésiastiques*. Ce journal, imprimé et distribué exactement, fut un des cauchemars de la police, qui s'épuisa vainement pour en découvrir l'auteur. On fit des perquisitions partout, jusque chez le bon Rollin. Le secret fut bien gardé et resta impénétrable. Comme contre-poison, l'autorité avait une autre feuille clandestine, les *Nouvelles à la main*, journal frondeur, journal d'opposition, rédigé d'ailleurs par la police, et dont « la police, dit M. Taschereau[1], se servait pour accréditer, démentir ou dénaturer les faits. » Il ne paraît pas que la publication des *Nouvelles à la main* fût bien régulière, et qu'elles aient d'ailleurs rencontré grand crédit.

La seconde catégorie des journaux comprend les journaux manuscrits adressés à des lecteurs spéciaux, à quelques grands personnages étrangers; à cette classe appartiennent la *Correspondance* de La Harpe et celle de Grimm. Ces feuilles se distinguent des premières en ce qu'elles disent parfois la vérité, et conservent une certaine franchise, tempérée, il est vrai, par la crainte des curiosités de la poste, par l'obligation de ménager les préjugés inévitables des augustes lecteurs, et par la nécessité pour Grimm d'obtenir le titre de baron.

1. *Journal de Barbier,* t. VIII, p. 130.

On pourrait classer dans cette catégorie un journal manuscrit que l'éditeur de Barbier a eu l'heureuse idée de reproduire dans son dernier volume, et qui est adressé, non plus à un souverain étranger, mais au lieutenant de police, par un de ses employés. Ce journal, fort curieux, entremêle ses révélations d'éloges obligés pour ledit lieutenant : « Le public tout d'une voix convient qu'on n'a pas encore eu de lieutenant général de police à Paris qui ait été plus exact et qui soit plus facile à aborder. *On* a saisi cette occasion pour apprendre à ceux qui n'étaient pas bien instruits, les obligations que la ville de Paris a eues à ce magistrat dans le temps de la disette du pain[1]. » Néanmoins, malgré les soins qu'avec un zèle si désintéressé *on* prend pour éclairer les ignorants, *on* est forcé de signaler ailleurs « *les mauvais raisonnements de ceux qui n'aiment pas la police,* » et dont la logique déplorable n'excite pas moins l'intérêt de l'observateur anonyme. Il rapporte avec douleur quelques propos tenus dans le public sur les aimables faiblesses de Louis XV; mais ce qui le console, c'est que « tous les bons Français gémissent de la licence avec laquelle on parle de leur maître. » Voltaire est fort maltraité dans ce journal, et l'on y voit que, même au temps de sa faveur à la cour, il était très-surveillé. A l'occa-

1. *Journal de Barbier*, t. VIII, p. 177.

sion de la représentation de *Mahomet*, l'observateur donna l'opinion des *spéculatifs* sur cette pièce. Selon eux, « il a été imprudent de souffrir que la religion de Mahomet fût jouée sur le théâtre dans les circonstances d'amitié renouvelée avec le Grand Seigneur et scellée par l'ambassade qu'il a envoyée en France. On contait que, si cette pièce est imprimée, elle sera envoyée à Zaed-Effendi, et que le Grand Seigneur pourra s'en plaindre à M. de Castellane, notre ambassadeur à sa cour. » Ainsi, voilà Voltaire inquiété pour *avoir frondé Mahomet sans scrupule*[1]!... Beaumarchais avait-il connaissance de cette tracasserie curieuse quand il a écrit un des traits célèbres du monologue de *Figaro?*

Enfin, en présence de ces difficultés de toute sorte, il restait une dernière espèce de journaux à créer : c'était celle des journaux individuels, qu'on écrivait pour soi tout seul, où le rédacteur et le lecteur ne formaient qu'un seul homme, et n'avaient à redouter ni les indiscrétions de la poste,

1. « Je broche une comédie dans les mœurs du sérail. Auteur espagnol, je crois pouvoir y fronder Mahomet sans scrupule : à l'instant un envoyé de je ne sais où se plaint que j'offense dans mes vers la Sublime Porte, la Perse, une partie de la presqu'île de l'Inde, toute l'Égypte, les royaumes de Barca, de Tripoli, de Tunis, d'Alger et de Maroc : et voilà ma comédie flambée, pour plaire aux princes mahométans, dont pas un, je crois, ne sait lire, et qui nous meurtrissent l'omoplate, en nous disant : Chiens de chrétiens! » (*Mariage de Figaro*. acte V, sc. 3.)

ni les susceptibilités de la police, ni les exigences des abonnés. Ce genre de journal, simple mémorial où l'auteur enregistre les événements, petits et grands, à mesure qu'ils se produisent, avec l'unique préoccupation de les recueillir exactement pour en conserver un souvenir fidèle, comprend deux journaux principaux : celui de Marais, avocat au parlement, dont on publie en ce moment une édition complète; celui de Barbier, plus ample et se rapportant d'ailleurs à une période plus récente sur laquelle ces renseignements familiers nous manquaient un peu [1]. Marais léguait, peu de temps avant sa mort, le manuscrit de son journal au président Bouhier; Barbier léguait également le sien à un de ses parents, son exécuteur testamentaire. Un journal sincère, du vivant de l'auteur, était forcément alors un monologue; on ne se risquait guère à dire à d'autres la vérité qu'après décès.

Ce n'est pas, du reste, que Barbier fût le moins du monde un frondeur. Il est bien vrai qu'il n'était pas arrivé à ce degré de platitude que signalait jadis Tacite, et qui consistait, selon lui, à ne pas même oser savoir ce que le pouvoir avait intérêt à tenir caché. C'est un curieux ; mais, à cela près, ses intentions sont irréprochables; il approuve tout, ou presque tout. Malheureusement

1. On pourrait y joindre le journal de Collé ; mais Collé ne se préoccupe guère que de la littérature.

il raconte ce qu'il approuve, et son récit suffit pour réfuter ses louanges. Ce sincère panégyrique du gouvernement d'alors en devient ainsi la satire involontaire. Barbier est évidemment un bon bourgeois candide, avide de nouvelles, ayant assez de bon sens pour ne pas tout croire, et d'ailleurs en position d'être bien informé. Avocat au parlement, riche, il a l'occasion de voir d'assez hauts personnages. Ce qui suffirait pour prouver sa naïveté, c'est qu'il se confesse lui-même en confessant son siècle. Le sens moral est faible chez lui : il nous dira, par exemple, « que le vendredi 26 juin 1722, une fille de sa connaissance est accouchée d'une belle fille, à laquelle, suivant les apparences, il a grande part, quoiqu'elle soit venue sur les crochets d'un autre. » Son égoïsme est plein d'abandon et d'une admirable simplicité; après avoir dépeint la détresse universelle en 1723, il ajoutera : « Malgré la misère du temps, on a fait bonne chère ici ce carnaval, dont j'ai eu ma part. » Pas de pitié pour le peuple : on peut être sûr qu'en racontant les souffrances populaires, c'est un témoin impartial qui n'exagérera jamais par indignation généreuse. Toute sa morale peut se réduire à la profession de foi de Sganarelle : « Quand j'ai bien bu et bien mangé, je veux que tout le monde soit saoul dans la maison. » C'est un type parfait dans son espèce. L'éditeur du *Journal de Marais*, M. de Lescure, a remarqué fort juste-

ment[1] que Barbier rencontre parfois des expressions véritablement heureuses en leur genre, et qui suffisent pour le peindre. Pendant une de ces innombrables cérémonies qu'il raconte et auxquelles il ne manque jamais en sa qualité de badaud, un orage survient. « Il fit, dit-il, une ondée si terrible, qu'en mon particulier, je fus percé avant de rejoindre mon carrosse ; ce qu'heureusement j'avais de commun avec bien d'autres. » Touchante naïveté ! aimable consolation ! il aurait pu attraper une fluxion de poitrine, mais, *heureusement*, bien d'autres en ont pu gagner autant. C'est sur ce ton que son jour-

1. Notice sur Marais, placée en tête de son *journal*, 1863. Le savant éditeur, qui attache avec raison une grande importance au *journal* de Marais, me paraît trop dédaigner celui de Barbier. Il est clair que Marais est fort supérieur à celui-ci comme écrivain ; c'est un lettré et un amateur de la belle littérature, ce que Barbier n'est pas du tout. Il lui est également supérieur par la moralité de ses jugements, sans être d'ailleurs beaucoup plus décent. Quant à la vanité puérile que M. de Lescure signale chez Barbier, très-fier d'avoir donné à dîner à un ministre, il me semble que Marais en a sa bonne part, lui qui raconte, avec une évidente satisfaction, qu'un beau jour le prince Charles, grand écuyer du roi, « le prit par le bras (lui, Marais), et lui donna la main tout le long des degrés du Louvre, à la vue de tout le monde qui attendait la messe du roi, comme il l'eût fait au roi ! » — « Barbier, dit encore M. de Lescure, est aussi inférieur à Marais que Dangeau l'est à Saint-Simon. » Sans discuter la justesse de ce rapprochement, j'avoue que, comme peintre exact et naïf de son temps, Dangeau me paraît aussi précieux que Saint-Simon. Dès qu'il ne s'agit que de la ressemblance du portrait, je me fie plus à une photographie vulgaire qu'à tout le talent d'un Van Dick ou d'un Rembrandt.

nal se poursuit pendant plus de quarante années. Médiocre par l'esprit, plus que médiocre par le cœur, Barbier n'a ni dans son imagination, ni dans sa conscience, le double verre grossissant d'un talent généreux. Il est, au point de vue moral, aussi indifférent que Brantôme. Comme témoin de son siècle, il a sur Brantôme cet avantage qu'il n'a aucun souci du style et ne met rien du sien dans ce qu'il raconte. Il ne se pique que d'une chose, l'exactitude, se reprenant, se corrigeant lui-même quand il a mentionné une nouvelle fausse ou inexacte, sans même se donner la peine de revenir sur sa rédaction, et se contentant de dire : j'étais mal informé. Aussi est-il impossible de se défier de lui.

Tout se trouve dans cet étrange journal ; chaque lecteur y est servi selon ses goûts. Ceux qui ne veulent voir du XVIIIe siècle que le côté amusant, peuvent se satisfaire avec Barbier. Il a l'œil à tout, aux modes comme aux événements importants, il s'intéresse à son roi, mais aussi au *grand Thomas*, pérsonnage fort populaire alors, arracheur de dents sur le Pont-Neuf, « vêtu à l'antique, avec un casque et une longue plume. » Il s'intéresse au sort des courtisans, à leur faveur, à leur disgrâce ; mais cela ne lui fait pas oublier les *pantins*, « joujou imaginé d'abord pour faire jouer les enfants et qui ont servi depuis à amuser tout le public. » Les pantins firent fureur en 1746 et

1747; il y en a de toute espèce, que Barbier ne manque pas de décrire et d'énumérer. Il interrompt le récit des querelles relatives à la constitution, pour nous raconter sans sourire que la mode des paniers a soulevé une grave question, sagement résolue d'ailleurs par le premier ministre, à qui elle a été soumise (M. le cardinal de Fleury) : « Ces paniers, que les femmes portent sous leurs jupes pour les rendre larges et évasées, sont si amples qu'en s'asseyant cela pousse les baleines et fait un écart étonnant, en sorte qu'on a été obligé de faire faire des fauteuils exprès. » Cette précaution n'a pas suffi, et il en est résulté une inconvenance inquiétante; c'est qu'au théâtre, la reine, placée entre deux princesses, a sa jupe couverte par les deux jupes voisines. « Cela a paru impertinent, mais le remède était difficile; et à force d'y rêver, le cardinal a trouvé qu'il y aurait toujours un fauteuil vide des deux côtés de la reine. » Mais voyez où l'on s'engage en entamant les réformes les plus indispensables! Les princesses alors ont voulu, à leur tour, avoir un tabouret vide entre elles et les duchesses; elles l'ont obtenu... Grande querelle à ce sujet; les ducs piqués ont fait circuler un factum manuscrit qui contenait l'expression, un peu vive peut-être, de leur légitime indignation; le parlement s'en est mêlé, et, par décret solennel, l'écrit a été brûlé par la main du bourreau, tout comme s'il était

intitulé les *Provinciales* ou l'*Émile*. Je ne connais pas d'autre exemple de manuscrit ainsi brûlé solennellement par la main du bourreau. D'ordinaire cet honneur était réservé aux imprimés, mais ici l'importance exceptionnelle de l'affaire justifiait cette intervention vigoureuse du parlement.

Le monde officiel que Barbier avait à peindre et qui le préoccupait particulièrement, ce monde-là n'était pas beau, et Barbier le peint fort laid, mais c'est sans le savoir; il est impossible de porter plus d'innocence dans les plus indiscrètes révélations. Il admire tout ce qui est officiel : c'est un caractère qui n'est pas rare, mais dont il reste, ce me semble, un des modèles les plus accomplis. Ne jugeant rien par lui-même et se débarrassant d'une initiative qui le fatiguerait, il charge le gouvernement de lui dire ce qu'il faut approuver en politique, — le parlement de fixer ce qui est juste, — les académies de déterminer quels écrivains on est tenu d'admirer. C'est une exception dans ce siècle frondeur, et elle n'en est que plus précieuse. Barbier peut servir mieux que tout autre à contrôler les critiques, à vérifier les assertions peu bienveillantes de ses contemporains; le plus souvent il les justifie, mais c'est presque toujours malgré lui. Évidemment ce contentement est sincère, et l'on ne saurait y voir une précaution inspirée par la prudence. Il est visible que Barbier n'écrit que pour lui et ne craint nullement que

son manuscrit tombe sous les yeux de la police; il est bien avec le pouvoir, choisi comme un des notables pour élire la municipalité, il n'est ni janséniste, ni philosophe. C'est un curieux, ce n'est pas un mécontent.

Il a bien au début, sous la régence, quelques velléités d'opposition contre le régent et contre Law, ce qui s'explique aisément d'ailleurs, car le système lui a fait perdre quelque argent. Mais sa rancune ne dure guère, et quand le régent meurt il déclare que, le système excepté, « il n'y a jamais eu un plus grand prince[1]. » Il est vrai qu'à cette époque il était, comme avocat, chargé d'un travail par le duc d'Orléans.

Mais c'est à l'égard du roi Louis XV, enfant ou homme fait, que son idolâtrie n'a point de bornes. Aperçoit-il le jeune roi à quelque cérémonie publique, il lui trouve tout à fait bon air, non pas seulement cette jolie figure que tous les contemporains ont reconnue chez Louis XV enfant, mais un air *délibéré*, et Barbier en conclut que, « quand le roi sera majeur, il se fera bien obéir. » Il est impossible d'être plus mauvais prophète. A la moindre indisposition du roi, il est dans des transes, et les convalescences le transportent de joie : ainsi, en 1721, « le roi, dit-il, a eu la fièvre hier et avant-hier; cependant il se porte beau-

1. T. Ier, p. 307.

coup mieux ce matin; il a pris de l'émétique, *ce qui a fait une évacuation charmante.* » Ce qui le charme moins que cette royale évacuation, c'est l'anecdote suivante, qu'il raconte avec une tristesse très-propre à constater son entière sincérité: « On commence à craindre que le caractère du roi (alors âgé de treize ans) ne soit mauvais et féroce : il a, par devers lui, l'air très-sérieux et morose; mais il lui est arrivé une vilaine aventure il y a trois semaines. Il avait une biche blanche qu'il avait nourrie et élevée, laquelle ne mangeait que de sa main, et qui aimait fort le roi. Il l'a fait mener à la Muette, et il a dit qu'il voulait tuer sa biche. Il l'a fait éloigner, il l'a tirée et blessée. La biche est accourue sur le roi et l'a caressé; il l'a fait remettre au loin, et l'a tirée une seconde fois et tuée : *on a trouvé cela bien dur.* » C'est le seul jugement de ce genre qui se trouve dans Barbier. Le trait est fort vilain, sans doute, mais il faut ajouter aussi, pour l'excuse de Louis XV, qu'on n'avait rien négligé pour lui donner ces goûts cruels à l'égard des animaux ! Quand il avait six ans, on lui donnait le divertissement de voir réunis dans une vaste salle un millier de moineaux, au milieu desquels on lâchait les oiseaux de la fauconnerie qui tuaient tout : le sang, les plumes tombées à terre, les cris et l'effroi des moineaux, amusaient fort le jeune prince. La chasse resta longtemps sa plus violente passion.

On a relevé, dans les *registres* de l'ancienne bibliothèque de Versailles, le nombre des chasses au cerf du roi : c'est un peu plus de cent par année (deux mille six cent cinquante et un cerfs tués en vingt-cinq ans). Ces goûts violents alarment un peu Barbier ; il ne pense pas, comme Rousseau, qu'il faille laisser chasser les princes, « de peur qu'ils ne fassent pis. » Aussi, lorsqu'un nouveau goût, celui des femmes, vient chez Louis XV balancer celui de la chasse, il s'en réjouit : le roi, alors âgé de vingt-six ans, prend enfin une maîtresse, Mme de Mailly. Barbier applaudit ; la chasse rendait l'humeur du roi triste et sauvage : « Le commerce des femmes et des plaisirs... lui formera mieux le génie et les sentiments. »

Si cette passion s'était montrée assez tard chez ce triste roi, on sait qu'il n'épargna rien pour rattraper le temps perdu, et qu'il continua jusqu'à la fin de sa vie à *se former les sentiments*, sans beaucoup y réussir, chacun en convient. On voit défiler dans le journal de Barbier toute cette suite de maîtresses plus ou moins affichées, toujours avec l'approbation du chroniqueur, et une indignation violente contre les esprits mal faits qui trouvent ici quelque chose à redire. —S'il se rencontre par hasard, au début, un confesseur plus timoré que les autres, et qui, sous le règne de Mme de Mailly, refuse à Louis XV la faculté de faire ses pâques, tant qu'il n'aura pas mis un terme à cet

adultère public, Barbier ne comprend absolument rien à ce scrupule bizarre ; il lui paraît tout simple que la religion fléchisse et fasse une exception à la règle en faveur du roi ; et notez qu'il ne croit rien dire ici qui sente l'incrédulité : « Nous sommes assez bien, dit-il, avec le pape, pour que le fils aîné de l'Église eût une dispense pour faire ses pâques, en quelque état qu'il fût, *sans sacrilége et en sûreté de conscience.* » On a trouvé fort invraisemblable le mot attribué à je ne sais plus quel maréchal agonisant, que son confesseur prétendait effrayer : « Croyez-moi, monsieur le curé. Dieu y regardera à deux fois avant de damner un maréchal de France. » Il me semble que le mot de Barbier en est l'équivalent.

Hâtons-nous d'ajouter que si Barbier est plein de respect pour les maîtresses en titre, il est d'une inexorable sévérité pour les maîtresses délaissées. Le roi malade à Metz et attaqué de scrupules renvoie-t-il sa maîtresse d'alors, Mme de Châteauroux, qui avait succédé à ses deux sœurs, Barbier applaudit : « Elle n'a eu que ce qu'elle mérite, d'avoir été chassée plus honteusement que la dernière *fille.* » (Je traduis un peu.) Le roi guéri rétablit-il Mme de Châteauroux « *dans toutes ses charges et honneurs*, » Barbier applaudit derechef, sans s'inquiéter de l'inconséquence : « Il est certain que l'insulte imprudente qui a été faite à Metz, à une femme de ce rang-là, demandait une

espèce de réparation. » Certes, Barbier est un homme rare dans son espèce. On voit en tout temps des gens aussi déterminés que lui à approuver toujours, sans s'embarrasser plus que lui de leurs contradictions. Mais ils applaudissent tout haut, et Barbier applaudit tout bas, du fond du cœur, gratis : ce qui ne laisse pas que de lui assurer une véritable supériorité.

Toujours en extase devant le trône de son roi, Barbier ne fait aucune différence entre les femmes honorées des bontés du monarque : ce qu'il respecte, c'est la fonction, non celle qui l'occupe ; et quand Mme de Pompadour, promue à ce grade, et y déployant une insolence, une avidité qu'on n'avait point connues à ses devancières, est l'objet des chansons et des épigrammes, Barbier s'indigne, car il est bon Français ; il est révolté des couplets où l'on critique « les appas de Mme la marquise, ce qui est encore plus grave que la naissance, » et, selon lui, « il suffit que le roi soit attaché à une femme, quelle qu'elle soit, pour qu'elle devienne respectable à tous ses sujets. » Barbier a vécu assez pour avoir à respecter Mme du Barry ; mais il n'en peut être question dans son journal, qui se termine en 1763, avant l'avénement des du Barry.

Ce qui est plus concevable de la part d'un sujet aussi dévoué, c'est le respect qu'il professe pour toute la famille royale, et surtout pour la descen-

dance directe du roi : il se réjouit des naissances de princes, on voit qu'il a peur d'en manquer. Chaque fois que la Dauphine accouche, il n'omet aucun détail de ce grand événement, et il faut avouer que souvent ces détails peignent l'époque. Ainsi il n'oublie pas de mentionner que l'accouchement s'est fait devant « les gardes du corps, suisses, domestiques, etc. » Ainsi le voulait l'usage ; la nécessité de ne laisser aucun doute sur la naissance de l'enfant condamnait les malheureuses princesses à accoucher ainsi en grande compagnie, et leur refusait le calme, l'isolement aussi nécessaire à la nature qu'à la pudeur dans cette pénible épreuve[1]. Tout se paye en ce monde; voilà la rançon d'une position si prodigieusement exceptionnelle. Mais, il faut en convenir, ces précautions étaient dans la logique de la légitimité. Quand un enfant doit, uniquement par droit de naissance, disposer en maître du sort des autres

1. Voir dans l'ouvrage de MM. de Goncourt, *Hist. de Marie-Antoinette*, p. 118, le récit des couches de la reine : « Tout à coup une voix domine le chuchotement immense : « *la reine va accoucher,* » dit l'accoucheur Vermond. La cour se précipite pêle-mêle avec la foule; car l'étiquette de la cour de France veut que tous entrent à ce moment, que nul ne soit refusé, et que le spectacle soit public d'une reine qui va donner un héritier à la couronne, ou seulement un enfant au roi. Le peuple entre, et si tumultueusement, que les paravents de tapisserie entourant le lit de la reine auraient été renversés sur la reine, s'ils n'avaient été attachés avec des cordes. La place publique est dans la chambre. Des Savoyards grimpent sur les meubles pour mieux voir... »

hommes, au moins faut-il que sa naissance soit constatée d'une façon indubitable. Observons-le en passant, les critiques qui ont reproché à M. Michelet de se préoccuper un peu trop des accouchements des reines et des dauphines et d'entrer à ce sujet dans des détails parfois un peu choquants peut-être pour notre siècle, ces critiques ont oublié qu'en cela l'historien se conformait à la logique inattaquable de l'ancien régime, et se mettait au point de vue du passé, comme on doit toujours le faire pour le juger. Si l'on y trouve aujourd'hui un sujet de scandale, tant pis pour le passé ; c'est sa condamnation.

Barbier, lui, ne s'en scandalise aucunement ; il s'en réjouit, et son allégresse se renouvelle souvent. La branche aînée des Bourbons était alors très-féconde. En 1757, à la naissance d'un quatrième fils de la dauphine, il fait cette réflexion, où une sorte d'inquiétude bourgeoise tempère son enthousiasme habituel : « On peut dire à présent que le trône paraît bien assuré dans la maison royale ; mais il faut dire aussi que ce nombre de quatre princes vivants sera une grande dépense pour l'État pour le présent, encore plus pour l'avenir. » Trop de prévoyance, cette fois ! ce n'est pas l'habitude de Barbier. S'il avait pu deviner un peu l'avenir, il aurait vu par quelles catastrophes l'avenir devait démentir cette crainte et réaliser sur la maison royale de tragiques économies.

L'échafaud, l'exil, y devaient pourvoir. L'enfant qui suggérait à Barbier cette réflexion d'une joie quelque peu mélancolique, n'était autre que le comte d'Artois, depuis Charles X. Ses trois aînés étaient le duc de Bourgogne, qui mourut jeune, puis Louis XVI et Louis XVIII... En attendant cet avenir, dont il n'entrevoit pas même la possibilité, Barbier jouit du présent et le trouve parfait. Il y est quelque chose : il est un des notables de la ville de Paris, et, comme tel, appelé à prendre part à l'élection des autorités municipales : cette élection est un des endroits curieux de son livre.

Si l'on s'en tient aux récits de l'histoire grave, on y verra qu'au XVIIIe siècle plusieurs villes de France, Paris entre autres, avaient conservé le droit d'élire leurs magistrats. Seulement ce droit leur coûtait cher : Louis XIV l'avait retiré, pour le rendre ou plutôt pour le vendre à toutes les villes qui pouvaient le racheter. Encore si l'on eût respecté le marché ! Mais on retirait de temps en temps les libertés municipales pour les revendre encore. « Sept fois en quatre-vingts ans, dit M. de Tocqueville [1], on vend aux villes le droit d'élire leurs magistrats, et quand elles en ont de

1. *L'Ancien régime et la Révolution*, 4e édit., p. 84. C'était d'ailleurs un des procédés habituels du roi. La Bretagne, moyennant un don de plus de cinq millions, obtient la révocation des impôts et des édits *qui l'étranglaient*, comme disait madame de Sévigné. L'année suivante, ils sont rétablis.

nouveau goûté la douceur, on le leur reprend pour le leur revendre... Je n'aperçois pas de traits plus honteux dans toute la physionomie de l'ancien régime. » M. de Tocqueville a raison ; mais ce qu'il ne nous dit pas, c'est à quoi se réduisait, pour Paris au moins, ce droit sept fois payé ? Barbier va nous l'apprendre.

Le lundi 13 août 1750, il est désigné comme un des notables qui doivent se rendre à l'hôtel de ville pour élire le prévôt des marchands et deux échevins. Ces notables sont au nombre de trente-deux ; est-il nécessaire d'ajouter que c'est l'autorité qui les désigne ? Des carrosses de la ville vont chercher à domicile les trente-deux électeurs, et les amènent à l'hôtel de ville, où les attend le prévôt sortant de charge, avec les échevins et d'autres magistrats.

Le prévôt ouvre la séance par un discours « qui ne dure pas moins d'une demi-heure, » où il est question de l'élection, « un peu du roi, et de l'espérance des couches de la dauphine. » Puis viennent trois autres discours des échevins et du procureur du roi. Enfin on procède à l'élection : rien de plus solennel.

Chacun des électeurs, appelé successivement, s'agenouille sur un carreau de velours, étend la main sur un crucifix que tient le scrutateur royal, et prête le serment « de bien fidèlement procéder à l'élection ; » puis il jette son billet dans un sac

de velours cramoisi. Assurément c'est là, comme le dit Barbier, une *auguste* cérémonie.

Seulement Barbier ajoute, mais négligemment et sans y attacher d'importance, que les billets sont préparés d'avance, et remis tout écrits à chaque électeur, qu'ainsi « cette grande et longue cérémonie n'est que de forme et de nom : » ce que Barbier n'a garde de blâmer, car, si l'élection était sérieuse, dit-il judicieusement, il y aurait des brigues, des abus que prévient immanquablement le procédé usité : « Dans le fait, c'est le plus simple et le plus convenable. » En quoi il se trompe : il y aurait eu de la part du gouvernement quelque chose de plus simple et de plus convenable que cette comédie de serments prêtés sur le crucifix : c'eût été de supprimer le tout, et de nommer directement l'autorité municipale. Mais Barbier n'est pas de cet avis : enivré de l'honneur d'avoir été désigné comme notable, il n'est pas insensible non plus aux douceurs d'un banquet auquel les électeurs vont s'asseoir après l'accomplissement de leurs graves fonctions. Barbier décrit le repas avec non moins de détails que l'élection, chaque service annoncé par des trompettes et des tambours, les santés du roi et de sa famille ; et, pour terminer le tout, il nous apprend que chaque électeur a devant lui « une corbeille de confitures sèches, valant au moins dix livres chacune, et que chacun des assistants emporte à

34.

la fin du repas. » Digne couronnement de ce ridicule enfantillage. Voilà ce que c'était qu'un électeur municipal à Paris avant 1789, un enfant qui jouait à l'élection, et auquel on donnait des bonbons pour le récompenser d'avoir été bien sage.

En général, Barbier est d'une morale fort accommodante en politique, ou du moins fort indulgent pour tout ce qui ne touche pas directement à la probité privée. Dans ce dernier cas il se montre un peu plus exigeant. C'est ainsi qu'il blâme une friponnerie assez mesquine d'un ministre, attendu, dit-il sérieusement, « qu'un ministre d'un roi de France ne doit friponner que dans le grand, quand c'est son caractère. » Barbier admet toutes sortes de facilités morales, dès qu'il s'agit de la vie publique, et raisonne parfois avec un machiavélisme bourgeois, d'une crudité singulière. Ainsi qu'un prisonnier, auquel on avait promis sa grâce, s'il dénonçait ses complices, les dénonce, puis s'échappe, Barbier trouve tout naturel que, si on le rattrape, « on l'empoisonne dans la prison, et qu'on ne tienne sa parole que pour le public. » Ces procédés lui semblent assez excusables à l'égard des prisonniers difficiles à garder : quand on annonce que le mari de Catherine II, le czar Pierre, sept jours après sa déposition, est mort d'un accident hémorroïdal, Barbier, qui n'est pas dupe, se hâte de dire : « On se doutait bien qu'il ne vivrait pas longtemps après sa déposition. »

Ces brusques maladies, qui simplifiaient tout, semblaient presque dans la tradition, et un esprit plus élevé que Barbier, l'abbé de Vertot, racontant la fin d'un grand personnage de Portugal mort en prison, ajoute finement : « On publia qu'il y était mort de maladie, *accident assez ordinaire à certains prisonniers que la politique ne permet pas de faire monter sur un échafaud.* » Je crois qu'aujourd'hui on s'étonnerait un peu plus d'*accidents* de ce genre ; ce qui paraissait assez *ordinaire* à l'abbé de Vertot et à Barbier, nous semblerait au moins singulier.

Ce qui n'a guère changé, par exemple, c'est le goût que Barbier, bourgeois fort paisible et fort prudent, professe pour les batailles : il se les raconte en détail, et au fond de son appartement de la rue Galande se sent parfois ému d'une véritable fureur guerrière : il assiste à la petite guerre et aux revues. Malgré les déboires qu'après une période courte et brillante, le règne de Louis XV réserve à son patriotisme, il se dissimule les mauvais succès le plus qu'il peut, et croit longtemps que le roi de France est « le véritable arbitre de l'Europe. »

Cependant la défaite de Rosbach le déconcerte un peu, et, on doit le dire à son honneur, semble d'abord l'affliger véritablement. Mais il ne tarde pas à en prendre son parti, à subir l'influence du public parisien, engoué du roi de Prusse et rail-

leur à l'égard du vaincu, le prince de Soubise. Barbier, enhardi sans doute par l'exemple de Louis XV lui-même[1], s'associe à toutes ces plaisanteries, rapporte les calembours avec lesquels la légèreté publique se consolait de ce douloureux événement, les chansons et les vers contre Soubise :

Soubise dit, la lanterne à la main :
« J'ai beau chercher ; où diable est mon armée ?
« Elle était là pourtant hier matin.
« Me l'a-t-on prise, ou l'aurais-je égarée ? » Etc.

Il cite assez souvent des vers de ce genre, ou de petits écrits qui suppléaient au silence de la presse, et qui étaient fort répandus. Ce n'est point qu'on ne s'exposât singulièrement, quand ces propos ou ces écrits prenaient une forme un peu sérieuse. Alors ce gouvernement si faible devenait

1. On connaît le mot de Louis XV : « Tiens, ce pauvre Soubise ! Eh bien, il ne lui manque plus que d'être content. » Loin de perdre les bonnes grâces du roi, Soubise fut bientôt nommé maréchal de France et resta en faveur. Il est vrai qu'il avait pour le roi des attentions coûteuses et rares : « Dans le nombre des dépenses du maréchal de Soubise, dit le duc de Lévis, j'en citerai une qui se renouvelait tous les ans. Lorsque le roi venait se rafraîchir dans la maison du maréchal, à Saint-Ouen, après le tiré, on lui servait une omelette de faisans, de perdrix rouges, et d'autres ingrédients si chers que l'omelette revenait à vingt-cinq louis : c'était un prix fait ; le reste était à proportion. » (*Souvenirs*, p. 159.)

brusquement atroce[1]. L'histoire néglige ces détails ; elle a tort ; car, comme l'a remarqué le savant éditeur du journal, ils expliquent la révolution.

Je n'en citerai que deux. En 1758, des placards séditieux, que Barbier attribue à l'opposition janséniste, sont affichés dans Paris. On fait une perquisition chez un bourgeois de Paris, Moriceau, huissier des requêtes, déjà dénoncé pour des propos très-hardis. On trouve chez lui de ces placards. Il est condamné à mort et pendu en Grève, « comme atteint et convaincu d'avoir tenu des propos séditieux et attentatoires à l'autorité du roi, contre le roi, le parlement, *et des personnes en place*, et d'avoir été saisi de placards qui *paraissaient destinés* à être affichés et distribués, et *véhémentement suspect* d'avoir composé lesdits placards. » Quelle justice ! et quels considérants ! Atrocité impuissante d'ailleurs ; car le lendemain même, un nouveau placard est affiché, quai Malaquais. « On dit, ajoute Barbier, qu'il était très-fort, tant contre le roi que contre madame la marquise. Cela est affreux, après un

1. Déclaration du roi du 23 avril 1757 : « Tous ceux qui seront convaincus d'avoir composé, fait composer et imprimer des écrits *tendant* à attaquer la religion, *à émouvoir les esprits*, à donner atteinte à l'autorité royale et à troubler l'ordre et la tranquillité de l'État, seront punis de *mort*, ainsi que les imprimeurs, les colporteurs et autres qui les auraient revendus dans le public. »

exemple tel que celui-là. On aura bien de la peine à déraciner cet esprit de fanatisme. »

Autre exemple : Un garde du corps, nommé Lachaux, est trouvé blessé dans un corridor de Versailles. Il prétend avoir été attaqué par deux hommes qu'il ne connaît pas. Son récit paraissant suspect, on l'arrête, et le malheureux finit par avouer que sa prétendue aventure n'est qu'une fable imaginée par lui pour se rendre intéressant et obtenir une pension du roi. Pour ce mensonge, il est condamné à mort et pendu, avec un écriteau portant : « Fabricateur d'impostures contre la sûreté du roi et la fidélité de la nation. » Barbier trouve que « par sa malignité, Lachaux méritait *au moins* la punition qu'il a eue. » *Au moins* est une de ces naïvetés sublimes, familières à Barbier.

Si du moins la justice n'avait puni si cruellement de telles offenses que quand elles s'adressaient au roi, ou à quelque *personne en place!* Mais il suffisait que l'offensé, mâle ou femelle, eût du crédit, ou que l'offenseur fût de ceux pour qui les juges ne se crussent tenus à aucun scrupule. Un juif hollandais, fort riche, entretenait une actrice de l'Opéra : il s'aperçoit qu'elle le trompe et a pour amant un nommé Francœur, surintendant de la musique du roi. Il charge un de ses domestiques de faire bâtonner son rival. La bastonnade n'a point lieu : néanmoins le maître et le valet

sont condamnés à être rompus vifs. Le maître heureusement s'était sauvé ; le valet, *par grâce*, est étranglé. « Il y a eu, dit Barbier, une lettre du roi au président de la Tournelle pour faire justice : c'est ce qui a peut-être déterminé les juges à cette condamnation à la roue pour l'exemple. » Il ajoute, en homme au fait des lois, que, puisque l'on voulait être rigide, il aurait aussi fallu décréter l'actrice : « car la voilà véhémentement soupçonnée d'avoir eu commerce avec un juif, ce qui est défendu par des peines. » Du reste, il faut le dire, Barbier lui-même n'approuve guère ce jugement, et il ose se rappeler que, tout au rebours, quand M. de Rohan-Chabot a fait bâtonner « *le pauvre Voltaire*[1], » c'est le battu qui a été puni, mis à la Bastille, puis exilé en Angleterre.

Parmi les renseignements curieux que nous fournit le journal de Barbier, comme aussi celui de Marais, les plus précieux sont peut-être tous ceux qui se rapportent à la justice : car tous deux, avocats et fort bien informés, savent ici tout d'original. Le tableau est monstrueux : quel incroyable dédain de la

1. On sait à quelle occasion : dînant à la table de M. de Sully, le chevalier de Rohan, blessé d'une observation de Voltaire, dit en le montrant : « Quel est donc ce jeune homme là-bas, qui parle si haut? — Monsieur, réplique Voltaire, c'est un homme qui ne traîne pas un grand nom, mais qui saura porter le sien. » Bâtonné quelques jours après par les laquais de M. de Rohan, Voltaire envoie un cartel au chevalier; celui-ci l'accepte, prévient la police et fait mettre Voltaire à la Bastille.

vie humaine! Quel oubli de toute décence, même quand il s'agit de criminels reconnus! Le procès de Cartouche devient, comme son exécution, une véritable récréation pour tout le monde. Barbier et Marais racontent que, pendant que Cartouche et ses principaux complices étaient détenus au Châtelet dans l'attente de la mort, un jour on les tire de prison, on les amène dans une chambre, où sont le lieutenant criminel et le procureur du roi avec d'autres personnes galamment vêtues, parmi lesquelles se trouvent Legrand et Quinault, comédiens du roi. On demande aux voleurs des détails sur leur argot; on leur fait chanter leurs chansons; on les fait boire, puis on leur donne de l'argent, « dont ils font bonne chère le soir. » Le résultat de cette singulière entrevue fut une pièce jouée au Théâtre-Français : *Cartouche ou les voleurs;* l'auteur était Legrand; l'acteur qui jouait le rôle principal était Quinault[1]; c'était pour leur

1. Il y avait une pièce sur le même sujet, jouée au théâtre Italien, et dont l'auteur était également un acteur, Louis Riccoboni. Un autre acteur, Grandval, a écrit sur ce lugubre sujet un poëme burlesque, intitulé *Cartouche ou le vice puni;* était-il aussi des assistants? On y trouve en effet une chanson en argot, que voici :

Fanandels, en cette piole,
On vit chenument;
Arton, pivois et criolle,
On a gourdement;
Pitanchons, faisons riolle
Jusqu'au jugement.

fournir des renseignements, que deux magistrats s'étaient prêtés à cette odieuse scène. Il faut ajouter qu'elle fit scandale; qu'il y eut à la Tournelle « des avis pour décréter sur-le-champ le lieutenant criminel et le procureur du roi, » tout au moins pour leur faire une rude mercuriale. C'est Marais qui nous apprend ce dernier détail; mais l'affaire en resta là. Il ajoute un fait curieux, et qui se rapporte, cette fois, au grand siècle. Quelques personnes s'étant scandalisées qu'on eût laissé jouer sur la scène un misérable encore vivant, il leur fut répondu qu'il y avait à cet égard un précédent faisant autorité, et que du temps de Louis XIV on avait bien joué la *Voisin*, qui avait été brûlée. En effet, une pièce sur ce sujet, inti-

Icicaille est le théâtre
Du petit dardant;
Fonçons à ce mion folâtre
Notre palpitant;
Pitanchons pivois chenâtre
Jusques au luisant.

C'est-à-dire : « Camarades, en ce cabaret, on vit fort bien : pain, vin, viande, on a tout en quantité; buvons, faisons bonne chère jusqu'au jugement. Ici est le théâtre du petit amour; donnons à cet enfant folâtre notre cœur, buvons du bon vin jusqu'au jour. » Selon Marais, lequel est ici plus affirmatif que Barbier, en entendant les chansons de Cartouche, « qui étaient très-jolies, » le lieutenant criminel aurait dit « que c'était dommage qu'un si bel esprit se fût adonné à voler. » En supposant que la chanson que je cite soit bien authentique, le lecteur pourra juger si M. le lieutenant de police ne se faisait pas quelque illusion sur le mérite littéraire de Cartouche.

tulée *la Devineresse*, comédie en cinq actes, avait été représentée en 1679, et l'un des deux auteurs n'était autre que Thomas Corneille, depuis académicien, et le propre frère du grand Corneille[1]. Ces pièces, d'ailleurs, devaient paraître bien froides auprès de la réalité, je veux dire des supplices presque tous raffinés et des condamnations prononcées un peu au hasard, à ce qu'il semble. Pour rassurer le public assez effrayé des exploits longtemps impunis de Cartouche et de sa bande, on roue et on pend durant plusieurs mois ses complices, vrais ou supposés : on accueille toutes leurs dénonciations réciproques, sans trop s'assujettir à en vérifier l'exactitude et à proportionner la répression. Il faut dire pourtant que le frère de Cartouche, un enfant de quinze à seize ans, fut simplement condamné à être pendu sous les aisselles pendant deux heures. Il ne paraît pas qu'on voulût sa mort ; mais il ne put résister à cette atroce torture et mourut avant que les deux heures fussent écoulées. Barbier dit sèchement à ce sujet : « Il était fort méchant pour son âge. » Il ne semble pas d'ailleurs qu'on lui reprochât rien de précis ; mais c'était le frère de Cartouche, et le principe de la réversibilité des peines semblait une chose fort juste en certains cas. Quand un fou, Damiens[2], donne à Louis XV un coup de canif qui

1. *Journal de Marais,* édit. de M. de Lescure, 1864, t. II, p. 200.

2. C'est l'opinion du duc de Croy, et le mot dont il se sert

effleure à peine la peau, on ne se contente pas de le faire périr par les plus atroces tortures que l'on peut imaginer ; on exile son père, sa femme, sa fille, avec défense de revenir jamais en France, « à peine d'être pendus sans forme ni figure de procès; » (on en avait fait autant pour le père et la mère de Ravaillac) ; le tout sans les accuser le moins du monde de complicité avec l'assassin, mais uniquement à cause de la parenté ; ses frères sont condamnés à changer de nom.

Il serait sans doute fort difficile de constater combien, en moyenne, il y avait d'exécutions à Paris au XVIIIe siècle ; Barbier même, quoiqu'il en parle souvent, ne les mentionne pas toutes, et cela eût été impossible ; on sait, par exemple, que le simple vòl domestique était puni de mort. Peut-être pourrait-on arriver pourtant à déterminer, au moins approximativement, le chiffre de ces spectacles démoralisants, par lesquels, en pleine paix, l'ancien régime familiarisait le peuple avec la vue des supplices. Ici comme ailleurs, il faudrait souvent le répéter avec M. de Tocqueville, quand la révolution éclata, « il y avait longtemps que le gouvernement lui-même travaillait à faire entrer et à fixer dans l'esprit du peuple plusieurs des idées qu'on a nommées depuis révolutionnaires, »

dans un fragment de ses *Mémoires* très-curieux, inséré à la fin du 8e volume de Barbier.

et qui ne sont discréditées en France que depuis la révolution[1].

Des exécutions plus innocentes et de tout point inefficaces étaient celles qui avaient pour victimes les livres. Il est perpétuellement question dans Barbier de livres brûlés par la main du bourreau : le plus souvent, ce ne sont pas les ouvrages des libres penseurs[2], ce sont les publications des jan-

1. L'indifférence impitoyable de certains juges pour les souffrances des hommes avait frappé un des hommes les plus attachés à l'ancien régime, Sénac de Meilhan. Il raconte que, lorsqu'il jugeait à Rennes les criminels détenus dans les prisons, il avait près de lui un jeune maître des requêtes, qui inclinait toujours pour les avis les plus rigoureux. « Je le voyais se lever sur les pieds pour contempler avec plaisir des criminels dont la figure, le délabrement et la douleur présentaient un spectacle affreux que j'évitais de voir... Ce maître des requêtes, lorsqu'on avait opiné aux galères et qu'on lui demandait son avis, prenait une boucle de sa perruque qu'il rejetait sur son dos d'une manière gracieuse, en disant : « Je me porterais volontiers vers la potence.» Lorsque les avis étaient pour faire pendre, il prenait l'autre boucle qu'il rejetait également sur son dos, en accompagnant ce geste d'un sourire agréable et doux, et il disait : « J'inclinerais vers la roue. »

2. C'est ainsi qu'on voit M. le lieutenant de police Hérault, accompagné de plusieurs magistrats, faire une apparition dans le collége Sainte-Barbe, réunir les élèves, leur tenir un discours pathétique, pour leur faire trouver bon le renvoi de leurs professeurs jansénistes, et, ne pouvant y réussir, s'aviser d'un moyen de corruption inattendu : il ordonne de leur servir *des poulardes à leur souper!* Somptuosité inouïe, et tellement extraordinaire, « que le cuisinier, qui demeure depuis trente ans dans la maison, » dit Barbier, déclare n'avoir rien vu de semblable. Le plus triste, c'est que rien n'apaise les élèves, dont quelques-uns vont

sénistes, tant que les jésuites ont le dessus; puis les livres des jésuites, quand ceux-ci sont à leur tour persécutés. Les querelles des deux partis remplissent toute la première moitié du siècle, et dégénèrent souvent en tracasseries d'une puérilité rare. Barbier, assez indifférent en religion, s'amuse de toutes ces querelles. Ce n'est pas qu'il soit le moins du monde philosophe; quand le *Sermon des Cinquante,* pamphlet de Voltaire, où le déisme est crûment affiché, commence à circuler, Barbier déclare que « ce sermon est épouvantable... Si l'auteur était connu, on ne lui ferait pas faire de voyage autre part qu'à la Grève pour y être brûlé. » Ce n'est point du reste qu'il s'inquiète beaucoup du mouvement des esprits et de cette révolution philosophique dont il ne soupçonne pas même la portée. Étranger à la littérature, citant tout de travers les vers de circonstance, les seuls dont il s'occupe, il est encore bien plus indifférent aux préoccupations philosophiques qui, vers le milieu du siècle, commencent à agiter ses contemporains. Il nomme deux fois Jean-Jacques Rousseau; il ne mentionne guère Voltaire que comme « un poëte fameux. » C'est la même qualification dont il se sert pour désigner le poëte Roy. Renfermé dans le cercle du monde officiel, il ne voit rien au delà, et ne sait pas apercevoir une autre

jusqu'à jeter des pierres à un jésuite, qui regardait la scène d'une fenêtre. Les élèves sont alors renvoyés chez leurs parents.

puissance qui grandit et s'élève, celle de l'opinion. Il n'a pas même l'intelligence prévoyante des persécuteurs. Il n'entrevoit pas qu'il y a là-bas, près de Genève, un dictateur des esprits bien autrement puissant que le roi, le lieutenant de police et MM. les présidents de chambre, car il domine les âmes, et son autorité s'étend même sur l'avenir. Barbier ne soupçonne rien de tout cela : l'autorité dont Voltaire est investi n'est pas de celles devant lesquelles il a passé sa vie à s'incliner; il n'en trouve pas le titre dans l'*Almanach royal*. N'étant pas de ces esprits à qui le génie fait sentir sa puissance, il ne s'imagine guère que d'autres puissent avoir d'autres façons de voir, et pour lui le grand réformateur reste M. de Voltaire, de l'Académie française, « auteur connu. » C'est ainsi qu'il le désigne en 1753 (notez que Voltaire avait alors près de soixante ans). Il est vrai que Barbier ajoute qu'il est à cette date auprès du roi de Prusse avec la *qualité de chambellan*.

Ce n'est pas qu'à la fin de sa vie une sorte d'inquiétude vague et comme un pressentiment des changements futurs ne viennent le saisir, à la vue de quelques incidents propres à faire réfléchir les plus insouciants. Le pain est cher, les impôts sont lourds, le peuple est mécontent. Barbier le constate et affirme qu'en dépit des gazettes et des relations officielles, quand le roi paraît en public, il est accueilli par un silence glacial. L'inaugura-

tion de la statue équestre de Louis XV, avec quatre Vertus aux quatre angles, n'a d'autre effet que de provoquer des plaisanteries, des épigrammes amères, qu'on affiche sur la base même du monument :

Grotesque monument, infâme piédestal!
Les vertus sont à pied, le vice est à cheval.

Des placards injurieux et menaçants affirment que le peuple est prêt à s'insurger. D'autres indiquent, comme moyen de subvenir aux charges de l'État, « un impôt de 50 millions sur le clergé et de grosses sommes tirées aux fermiers généraux. » Un prêtre, prêchant dans une paroisse du faubourg Saint-Antoine, le 20 juillet 1763, s'est écrié en propres termes : *La révolution ne peut être que très-prochaine.* C'est aussi la conclusion que crie le livre de Barbier. Il meurt avant de voir cette prédiction s'accomplir; mais son journal, interrompu quelques années avant sa mort, porte çà et là des marques d'un découragement sensible. Cet homme, si enchanté de l'ancien régime, s'avise vers la fin de sa vie que tout n'est pas pour le mieux sous Louis le Bien-Aimé. Il n'applaudit plus guère, il devient morose, il s'effraye devant l'inconnu redoutable qui s'avance, et qui va anéantir tout ce que Barbier a admiré avec tant de zèle ou subi avec une si parfaite résignation.

Qu'à peu près à la même époque (1764), Voltaire écrive à M. de Chauvelin : « Tout ce que je vois jette les semences d'une révolution qui arrivera immanquablement... on éclatera à la première occasion, et alors ce sera un beau tapage ; » — Que Rousseau écrive dans l'*Émile :* « Nous approchons du siècle des révolutions; » rien de plus simple que cette prévision chez de grands esprits. Mais Barbier !... si quelqu'un semblait naturellement préservé d'une perspicacité semblable, c'était lui. Eh bien ! par une inquiétude qui n'aurait pas dû l'atteindre, il atteste combien, dès 1763, ce pressentiment était universel, en même temps que la complaisante peinture qu'il nous a laissée de l'ancien régime, en fait l'apologiste le moins suspect de la révolution française; c'est un plaisir de trouver la justification anticipée de cette rénovation radicale chez l'homme le plus platement résigné à tout ce qu'elle vient détruire, chez cet adorateur béat de tous les abus, le modèle idéal des satisfaits.

(*Revue Nationale,* 10 mai 1864.)

NOTE I.

(Voir page 162.)

DOCUMENTS SUR LES PENSIONS LITTÉRAIRES.

I.

La parente de Corneille dont il est question ici était fille de Mme Dupuits, dotée par Voltaire, et descendait, non pas du grand Corneille, mais d'un oncle de celui-ci. Je ne suis pas du tout convaincu que la Convention ou Napoléon fussent obligés le moins du monde à reconnaître en elle et à récompenser par une pension un genre de noblesse assez contestable. Tout ce que je veux noter ici, c'est que, de tous les régimes passés, celui de la Convention s'est montré le plus généreux à l'égard du nom de Corneille; c'est, je crois, un fait assez piquant et peu connu.

Outre les 300,000 livres accordées en secours et pensions par décret du 17 vendémiaire an III, la Convention accorda encore, pour la même destination, dans le courant de la même année (sur la proposition de Daunou), une somme de 61,500 livres, et (sur la proposition de Villars) une nouvelle somme de 244,000 livres (27 germinal et 18 fructidor an III). Ce qui fait en tout plus de 600,000 francs.

Parlons maintenant des générosités si célébrées de Louis XIV.

On sait que les Valois s'étaient piqués d'une grande générosité à l'égard des gens de lettres. Souvent, au lieu de leur donner des pensions, ils les payaient en abbayes. « Desportes, dit Tallemant, eut quatre abbayes, qui lui valaient plus de quarante mille livres de rente. M. de Joyeuse le mit si bien avec Henri III qu'il avait grande part aux affaires. Ce fut alors qu'il fit beaucoup de bien aux gens de lettres, et leur fit donner bon nombre de bénéfices. » Ces dignités ecclésiastiques se trouvaient être d'ordinaire la récompense de vers plus ou moins légers. Le neveu

de Desportes, Régnier, en eut tout comme un autre : « Le maréchal d'Estrées lui fit donner une abbaye de cinq mille livres de rente. Il avait déjà une prébende de Chartres [1]. »

Ces générosités mirent malheureusement les gens de lettres en appétit de mendier. Malherbe mendia tout comme un autre; il osa même se flatter d'obtenir pension de Henri IV, roi très-*ménager*, comme dit Tallemant. « Mon fils, écrit Malherbe à « Peiresc, vous fera voir des vers que j'ai faits pour le roi; il les « a si exactement loués, que je crains qu'il ne pense que nous « soyons quittes. Ce n'est pas là que je l'entends; car s'il trouve « des vers qu'il m'a commandés de nouveau, aussi bons que les « précédents, je suis résolu de lui parler de *paraphe*, c'est-à-dire « de pension. Il m'a tant de fois dit qu'il me veut faire du bien, « que je crois qu'il ne s'offensera pas de ma requête, et puis je « la ferai accompagner de la recommandation de la reine, et en « ma présence, afin que je sache à qui avoir l'obligation du « succès. » Malgré toutes ces précautions, Malherbe n'obtint pas le *paraphe* en question. Henri IV se contenta de le recommander à M. de Bellegarde, qui lui « donna mille livres d'appointements, « avec la table, et lui entretint un laquais et un cheval... A la « mort d'Henri IV, la reine Marie de Médicis donna cinquante « écus de pension à Malherbe, qui, depuis ce temps-là, ne fut « plus à charge à M. de Bellegarde; depuis, il a fort peu tra« vaillé. »

Mais c'est sous Louis XIII, ou plutôt sous Richelieu, que l'usage de donner des pensions aux gens de lettres commença à se régulariser. Un grand esprit comme Richelieu ne pouvait méconnaître la puissance nouvelle que la Renaissance, l'imprimerie, la Réforme, avaient introduite dans le monde; et c'est certainement chez nous, de tous les Mécènes, celui qui a porté dans cette fonction le plus d'intelligence et d'élévation véritable. Il chercha moins à enrichir les lettres qu'à les honorer; si, dans l'intérêt impérieux qu'il mit à se déclarer protecteur de l'Académie naissante, on doit voir, avant tout, la pensée politique, qui ne voulait laisser dans l'État aucune force réelle en dehors de son action personnelle, il faut reconnaître quelque chose de plus

1. *Tallemant*, Philippe Desportes. — Régnier eut aussi une pension de 2,000 livres sur l'abbaye de Vaux-de-Cernay, vacante par la mort de son oncle Desportes (1606). Il avait son premier bénéfice, le canonicat de Chartres, en 1604, c'est-à-dire à l'âge de trente et un ans. Voir la notice et les notes de Lenglet-Dufresnoy, éd. de Régnier, 1750.

dans le soin qu'il mit à établir une égalité parfaite entre les académiciens; en mêlant à l'Académie les gens de lettres et les gens du monde, il voulait habituer le public à mettre au moins de niveau le mérite personnel et la naissance. C'était alors une nouveauté hardie et un progrès réel. C'est que Richelieu aimait sincèrement les lettres; c'est que, comme Frédéric II, il avait pour la poésie une passion malheureuse, mais constante et vraie, au point d'oser être jaloux de Corneille comme d'un rival dramatique; lui qui, comme homme d'État, ne l'était de personne. Quant à ses générosités à l'égard des gens de lettres, elles sont trop connues pour que nous ayons besoin d'insister sur ce point; elles provenaient si bien de l'initiative personnelle de Richelieu, que pendant le petit nombre de mois où la mort de Richelieu laissa Louis XIII roi de fait, il se hâta de signaler son autorité en biffant *de sa main* toutes les pensions [1].

Mazarin reprit le protectorat de Richelieu, mais dans un but uniquement intéressé. Il ne paraît pas avoir aimé les lettres; son goût était pour la musique et les beaux-arts proprement dits; mais les pamphlets de la Fronde, les Mazarinades, récent essai de la puissance active de la presse après les pamphlets protestants ou ligueurs du XVIe siècle, auraient suffi pour révéler à l'habile Italien l'importance nouvelle des lettres. En cela, comme en tout, s'il poursuivait fidèlement les desseins de Richelieu, c'était à sa manière, en substituant l'astuce et les pratiques tortueuses aux grandes mesures soutenues par Richelieu avec une violente et inflexible volonté. Brienne nous a laissé à ce sujet, dans ses *Mémoires* [2], le récit piquant d'une négociation délicate dont il fut chargé : Priolo avait composé une histoire fort satirique de Mazarin et l'allait récitant dans les sociétés; Mazarin en fut prévenu; les moyens de rigueur lui répugnaient; au lieu d'envoyer Priolo à la Bastille, il résolut de se l'attacher. Brienne attira Priolo à un dîner, et, après lui avoir raisonnablement échauffé la tête à l'aide des vins de Reims et d'Espagne, il lui fit réciter sa satire, l'applaudit fort, mais, « *tout en louant chaque trait malin, lui fit sentir le prix qu'on pouvait mettre à leur suppression.* » Priolo comprit fort bien, et dès le lendemain Mazarin lui fit compter une pension de 2,000 livres qui fut continuée jusqu'à la mort du cardinal. Priolo composa une belle histoire latine à

1. *Tallemant.* — 2. T. II, p. 2.

l'honneur du ministre, et reçut encore 10,000 écus pour les frais d'impression. Bayle trouvait pourtant dans cette histoire « une liberté fort éloignée de la flatterie, » quoiqu'il rappelle que Mazarin avait laissé à Priolo une pension de 1,500 livres, continuée et augmentée par Louis XIV. Il est à croire néanmoins que l'indépendance de Priolo a dû quelque peu se ressentir de cette munificence; et à lui comme à tous les historiens, on pourrait appliquer ce que Vigneul de Marville écrivait d'un autre : « Gregorio Leti, dans quelqu'une de ses préfaces, a dit qu'un historien doit être *sans patrie et sans religion*, il aurait dit plus sagement *sans passion et sans pension*[1]. » C'est ce qu'on ignora longtemps en France; et jusqu'à Voltaire, notre pays a eu des historiographes, mais point d'historiens ; encore Voltaire fut-il un moment historiographe, mais il s'en guérit.

Ce fut encore Mazarin qui, vers la fin de sa vie, conçut le projet, réalisé depuis, de régulariser les pensions des gens de lettres, et de les faire dépendre ainsi du roi. « Il fit écrire, dit Ménage, à M. Costar par M. Colbert, qu'il lui donnait une pension de 500 écus, et le chargeait de lui dresser un rôle des personnes de lettres. J'y travaillai pendant trois mois, parce qu'il s'en rapporta à moi, qui avais plus d'habitude que lui à Paris, et plus de connaissance de ceux qui étaient dans les provinces. Cela ne produisit rien pour lors; mais M. Colbert, quelques années après, fit des libéralités, non-seulement aux personnes de lettres de France, mais encore aux étrangers[2]. »

C'est en effet à Colbert qu'il faut attribuer l'initiative ou, si l'on veut, le mérite de cette protection officielle accordée aux gens de lettres ; seulement, en cela comme en tout, il avait soin d'en laisser l'honneur à Louis XIV; la postérité l'a pris au mot: mais on vient de voir que Ménage n'était pas dupe de cet habile manége du ministre, et qu'il savait à qui reporter l'honneur de toutes ces munificences.

Seulement, Colbert eut le malheur de prendre ici pour collaborateurs Costar et Chapelain, doublement obligés à égarer le jugement du ministre, et par intérêt et par mauvais goût. Ils dressèrent chacun une liste des gens de lettres auxquels on pouvait donner des pensions. Celle de Costar passe tout ce qu'on pourrait imaginer. Il ne se contente pas d'y placer tous les mauvais écrivains, flagellés alors et depuis par Boileau, entre autres

1. T. II, p. 18. — 2. *Ménagiana*, t. I, p. 289.

Chapelain, qu'il déclare *le premier poëte du monde pour l'héroïque;* ce qui est plus ridicule encore, ce sont les motifs allégués pour justifier ces désignations. Ainsi, M. de Scudéry, outre qu'il a fait *des romans admirables et qui sont écrits merveilleusement,* a une autre qualité qui ne saurait lui nuire : « *Il est à présent dans une haute dévotion.* » Pellisson se recommande par une qualité toute différente : « *Quoiqu'il soit extrêmement difforme, il ne laisse pas de se faire aimer des dames.* » Quant à Scarron, « *je ne vous dirai rien de lui,* écrit Costar, *vous le connaissez par son humeur. Mais vous ne connaissez peut-être pas sa femme, qui est une des plus belles et des plus aimables personnes du monde.* » Louis XIV lut-il cet article sur sa future femme? Ajoutons pourtant que Costar a bien voulu, comme le fait Chapelain, porter sur la liste Corneille et même Pascal : mais celui-ci n'est mentionné que comme *mathématicien* et comme ayant un *esprit admirable pour les mécaniques.* Le plus grand prosateur du xviie siècle ne pouvait s'attendre à un autre éloge : Costar n'osait mentionner son premier titre de gloire, les *Provinciales.* C'était un livre défendu.

La liste de Chapelain est un peu plus raisonnable. Les mêmes noms, du reste, s'y retrouvent, et il eut le bon esprit d'y ajouter Molière, dont il fait d'ailleurs un assez faible éloge : « *Sa morale est bonne, et il n'a qu'à se garder de la scurrilité.* » Mais le personnage sur lequel Chapelain abonde le plus en éloges, c'est Chapelain. Son portrait fait par lui-même commence par ce mot, que Molière, s'il l'eût voulu peindre, lui eût envié : « *C'est un homme qui fait profession exacte d'aimer la vertu* SANS INTÉRÊT... »

L'amour *désintéressé* de Chapelain pour la vertu fut bien récompensé, car, des deux listes, Colbert en fit faire une seule, où Chapelain figure, comme sur les listes postérieures, avec une mention fort honorable, et

Comme le mieux renté de tous les beaux-esprits.

Cette liste de 1663 peut servir d'échantillon pour attester le tact et le goût qui président d'ordinaire à ces récompenses officielles. Toutes sont plus ou moins copiées sur celle-ci, qui est l'édition *princeps*, et partant la plus précieuse; c'est d'ailleurs la meilleure page et la plus sanglante satire qu'on puisse écrire sur la question qui nous occupe. Le choix des pensionnés est aussi ridicule, en général, que la disproportion des récompenses et l'exiguïté de certaines pensions.

Je conviens que la valeur de l'argent étant beaucoup plus élevée alors qu'aujourd'hui, il ne faut pas trop s'étonner du chiffre minime de certaines pensions. Néanmoins, il faut aussi se rappeler que beaucoup de fonctions de cour moins relevées étaient mieux rétribuées, et que, du moment où le roi s'attachait des écrivains, il eût pu rémunérer plus généreusement Corneille que son *capitaine des levrettes de la chambre,* lequel avait 2,400 livres d'appointements, ou même Racine à ses débuts plus que ses *porte-chaises d'affaires,* qui touchaient 800 livres. Qu'on en soit bien convaincu d'ailleurs, toutes les fois que les hommes voués aux travaux de l'esprit ont consenti à faire partie, sous l'ancien régime, de la domesticité des princes, leurs services ont toujours été évalués dans la même proportion relative à l'égard des autres officiers de cour. Je n'en veux pour preuve que cette note curieuse empruntée à l'intéressante notice de M. Barrière, qui précède les *Mémoires de Brienne;* c'est l'indication de quelques-uns des traitements réglés par édits, en 1773, pour les frères de Louis XVI, le comte de Provence et le comte d'Artois, depuis Louis XVIII et Charles X :

Un capitaine des levrettes de la chambre, à 1,000 livres;
Un premier peintre, à 600 livres;
Un chef des oiseaux du cabinet, à 1,000 livres;
Quatre barbiers de la chambre, à 700 livres chacun;
Un précepteur des pages, à 250 livres;
Deux cochers du corps, à 456 l. 5 sous par an;
Un maître de mathématiques, à 200 livres;
Deux valets des pages, à 200 livres;
Un généalogiste de l'écurie, à 100 livres.

C'est là l'exact et rigoureux tarif du mérite, tel qu'on l'appréciait dans l'ancienne cour, même à la fin du XVIIIe siècle, à la veille de la révolution. Le premier peintre, pouvant rendre des services réels pour la peinture des trumeaux et la décoration des appartements, est assez estimé, moins pourtant que le *chef des oiseaux* et le *capitaine des levrettes de la chambre.* Mais l'infortuné maître de mathématiques! que sa valeur est pauvre, à côté des barbiers et des cochers! — 200 livres : juste les appointements des valets de pages. Et pourtant c'étaient des emplois fort recherchés, même par des gens assez distingués. C'était un titre : on tenait à la cour, on appartenait presque à la livrée. Je me borne à demander à ceux qui se plaignent de l'indifférence du siècle pour les choses de l'intelligence, de me dire quel profes-

seur de mathématiques voudrait aujourd'hui donner des leçons à plusieurs enfants, aux appointements accordés jadis par la munificence de la famille royale. D'où il résulte assez évidemment, ce me semble, que le public vaut mieux comme protecteur, et apprécie mieux la valeur intellectuelle que n'ont fait les Augustes et les Mécènes de l'ancien régime.

II.

Voici la liste des pensions dressée par Colbert pour l'année 1663 :

Au sieur de La Chambre, médecin ordinaire du roi, excellent homme pour la physique et pour la connaissance des passions et des sens, dont il a fait plusieurs ouvrages fort estimés, une pension de 2,000 livres.

Au sieur Conrart, lequel, sans connaissance d'aucune autre langue que sa maternelle, est admirable pour juger de toutes les productions de l'esprit, une pension de 1,500 livres.

Au sieur Le Clerc, excellent poëte français, 600 livres.

Au sieur Pierre Corneille, premier poëte dramatique du monde, 2,000 l.

Au sieur Desmarets, le plus fertile auteur et doué de la plus belle imagination qui ait jamais été, 1,200 livres.

Au sieur Ménage, excellent pour la critique des pièces, 2,000 livres.

Au sieur abbé de Pure, qui écrit l'histoire en latin pur et élégant, 1,000 livres.

Au sieur Boyer, excellent poëte français, 800 livres.

Au sieur Corneille jeune, bon poëte français et dramatique, 1,000 liv.

Au sieur Molière, excellent poëte comique, 1,000 livres.

Au sieur Benserade, poëte français fort agréable, 1,500 livres.

Au père Lecointre de l'Oratoire, habile pour l'histoire, 1,500 livres.

Au sieur Godefroi, historiographe du Roi, 3,600 livres.

Au sieur Huet de Caen, grand personnage, qui a traduit Origène, 1,500 livres.

Au sieur Charpentier, poëte et orateur français, 1,200 livres.

Au sieur abbé Cottin, *idem*, 1,200 livres.

Au sieur Sorbière, savant ès lettres humaines, 1,000 livres.

Au sieur Dauvrier, *idem*, 3,000 livres.

Au sieur Ogier, consommé dans la théologie et les belles-lettres, 1,500 l.

Au sieur Vallier, professant parfaitement la langue arabe, 600 livres

A l'abbé Le Vayer, savant ès belles-lettres, 1,000 livres.

Au sieur Le Laboureur, habile pour l'histoire, 1,200 livres.

Au sieur de Sainte-Marthe, *idem*, 1,200 livres.

Au sieur Du Perrier, poëte latin, 800 livres.

Au sieur Fléchier, poëte français et latin, 800 livres.

Aux sieurs de Valois frères, qui écrivent l'histoire en latin, 2,400 livres.

Au sieur Mauri, poëte latin, 600 livres.

Au sieur Racine, poëte français, 800 livres.

Au sieur abbé de Bourzeis, consommé dans la théologie positive scolastique, dans l'histoire, les lettres humaines et les langues orientales, 3,000 livres.

Au sieur Chapelain, le plus grand poëte français qui ait jamais été et du plus solide jugement, 3,000 livres.

Au sieur abbé Cassagne, poëte, orateur et savant en théologie, 1,500 l.

Au sieur Perrault, habile en poésie et en belles-lettres, 1,500 livres.

Au sieur Mézeray, historiographe, 4,000 livres.

Nous n'avons aucune remarque à faire sur cette liste; il semble que les chiffres parlent assez haut.

On a imprimé dans les *Mélanges publiés par la Société des bibliophiles français* (année 1826) les listes de pensions et gratifications annuelles jusqu'en 1679 inclusivement : ce sont les seules qu'on ait retrouvées. Nous ne les reproduisons pas ici, nous contentant de signaler ce que nous y avons trouvé de plus remarquable.

On a dit que ces listes s'étaient peu à peu rapprochées de l'équité ; qu'avec le temps les écrivains illustres avaient fini par être mieux traités, et que les mauvais auteurs en avaient été successivement éliminés. Il y aurait sur ce point quelques restrictions à faire.

D'abord, ces *mauvais auteurs* appartenant presque tous à une époque fort antérieure à celle de Boileau et de Racine, qui représentaient alors la jeune école par leur âge comme par leur goût, il est tout naturel que la mort se soit chargée d'introduire à cet égard plus d'équité dans les listes. Néanmoins on y trouve toujours des noms parfaitement obscurs, et dont le mérite pouvait être au-dessous même de celui de Cottin et de Chapelain.

Chapelain y figure jusqu'en 1672 inclusivement : il ne mourut qu'en février 1674; il fut donc une année sans pension. Mais on sait qu'il était riche, que la maison de Longueville lui avait fait 2,000 livres de pension, pour le récompenser d'avoir célébré un de ses ancêtres, Dunois, dans le poëme de la *Pucelle*. Antérieurement, Richelieu lui avait fait une pension de 1,000 livres, et Mazarin, de 1,500 livres. En lui annonçant cette pension, Mazarin s'était excusé de l'exiguïté de la somme ; « C'est si peu de chose que j'en ai honte, » lui dit-il (*Tallemant*). Chapelain avait d'ailleurs des bénéfices, et il avait reçu de son libraire 3,000 livres

pour la *Pucelle,* somme énorme pour le temps. Il avait fait beaucoup d'économies; on sait qu'il était d'une avarice sordide; son costume crasseux et sa *perruque antique* étaient célèbres; ce fut son goût pour l'épargne qui causa sa mort : il attrapa une pleurésie pour s'être mouillé les jambes un jour de pluie, au lieu de payer le sou d'usage pour traverser une planche jetée sur un large ruisseau. Il avait alors 79 ans. Quant à sa pension de 3,000 livres, il la conserve sans réduction jusqu'en 1672, et toujours son nom est accompagné de quelque formule plus ou moins laudative. La dernière année même qu'il touche sa pension, il la touche « *en considération des beaux ouvrages qu'il a donnés au public.* » On voit que les épigrammes de Boileau n'avaient pas eu une grande influence sur la confection des listes.

C'est en 1674 seulement, c'est-à-dire après ses neuf premières satires, ses quatre premières épîtres, l'*Art poétique* et le *Lutrin,* que le nom de Boileau apparaît enfin avec cette sèche formule : « *pour la pension que le roi lui a accordée, 2,000 francs.* » L'année suivante, son nom ne figure plus, je ne sais pourquoi; il reparaît ensuite jusqu'à la fin, toujours pour 2,000 livres et sans aucun de ces éloges dont le rédacteur des listes était si prodigue envers Chapelain. On lui accordera, par exemple, en 1677, cette mention, convenable tout au plus à un débutant : « en considération de son application aux belles-lettres. » On peut même soupçonner une petite malice de la part de celui qui a dressé les listes, dans le soin qu'il prend d'intercaler le nom de Boileau entre ceux de deux de ses ennemis, les *Perrault,* le littérateur et son *oncle l'assassin,* comme disait Boileau, c'est-à-dire le médecin : tous deux, comme Boileau, touchent 2,000 francs.

Quant à Molière, il conserve sa pension de 1,000 francs jusqu'en 1672 inclusivement. Il mourut au commencement de 1673 (17 février).

La pension de Corneille est marquée pour la dernière fois en 1673. Corneille, alors âgé de 67 ans et chargé de famille, ne meurt qu'en 1684 !

La Fontaine ne paraît nulle part sur ces listes.

Racine voit en 1666 sa pension de 600 livres élevée à 800, — en 1668, à 1,200, — en 1670, à 1,500[1], — en 1679, à 2,000. — Il est vrai qu'à partir de 1678, il reçut du roi, quand il l'accompagnait dans ses voyages, diverses gratifications que Racine fils

1. Son nom n'est pas dans la liste de 1674.

énumère, et dont le total monte à 42,000 livres. « Il fut gratifié d'une charge ordinaire de gentilhomme de Sa Majesté le 12 décembre 1690, à la condition de payer 10,000 livres à la veuve de celui dont on lui donnait la charge, et il eut enfin, comme historiographe, une pension de 4,000 livres. » (*Mémoires sur la vie de J. Racine*, édit. de 1747, p. 134.)

Voici maintenant à quelle somme se montent chaque année, de 1664 à 1679, les générosités de Louis XIV à l'égard des écrivains et savants, français et étrangers :

1664...........	80,700	Dont 68,100 pour les Français et 12,600 pour les étrangers.
1665...........	83,400	Dont 67,200 pour les Français et 16,200 pour les étrangers.
1666...........	95,000	Dont 36,100 d'une part et 42,700 de l'autre pour les Français, et 16,200 pour les étrangers.
1667...........	91,300	Dont 70,500 pour les Français, et 20,800 pour les étrangers.
1668...........	89,400	Dont 68,700 pour les Français, et 20,700 pour les étrangers.
1669...........	111,550	Dont 99,850 pour les Français, et 11,700 pour les étrangers.
1670...........	107,900	A partir de cette liste, la distinction n'est plus faite entre les Français et les étrangers.
1671...........	100,075	
1672...........	86,800	
1673...........	84,200	
1674...........	62,250	
1675	57,550	
1676...........	64,000	
1677...........	65,100	
1678...........	69,400	
1679...........	74,800	

« Il est présumable, dit M. Gabriel Peignot, que ces listes de gratifications et pensions se sont continuées jusqu'en 1690, époque où des circonstances moins favorables ont forcé Louis XIV de *mettre des bornes à ses libéralités.* » Il me semble que, même dans ses années de magnificence, les libéralités de Louis XIV n'ont jamais été *illimitées !*

NOTE II.

(Voir page 298.)

Voici ce tableau, que j'emprunte au travail de M. Vivien :

PRODUIT

DE QUELQUES OUVRAGES JOUÉS AVEC SUCCÈS A LA COMÉDIE-FRANÇAISE

Noms des ouvrages.	Nombre des représentations.	Produit pour le théâtre [1].	Bénéfice pour l'auteur.
Les Templiers.........	81	267,318 fr.	22,275 fr.
Les Deux Gendres.....	52	160,891	13,416
La Fille d'Honneur....	57	172,014	14,407
Sylla.................	75	319,429	26,625
Valérie.............. .	67	289,980	24.187
L'École des Vieillards..	149	441,862	36,822
Henri III..............	76	207,733	17,311
Hernani................	72	160,560	14,075
Louis XI [2]............	114	153,615	17,801
Les Enfants d'Édouard.	157	280,955	28,413
Bertrand et Raton.....	156	251,879	27,491
Angelo.................	66	146,652	17,221
Don Juan d'Autriche...	116	238,413	24,867
La Camaraderie.......	87	168,102	19,008
Mlle de Belle-Isle......	78	183,142	20,262
Le Verre d'eau........	116	235,270	24,609
Une Chaîne...........	80	135,216	16,268

« A ce droit proportionnel aux recettes des théâtres doivent être ajoutés la vente du manuscrit et le contingent de la province. Ainsi, on peut sans exagération estimer à plus de 60,000 francs pour l'auteur le produit de *l'École des vieillards*, pièce qui eut à l'origine le rare avantage de réunir Talma et Mlle Mars. *Les Templiers, Sylla, les Enfants d'Édouard*, ont rapporté certainement plus de 40,000 francs. La plupart des autres pièces que nous avons mentionnées ont dû atteindre le chiffre de 30,000 francs. »

1. Déduction faite du droit payé aux hospices.
2. Cette pièce et celles qui suivent ont obtenu des *primes* dont le montant est compris dans le total des droits d'auteur.

(*Revue des Deux Mondes*, 1er mai 1844.)

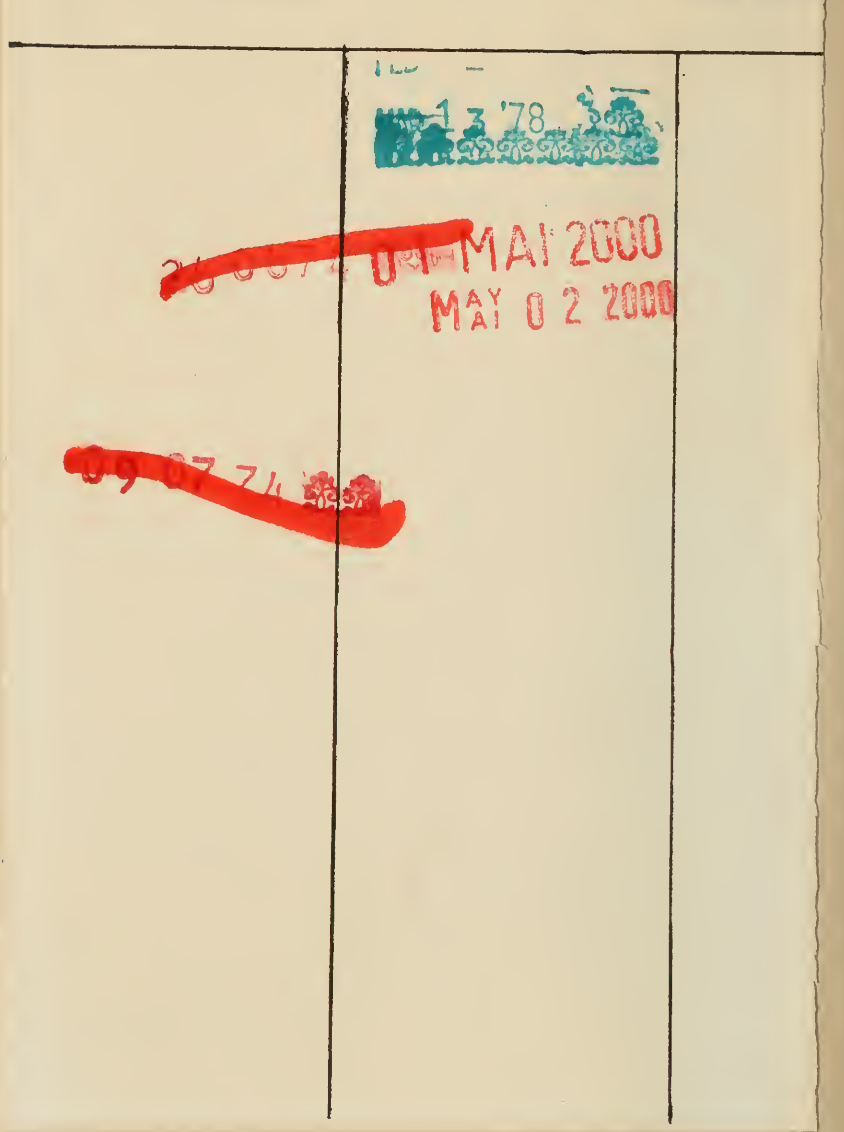
FIN.

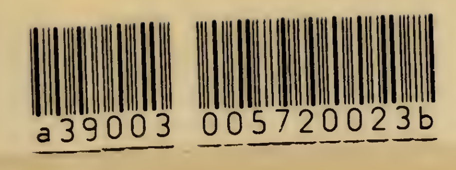
TABLE.

I. LES LETTRES ET LA LIBERTÉ.

II. MÉLANGES DE LITTÉRATURE ET D'HISTOIRE.

PARIS. — J. CLAYE, IMPRIMEUR, RUE SAINT-BENOÎT, 7.


'78
MAI 2000
MAY MAI 0 2 2000


a39003 005720023b

